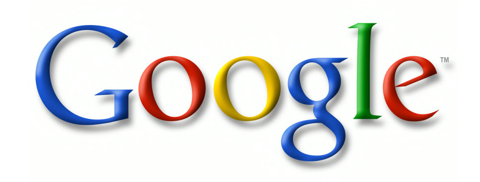
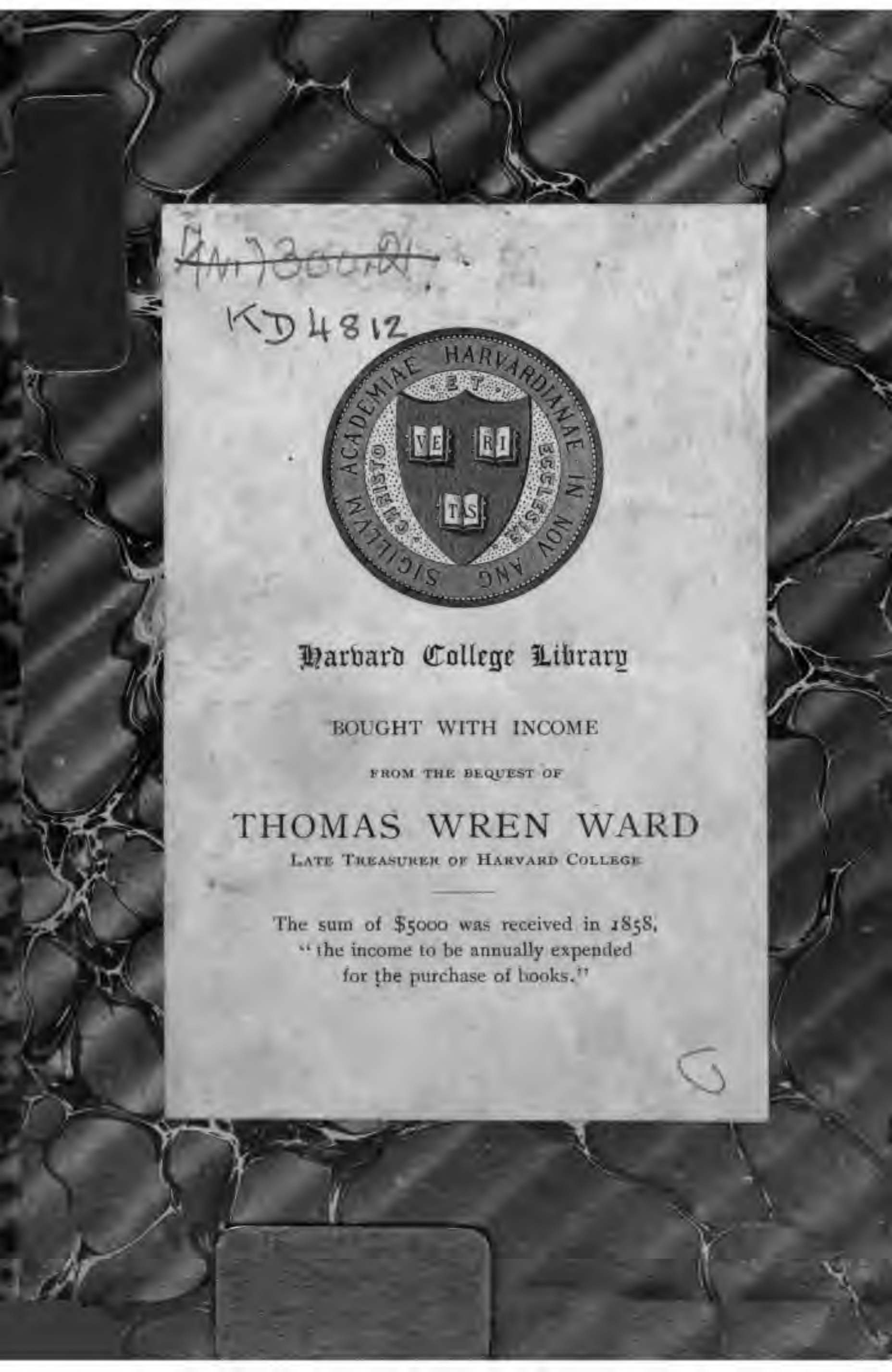





KD 4812
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



PARIS RÉVOLUTIONNAIRE

Vieilles maisons, vieux papiers

PAR

G. LENOTRE

PREMIÈRE SÉRIE

LE ROMAN DE CAMILLE DESMOULINS — Mlle DE ROBESPIERRE
DEUX POLICIERS — SAVALETTE DE LANGES
LES DERNIERS JOURS D'ANDRÉ CHÉNIER — LA MAISON DE CAGLIOSTRO
DEUX ÉTAPES DE NAPOLÉON
AUTOUR DE LA DU BARRY — LA VIEILLESSE DE TALLIEN
PAPA PACHE — SAINT-JUST A BLÉRANCOURT, ETC.

DIXIÈME ÉDITION

Librairie académique PERRIN et Cie

IL A ÉTÉ IMPRIMÉ

Dix exemplaires numérotés sur papier de Hollande van Gelder.

Vieilles maisons, vieux papiers

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Académie française — Prix Berger 1902

LA GUILLOTINE pendant la Révolution, d'après des documents inédits tirés des Archives de l'Etat (2e édition). 1 volume in-8° écu avec deux gravures.................. 5 fr. »

LE VRAI CHEVALIER DE MAISON-ROUGE, A.-D.-J. Gonzze de Rougeville, 1761-1814, d'après des documents inédits (2e édition). 1 volume in-8° écu avec gravures... 5 fr. »

Un conspirateur royaliste pendant la Terreur. LE BARON DE BATZ (1792-1795), d'après des documents inédits (3e édition). 1 volume in-8° écu orné de deux portraits en héliogravure .... 5 fr. »

PARIS RÉVOLUTIONNAIRE (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) Nouvelle édition illustrée. 1 volume in-8° écu .... 5 fr. »

Paris Révolutionnaire. VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS (Deuxième série). 1 volume in-8° écu avec gravures (6e édition)....... .... 5 fr. »

LA CAPTIVITÉ ET LA MORT DE MARIE-ANTOINETTE. — *Les Feuillants. — Le Temple. — La Conciergerie,* d'après les relations de témoins oculaires et des documents inédits. Nouvelle édition revue. 1 volume grand in-8°, orné d'un portrait en héliogravure, de dessins et de plans................ 8 fr. »

Un agent des princes pendant la Révolution. LE MARQUIS DE LA ROUËRIE *et la conjuration bretonne* (1790-1793), d'après des documents inédits. *Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Thérouanne.* 1 volume in-8° écu orné de trois gravures (3e édition).......................... 5 fr. »

La Chouannerie normande au temps de l'Empire. TOURNEBUT (1804-1809), d'après des documents inédits, avec une préface de VICTORIEN SARDOU (4e édition). 1 volume in-8° écu avec gravures........................... 5 fr. »

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY



LUCILE DESMOULINS

Portrait inédit, d'après BOILLY (*Musée Carnavalet*).

PARIS RÉVOLUTIONNAIRE

Vieilles maisons, vieux papiers

PAR

G. LENOTRE

PREMIÈRE SÉRIE

LE ROMAN DE CAMILLE DESMOULINS — MADEMOISELLE DE ROBESPIERRE
DEUX POLICIERS — SAVALETTE DE LANGES
LES DERNIERS JOURS D'ANDRÉ CHÉNIER — LA MAISON DE CAGLIOSTRO
DEUX ÉTAPES DE NAPOLÉON — AUTOUR DE LA DU BARRY
LA VIEILLESSE DE TALLIEN — PAPA PACHE — SAINT-JUST A BLÉRANCOURT, ETC...

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1904


HARVARD COLLEGE
JAN 4 1904
LIBRARY.

A GEORGES CAIN

En témoignage de bien sincère amitié.

G. L.

LE ROMAN

DE CAMILLE DESMOULINS

LE ROMAN

DE CAMILLE DESMOULINS

I

Un fouillis de toits d'ardoises, de cheminées fumantes, de jardinets, et, tout en haut, la robuste tour du vieux château, coiffée d'un comble pointu... voilà Guise.

Depuis quelque cinquante ans, la petite cité s'est faite laborieuse : elle a des fonderies, des filatures, des hauts fourneaux, des raffineries ; mais cette transformation ne donne pas le change : Guise est restée le type de ces honnêtes bourgades de province, où la vie, jadis, se passait sans événements et sans secousses ; endroits paisibles et charmants qui n'étaient sur la route de rien et où l'on vivait à bon marché de cette vie paysanne si abondante et si facile. La ville a gardé, en dépit de l'utilitarisme, les calmes aspects de cet heureux temps ; on y retrouve nombre de ces demeures bourgeoises du siècle dernier, reconnaissables à leur grand air, à leurs balcons de fer tordu et à ces longues fenêtres qui donnent à un immeuble je ne sais quelle allure accueillante et de bon ton.

Dans l'une de ces maisons vivait, au commence-

ment du règne de Louis XVI, M. le lieutenant général civil, criminel et de police au bailliage de Vermandois. D'une honnête famille de bourgeois qui, de père en fils, s'étaient amassé un peu d'aisance et beaucoup de considération, il servait son roi sans bruit; l'avenir n'ouvrait devant le modeste magistrat que des horizons bornés, mais suffisant à ses vues; car, dans son ambition sereine, il ne formait d'autres rêves que de remplir avec conscience ses honorables fonctions, d'élever ses enfants dans le respect des traditions de la vieille France et des pieux souvenirs de famille, et de leur préparer une existence aussi placide et aussi douce que la sienne. Il avait épousé, vers la fin de 1758, une jeune fille de Wiège, à deux lieues de Guise, qui lui avait apporté une petite dot. Le 2 mars 1760, un fils était né, qu'on avait baptisé Lucie-Simplice-Camille-Benoist; puis deux autres fils[1] et deux

1. Extrait d'une lettre de M. Desmoulins père à Camille (1792) : « Vous me demandez, mon fils, le nom de votre frère Du Bucquoy, ainsi que ceux de Sémery (l'autre frère de Camille). Le premier se nomme Armand-Jean-Louis-Domitille, né le 5 mai 1765; il sert depuis sept ans dans le régiment ci-devant royal Roussillon-Cavalerie, ou le 11e régiment, que je crois, de l'armée du midi, ou dans l'intérieur à Saumur, ou à Saint-Jean-d'Angély, car je n'ai pas de nouvelles de lui depuis un an. Le second se nomme Lazare-Nicolas-Norbert Félicité, né le 6 juin 1769, sert depuis deux ans au 10e bataillon des chasseurs ci-devant de Gevaudan, à l'armée du Nord où il montre beaucoup de zèle. Il me mande par sa dernière lettre qu'il est en sentinelle perdue dans un bois et vous félicite de la naissance d'un fils. « Pour moi, dit-il, je suis marié; ma femme s'appelle mon fusil; j'ai plus de soin de lui que de moi. » Lettre publiée par le *Journal de Vervins*, 1884.

Desmoulins-Du Bucquoy (ainsi surnommé d'un fief sis en la commune d'Aubigny) fut tué en Vendée, en 1793. Desmoulins-Sémery (Sémery était le nom d'un petit fief, au territoire du Pui-

filles étaient venues compléter la famille et en alourdir les charges. Afin de soulager quelque peu l'étroit budget de sa maison, le père sollicita et obtint pour son aîné, une bourse au collège Louis-le-Grand, et, un matin d'octobre, le coche de Noyon chargea le léger bagage de l'enfant qui partait pour Paris[1]... C'était Camille Desmoulins.

Il s'était opéré à Louis-le-Grand, depuis la suppression de l'ordre des Jésuites, une singulière modification dans l'esprit des études. Sous leur direction, les classiques grecs et romains n'étaient offerts comme modèles qu'au point de vue purement esthétique, de l'expression et de la forme; la part faite dans l'éducation au respect de la tradition catholique tempérait, d'ailleurs, l'exaltation que peut faire naître dans de jeunes esprits la fréquentation journalière des héros de l'antiquité. En succédant à la célèbre Compagnie dans la régence du collège, l'Université ne sut pas éviter l'écueil. Trop exclusivement prônées, Sparte et Rome, dans l'amour des élèves, prirent le pas sur la France. Camille

seux, appartenant à M. Desmoulins) fut fait prisonnier au siège de Maestricht. Sa famille, ne recevant plus de ses nouvelles, l'avait cru tué à l'ennemi. Il vivait encore en 1807.

Les deux sœurs de Camille se nommaient, l'une : Marie-Emilie-Toussaint Desmoulins, née en 1762; elle devint, en premières noces Mme Morcy et, par suite d'un second mariage, Mme Lagrange; elle vivait encore en 1837. L'autre, Anne-Clotilde-Pélagie-Marie Desmoulins, née en 1767, épousa un M. Lemoine.

1. Camille avait auparavant passé quelques mois dans une pension religieuse au Cateau-Cambrésis, où il avait pour condisciple Marie-Joseph-Benoit Godart, fils de Godard-Briseux, frère de Mme Desmoulins.

l'a dit lui-même : « On nous élevait dans la fierté de la république pour vivre dans l'abjection de la monarchie et sous le règne des Claude et des Vitellius! Gouvernement insensé qui croyait que nous pouvions nous enthousiasmer pour les Pères de la Patrie, du Capitole, sans prendre en horreur les mangeurs d'hommes de Versailles et admirer le passé sans condamner le présent. »

Pourra-t-on jamais dire la part de responsabilité qui, dans la psychologie des hommes de la Révolution, revient à cette admiration inconsidérée de l'antiquité? Ces législateurs, nourris de Tite-Live et de Tacite, ce n'est pas Louis XVI, c'est Tarquin qu'ils jugeront. Ce qu'ils croiront imiter, ce sont les vertus sauvages de Brutus et de Caton; la vie humaine ne comptera pas pour ces classiques accoutumés aux hécatombes païennes; Charlotte Corday, elle-même, se réclamera de Cinna, et soyez convaincus que, lorsque le conventionnel Javogue se promènera nu dans les rues de Feurs, il se prendra naïvement pour un antique.

C'est donc un jeune Romain[1] que le coche de Noyon déposa, aux vacances, devant la porte de de M. Desmoulins. Camille avait largement profité de sa première année d'études : il parlait beaucoup de Cicéron, s'attendrissait à la mort des Gracques,

1. « Deviniez-vous que je serais *un romain* quand vous me baptisiez *Lucius*, *Sulpicius*, *Camillus*, et prophétisiez-vous? » (Lettre de Camille à son père, 2 décembre 1789)

et maudissait la mémoire du tyran de Syracuse. C'était là un résultat flatteur pour un père soucieux des succès scolaires de son fils. Néanmoins ce fétichisme détonnait un peu à Guise.

L'année suivante, la fièvre du collégien n'avait fait qu'augmenter : il avait reçu en prix les *Révolutions romaines*, de Vertot, et il se nourrissait de cette lecture, vantant bien haut le bonheur de la liberté, faisant litière du despotisme, catéchisant ses frères et ses sœurs, menant un tel bruit dans la maison de son père que le prince de Condé, venu un jour pour causer affaires, prit le gamin par l'oreille et le conduisit dans la rue.

Le père Desmoulins s'étonnait de ces débordements d'enthousiasme et commençait à trouver que les études classiques avaient bien quelques inconvénients.

— Bah! se disait-il philosophiquement, ça passera.

Ça ne passa point. D'année en année, le jeune homme revenait plus féru d'Athènes et de Sparte, et jugeait Guise bien inférieur à ces modèles. Avec ce dédain que les Parisiens apportent en province, il tournait en ridicule les mœurs simples des *Guisards*, il affectait de les stupéfier par un sans-gêne débraillé et bruyant; certain jour même, convié par un des amis de son père qui réunissait à sa table les notabilités du pays, il s'échauffa si bien au cours du repas que, les yeux en feu, trem-

blant de colère, il bondit sur la table, écrasant vaisselle et cristaux, et, du haut de cette tribune improvisée il clama un chaleureux appel aux armes, incitant à la révolte ses auditeurs consternés.

De telles scènes lui rendaient impossible le séjour de Guise. D'ailleurs, il se trouvait à l'étroit dans la maison paternelle, dans ce vieux logis aux murs humides et verdis, gardant, sous les lézardes et la moisissure, un certain air de fierté rechignée.

Elle existe encore cette maison ; la façade en bordure de la rue a été reconstruite en partie ; mais, du côté de l'étroit jardinet, rien n'a changé : ce sont les mêmes murailles, les mêmes toits, si hauts que trois rangs de lucarnes y peuvent trouver place ; c'est le même silence, le même recueillement, favorables à la vie monotone et probe d'honnêtes bourgeois attachés au régulier labeur de chaque jour ; et l'impression est si intense qu'en songeant à l'exubérance du fougueux adolescent qui y a vécu, cette calme demeure semble la cage désertée de quelque ardent lionceau, pris de la nostalgie de l'arène.

L'arène, c'était Paris ; Paris qu'il aimait déjà et qu'il voulait conquérir. Une fois en possession de son diplôme d'avocat, il se fit inscrire au Parlement et se lança à l'assaut de la vie. Le combat fut rude ; si rude que jamais Camille, dans la suite, ne se laissa surprendre aucune confidence sur les péripé-

ties de ces années d'apprentissage, et l'on est réduit, pour reconstituer les débuts de sa carrière, à glaner quelques brèves indications dans des lettres de lui, retrouvées chez son père. Ses biographes sont muets sur la période qui s'écoula de 1784[1], date de son inscription au barreau, à 1789, époque où le hasard de la politique le créa journaliste ; aucun même n'a su dire si Camille habitait d'une façon régulière Guise ou Paris.

Pour nous, qui tentons d'écrire la chronique révolutionnaire, en prenant pour base d'information l'étude des décors où les hommes ont joué leur rôle, la topographie des endroits où les faits se sont passés, ce silence des biographes, ne laisse pas de nous embarrasser fort, d'autant que nos recherches personnelles ne nous ont pas amené à découvrir où logeait à Paris Camille pendant cette période de sa vie. Néanmoins ce mystère même nous paraît être un précieux indice de l'existence qu'il mena antérieurement à 1789.

Il est tout d'abord un fait avéré, c'est qu'il plaida peu, et ceci n'étonnera personne. Sans relations,

1. Voici les renseignements que donne, sur cette période de la vie de Camille, le *Journal de Vervins* qui, en 1884, publia une série d'articles du plus haut intérêt, dus très probablement à la plume de M. Matton, qui avait, avec son frère, hérité des papiers de Mlle Duplessis, décédée à Vervins en 1863. — « Camille obtient, le 4 septembre 1784, le diplôme de bachelier ; le 3 mars 1785, celui de licencié ; le 7 du même mois, il est reçu avocat au Parlement de Paris ; et, sur la présentation de M. Hardouin, admis au stage dans l'assemblée du 4 juin suivant. MM. Perdry, de Denisard, Perrin et Forget lui donnèrent quelques affaires à traiter ; mais il fit surtout des requêtes pour les procureurs à *sept sous du rôle*. »

d'un extérieur déplaisant, atteint d'une difficulté d'élocution qui le faisait bégayer et commencer toutes ses phrases par des *hon-hon* peu oratoires, il dut fatalement rester dans la foule anonyme des avocats sans causes[1]. D'autre part, son père lui envoyait peu d'argent, étant chargé de famille et n'approuvant point, semble-t-il, l'esprit d'indépendance qui poussait son fils à vivre oisif à Paris. On en a conclu que, pour ne pas mourir de faim, Camille fut réduit à copier des requêtes pour les procureurs, traditionnel métier de tous les bacheliers qui n'en ont pas d'autre. Quand la *copie* ne donnait pas, quand le jeune homme, à bout de ressources, ne savait plus à quelle porte frapper ni de quel expédient vivre, sans doute prenait-il la route de Guise où il trouvait, du moins, sous le toit familial, le vivre et le couvert. Puis, au bout de quelques semaines, un peu « refait », lassé des exhortations de son père, remis à neuf par sa bonne mère, il reprenait la route de Paris. Telle est, du moins, l'indication qu'il nous est permis de tirer de ses lettres : ainsi, lorsqu'il rend compte à son père de la cérémonie d'ouverture des États généraux, il écrit : « *Quand je ne serais venu à Paris que pour voir cette procession*, je n'aurais pas regret de ce

1. On a cependant l'indication de deux affaires plaidées par Camille : 1° La Société des amis de la Constitution de Marseille, défenderesse, contre d'André, demandeur, en réparation de calomnie (décembre 1791) ; 2° Dithurbide et la dame Beffroi contre le ministère public (infraction à la loi sur les jeux, tribunal de police correctionnel).

pèlerinage. » C'est donc que la fête coïncidait avec la fin d'une de ses fugues au pays natal. Un peu plus tard, il manifestera sa détermination *de renoncer définitivement à Guise*, preuve que ses séjours à Paris n'étaient pas encore admis par sa famille comme une installation définitive.

Où logeait-il, lorsqu'il s'y trouvait? Ceci est un point difficile à élucider : *A l'Hôtel de Pologne, vis-à-vis l'Hôtel de Nivernais*, dit un de ses biographes. Soit; mais les anciens almanachs de Paris mentionnent *trois* hôtels de Pologne, situés rue de l'Hirondelle, rue Saint-André-des-Arcs, rue des Orties-du-Louvre, et un seul hôtel de Nivernais, rue Saint-Jacques. L'indication est donc peu concluante; et, s'il faut loger Camille à l'enseigne de Pologne, c'est dans l'hôtel de la rue Saint-André-des-Arcs que nous lui choisirions une chambre : là, du moins, il serait voisin de la maison d'un riche bourgeois, M. Duplessis ; cette proximité expliquerait comment, de sa mansarde, son regard peut plonger dans le confortable intérieur où rit et joue une aimable et blonde enfant de treize ans[1]. Chaque jour qu'il fait beau temps, il la voit partir pour le jardin du Luxembourg; instinctivement il la suit

1. Camille semble avoir été amoureux de Mme Duplessis avant de l'être de sa fille Lucile. Il faut lire les très curieux documents que M. J. Claretie a publiés dans le *Journal officiel* du 26 avril 1879. Il y a là une lettre de Camille à Mme Duplessis et une autre à M. Duplessis, remplies des détails les plus précieux, tant pour nous aider à reconstituer la vie du jeune homme antérieurement à 1789 que pour nous renseigner sur ses sentiments intimes à l'égard de Lucile et de sa mère.



de loin ; cette innocence met un rayon dans son ombre, à lui, bohème, sceptique, sans but dans la vie, sans espoir de jours meilleurs, déjà vieux, malgré ses vingt-cinq ans, se sentant laid, se sachant pauvre, râpé, besogneux, ayant amassé sur les bancs du collège un formidable bagage d'érudition inutile et ne connaissant pas un métier qui lui assurerait du pain.

Et, sous les allées vertes du Luxembourg, il regarde la petite Lucile courant avec sa sœur; leur mère les surveille et sourit ; Camille rêve. Il rêve à ce calme bonheur qui ne sera jamais le sien, à ces joies tranquilles qui lui sont interdites. A ces heures-là, il donnerait toute sa science pour être beau, noble, riche; il prend en haine l'ordre social, l'insurgé en lui s'éveille; le réfractaire s'indigne de la servitude où le tient sa misère, et il rentre dans sa mansarde, les points crispés, la rage au cœur, cette rage terrible des déclassés que l'instruction a faits aptes à tous les emplois et que l'orgueil empêche d'en solliciter aucun.

Camille a volontairement fait le silence sur cette période de sa vie : les quelques satires qu'il écrivit alors contre la cour, il les a reniées, de même qu'il renia son existence de batteur de pavés, lorsqu'en 1790, dans son acte de mariage, il prétendit habiter *depuis six ans la rue du Théâtre-Français* (actuellement rue de l'Odéon). Nous ne connaîtrons donc point ses goûts, ses mœurs, sa vie intime, ses habitudes

de jeune homme. A en croire un mot de Chateaubriand, il n'y eut là rien de bien honorable ; mais quel est le révolté qui, jeté dans cette fournaise de Paris, en est sorti purifié?

Dès la convocation des États Généraux, Camille comprend que son rôle va commencer. Quel sera-t-il ? Il l'ignore : il pressent cependant que l'innovation qui se prépare lui réserve une compensation et que son heure est venue. Il accourt à Guise; il pense à se mettre sur les rangs, à préparer son élection ; il réussit à se faire porter au nombre des trois cents électeurs du bailliage de Vermandois ; il pousse son père à briguer également les suffrages de ses concitoyens. Double échec. M. Desmoulins, que la fièvre ne dévore point, refuse de se mêler de politique, et Camille échoue. Il rentre à Paris, le cœur navré, plus animé que jamais contre ces odieux *Guisards*, « qui sont aux antipodes de la philosophie et du patriotisme... », et qui auraient été les plus grands citoyens du monde, s'ils l'eussent choisi comme député. « Un de mes camarades (de Louis-le-Grand), écrit-il à son père, a été plus heureux que moi ; c'est de Robespierre, député d'Arras. Il a eu le bon esprit de plaider dans sa province. J'ai vu nos députés... comme ils se rengorgeaient ! Ils avaient *caput inter nubes*, et avec raison... Je vous en ai voulu beaucoup, à vous et à votre gravelle. Pourquoi avoir montré si peu d'empressement pour obtenir un si grand honneur? »

Ces lettres à son père sont étonnantes de naïveté. Il y conte le mal incroyable qu'il se donne pour se faire remarquer ; il court chez Bailly, il court chez Mirabeau, « pour le prier de l'admettre au nombre des rédacteurs de la fameuse gazette de tout ce qui va se passer aux États généraux ». Il avoue tout haut sa vanité et sa gourmandise... car il aimait les bons repas, ce pauvre garçon qui, jusque-là, n'avait mangé que de la vache enragée dans les bons jours et qui, dans les mauvais, ne mangeait pas. A ces dîners où on l'invite, il parle avec esprit; on le raille, on l'écoute aussi : « Bien des gens qui m'entendent ici pérorer s'étonnent qu'on ne m'ait pas nommé député, compliment qui me flatte au-delà de toute expression. » Le voilà logé à Versailles, chez Mirabeau! « Nous sommes devenus grands amis; du moins m'appelle-t-il son cher ami. A chaque instant, il me prend les mains, il me donne des coups de poing..., il revient dîner avec une excellente compagnie et parfois sa maîtresse et nous buvons d'excellents vins. Je sens que sa table trop délicate et trop chargée me corrompra. Ses vins de Bordeaux et de Marasquin ont leur prix, que je cherche vainement à me dissimuler, et j'ai toutes les peines du monde à reprendre ensuite mon austérité républicaine et à détester les aristocrates dont le crime est de tenir à ces excellents dîners. »

Ce qui lui valait ces aubaines, c'était sa célé-

brité naissante. La scène si connue du Palais-Royal, cette poétique inspiration de distribuer, en manière de cocardes, les feuilles vertes des arbres du jardin, cette promenade qu'il fit dans Paris, suivi d'une foule qu'il venait d'enthousiasmer et qui l'accompagnait avec des cris de triomphe, l'avaient placé au premier rang des ennemis de la Cour. Dans ce grand mouvement qui soulève la France, Camille n'est pas avec les penseurs, il joue les Gavroche; mais il a, comme Gavroche, l'instinct de ce qui plaît aux Parisiens : le génie du coup de théâtre, l'audace gouailleuse et l'éloquence à l'emporte-pièce qui entraînent les foules. Au cœur de ce Palais-Royal turbulent, il monte sur une table, il annonce aux oisifs le renvoi de Necker, il tire de sa poche un pistolet dont il menace des espions imaginaires, il parle du tocsin de la Saint-Barthélemy, toutes choses dont l'effet est immanquable. Et voilà comment Paris s'endormit, ce soir-là, au vacarme de l'émeute... qui, de dix ans ne s'apaisera plus !

Ce bruit fait autour de lui enivrait Camille, qui voyait poindre l'aurore du succès. Il lança *la France libre* et, presque aussitôt, le *Discours de la lanterne aux Parisiens*. L'analyse de ces deux pamphlets n'est pas, comme bien on pense, de notre ressort. Leur publication ne donna point, du reste, à leur auteur, une place parmi les hommes politiques. On applaudit sa verve, on s'amusa de ses facéties; mais il ne fut pas pris au sérieux. Ce *Discours de la*

lanterne n'est pas, il faut le dire, à la gloire de Camille. Dans le seul but d'accroître sa popularité, il y chatouille, pour la faire rire, la populace déjà grisée de son succès. Et, pour cette triste besogne, quelle dépense de talent ! « Sa flèche part quand il veut, va frapper où il veut. Il tire aux nobles, il tire aux prêtres, il tire aux vaincus, aux blessés, aux morts. » Peu lui importe la dignité de sa plume, pourvu qu'on parle de lui.

Et son but est atteint. Bientôt il peut écrire à son père : « Je me suis fait un nom ; je commence à entendre dire : *Il y a une brochure de Desmoulins ;* on ne dit plus : *d'un auteur appelé Desmoulins* » ; et il envoie au vieillard « deux journaux, dit-il, où l'on m'a beaucoup loué ». Mais la gloire ne l'a pas enrichi : « Vous m'obligerez de m'envoyer des chemises et deux paires de draps ; j'ai pensé que vous ne refuseriez pas de m'aider de cinq à six louis, et que vous prendriez en considération les friponneries que j'ai éprouvées de mes libraires.

M. Desmoulins jugeait froidement, du fond de son austère province, les brochures de son fils ; loin du bouillonnement de Paris, elles semblaient d'épouvantables appels au massacre. A Guise, l'opinion était générale : Camille *avait mal tourné ;* et les gens plaignaient ses *pauvres parents*, de ce ton de compassion ravie particulier aux petites villes. Quoi qu'il en soit, le père ne répondit pas.

Camille, aux abois, adressa une nouvelle requête

pressante, celle-ci : « Tous les journaux m'ont donné un coup d'encensoir... Cette célébrité ajoute encore à ma honte naturelle d'exposer mes besoins. Je n'ose même les découvrir à M. Mirabeau. En vérité, vous êtes, à mon égard, d'une injustice extrême ; vous voyez que, malgré mes ennemis et mes calomniateurs, j'ai su me mettre à ma place parmi les écrivains, les patriotes et les hommes à caractère... Le bruit qu'ont fait mes ouvrages m'a attiré sur le corps mes créanciers qui ne m'ont rien laissé... Je vous en supplie, puisque voilà le moment de toucher vos rentes, envoyez-moi six louis. Je veux profiter de ce moment de réputation pour me mettre dans mes meubles, pour m'immatriculer dans un district ; aurez-vous la cruauté de me refuser un lit, une paire de draps ? Suis-je sans avoir, sans famille ? Est-il vrai que je n'ai ni père ni mère ? Depuis six ans, je n'ai pas eu le nécessaire. Dites vrai, m'avez-vous mis jamais en état de n'avoir point à payer le loyer exorbitant des chambres garnies ? O la mauvaise politique que la vôtre de m'avoir envoyé deux louis à deux louis, avec lesquels je n'ai jamais pu trouver le secret d'avoir des meubles et un domicile. Et quand je pense que ma fortune a tenu à mon domicile ! qu'avec un domicile, j'aurais été président, commandant de district, représentant de la Commune de Paris, au lieu que je ne suis qu'un *écrivain distingué*... il m'a été plus facile de faire une révolution, de bouleverser

la France, que d'obtenir de mon père, une fois pour toutes, une cinquantaine de louis. Quel homme vous êtes!... Vous n'avez même pas su me connaître; vous m'avez éternellement calomnié, vous m'avez appelé éternellement un prodigue, un dissipateur, et je n'étais rien moins que tout cela. Toute ma vie je n'ai soupiré qu'après un domicile, un établissement, et après avoir quitté Guise et la maison paternelle, vous n'avez pas voulu qu'à Paris j'eusse un autre gîte qu'une hôtellerie, et voilà que j'ai trente ans. Vous m'avez toujours dit que j'avais d'autres frères. Oui, mais il y a cette différence que la nature m'avait donné des ailes, et que mes frères ne pouvaient sentir, comme moi, la chaîne des besoins qui me retenaient à la terre... Envoyez-moi un lit, si vous ne pouvez m'en acheter un ici. Est-ce que vous pouvez me refuser un lit?... J'ai à Paris une réputation; on me consulte sur les grandes affaires, on m'invite à dîner... Il ne me manque qu'un domicile. Je vous en supplie, aidez-moi, envoyez-moi six louis ou un lit! »

Le père Desmoulins se laissa enfin convaincre; il adressa l'argent à son fils, qui loua une chambre dans la rue du Théâtre-Français et fonda son journal des *Révolutions de France et de Brabant*. Avec son esprit endiablé, son style de vaudevilliste érudit, sa joyeuseté de gamin lettré, il y traite les plus graves sujets en une langue vive, pimpante, pleine de surprises et de rencontres amusantes.

Littérairement, ce recueil est un chef-d'œuvre; mais quelle terrible responsabilité n'encourt-il pas? Sa fougue grivoise s'attaque à tout, son impitoyable ironie sape, bouscule, renverse, détruit, s'acharne... Après Camille, la Terreur peut venir. D'avance il a tant ri des victimes qu'elles n'inspireront plus de pitié !

Quelle revanche se préparait l'immanente justice qui préside aux événements humains! Ce pamphlétaire, si fier de son éclatant succès, cet enfant terrible de la Révolution, dont le rire a fait crouler la Bastille et chanceler la royauté, va trouver sur sa route une puissance contre laquelle il n'est pas de force à lutter : l'enfant blonde que jadis, rêveur désœuvré, il suivait des yeux sous les arbres du Luxembourg.

Le hasard les avait quelquefois rapprochés; présenté dans la famille Duplessis par son ami Fréron, Camille avait d'abord fréquenté, à d'assez grands intervalles, dans cette maison où il se plaisait pourtant. M. Duplessis, fils d'ouvrier, s'était élevé par son travail jusqu'aux fonctions de premier commis du contrôle des finances : c'était un bourgeois tenant à l'argent, mais sans morgue et d'accueil facile; sa femme était encore jeune, jolie, d'agréable humeur, peu cérémonieuse; les deux enfants, Annette et Lucile, paraissaient intelligentes et affectueuses. Dans la belle saison, toute

la famille allait passer le dimanche à Bourg-la-Reine, où les Duplessis possédaient un bien assez important. Fréron et Camille étaient parfois invités; on déjeunait sous les arbres, on courait dans les grandes herbes, on allait boire du lait à la ferme; c'étaient des orgies de plein air, des liesses de liberté, telles que les comprennent les seuls Parisiens. On revenait en charrette, tard dans la nuit.

A l'une de ces réunions, Camille, sans méfiance jusque-là, s'aperçut que Lucile était subitement devenue jeune fille; « il l'avait laissée enfant, il la retrouvait inquiétante. » Ce jour-là, l'entrain fit défaut à Bourg-la-Reine, et à cet indice, Camille découvrit qu'il était amoureux[1].

La situation était tragique : le pauvre garçon n'avait rien, et Lucile était riche; elle était adorablement jolie; lui avait le teint bilieux, les traits irréguliers et durs, la bouche grimaçante et, sur le

1. Camille avait naguère manifesté l'intention d'épouser, quand elle aurait l'âge de se marier, sa cousine germaine Flore Godard, de neuf ans plus jeune que lui.

Ce projet d'avenir avait été repoussé à plusieurs reprises par la famille Godard, « à cause des opinions politiques de Camille et des dangers qu'elles permettaient de prévoir pour la durée et le bonheur de cette union ».

Rose-Flore-Amélie Godard était fille de Joseph Godard (1732-1806) et de Marie-Rose Briseux (1731-1807). Elle était née à Wiège (Aisne), le 23 janvier 1769. Elle s'y maria, le 1er août 1792, avec Charles-Anne Tarrieux de Taillan, et devint veuve, le 5 septembre 1830. Elle mourut le 2 février 1842.

Lucile n'ignorait pas que Camille avait *aimé* sa cousine Flore Godard, et elle en était jalouse.

Une lettre de Camille à son père du 9 juillet 1793, contient ces lignes : « Vous vous plaignez de ce que je ne vous écris point... Lucile a si grand'peur qu'il ne me prenne envie d'aller vous

visage, cette marque indélébile que pose la misère. Et pourtant il l'aimait ! L'isolement, les déceptions, la fierté, l'indépendance avaient préparé son cœur vide à quelque violente passion. Il essaya de lutter, mais sans conviction ; il s'enhardit, fit à Lucile l'aveu de son amour ; elle baissa les yeux et rougit très fort, ce qui était une éloquente réponse.

Elle était quelque peu romanesque, cette Lucile ; on a d'elle des pages étranges, des relations de chaudes rêveries, des appels troublés à « l'Être des êtres » ; car elle écrivait, le soir, quand elle était couchée, en cachette de ses parents : « Une lumière et un éteignoir sont sur mon lit ; je l'éteins si j'entends du bruit. » Et quelles singulières confidences ne fait-elle pas à ce petit cahier où elle note ses pensées ? « Je n'aime point, moi ! Quand donc est-ce que j'aimerai ? On dit qu'il faut que tout le monde aime. Est-ce donc quand j'aurai quatre-vingts ans que j'aimerai ? Je suis de marbre. Ah ! la singulière chose que la vie. »

L'aveu de Camille alluma ce feu si bien préparé : ce fut un incendie. « Je n'ose m'avouer à moi-même ce que je sens pour toi ; je ne m'occupe qu'à le déguiser. Tu souffres, dis-tu. Oh ! je souffre davantage ; ton image est sans cesse présente à ma pensée ;

embrasser qu'elle s'inquiéterait si elle me voyait vous écrire, et je profite... du cabinet que me procure le Comité de la Guerre, dont on m'a fait secrétaire, pour vous écrire en liberté sans qu'elle vienne lire derrière mon épaule si je n'écris point à Guise. J'imagine que ce qui lui donne cette sollicitude, c'est le souvenir de *quelque cousine* dont on lui aura parlé. »

elle ne me quitte jamais, je te cherche des défauts, je les trouve et je les aime. Dis-moi donc pourquoi tous ces combats? pourquoi j'aime en faire un mystère, même à ma mère : je voudrais qu'elle le sût, qu'elle le devinât; mais je ne voudrais pas le lui dire. »

Mme Duplessis, cependant, devint bientôt la confidente des amoureux; son mari, d'un tempérament peu poétique, mis au courant à son tour, refusa net son consentement, en véritable père noble du répertoire; il ne voulait point pour gendre d'un gazetier sans avenir et sans argent. Sa résistance dura longtemps; enfin, — traditionnel dénouement de toutes les comédies, — il se laissa arracher le *oui* tant désiré.

C'était le 11 décembre 1790. La bonne Mme Duplessis apprit en pleurant la nouvelle à Camille; celui-ci s'approcha de Lucile qui, tout émue, s'enfuit dans sa chambre. Il l'y suit, se jette à ses genoux, lui répète qu'il l'aime... Surpris de l'entendre rire, il lève les yeux vers elle... elle pleurait abondamment à gros sanglots, et riait encore, et ses larmes coulaient... Alors, sentant son cœur fondre, prenant les mains de sa fiancée, Camille y cache son visage et pleure, comme Lucile, de bonheur et d'amour.

II

J'imagine que, si c'est une satisfaction de monter son ménage, personne ne dut en sentir le prix autant que ce bohème de journaliste, depuis six ans l'hôte des garnis du pays latin, et qui, n'ayant jamais possédé plus de deux louis à la fois, avait depuis longtemps renoncé à son rêve de se créer un intérieur. Il se trouvait tout à coup à la tête d'une fortune mythologique; Lucile avait 100.000 francs de dot!... Quelle joie de jouer au bourgeois, d'acheter des meubles, de louer un appartement. Camille le choisit au quartier qu'il aimait, dans cette rue du Théâtre-Français, encore incomplètement bâtie, où ne s'élevaient que de belles maisons neuves. Mais quel était son emplacement exact? C'est là un petit problème de topographie parisienne qu'il n'était pas facile de résoudre.

Vers 1850, alors qu'il n'était pas encore l'auteur applaudi des *Pattes de mouche*, M. Victorien Sardou, à peine sorti du collège, s'était lié d'amitié avec un vieux Parisien, qu'on appelait le *petit père Lenoir*.

Le chercheur, chez Sardou, a précédé l'auteur

dramatique et, à cette époque, où personne ne songeait à interroger les survivants, déjà rares, de la Révolution, il s'ingéniait à les retrouver, à causer avec eux, et il notait leurs récits. Les souvenirs des vieillards, a-t-on dit, sont une part d'héritage qu'ils doivent acquitter de leur vivant. M. Sardou ne l'ignorait pas, et il a su amasser ainsi des trésors de ces menus faits et de ces choses vues que les livres ne racontent point.

Le père Lenoir habitait le rez-de-chaussée d'une ancienne maison de la rue du Paon, disparue lors du percement du boulevard Saint-Germain; étrange logis, tel qu'on n'en rencontre guère aujourd'hui, avec une cour en hémicycle, à l'angle de laquelle se dressait, derrière des constructions parasites, une des tours subsistantes de la muraille de Philippe-Auguste. Lenoir était, à cette époque, un vieillard fin, jovial, causeur aimable, auditeur assidu des cours de la Sorbonne et du Collège de France; il avait une bibliothèque considérable, et M. Victorien Sardou furetait à la fois dans les livres et dans les souvenirs du bonhomme. Il sortait souvent avec lui, et, par le quartier, que de nouveaux tracés n'avaient pas encore modifié, Lenoir allait, contant le passé : pour lui, dans ce vieux district des Cordeliers qu'il habitait depuis soixante ans, chaque maison avait son histoire : il n'avait pas quitté Paris pendant la Révolution; curieux des choses et des gens, il avait tout vu et bien vu, en badaud

que les cataclysmes distraient; même il avait aperçu Robespierre, connu Danton et causé avec de Batz.

Un jour qu'avec son jeune ami, Lenoir passait devant l'Odéon, il désigna les fenêtres du deuxième étage au-dessus de l'entresol, à l'angle de la place et de la rue Crébillon.

— Voyez, dit-il, c'est là qu'habitait Camille Desmoulins.

Depuis lors M. Sardou ne traversait jamais la place sans lever les yeux vers ces fenêtres et sans envoyer un souvenir au pauvre Camille. Or, il y a quelque vingt ans, on apposa une plaque commémorative du séjour de Camille Desmoulins; mais, au lieu de la placer à l'angle de la rue Crébillon, on la fixa sur la maison d'en face, au-dessus du café Voltaire. Personne, comme bien vous pensez, n'éleva une objection : une plaque est une chose officielle et grave; c'est, en quelque sorte, la Légion d'honneur des maisons, et il faut être bien sûr de soi pour réclamer contre une si flatteuse promotion... Pourtant M. Sardou gardait un doute.

Je suis loin d'incriminer la Commission des Inscriptions parisiennes, qui s'est chargée de « décorer » cette maison; je sais quelle science, quelles précautions et quels soins elle apporte à ses travaux et, entre les deux maisons, le doute était permis : on ne savait, en effet, officiellement qu'une chose, d'après le procès-verbal d'arrestation de

Lucile : c'est que le ménage Desmoulins habitait *le second étage au-dessus de l'entresol de la maison du citoyen Labretinière, place du Théâtre-Français.* Ce Labretinière possédait-il l'immeuble de droite ou l'immeuble de gauche? Toute la question était là. La Commission entama une enquête, compulsa les titres de propriété et arriva à ce résultat : Labretinière était propriétaire *des deux maisons !* On opta pour l'une d'elles, que semblait plus spécialement désigner la tradition, et la plaque fut posée ; on ne pouvait faire mieux ni plus.

C'est toujours le hasard qui apporte la solution de ces petits problèmes de topographie parisienne : en feuilletant récemment un lot d'autographes dont Georges Cain, l'aimable conservateur du musée Carnavalet, venait d'enrichir ses collections, je tombai en arrêt sur un petit cahier de notes signées du nom de Devise. Ce Devise, étudiant à Paris vers 1832, s'était lié avec un de ses compatriotes de l'Aisne, M. Matton, qui, rédacteur à *la Tribune* et au *National*, avait, en sa qualité de parent de Desmoulins, cherché et retrouvé dans Paris Mme Laridon-Duplessis, belle-mère de Camille, et s'était pris pour elle d'une vive affection. A la fin de 1834, Mme Duplessis, sa fille Adèle et M. Matton habitaient ensemble un appartement au rez-de-chaussée, avec jardin, dans une petite rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

Devise fréquentait chez son ami, et il reçut sou-

vent de la bouche même de Mme Duplessis, des confidences intéressantes; après quarante années de deuil, le souvenir de la pauvre femme s'attardait à ses jours heureux : sans cesse elle parlait de sa Lucile : « Elle n'avait pas, disait-elle, les yeux bleus, mais noirs, semblables à ceux de son père. C'est moi qui, quelques jours avant leur mariage, conduisis dans ma voiture Camille et Lucile aux Cordeliers, où un père les confessa l'un après l'autre, Camille d'abord, puis Lucile, qui attendait son tour de l'autre côté du confessionnal. Ils se confessèrent avec tant de confiance et d'ingénuité que je pouvais tout entendre... »

Et plus loin :

« *Camille habitait avec Lucile rue du Théâtre-Français, n° 1, aujourd'hui rue de l'Odéon, n°* 38. Ils logeaient au troisième étage, et leurs fenêtres avaient vue sur la rue Crébillon. Avant son mariage, Lucile demeurait presque en face avec son père, sa mère et sa sœur Adèle, rue de Condé, aujourd'hui n° 22, au deuxième étage. Camille pouvait parfaitement la voir de ses fenêtres. On a, depuis quelque temps, bâti, rue Crébillon, une maison en face de celle qu'habitait Camille, qui empêche actuellement d'apercevoir celle où demeurait M. et Mme Duplessis. »

C'est là encore un témoignage irréfutable : le n° 1 de la rue du Théâtre-Français était devenu, en 1834, le n° 38 de la rue de l'Odéon; c'en est actuellement

le n° 22; la constatation est des plus simples. M. Sardou avait raison, et le petit père Lenoir ne l'avait pas trompé; par contre, la plaque a tort; mais c'est là une erreur aussi excusable que facile à réparer.

C'est donc au troisième étage[1], sur la rue Crébillon, à l'angle de la place, que se trouve l'appartement qui servit de décor aux amours de Camille.

Et comme cette idylle reste vivante dans ce coin tranquille et resté intact! Voici, rue de Condé, le balcon de vieux fer d'où Lucile envoyait des baisers à son voisin d'en face; des fenêtres de son logement Camille guettait l'aimable fille que, depuis si longtemps, il aimait.

Le jour où Mlle Duplessis épousa le journaliste, le quartier était en émoi; les voisins, sur les portes, regardaient les fiacres amenant les témoins, qu'on se montrait curieusement : c'est Pétion; c'est Sillery; c'est Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris;* c'est Robespierre. Ces deux derniers, pendant l'office, tinrent le poêle sur la tête des nouveaux époux; et l'on a gardé souvenir de l'effarement du vicaire Gueudeville en voyant tous ces noms, déjà fameux et redoutés, s'aligner sur le registre de la paroisse quand, la bénédiction nuptiale terminée, on vint signer les actes dans cette admirable sacristie de Saint-Sulpice encore aujourd'hui lambrissée des

1. En tenant compte de l'entresol; le procès-verbal d'arrestation est très précis sur ce point.

boiseries que la robe blanche de Lucile a frôlées.

Puis, par la rue de Condé, on remonte vers la place du Théâtre-Français. C'est chez Camille qu'a lieu le dîner de noces. On a dressé une grande table ronde où prennent place les quatre témoins, Camille et Lucile, les parents de celle-ci, sa sœur Adèle dont Robespierre a demandé la main, et l'abbé Bérardier, le vieux maître du collège Louis-le-Grand, pour lequel Camille conserve une affectueuse reconnaissance : au total, dix couverts.

Cette table, épave des jours heureux, existe encore dans un grenier de Vervins, toute vermoulue aujourd'hui, et se soutenant à peine sur ses quatre pieds, tournés en acajou massif. A Laon sont conservées d'autres reliques : le gilet blanc à fleurs brochées, que portait ce jour-là Camille ; le voile de mariage de Lucile, son corsage en satin rose avec des petites basques et des manches étroites, des jarretières de soie, brodées de myosotis et de cœurs accouplés, sur lesquels des colombes déposent une couronne portant cette devise :

Unisson (*sic*) -nous-pour-la-vie.

Que ces choses sont émouvantes avec leur air de gaieté vieillotte et le charme attendri des souvenirs d'amour qu'elles évoquent...

Et quelles douces soirées Camille passa là avec sa Lucile ! Quelle aimable intimité avec sa nouvelle

famille ! La jeunesse faisait dans son âme une entrée tardive et triomphale ; tel est son étonnement d'être heureux, d'aimer, d'avoir un chez soi, de croire en l'avenir, que sa verve déjà en est moins cinglante ; son journal paraît encore ; il raille toujours ; mais il semble que la sincérité rageuse des premiers numéros n'est plus déjà que du procédé. — « Tu dors, Camille, et Paris est esclave ! » écrit un faiseur de couplets. Camille ne dort pas, il aime et, quelque brillante que soit sa réputation d'écrivain en cette année 1791, qui ouvre devant lui un horizon de jours heureux, son ambition a changé d'orientation. Il l'a dit lui-même, d'ailleurs : « Ce n'est pas la girouette, c'est le vent qui tourne » ; et le vent âpre qui jusqu'alors avait soufflé sur lui en tempête s'était changé en un calme zéphir chargé de senteurs amoureuses.

Dès les premiers beaux jours, on reprit le chemin des champs ; cette maison, que possédait Duplessis, à Bourg-la-Reine, scène des plus tendres chapitres du roman de Camille, les historiens, dédaigneux de ces minces détails, la croyaient si bien perdue, oubliée, introuvable, qu'aucun n'a pris la peine d'en signaler l'emplacement. Cette recherche nous tentait, et quoique Mme Duplessis, après l'effondrement de 1794, eût décidé la vente de sa propriété, nous acquîmes la certitude qu'à l'époque de la Restauration elle n'avait pas encore trouvé un acheteur. Il ne nous fallut donc qu'un peu de patience pour

découvrir, dans les documents administratifs de cette époque, la description de « la maison, ferme, vigne, prés, culture et jardin, d'une contenance de vingt et un hectares, appartenant à Mme veuve Duplessis ». Les plans communaux annexés au rôle nous fournirent une topographie très complète du domaine, qui se trouva ainsi reconstitué sur le papier. Qu'en restait-il, en réalité? Une visite à Bourg-la-Reine nous réservait-elle une déception? La ferme de Lucile avait-elle fait place à quelqu'une de ces horribles bâtisses de plâtre dont notre banlieue semble avoir la spécialité? Non. La propriété a été divisée, mais peu défigurée[1]; elle se trouve presque telle qu'elle était il y a cent ans, en bordure et à droite de la route qui vient de Paris, tout à l'entrée du village.

C'est à l'extrémité d'un long mur, la ferme, pittoresque et champêtre, avec sa porte charretière, ses deux piliers à boules de pierre, la cour rustique où le vieux puits à chaîne montre sa margelle usée, l'écurie, la vacherie, tout cela de proportions restreintes, ressemblant plus aux bergeries de Trianon qu'à des bâtiments d'exploitation. La grange ouvre sur l'enclos encore entouré du vieux mur d'autrefois, à peine entamé par le tracé du chemin de fer. Des poules picorent sous une herse appuyée au tronc

1. Cependant, depuis quelques mois, une rue a été tracée à travers l'enclos et sépare maintenant la ferme du pavillon d'habitation.

d'un noyer, une lessive sèche sur la haie, les chemins creusés d'ornières par les chariots s'écartent dans les avoines ; même, dans un coin, une antique barraque à lapins, faite de planches moussues, semble être oubliée là depuis les jours heureux où Lucile, portant une charge de luzerne, donnait gravement à manger *à ses bêtes*. Voici la chambre basse où couchait Fréron ; sur le rebord de cette fenêtre venait, aux matins ensoleillés, s'appuyer Camille, tandis que sa femme trottait par la ferme, préparant le café, appelant les poules, accablée de travaux dont elle ne terminait pas un, « se démenant comme un lutin, montrant les dents comme un chat », affairée, prenant au sérieux ses devoirs de fermière, dédaignant les douces railleries de Camille, de Fréron qui imite ses locutions favorites : *Qu'est-ce que ça me fait? C'est clair comme le jour!* jusqu'à ce que, exaspérée, elle accourt et leur jette à la tête toute sa provision de thym et de serpolet dont, pour les faire taire, elle leur emplit la bouche « de ses mains à petites fossettes ». « — Tiens, mange, Bouli-Boula, mange Hon-Hon! »

Bouli-Boula, c'est Fréron, *Hon-Hon*, c'est Camille, qu'elle a ainsi surnommé à cause de son bégaiement. Ils ont tous des surnoms, ces grands enfants rieurs qui s'ébaudissent en pleine nature : Mme Duplessis est *Daronne*[1] ; Lucile est devenue *Loulou* ou

1. *Daronne* est un mot d'argot qui signifie *Patronne*.

encore la *Poule à Cachan*, en souvenir d'une poule qu'en traversant le village de Cachan, Camille et Lucile ont vue se défendant contre un coq. Comme toutes ces choses, dont la mièvrerie s'efface devant le tragique dénouement de l'idylle, comme toutes ces choses sonnent gaiement l'amour, la jeunesse, la joie de vivre, l'exubérance et le bonheur!

Une double allée de tilleuls taillés longeait, — et longe encore, — le jardin planté de grands arbres qu'aucune barrière ne séparait du reste de l'enclos. A l'angle nord de la propriété, M. Duplessis avait fait élever une petite, mais confortable maison: c'est là que logeait le jeune ménage; et, quoique la banalité de l'élégance moderne ait mis sa marque sur ce gracieux pavillon, le souvenir de Camille et de Lucile semble s'y rencontrer à chaque pas. On les voit, marchant côte à côte, sous l'allée de tilleuls, dans les gaies ténèbres de la verdure; ils se sont assis sur ces bancs de pierre, aujourd'hui verdis et moussus; par ce sentier, ils gagnaient la ferme, à l'heure du souper, tandis que le soir tombait, que les liserons et les chèvrefeuilles dégageaient leurs parfums enivrants et subtils, que les oiseaux chantaient dans les profondeurs des marronniers.

Pendant toute cette année 1791, Camille fut heureux. « Je ne dirai qu'un mot de ma femme, écrira-t-il plus tard; j'avais toujours cru à l'immortalité de l'âme; mais mon ménage est si heureux

que j'ai craint d'avoir reçu ma récompense sur la terre, et j'avais perdu ma démonstration de l'immortalité! » Et voyez comme le bonheur rend l'homme indulgent. Voilà que, dans l'été de 1791, il cesse la publication de son journal; depuis qu'il vit dans l'aisance, il estime la Révolution terminée; il annonce sa résolution de rentrer au barreau. Il lui est né un fils[1], et il voudrait l'avenir calme, assuré, pacifique. Pourtant, quand la République est proclamée, quand Danton, ministre, l'appelle aux fonctions de secrétaire général de la Chancellerie, lorsqu'il entre, au bras de sa Lucile, dans le solennel hôtel de la place Vendôme, ce coup de fortune inespéré fait revivre en lui le Camille des anciens jours; il rayonne, il exulte. « Me voilà, écrit-il à son père, logé au palais des Maupeou et des Lamoignon. Malgré toutes vos promesses que

1. « ... Et moi aussi, j'ai un enfant! Et tout ce que je souhaite, c'est qu'il m'aime un jour autant que j'aime mon père. » *Lettre de Camille à son père*, 9 juillet 1792.

Horace Desmoulins était né le 6 juillet, à neuf heures du matin. Il fut inscrit *le premier* sur le registre de l'état civil de Paris qui succédait aux registres paroissiaux. Camille fit inscrire sur l'acte, à la suite de la déclaration de naissance, ces considérants où se retrouve le pamphlétaire frondeur de *la France libre* : « ... Que la liberté des cultes étant décrétée par la constitution et que, par un décret de l'Assemblée législative relatif au mode de constater l'état civil des citoyens autrement que par des cérémonies religieuses, il doit être élevé, dans chaque municipalité, un autel sur lequel le père, assisté de deux témoins, présentera à la patrie ses enfants; le comparant, voulant user des dispositions de la loi et voulant s'épargner un jour, de la part de son fils, le reproche de l'avoir lié par serment à des opinions religieuses qui ne pouvaient pas encore être les siennes et de l'avoir fait débuter dans le monde par un choix inconséquent entre neuf cents et tant de religion qui partagent les hommes, dans un temps où il ne pouvait pas seulement distinguer sa mère, en conséquence.... etc. » (*Journal de Vervins*, 1884.)

je ne ferai jamais rien, je me vois élevé à ce qui était le dernier échelon de l'élévation d'un homme de notre robe... Le vésicule de vos gens de Guise, si pleins d'envie, de haines, de petites passions, va bien se gonfler aujourd'hui ! »

Ce mouvement d'orgueil dura trop pour sa gloire : en excusant les massacres de septembre, en votant la mort du roi, en se rangeant parmi les adversaires des Girondins, il croyait payer sa popularité. Ce n'est qu'au tribunal, en entendant prononcer la condamnation de Brissot et de ses amis, qu'il trouva son chemin de Damas : « C'est moi qui les tue, s'écria-t-il ; je ne me le pardonnerai jamais ! » Cette partie de sa vie appartient aux historiens de sa carrière politique qu'à dessein nous passons sous silence. Aussi bien son roman touche au dénouement, et Chateaubriand en a résumé en quelques mots la suprême et grandiose péripétie : « Une jeune et charmante femme, en le rendant capable d'amour, le rendit capable de vertu et de sacrifice. » Oui, ce gamin terrible, ce « garnement de lettres », ce folliculaire bohème, devait mourir victime de cette Révolution qu'il avait déchaînée : une dernière fois il se jeta dans la mêlée, mais pour prendre la Terreur corps à corps, pour braver l'échafaud, pour clouer Robespierre au pilori de son *Vieux Cordelier*. Et, ce faisant, il savait qu'il donnait sa vie. Un jour, comme ils déjeunaient ensemble, Brune, son ami, ne lui a pas caché ses appréhen-

sions ; mais Lucile est fière de son mari : « Laisse-le faire, Brune, dit-elle, laisse-le remplir sa mission ; il doit sauver son pays. » Et Camille, étreignant à la fois sa femme, tendrement courbée sur lui, et son fils Horace, assis sur ses genoux, ajoute philosophiquement : *Edamus et bibamus, cras enim moriemur.*

Par moments, elle a peur aussi, la pauvre Lucile ; elle voudrait voir son Camille entouré d'amis. Fréron est depuis huit mois devant Toulon assiégé ; elle l'appelle, elle crie au secours : « Revenez, Fréron, revenez bien vite ; amenez avec vous tous les vieux Cordeliers que vous pourrez rencontrer ; nous en avons le plus grand besoin... le serpolet est tout prêt ; c'est à travers mille soucis que je l'ai cueilli. Je ne ris plus, je ne fais plus le chat, je ne touche plus à mon piano, je ne rêve plus, je ne suis plus qu'une machine... revenez, revenez bien vite... »

Maintenant, c'est fini, les heures sinistres vont sonner ; sur cet intérieur heureux, le malheur va s'abattre. Le 20 mars (1794), Camille reçoit de Guise une lettre bordée de noir... il l'ouvre : M. Desmoulins annonçait que sa femme venait de mourir : « Ta mère n'est plus, elle est décédée aujourd'hui, heure de midi ; elle t'aimait tendrement. J'embrasse bien affectueusement et bien tristement ta femme, ma chère belle-fille, et le petit Horace. » Et voilà que Camille pleure. Sur le bord de la table, le front dans ses mains, il sanglote

longtemps, revoyant dans son souvenir la calme maison de Guise aujourd'hui en deuil; pendant des heures il reste là, perdu dans sa rêverie; il est tard. Dans la chambre voisine, Lucile est étendue sur son lit, près du berceau de son enfant : la fatigue l'a vaincue, elle dort. Tout à coup le pas cadencé d'une patrouille trouble le silence de la rue. Camille tressaille, il se lève, ouvre la fenêtre, se penche..., les soldats sont arrêtés à sa porte. Il court à sa femme : « On vient m'arrêter! » crie-t-il. Lucile, brusquement réveillée, comprend à peine : elle l'étreint dans ses bras, le serre contre elle pour le protéger; il se dégage de ce suprême baiser, s'incline sur le berceau d'Horace, embrasse son enfant, et descend lui-même ouvrir la porte aux agents du Comité En un instant il est entouré, lié comme un malfaiteur, conduit à la prison du Luxembourg.

Jamais je ne passe à cet angle du péristyle de l'Odéon sans songer au dernier regard que de cet endroit, Camille, entraîné par les policiers, jeta sur la maison où il avait vécu heureux; en un instant d'angoisse poignante, il revécut là tout son passé ; à la fenêtre ouverte, se détachant sur le fond lumineux de la chambre, il vit la silhouette de Lucile, demi-nue, secouée de sanglots, les bras tendus vers lui, l'appelant, lui criant : « Adieu! » En tournant le coin de la rue de Vaugirard, il l'entendait encore, puis la voix se perdit dans le lointain... la mort commençait.

La fenêtre de son cachot dominait ce jardin du Luxembourg où dix ans, auparavant, il avait vu jouer Lucile enfant. Quelles pensées lui déchiraient le cœur, lorsqu'il se rappelait ces joies passées! Qui n'a lu les lettres sublimes que de sa prison il écrivait à sa femme? Quel poème contient un cri plus navrant de désespoir et d'amour? « Le sommeil a suspendu mes maux. On est libre quand on dort... le ciel a eu pitié de moi. Il n'y a qu'un moment, je te voyais en songe, je vous embrassais tour à tour, toi, Horace et Daronne qui était à la maison : mais notre petit avait perdu un œil par une humeur qui venait de se jeter dessus, et la douleur de cet acci dent m'a réveillé. Je me suis retrouvé dans mon cachot. Il faisait un peu jour... Je me suis levé pour t'écrire. Mais, ouvrant mes fenêtres, la solitude, les affreux barreaux, les verrous qui me séparent de toi ont vaincu toute ma fermeté d'âme, J'ai fondu en larmes, ou plutôt j'ai sangloté en criant dans mon tombeau : Lucile! Lucile! ô ma chère Lucile, où es-tu?... Je vois le sort qui m'attend; adieu, ma Lolotte, mon bon Loup, dis adieu à mon père... O ma chère Lucile, j'étais né pour faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse... Pardon, chère amie, ma véritable vie, que j'ai perdue du moment qu'on nous a séparés... Ma Lucile, mon bon Loulou, ma Poule à Cachan, je t'en conjure, ne reste point sur la branche, ne m'appelle point par tes cris : ils me déchireraient

au fond de mon tombeau. Va gratter pour ton petit, vis pour mon Horace, parle-lui de moi. Tu lui diras, ce qu'il ne peut pas entendre, que je l'aurais bien aimé! Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité; et tout ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera. Je te reverrai un jour; adieu, Loulou, ma vie, mon âme, ma divinité sur la terre. Adieu, Lucile, ma Lucile, ma chère Lucile... Adieu, mon père. Je sens fuir devant moi le rivage de la vie. Je vois encore Lucile! je la vois, ma bien-aimée, ma Lucile! Mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux mourants! »

Le 5 avril 1794, Camille mourait, aux acclamations joyeuses de ce peuple qui l'avait tant adulé. Huit jours plus tard, ce fut le tour de Lucile : elle alla avec courage à l'échafaud; au moment même où on lui coupa les cheveux, avant qu'on lui liât les mains, elle écrivit à sa mère ce mot touchant : « Bonsoir, ma chère maman; une larme s'échappe de mes yeux; elle est pour toi; je vais m'endormir dans le calme de l'innocence. » De douleur, le père de Camille mourut à Guise; M. Duplessis ne survécut que peu de jours à sa fille; sa veuve fut condamnée à pleurer toute seule, à vivre pour son petit-fils, qui n'avait plus qu'elle sur la terre; elle

éleva Horace Desmoulins qui, en 1817, s'embarqua pour Haïti, où il mourut en 1825, laissant deux filles qui, tout récemment, vivaient encore : l'une s'appelait Camille, l'autre Lucile. Veuves toutes deux, elles étaient dans la misère; une tentative fut faite, il y a quelques années, pour intéresser à leur sort le Gouvernement et les Chambres ; la démarche resta sans résultat et nous croyons que l'une d'elles est aujourd'hui décédée...

Mais revenons à la place de l'Odéon : lorsque le marbre commémoratif prendra, sur la maison de Camille, sa place définitive, ne pourrait-on, entre ces fenêtres de la rue de Condé, d'où Lucile envoya tant de baisers à son fiancé, apposer également une courte inscription? La mémoire de la charmante femme dont le roman fut l'idylle de la Révolution ne vaut-elle pas d'être rappelée, à deux pas de ce Luxembourg, où son cœur s'ouvrit à l'amour et d'où elle partit pour la mort?

MLLE DE ROBESPIERRE



CHARLOTTE DE ROBESPIERRE

Portrait inédit, d'aprés une peinture d'ISABEY

(*Collection de M. Émile Morel, d'Arras*).

MLLE DE ROBESPIERRE

En feuilletant récemment, chez un notaire du quartier de la Tournelle, un dossier vieux de soixante-dix ans, je rencontrai le testament de la sœur de Robespierre :

« Voulant, avant de payer à la nature le tribut que tous les mortels lui doivent, faire connaître mes sentiments envers la mémoire de mon frère aîné, je déclare que je l'ai toujours connu pour un homme plein de vertu; je proteste contre toutes les lettres contraires à son honneur, qui m'ont été attribuées, et, voulant ensuite disposer de ce que je laisserai à mon décès, j'institue pour mon héritière universelle Mlle Reine-Louise-Victoire Mathon.

Fait et écrit de ma main, à Paris, le 6 février 1828.

« MARIE-MARGUERITE-CHARLOTTE DE ROBESPIERRE [1]. »

Ces lignes sont tracées d'une écriture ferme, ronde, masculine, sans hésitation et sans défaillances d'orthographe : à ce papier est épinglé encore l'enve-

1. Archives de Me Dauchez, notaire à Paris, 37, quai de la Tournelle.

loppe qui le contint et dont le notaire brisa les cachets le 1er août 1834, jour où mourut Charlotte. Et je jugeai très émouvant ce cri de protestation jeté, si longtemps après Thermidor, par cette vieille fille vivant repliée sur son deuil, traversant les tempêtes de notre histoire sans rien voir, sans rien oublier, retrouvant, après un demi-siècle, son indignation aussi vivace qu'au premier jour et l'exprimant en ce style spécial qui garde comme un parfum vieillot du discours à l'Être suprême.

Ceci m'amena à relire ces étonnants Mémoires dont on trouva chez elle le manuscrit qu'un robespierriste attardé publia vers la fin de 1834. Ah! que Robespierre est peint là sous de tendres couleurs! Quelle sensibilité, quelle aimable résignation! Les héros de Florian sont des Tibères à côté de lui : chaque ligne célèbre la douceur de son caractère, la pureté de son cœur, son humeur égale, la simplicité de ses mœurs : il élève des petits oiseaux... il pleure la mort d'un pigeon, et le voici qui, juge au tribunal d'Arras, renonce à ses fonctions pour ne pas prononcer un jugement capital : faire mourir un homme, cette pensée lui est insupportable!

Aussi combien fut poignant le désespoir de la sœur, quand elle apprit que des hommes méchants allaient attenter aux jours de Maximilien : « Abîmée dans ma douleur, je tenais peu à la vie; j'aurais regardé la mort comme un bienfait... » Et quelles imprécations tragiques à l'adresse des « lâches

thermidoriens » ! C'est de 1827 à 1830 que Charlotte traça cet idyllique récit, et on se la représente pleurant, pendant quarante ans, ce frère bien-aimé, souffrant de l'admiration que sa mémoire lui inspire, et répétant sans cesse : « Ah ! s'il avait vécu ! »

Eh bien ! il faut en rabattre ; *s'il avait vécu*, peut-être Charlotte n'eût-elle rien écrit. Certains feuillets d'archives, perdus dans le fatras des documents de la police révolutionnaire, m'ont, sur la sincérité de ses regrets, apporté quelque déception. Ils sont d'une indiscrétion cruelle, ces vieux dossiers de la Sûreté générale : ils montrent les gens dépourvus du maquillage indispensable, paraît-il, à l'optique de l'histoire. Mlle de Robespierre ne s'imaginait pas sans doute qu'on chercherait là, quelque jour, la réfutation du roman, à l'aide duquel elle espérait faire illusion à la postérité.

L'enfance de Charlotte avait été triste : la mère était morte ; le père, appelé à l'étranger par des intérêts mystérieux, quitta Arras en 1766 et ne reparut jamais. Maximilien et son frère furent recueillis par leur aïeul maternel, le brasseur Carraut ; la fillette se réfugia chez ses tantes de Robespierre, vieilles demoiselles très pieuses, mais très pauvres, qui ne purent suffire longtemps à la tâche qu'elles avaient acceptée. L'évêque d'Arras s'émut de la situation. Charlotte, — et sa sœur

Henriette qui mourut jeune, — furent admises à sa recommandation, dans la maison de charité des Manarres, à Tournai, qu'administrait un Père jésuite[1]. Les enfants pauvres étaient là, entretenues et nourries pendant neuf années ; elles y apprenaient à lire, à écrire, à coudre et à faire de la dentelle ; à leur sortie, on leur distribuait les vêtements « convenables à leur état ».

Les filles ainsi pourvues, on parvint à intéresser l'abbé de Saint-Waast, dom Briois d'Hulluch, au sort de Maximilien et de son frère Augustin ; l'aîné obtint une bourse à Louis-le-Grand ; le cadet fut envoyé à Douai, en attendant qu'il pût être admis à son tour au grand collège parisien. Ainsi s'écoulèrent plusieurs années ; à la fin de 1781 seulement, Charlotte et ses deux frères se trouvaient réunis à Arras ; ils y faisaient ménage en commun dans cette maison de la rue des Rapporteurs, qu'on montre encore ; leurs ressources étaient minces ; du chef de leur mère, les deux Robespierre ne possédaient que 400 livres de rentes ; Charlotte en avait tout autant pour sa part ; mais, comme le cabinet d'avocat produisait peu, on entama le capital qui fut rapidement englouti ; en 1789, il n'en restait rien. L'élection de Maximilien aux États généraux et son établissement à Paris, lorsqu'après la Constituante il fut élu accusateur public, exigèrent de nouveaux sacrifices.

1. Paris, la *Jeunesse de Robespierre*.

A la prière de son frère et en dépit des prédictions de ses vieilles tantes, que l'avenir effrayait, Charlotte dut aliéner son modeste patrimoine; même elle remit à Maximilien une somme de mille livres qu'elle avait économisée sou à sou, et six couverts d'argent sauvés du désastre. En retour, l'*Incorruptible* s'engageait à ne jamais abandonner sa sœur [1] et, de fait, Charlotte quitta Arras pour venir s'installer près de lui, dès qu'il fut nommé député à la Convention

Robespierre habitait alors la maison du menuisier Duplay, rue Saint-Honoré, où il vivait « au milieu de sots et de commères », disait Danton. Chambré par Duplay, par sa femme, par ses filles, qui l'entouraient de soins et l'accablaient d'adulations, il avait trouvé là une nouvelle famille et, quand Charlotte arriva, elle fut reçue en étrangère ; Duplay consentit à la loger, cependant, et lui céda l'appartement au premier étage sur la rue, complètement séparé de la chambre où vivait séquestré Maximilien : premier grief. Charlotte se formalisa; Mme Du-

1. « Je sais que les Robespierre, du chef de leur mère, n'avaient que 400 livres de rente; leur père, qui les avait abandonnés, est mort dans un hôpital, à ***. Eh bien! les deux frères, après avoir fait leurs études à Louis-le-Grand, vendirent le capital et leur revenu pour se soutenir : leur sœur, généreuse et imprudente, malgré la prédiction d'une tante, vendit aussi pour eux le capital de ses 400 livres de rente, lorsqu'il fut question de les aider à venir à Paris. » — *Guffroy, membre du Comité de Sûreté générale à ses collègues*... (Archives nationales, F[7], dossier Charlotte Robespierre.)

play riposta aigrement; des propos désobligeants furent échangés, et Mlle Robespierre quitta la maison, décidant son frère à la suivre; tous deux s'installèrent rue Saint-Florentin. Mais la femme du menuisier ne s'avoua pas vaincue; un mois ne s'était pas écoulé qu'elle ramenait triomphalement son grand homme à la maison de la rue Saint-Honoré. Charlotte restait seule, dépitée, et se préparait à quelque éclat, quand Augustin Robespierre sauva la situation : il était envoyé en mission à l'armée d'Italie avec Ricord, son collègue à la Convention, et il prit le parti d'emmener sa sœur avec lui. Mme Ricord, jeune femme charmante et légère, était également du voyage, qui débuta gaiement : les conventionnels en mission étaient des manières de souverains; on traversa la France dans une confortable berline; à Nice, le général Dumerbion et les officiers de son état-major se firent les chevaliers servants des citoyennes Ricord et Robespierre: invitations, parties de plaisir, promenades à cheval; ce fut le beau temps de Charlotte. Quelques patriotes, qui mouraient de faim, trouvaient bien qu'elle *jouait à la princesse;* il s'en rencontra d'autres pour lui jeter des pommes au moment où elle entrait dans sa loge, au théâtre ; mais, *forte de sa vertu,* elle s'émut peu de ces vétilles.

Par malheur, la vertu de Mme Ricord était d'une constitution moins robuste. Augustin Robespierre en savait quelque chose et, comme Charlotte pre-

nait des airs de trouble-fête, il usa de son pouvoir discrétionnaire et donna l'ordre à sa sœur de quitter immédiatement l'armée. Furieuse, indignée de cet affront public, elle loua une place dans une voiture particulière qui partait pour Paris et se mit en route dès le lendemain.

Quand elle se retrouva dans son logement désert de la rue Saint-Florentin, elle comprit qu'elle était perdue. Repoussée par ses deux frères, pour lesquels elle s'était dépouillée, elle restait sans ressources. Pour tenter un rapprochement avec Maximilien, elle lui fit porter par une voisine, deux pots de confitures. Mme Duplay, dont la rancune était tenace, les lui renvoya aussitôt. « Remportez cela, dit-elle à la commissionnaire, je ne veux pas qu'elle empoisonne Robespierre. »

Les choses tournaient mal : les Duplay vivaient dans de continuelles appréhensions. Persuadés que le monde entier complotait la mort de leur hôte, ils le tenaient sous triple verrou, et il n'était pas sain d'attirer sur soi les soupçons de ces gens que la peur affolait. Charlotte l'apprit à ses dépens : Maximilien lui fit savoir, en effet, qu'il désirait la voir ; elle accourut ; il la reçut amicalement, parut même s'intéresser à son sort, lui fit comprendre que, dans la situation où elle se trouvait, le séjour de Paris était coûteux et inutile, et qu'il la verrait avec plaisir retourner à Arras. Elle consentit à tout. Justement l'ami Joseph Lebon, arrivé l'avant-veille de

son proconsulat d'Artois, partait le lendemain pour regagner son poste : il se chargea gracieusement d'accompagner Charlotte, et celle-ci quitta son frère en assez bons termes. Lebon, durant la route, fut plein de prévenances ; mais, à peine arrivée à Arras, Mlle Robespierre apprit qu'elle était dénoncée à la société populaire *comme aristocrate*[1] ! Elle eut peur : tout le personnel de Lebon était à la dévotion de Robespierre : le beau Daillet, l'homme important du tribunal, était à ce point l'intime de Maximilien qu'il lui fournissait ses cravates ; Darthé, l'accusateur public, ami de Lebon, recevait directement son mot d'ordre de chez les Duplay, avec lesquels il correspondait régulièrement, et, jusque dans la prison, Charlotte se fût trouvée en pays de connaissance ; son cousin-germain, Carraut, s'était institué le détrousseur des détenus ; hommes et femmes se mettaient nus devant lui ; il secouait leurs vêtements, retournait leurs poches et faisait taire les mécontents en se targuant de l'estime en laquelle le tenait « son vertueux parent », Robespierre[2].

1. « Lebon revint à Paris pour deux fois vingt-quatre heures. Il fut très assidu chez Robespierre. Sa sœur, digne de l'estime de tous les bons citoyens, lui reprocha ses cruautés ; il nia et, sous prétexte de la rendre témoin oculaire, il emmena avec lui la sœur des Robespierre *dont ces derniers voulaient se défaire;* leur correspondance le prouve. Lebon la fit dénoncer à la Société populaire d'Arras comme aristocrate. » (A.-B.-J. Guffroy, *les Secrets de Joseph Lebon.*)

2. « Lefetz, fatigué des débauches qui avaient accompagné ces premières dilapidations, chargea les nommés Carreau (*sic*) et Cavrois d'enlever le reste de nos dépouilles. A l'exemple de leur

Il n'y avait pas un instant à perdre; Charlotte s'échappa de cette caverne et courut se mettre sous la protection du conventionnel Florent Guyot, — un ennemi de Lebon, — qui commandait à Lille et consentit à la ramener à Paris; mais elle n'osa plus reparaître à son logement de la rue Saint-Florentin, trop voisin de l'antre des Duplay : elle demanda asile à une amie, la citoyenne Laporte[1]. C'est là qu'elle se trouvait à l'époque du 9 thermidor.

Ah! quelles lignes émues lui inspirait l'événement quarante ans plus tard! « Je m'élance dans les rues, la tête toute troublée et le désespoir dans le cœur; j'appelle, je cherche mes frères; j'apprends qu'ils sont à la Conciergerie; j'y cours, je demande à les voir, je le demande à mains jointes; je me traîne à genoux devant les soldats..., ils me repoussent...;

général, ceux-ci prirent tous nos effets, disposèrent en mandrins d'une partie de notre avoir, déchirèrent le peu de livres d'histoire et autres dont on nous permettait l'usage et apposèrent le scellé sur tout ce qui fermait à clef... On s'attacha particulièrement aux jeunes personnes qu'on mit presque à nu. Une d'elles, dont le père et l'oncle ont péri sur l'échafaud, fut distinguée à raison des traitements affreux qu'elle essuya de la part des mauvais sujets employés par Carreau. Scélérats!... vous qui vantiez sans cesse la vertu de votre parent Robespierre, c'était donc ainsi que vous la mettiez en pratique! » (*les Horreurs des prisons d'Arras*, histoire des prisons, an V, t. III, p. 421 et suiv.)

1. Cette femme était l'épouse du Cen Laporte, membre de la Commission militaire de Tours et juge au tribunal révolutionnaire de Paris. Il n'arriva à ce dernier poste que le 22 messidor an II. « Il se rend au tribunal; un nombre considérable d'accusés se pressaient sur les bancs : le substitut de l'accusateur public interrompt les débats et fait prêter serment au nouveau magistrat, qui peut reconnaître, parmi les malheureux dont on va prononcer la condamnation, son frère unique, Henri-Louis Laporte. » (CAMPARDON, *le Tribunal révolutionnaire*.) Ce Laporte (ou Delaporte), avant sa nomination de juge, était gantier-parfumeur (V. WALLON, *Tribunal révolutionnaire*).

ma raison était égarée; je ne sais ce qui se passa, ce que je devins..., quand je revins à moi, j'étais dans une prison. »

Sa mémoire a bien mal servi la pauvre femme : à la première nouvelle de l'arrestation de Maximilien, elle avait quitté le logement qu'elle occupait chez la citoyenne Laporte; mais, bien loin de clamer son désespoir à la porte de la Conciergerie, elle s'était réfugiée prudemment dans le quartier des Halles, rue du Four-Honoré, chez une dame Béguin, qui consentit à la recevoir. C'est là que les espions du Comité de Sûreté générale la découvrirent, trois jours plus tard, cachée sous le nom de « femme Carraut[1] ». On la conduisit à la section du Contrat social, où les commissaires l'interrogèrent.

Il faut bien dire que, devant le danger, la contenance de cette sœur des Gracques fut lamentable : elle renia ses frères avec une désinvolture déconcertante, raconta comment ils l'avaient chassée et « qu'elle avait failli être leur victime »; jura que, « si elle se fût doutée du complot infâme qui se « tramait, elle l'eût dénoncé plutôt que de voir « perdre son pays »; elle n'oublia pas *la femme Duplay* qu'elle accusa de tous ses malheurs et qui,

1. « Section du Contrat-Social. Du 13 thermidor an II. Il a été amené devant nous la C^{nne} Carraut, trouvée rue du Four, section du Contrat-Social, n° 482, chez la C^{nne} Béguin. — A elle demandé ses noms, âge, qualité et demeure; elle a répondu s'appeler Marie-Marguerite-Charlotte Robespierre, vingt-huit ans, vivant de son revenu, demeurant chez la C^{nne} Laporte, rue de la Réunion, n° 200, depuis à peu près un mois. » (Archives nationales, F^7, dossier Charlotte Robespierre.)

à cette même heure, folle de terreur, s'étranglait dans la prison de Sainte-Pélagie où on l'avait jetée, dès le 9, au soir. La citoyenne Béguin ne fut pas plus discrète; elle savait, dit-elle, à n'en pas douter, que « Robespierre avait voué à la guillotine tous ceux qui témoigneraient à sa sœur quelque intérêt », et, dans ces interrogatoires, tout le mystère de la maison Duplay se dévoila : les visites fréquentes de Fouquier-Tinville chez l'*Incorruptible;* la façon dont se fabriquaient, en famille, les listes de condamnés; les relations journalières qu'y entretenaient certains jurés des tribunaux révolutionnaires de Paris et d'Arras, Lebrun, Didier, Daillet, d'autres encore...

Charlotte, ainsi, sauva sa tête : ayant rompu avec l'héroïsme, elle exagéra la platitude, battant monnaie avec ses malheurs; elle était, d'ailleurs, dans un dénuement extrême; son oncle, le médecin Durut, lui avait envoyé d'Arras un modique secours, vite épuisé : elle « ne possédait plus au monde que la robe qu'elle avait sur elle; sa vue affaiblie, sa poitrine altérée par le chagrin, l'empêchaient de faire de la dentelle ». Après quelques jours de prison, mise sur le pavé, elle avait demandé asile à l'un de ses compatriotes, nommé Mathon[1], qui,

1. « Je n'entreprendrai pas l'apologie du C^en Mathon; je vous dirai seulement que, forcé de quitter mes frères injustement irrités contre moi, il eut le courage de m'offrir un asile chez lui, malgré leur défense : il ne me convenait pas alors de l'accepter : je l'ai fait

grâce à l'appui de Robespierre, avait obtenu un emploi dans l'administration des charrois. Se voyant plongée dans un état de dépendance « qui faisait gémir son âme vraiment libre », elle conçut l'étrange projet de solliciter une pension de secours. On obtenait tout des thermidoriens en diffamant Robespierre; Guffroy, qui rédigea la supplique, ne s'en priva point : il dit les sacrifices de Charlotte et l'ingratitude de ses frères[2]; l'expédient qu'ils avaient employé pour se débarrasser d'elle, en *la confiant* à Joseph Lebon; il fit valoir enfin qu'il serait beau « de voir la Convention honorer la vertu dans la sœur d'un conspirateur ».

Le Comité de Sûreté générale se montra tendre pour cette victime de Thermidor : il décréta[3] que la citoyenne Robespierre « que les tyrans avaient persécutée, méritait la confiance des bons citoyens et la protection des autorités constituées, lesquelles étaient invitées à lui prêter l'aide et l'assistance

lorsque mes malheurs, devenus plus grands, me rendaient trop à charge à ceux qui m'avaient d'abord recueillis. » (*Lettre de Charlotte Robespierre aux représentants du Peuple composant le Comité de Sûreté générale*, 24 ventôse an III. Archives nationales, F[7], dossier Mathon.)

2. « Ses frères la chassèrent de chez eux, parce qu'elle ne pensait pas comme eux, parce qu'elle venait voir ma femme et qu'elle voyait des citoyens, amis sincères de la justice et de la vérité; elle fut même exposée à des poursuites quand Lebon la mena à Arras, et sans Florent Guyot, qui la ramena à Paris, elle y aurait été incarcérée, car les complices de Joseph Lebon l'avaient dénoncée dans leur club infernal, qu'ils appelaient société populaire. » (*Guffroy, membre du Comité de Sûreté générale à ses collègues.* Archives nationales, F[7], dossier Mathon.)

3. Le 24 germinal an III. Archives nationales, F[7], dossier Charlotte Robespierre.

que mérite le civisme le plus pur et que doit accorder la loyauté française ». Et ce ne dut pas être, pour Charlotte, une médiocre humiliation, que de voir figurer, au bas de cet arrêté, parmi les signatures des plus ardents thermidoriens, le nom de *Courtois*, l'ennemi acharné de Robespierre, celui-là même que, dans sa pensée, elle accusait « d'avoir anéanti les papiers de Maximilien pour en mettre de faux à la place ».

On s'est étonné de la voir pensionnée par les thermidoriens, par l'Empire, par Louis XVIII, par la monarchie constitutionnelle, et l'on a soupçonné que tous les Gouvernements achetèrent son silence sur certaines compromissions mystérieuses. Ce n'est pas son silence qu'on achetait, mais bien son reniement : faire attester par la propre sœur de Robespierre que ce grand-prêtre de la Révolution était un monstre, la chose, pour Napoléon et pour Louis XVIII, valait bien une rente de 2.000 francs.

Charlotte vieillit ainsi, à l'abri du besoin et, depuis lors, elle n'eut plus d'histoire. Mais qui dira le secret de cette existence ? Cette femme, survivant pendant quarante ans à de telles angoisses, à de si grands espoirs déçus, restait muette sur le passé. Elle songeait, pourtant : elle qui avait connu les dessous de la Révolution, qui avait vécu dans les coulisses de la Terreur, de quel œil voyait-elle les

suites des événements auxquels elle avait été si intimement mêlée?

Elle s'était rencontrée à Nice avec le jeune Bonaparte qui, ne négligeant rien de ce qui pouvait le servir, s'était montré pour elle plein de prévenances. Quand elle le vit grandir à son tour et succéder, dans l'éphémère idolâtrie de la foule, au petit avocat d'Arras, ses regrets durent s'aviver : le rang suprême vers lequel s'élevait le héros, n'était-ce pas à Maximilien que la fortune l'avait destiné? Et quand, au jour du couronnement, l'empereur traversa Paris pour s'aller faire sacrer par le Pape, n'eut-elle pas, tandis que défilait le superbe cortège, comme une vision de cette autre fête, jadis, alors que son frère, maître, lui aussi, — pour un jour, — des destinées de la France, institua l'Être suprême? Ce recommencement des choses devait être pour elle plein d'amertume, et quel regard ne dut-elle pas jeter au carrosse de glaces et d'or où se pavanaient les princesses, sœurs du pauvre officier d'artillerie, qu'elle se rappelait obséquieux et humble? Si le sort l'avait voulu, pourtant, c'est elle-même qui serait à cette place... Pourquoi pas? Fouché ne l'avait-il pas, jadis, à l'heure où il flairait le vent, demandée en mariage[1]?... Elle serait duchesse

1. « Fouché n'était pas beau; mais il avait un esprit charmant et était extrêmement aimable. Il me parla de mariage, et j'avoue que je ne ressentis aucune répugnance pour ce lien et que j'étais assez disposée à accorder ma main à celui que mon frère m'avait présenté comme un pur démocrate et comme son ami. » (*Mémoires* de Charlotte Robespierre, p. 107.)

Paris, le 1er août 1834.

M

Mademoiselle Reine-Louise-Victoire MATHON a l'honneur de vous faire part de la mort de Marguerite-Charlotte ROBESPIERRE, décédée aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. Ses obsèques auront lieu après-demain dimanche, 3 août. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue de la Fontaine, n. 3, à dix heures du matin.

aujourd'hui!... Et sa tristesse était intense, tandis qu'elle regagnait la rue paisible où elle s'était réfugiée : les voisins, sur les portes, la saluaient d'un : *Bonjour, M[me] Carraut!* car elle cachait son nom maudit[1].

Elle habitait, avec les Mathon, qui ne la quittèrent plus, la rue de la Fontaine (aujourd'hui rue de la Pitié), voisine du Jardin des Plantes. Il n'y a pas, à Paris, d'endroit plus solitaire ni plus silencieux; la rue, qui n'a point changé, rampe le long des murs du vieil hôpital; l'énorme pavillon des « Princes » de la prison de Sainte-Pélagie écrase de sa masse les masures basses.

Charlotte occupait au premier étage, dans la maison d'un tanneur, une pièce qui prenait jour, par deux fenêtres, l'une sur la rue, l'autre sur la cour. Aux murs elle avait suspendu un portrait lithographié de Maximilien, un croquis au crayon représentant son autre frère et une miniature de Joséphine de Beauharnais; ces épaves étaient tout

1. Elle se faisait aussi appeler *Caroline Delaroche*, s'il faut en croire les *Souvenirs historiques* de Pierre Joigneaux, où nous trouvons ces lignes :

« Je me rappelle que, vers 1833 ou 1834, une sœur de Marat habitait Paris au dernier étage d'une maison de la place Saint-Michel... M[lle] Marat n'aimait point la sœur de Robespierre qui, elle aussi, vivait encore et habitait Paris ; elle ne la fréquentait pas. M[lle] Marat était un caractère ; Charlotte Robespierre en manquait absolument. M[lle] Marat conservait son nom; M[lle] Robespierre cachait le sien sous le pseudonyme de *Caroline Delaroche*. Ces deux sœurs de Conventionnels n'avaient de commun que la pauvreté et l'amour du travail. L'une faisait des ressorts de montre dans sa solitude ; l'autre faisait de la lingerie en compagnie de M[lle] Matton (*sic*), qui est allée mourir en Icarie, dans la communauté de Cabet. » (*Souvenirs historiques* de Pierre Joigneaux, t. II, p. 293.)

son luxe ; elle préparait elle-même sa cuisine sur le poêle qui chauffait sa chambre, lisait peu, rêvait beaucoup, écrivait quelquefois. Telle fut sa vie jusqu'en 1834. Elle mourut cette année-là, le 1er août, dans l'après-midi[1] ; un prêtre se présenta ; mais elle l'éconduisit, disant « qu'elle avait toute sa vie pratiqué la vertu et qu'elle mourait avec une conscience pure et tranquille ».

Quand, dans le quartier, on sut que Mme Carraut était morte et qu'elle était la sœur de Robespierre, ce fut un émoi, on avait jusque-là ignoré son véritable nom ; il fallut que deux témoins, le sieur Fichet, épicier, rue Mouffetard, et le sieur Thorel, corroyeur, colocataire de la défunte, allassent chez le notaire attester son identité. On dressa l'inventaire de son petit mobilier : le portrait de Maximilien fut estimé deux francs, et le médaillon de Joséphine, vingt sous ; on trouva, dans un tiroir de la commode, trois couverts d'argent « marqués des initiales de la famille », une robe en « gros de Naples », d'autres robes de toile et une douzaine

1. Etat civil de la Seine.
Expédition délivrée sur papier libre par Me Lavocat, notaire à Paris, d'une copie authentique d'acte de décès annexé à la minute en sa possession d'un acte de notoriété, reçu le 8 septembre 1834 par Me Preschey, son prédécesseur médiat : — « Du 2 août 1834, à midi, acte de décès de Marie-Marguerite-Charlotte de Robespierre, décédée le 1er de ce mois, à quatre heures du soir, rue de la Fontaine, n° 3, âgée de soixante-quatorze ans, sans état, née à Arras, célibataire. Témoins, Pierre-Louis Fichet, âgé de trente-sept ans, marchand épicier, rue Mouffetard, n° 91, et Louis Jourdain, âgé de trente-cinq ans, marchand de tableaux, demeurant dite rue, n° 99. »

de chemises usées. Le tout fut prisé 328 francs ; le vieux fauteuil et les six chaises étaient, dans cette somme, comptés pour 5 francs[1] !

J'ai sous les yeux l'avis imprimé du décès de Charlotte ; il est ainsi libellé :

Paris, le 1er août 1834.

M

« Mademoiselle Reine-Louise-Victoire Mathon a l'honneur de vous faire part de la mort de Marguerite-Charlotte Robespierre, décédée aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. Les obsèques auront lieu après-demain, dimanche, 3 août. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue de la Fontaine, n° 3, à dix heures du matin. »

On le voit, la particule à laquelle elle était restée fidèle, ainsi qu'en témoigne son testament, ne figure pas sur ce billet : c'est qu'un certain nombre de robespierristes incorrigibles, — il y en avait encore en 1834 — projetaient, à l'occasion de l'enterrement, de *donner une leçon au pouvoir*. Une « affluence considérable de patriotes » conduisit directement le corps au cimetière Montparnasse. Il y eut un discours, composé par le citoyen Laponneraye, et

1. Archives de l'étude de Me Dauchez, notaire.

dont quelqu'un donna lecture, l'auteur étant retenu à Sainte-Pélagie pour délit politique. Un passage de cette oraison funèbre est à citer : « Non, vertueux et infortuné Maximilien, ta sœur ne t'a point renié... Sœur de Maximilien Robespierre, arrache-toi, pour un instant des bras de la mort, apparais-nous encore une fois, et dis-nous si jamais, dans ta pensée, ton bon et malheureux frère a cessé d'être révéré et chéri, et si jamais tu as cessé de rendre hommage à ses vertus... »

La tombe de Mlle de Robespierre ne se voit plus au cimetière Montparnasse ; la concession acquise par Victoire Mathon n'était que temporaire[1] ; cinq ans plus tard, les restes de Charlotte étaient déposés aux Catacombes, où ils sont aujourd'hui, pêle-mêle avec des millions d'autres, parmi lesquels ceux de Maximilien et des condamnés de Thermidor, qu'un tombereau apporta des Errancis, vers 1860, lors du percement du boulevard Malesherbes.

1. Registres du cimetière Montparnasse, à la date du 3 août 1834.


DEUX POLICIERS

DEUX POLICIERS

HÉRON

275, rue Saint-Honoré; une vieille et solide maison dont le rez-de-chaussée est occupé par une pharmacie : des fenêtres sans rideaux, au troisième étage, indiquaient un local vacant. J'entrai.

La porte de l'immeuble s'ouvre sur la rue Saint-Florentin : un porche sombre, une cour humide et froide, un escalier à marches de bois et à paliers de briques, la rampe en fer, à barreaux droits; des fenêtres « à guillotine », quatre pièces et des « débarras », d'aspect peu moderne, mais sans style : tel est le décor, fort banal. La maison, pourtant, a son histoire : c'est dans ce logement qu'en 1790, se tapit Marat, échappé aux poursuites des commissaires au Châtelet.

Avant le décret de « prise de corps », l'*ami du peuple* occupait deux pièces à l'hôtel de la Fautrière, rue de l'Ancienne-Comédie; il vivait là avec

une servante, Victoire Nogait, à la fois son secrétaire, sa domestique et son archiviste, car elle portait sous ses jupons la correspondance de son maître. Un carton oublié depuis le ministère Danton, dans les mansardes de la Chancellerie, contient un paquet de lettres enliassées sous cette rubrique: *Papiers trouvés sur la demoiselle Nogait lors des scellés apposés chez Marat.* Quand les gens du roi se présentèrent à l'hôtel de la Fautrière, — c'était le 22 janvier 1790, — le peuple s'ameuta; tandis qu'on parlementait, une actrice du Théâtre-Français bonne fille et complaisante à tous, Mlle Fleury, qui, elle aussi, habitait la maison, ouvrit à Marat la porte de son logement dont une sortie dérobée donnait sur la rue des Mauvais-Garçons, et, par là, le fit évader. Le proscrit s'en vint, à la nuit, frapper là où il savait trouver un compère, et c'est ainsi qu'il s'établit, attendant des jours meilleurs dans le logement de la rue Saint-Honoré.

Le compère qui lui donnait asile était Héron.

C'est là un nom qui n'est guère illustre: ceux seulement qui ont lu les *Révélations de Sénar* l'agent de la Sûreté générale, se souviennent d'avoir vu passer dans le récit l'étrange figure de ce Héron, copieusement sinistre, si odieuse et si noire que les bonnes gens, effarés, se disent: « Est-ce possible?» Puis, pour se rassurer, ajoutent: « Bah ! ça n'est pas vrai ! » Et voilà comment Sénar passe pour un hâ-

bleur : même on a récemment affirmé qu'il n'avait rien écrit et que ses gênantes *révélations* étaient apocryphes.

Sénar, pourtant, n'a péché que par trop de réserve ; il en aurait pu dire bien davantage ; mais il *ménagea* Héron, ayant *travaillé* en sa compagnie. Celui-ci, d'ailleurs, était un habile homme ; comme il ouvrait tous les cartons et fouillait dans tous les dossiers, il détruisit nombre de pièces, espérant anéantir les traces de sa gestion et dépister les représailles. Mais on ne saurait penser à tout, et, en dépit de ses précautions, on peut encore, avec de la patience et du temps, reconstituer la figure de cet oublié de l'histoire.

C'est en 1785 qu'il s'en vint louer au pharmacien Follope, propriétaire de la maison, le logement au troisième étage sur la rue Saint-Honoré. Le brave apothicaire, en signant le bail, ne se doutait certes pas des calamités qu'il déchaînait sur son immeuble. Héron était alors un honorable officier de Marine[1],

1. Voici son acte de naissance : — « Louis-Julien-Simon Héron, fils légitime de noble homme Jean Héron et de demoiselle Judith Costar, les père et mère, né d'hier, a été, ce jour, baptisé par moi soussigné. A été parrain Simon Pinson et marraine Julienne Chollet, en présence de Jean Malar, Marie Ohier, Julienne Grossetête qui tous ont déclaré ne savoir signer, pour le parrain et ledit sieur Héron, père, qui ont signé avec nous, le 16 mars 1746. » (*Extraits des registres de la paroisse de Saint-Lunaire*, Ille-et-Vilaine.)

Les états de service de Héron se résument ainsi :

Campagne pour le service : 1772, le 28 mars, à Brest, sur *l'Alexandre.*

Campagnes particulières : en 1764, dix mois et douze jours à Terre-Neuve, sur *l'Erasme*, en qualité d'enseigne ; — en 1765, six mois et deux jours ; — en 1765-1766, deux mois et quatorze jours sur *la*

qu'une affaire importante appelait à Paris. Les banquiers Vandeniver, Lecoulteux et Pascauld l'avaient en effet chargé d'aller recouvrer à la Havane une traite d'un million de piastres, que l'intendance de Cuba leur avait empruntée deux ans auparavant[1]. Héron, resté six mois en mer, revint sans l'argent et sans la traite. Les banquiers s'étonnent; Héron se fâche ; il se sent soupçonné, tout au moins de maladresse ; il se pose en victime d'une « horde criminelle : princes, nobles, ministres, financiers, robins, émissaires de cour, suppôts de police, tout, jusqu'aux plus vils instruments du crime, paraissent avoir conjuré sa perte ». Tel est son thème, et sa rage devient telle qu'on ne peut l'expliquer que par un coup subit du délire de la persécution. S'il convie

Marguerite, en qualité de pilote-costier; — en 1766, six mois et huit jours, à Terre-Neuve sur *l'Erasme*, en qualité d'enseigne; — en 1767, six mois et vingt-six jours sur *l'Erasme*, en qualité de deuxième lieutenant; — quatre mois et cinq jours sur *l'Union*, en qualité de pilote-costier ; — en 1768, quatre mois et vingt-trois jours, à Terre-Neuve, sur *l'Erasme*, en qualité de deuxième lieutenant (naufragé le 15 septembre) ; — en 1769, cinq mois et sept jours à Terre-Neuve sur *la Françoise*, en qualité de lieutenant ; — même année, vingt et un jours sur *le Lézard*, en qualité de deuxième capitaine ; — en 1770, huit mois à Terre-Neuve sur *la Françoise*, en qualité de deuxième capitaine ; — en 1771, sept mois et cinq jours, à Terre-Neuve sur la *Sainte-Suzanne*, en qualité de deuxième capitaine; — même année, un mois et dix-sept jours; commande *le Saint-Juliac*.

Une note, datée de 1783 contient cette appréciation : « Héron navigue depuis 1764, a servi pendant la dernière guerre, réunit quatorze ans de mer, dont trois ans et neuf mois au service. A soutenu, commandant une corvette, un combat contre des forces supérieures, a été blessé et pris. M. le comte d'Hector, qui ne le connaît pas, en a ouï faire le plus grand éloge par M. le comte d'Orvilliers (*Archives du Ministère de la Marine*).

1. Héron fit voile pour la Havane sur le navire *le Sartine*, appartenant à Joseph-Denis Goguet, armateur à la Rochelle (*Registres de l'amirauté de la Rochelle*).

à dîner Clozanne, son homme d'affaires, il l'accuse d'avoir mis l'argenterie dans sa poche ; si, dans l'escalier de son logement, il rencontre la dame Buard, sa voisine, c'est qu'elle est postée là par les banquiers pour l'espionner. Sa femme elle-même, — car avant de partir pour la Havane, il a épousé Modeste Desbois, fille d'un honorable bourgeois de Cancale[1], — sa femme fait, à l'en croire, « cause commune avec ses bourreaux ». Elle a pour amant, assure-t-il, un officier nommé Thiboult de Puissac, « l'homme de la cour et des ministres, mis en avant pour remplir leurs vues criminelles ». Mais de ses infortunes conjugales il se soucie peu : il sait que le rôle de son « indigne épouse », dans l'intrigue où il se débat, consiste « à le rendre fou et à le faire enfermer comme tel ». Aussi prend-il grand soin de ne pas se départir de son sang-froid ; c'est donc avec « le calme du mépris » qu'il constate que sa maison est « continuellement surveillée par une nuée de gens de police, prêts à se saisir de lui ; s'il sort de son caractère », c'est avec la même tranquillité qu'un jour, sur l'invitation de Modeste elle-même, il peut s'assurer du sans-gêne avec lequel Thiboult de Puissac[2] se joue de son honneur

1. Acte de mariage de Louis-Julien-Simon Héron avec Modeste-Anne-Jeanne Desbois, fille de noble homme Etienne, Benoist Desbois et de dame Modeste-Charlotte Helvant, le 12 août 1777 (*Archives de l'état-civil de la commune de Cancale*).

2. Jacques-François Thiboult de Puissac, né à Paris, paroisse Notre-Dame-des-Grès. Cadet-Gentilhomme dans le 68e régiment d'infanterie ci-devant Beauce, le 6 juin 1776, sous-lieutenant le

marital, et, tandis que « ce tableau déshonorant, obscène et scandaleux s'offre à sa vue », on profite de ce qu'il est occupé à le contempler pour forcer, dans la pièce voisine son secrétaire et pour lui voler toute sa fortune — 800.000 francs en actions de la Caisse d'escompte et les titres de ses propriétés[1]!. Ces 800.000 francs, trouvés là, donnèrent à supposer que Héron n'était pas revenu de Cuba les mains vides... Mais il faut reconnaître que les banquiers, ses ennemis, avaient trouvé un singulier moyen de détourner son attention et de rentrer dans leur argent.

A dater de ce vol, son existence est celle d'un fou

22 juin 1779; — lieutenant en second, le 1er juin 1783; — lieutenant en premier, le 1er septembre 1786; — capitaine, le 12 janvier 1792.

« Thiboult, en garnison à Saint-Malo, protégé de d'Artois, émissaire secret de la Cour, avait subjugué mon épouse, s'était emparé de ma maison, y avait dissipé une partie de ma fortune pendant mon séjour à la Havane. » (*Note de Héron.*)

1. « Thiboult, l'homme de la cour et des ministres..., ce fripon, qu'on avait fait venir de Brest pour remplir leurs vues criminelles, attira d'abord mon épouse dans des lieux suspects et finit par se montrer avec elle en public. On y médita avec mon épouse la scène la plus infâme, le moyen de me voler et de m'assassiner. Le 11 février 1788, mon épouse garde le lit plus tard qu'à l'ordinaire. Tiné, la femme de chambre, complice et confidente, feignant des inquiétudes sur sa santé, m'engage à me porter à son appartement; la porte m'en est refusée : un bruit confus, des paroles à voix basse, me firent connaître qu'elle n'était pas seule : on ne tarda pas à m'ouvrir... Un tableau déshonorant, obscène et scandaleux, s'offre à ma vue. L'affectation à ne vouloir pas même m'ôter la conviction du crime me firent connaître un monstre dans mon épouse... Le calme et le mépris furent les armes que j'opposai à tant d'horreur... Je portai mon indignation dans le sein de mes amis : à mon retour, je trouve ma maison vide et ma caisse enlevée : 800.000 en effets de la caisse d'Escompte, mes titres de propriété de ma métairie du Bas-Marais... On cherchait à provoquer mon indignation pour la qualifier de démence. » (*Note de Héron.*)

furieux; sa conduite devient incohérente; il y a rixe quotidienne dans la maison de la rue Saint-Honoré; il se bat avec son beau-frère, venu de Brest où il est élève de la Marine, pour lui demander raison de ses extravagances; il se bat « avec des gens cachés dans l'escalier »; le pharmacien Folloppe, propriétaire de l'immeuble, « reçoit des coups de poing dans la figure »; le portier met sa loge en état de siège; la domestique n'ose plus se montrer, « crainte d'un mauvais coup ». Héron va, vient, court chez les banquiers, réclame son argent, se moque du lieutenant civil, « juge inique qui soutient son épouse », met en fuite Thiboult et Clozanne qui, « une nuit, sur le Carrousel, tentent de l'assassiner[1] ».

Les événements de 1789 ne font qu'exalter son égarement : il fatigue de ses récriminations les comités de l'Assemblée[2]; il importune les journalistes; il se lie avec Marat dont il devient l'intime ami et qu'il cache chez lui pendant quatre mois. Au 10 août sa rancune le pousse contre le château.

1. Il faut citer ici une lettre très digne de Benoist Desbois, beau-père de ce fou furieux :

« Nous sommes, Héron, au 29 janvier 1789; vous avez parti, de chez moi dans les premiers jours d'août 1788. Il y a donc six mois que vous êtes absent, sans avoir donné aucune nouvelle de vous. Ma lettre part aujourd'hui, 29; vous la recevrez dimanche, 1er février. J'espère la réponse le 8, au plus tard. Si je ne l'ai pas à ce temps, je ne me mêle plus de ce qui vous regarde, à moins que cela n'intéresse l'honneur de ma famille. »

2. Il y eut, vers cette époque, une dernière tentative de Modeste Desbois pour reprendre la vie commune avec son mari. Voici comment celui-ci conte cet essai de conciliation :

« Le 5 mars 1790, on me signifia une requête de mon

Cinq fois blessé à l'attaque des Tuileries, Héron retrouve ses forces pour courir à Versailles où vont être amenés les prisonniers d'Orléans; parmi ces malheureux se trouve un de ses ennemis, Delessart, et, quand le cortège entre dans la ville, Héron, à la tête des Tapedur de Maillard, se rue sur les chariots, réclame le massacre, prend part à l'égorgement et rentre à Paris satisfait.

Le sang de Delessart l'a mis en goût; attaché au Comité de Sûreté générale, en qualité d'agent en chef, il recrute une bande d'hommes prêts à toutes les besognes, qu'il enrégimente sous le nom de *porteurs d'ordres*. Tous « rabattent du gibier pour la guillotine »; les indications qu'ils recueillent se concentrent entre les mains de Héron, qui fait rédiger ses rapports par Pillé, son secrétaire. J'ai retrouvé quelques-uns de ces bulletins; ils commencent invariablement par ces mots : *Je dénonce le nommé*[1]... Quant aux motifs de suspicion, ils sont des plus vagues : *Cet homme-là est l'ennemi de notre révolution*, ou bien : *C'est un joueur et un homme de très mauvaises mœurs;* ou encore : *Il est*

épouse tendant à me forcer d'habiter avec elle et de comparaître devant le lieutenant civil. Ce juge inique soutenait mon épouse et me la présente en disant : Héron, voilà une belle femme, aimable, grande et bien faite; elle ne dit pas de mal de vous; elle veut vivre avec vous; n'y aurait-il pas moyen de la recevoir dans un petit coin de votre appartement? — Je réponds que ma fortune a été volée par Thiboult, son ami, que ses crimes ne me permettent pas de la reprendre. »

1. Voici un échantillon de la littérature de ce pourvoyeur de guillotine :

« Je dénonce le nommé Le Joindre, ancien officier militaire,

cité dans mon mémoire au Comité. Cela est le pire stigmate, car c'est surtout ses ennemis personnels qu'il poursuit; il s'offre le plaisir d'arrêter lui-même les banquiers Vandeniver, qu'il envoie à l'échafaud; le pharmacien Folloppe, son propriétaire, est guillotiné sous prétexte qu'il a chez lui « l'argenterie de la *femme Sénozan*, aristocrate avérée ». La femme Buard, sa voisine, est guillotinée « pour avoir résidé dans un château appartenant à un émigré » ; le jeune Letellier, également logé dans la maison Folloppe, est guillotiné parce qu'il passe « pour être le fils naturel de Biron et qu'il a tenu des propos contre-révolutionnaires »; la femme Crussol est guillotinée « pour s'être quelquefois montrée sur une terrasse élevée qui donnait vue sur la cour par laquelle on passait en allant chez Héron ». Il semble que, hanté d'un perpétuel cauchemar, il a quelque terrible secret à enfouir et que tous les témoins de sa vie doivent mourir[1].

demeurant au Mans, pour un contre-révolutionnaire marqué. Ce qui est justifié par une lettre du 10 août dernier ci-jointe, cachetée d'armes proscrites, avec la suscription *au citoyen Taburet*, tandis qu'il emploie cinq fois le mot *Monsieur* au dedans et la formule *Votre très humble* et *très obéissant serviteur*, qui n'est plus mise en usage que par les contre-révolutionnaires. Ces faits, joints à la connaissance que j'ai de toutes ses anciennes liaisons avec les ducs, comtes et barons, me donne la conviction qu'il est réellement un contre-révolutionnaire et le correspondant des émigrés, ainsi que les deux frères de Launey, de Laval, dont l'un est son beau-père, qui est en banqueroute, et l'autre, ex-noble par *savonnette à vilain*. Tous étaient valets de cour et agents du maréchal de Castries, du duc de Coigny, etc., et très lié avec Cottin, le fameux sabreur du Champ de Mars. — Héron. » (Archives nationales. Pièces trouvées dans les papiers de Héron, agent du Comité de Sûreté générale, F^7 4543).

1. Héron allait presque quotidiennement rendre visite à Fou-

Sa femme, elle aussi, l'ennuie et, un beau jour, il s'en vient trouver Sénar et lui offre 3.600 *livres et une place fixe de* 6.000 *francs*, s'il consent à glisser le nom de Modeste Desbois dans quelque conspiration pour la faire guillotiner.

— Ma femme, voyez-vous, disait-il, est des environs de Saint-Malo ; c'est un pays d'aristocrates ; il faut la mettre dans un rapport ; quand on glisse un nom dans quelque grande affaire, cela va ; il suffit d'indiquer les complices : on fait l'appel, les têtes tombent, et *pouf! pouf!* ça va !

Héron était lâche, d'ailleurs ; son appartement était un arsenal : il n'en sortait qu'accompagné de deux hommes armés jusqu'aux dents ; lui-même portait un couteau de chasse passé dans un baudrier blanc ; il avait deux espingoles dans sa houppelande, des pistolets de poche, un ceinturon avec d'autres pistolets plus petits, un poignard et un stylet ; lorsqu'il marchait, c'était une artillerie complète.

Son beau temps finit avec Thermidor : arrêté, mis en liberté (car il avait des amis puissants), repris[1] et relaxé de nouveau, on se décida à l'ex-

quier-Tinville, au tribunal. Ils avaient ensemble des entretiens épiques : « Nos affaires vont bien, disait l'un, les têtes tombent comme des ardoises. — Voilà comme nous travaillons les têtes, répliquait l'autre ; en révolution, il ne faut pas s'arrêter à ces babioles-là. » Et ils se quittaient sur ces paroles : « Bon, bon, coupons-leur la tête, c'est le moyen d'enrichir la République. » (Archives nationales, W-500.)

1. Au moment de son arrestation, le 27 vendémiaire de l'an III, Héron avait jeté, dans les cabinets d'aisance de sa maison, une

pédier au tribunal criminel d'Eure-et-Loir. Il traversa les campagnes de Seine-et-Oise, qu'il avait terrorisées, entre deux gendarmes, les mains enchaînées à la selle des chevaux; c'était, sur son passage, une traînée de malédictions et d'injures.

Fourbu, écumant de rage, il fut jeté dans un cachot de la prison de Chartres ; l'accusateur public du département recueillit contre lui plus de trois cents témoignages, aujourd'hui perdus; la chose tournait mal.

Héron, pour gagner du temps, récusa le tribunal d'Eure-et-Loir : les formes de la justice ne lui semblaient pas, à cette heure, suffisamment respectées ! L'amnistie du 26 octobre 1795 le sauva pourtant; dégoûté des hommes, il vint se fixer à Versailles, où il mourut dans une confortable maison de la rue des Réservoirs, le 16 février 1796[1].

Sa femme lui survécut près de cinquante ans[2].

masse de papiers compromettants. Foloppe, pharmacien, neveu du propriétaire de l'immeuble que Héron avait dénoncé et qui avait été exécuté, déclare « que, sur la demande du Cen Adam, locataire du second, au-dessous de l'appartement dudit Héron, il a fait sonder le tuyau de descente, que l'ayant trouvé engorgé, on en a retiré une quantité de papiers qu'il a constaté ne pouvoir venir que du troisième, ce que prouve, de même, le déchiffrement de ces papiers... » (Archives nationales, F[7] 4743.)

1. Acte de décès de Louis-Julien-Simon Héron, âgé de cinquante ans, natif de Luner (*sic*), (Ille-et-Vilaine), époux de Modeste Desbois, décédé en son domicile, 1, rue des Réservoirs, le 27 pluviôse an IV (16 février 1796). (*Etat civil de Versailles.*)

2. Modeste Desbois, née le 12 janvier 1757, est morte le 22 juillet 1843. Elle n'avait pas eu d'enfants. Elle a institué, comme légataires de tous ses biens, ses trois neveux : Jean-Baptiste et Edmond-Avice et Paul-Etienne Desbois, né le 31 octobre 1822, décédé à Fougères, le 12 juin 1883.

Paris est l'Eden des fureteurs. C'est miracle qu'après un siècle de paperasserie, après tant d'incendies, de déménagements et de révolutions, on parvienne à exhumer du fatras des archives telle feuille que tant de gens ont eu intérêt à détruire; et, lorsque, glanant ici une lettre, là une simple indication, on a réussi à faire revivre un disparu, c'est miracle encore qu'après tant de démolitions et de percements on puisse reconstituer le décor où s'est joué le drame oublié et retrouver debout la maison où le personnage a vécu. Celle de Héron est restée telle qu'elle était il y a cent ans ; certes, elle ne mérite pas les honneurs de la plaque; mais c'est une sensation très particulière et très intense, quand on a étudié cet homme étrange, de se mêler un peu — de loin — à son existence, de monter son escalier, de pousser la porte de sa chambre, et de se pencher à la fenêtre d'où il voyait, avec une satisfaction de tigre rassasié, passer ses victimes sur la charrette de Sanson, tournant le coin fatal d'où les malheureux, tout à coup, apercevaient l'échafaud.

II

LA DERNIÈRE INCARNATION DE FIGARO

Si Beaumarchais a connu — ce qui me paraît bien probable — un certain Dossonville qui remplit un bout de rôle dans la tragi-comédie révolutionnaire, il a dû tressaillir d'aise en retrouvant, dans ce personnage bien réel, « de chair et d'os », le fils de son génie, son Figaro, aux prises avec la plus vaste et la plus dramatique intrigue que les hommes aient jamais vécue. Figaro lancé dans la Révolution, Figaro conspirant, narguant l'échafaud, frondant la Terreur, se jouant, comme d'un simple Bartholo, du Comité de Sûreté générale, tenant tête à la Convention, comme jadis au comte Almaviva... quel dommage qu'un tel sujet n'ait pas tenté l'auteur du *Barbier* et quel étourdissant épilogue il eût fourni à son immortelle trilogie !

La fin du XVIIIe siècle a vu éclore nombre de Figaros : ce type de bohème malin, sceptique, rusé, effronté et gouailleur, était si parfaitement adapté aux mœurs de l'époque qu'il était fréquent en ce temps d'élégante corruption. Il y eut des Figaros

pédants, comme Fabre d'Églantine ; il y en eut de tragiques, comme Collot d'Herbois. Mais le plus complet, à coup sûr, celui qui, par son entrain, sa gaieté, son inépuisable ingéniosité, ressemble le mieux au modèle, c'est ce Dossonville inconnu, « qui a tout vu, tout fait, tout usé », et dont l'ingrate Histoire n'a même pas retenu le nom.

Fils de je ne sais pas qui, et pour rester fidèle à la tradition, valet d'un grand seigneur[1], Dossonville avait passé les vingt premières années de sa vie dans la domesticité du président Salaberry. D'esprit vif, de bonne mine, leste, insidieux, toujours de belle humeur, donnant le présent à la joie et s'inquiétant de l'avenir tout aussi peu que du passé, il jeta un jour la livrée, et, confiant dans sa fortune, il se lança dans le monde. Il ne se connaissait qu'un « point faible », qu'il avouait ingénument, d'ailleurs, c'était un appétit formidable. Tour à tour commis, écrivain public, à moitié auteur, un peu banquier de pharaon, il tenait, en 1789, à la Cour des Miracles, un café bien achalandé où se réunissaient volontiers, pour lire les journaux ou jouer aux cartes, les beaux-esprits et les politiciens du quartier[2].

1. « Dossonville avait été élevé chez ma grand'mère et chez mon oncle, le président de Salaberry. C'était un grand et bel homme, d'une figure ouverte, que j'avais connu très leste, très fort et d'une hardiesse vraiment rare. » (*Mémoires du comte de Moré.*) On trouve également d'intéressants détails sur Dossonville dans les *Mémoires de Durfort de Cheverny*, t. II.

2. Déclaration du citoyen Bernier fils, rue de la Lune, 17. Voici le texte de cette pièce dont la rédaction n'est pas moins curieuse

C'est là que le trouva la Révolution. Il l'acclame, s'exalte, pérore dans son café, se mêle de tout, gagne par sa faconde la confiance de son district ; le voilà lieutenant dans la garde nationale ; on le voit aux revues en veste courte, en culotte de peau, galopant à côté de La Fayette, et criant : « Vive notre sauveur ! Vive notre brave général[1] ! » — Un an plus tard, il est officier de paix : il a cessé d'être *fayettiste* et s'est rangé du parti de la cour ; ou plutôt il est dans les deux camps à la fois ; car, comme son patron, l'illustre barbier, ce qu'il aime, ce qu'il adore, c'est « deux, trois, quatre intrigues à la fois, bien embrouillées, qui se croisent ». Il entre aux Tuileries, où il est des intimes[2], cause avec le roi, le conseille, et Louis XVI, qu'il séduit, le charge d'une mission secrète en Angleterre — *Goddam !* — Il y reste trois mois, revient au moment du danger, se trouve, au 10 août, parmi les défenseurs du château. On l'arrête le lendemain ; il passe en jugement avec son complice Collenot d'Angremont, qu'on guillotine... Lui, renvoyé absous, est écroué à l'Abbaye ; mais le lieu n'est pas sûr : il se démène, s'agite, s'évertue et sort de prison, le

que l'orthographe : « Je sertify que le caffee que Dossonville cour des miraque etes le rasembleman des Lafayette e des royalliste donc les Mahieux rousialle et morin et de boulliée voila ce que je peut conaitre vus que je nes pas parlé a vec eux vu que la sanguloterie ne pouvait pas entré dans leur conversasion et a signé Bernier. » (Archives nationales, F7 4680.)

1. Déclaration du citoyen Villain (Archives nationales, F7, 4680.)

2. « On me faisait l'honneur de me recevoir et de m'écouter comme un serviteur sur lequel on pouvait compter. » (*Mémoires du comte de Moré.*)

1er septembre, — quelques heures avant le commencement des massacres, échappant ainsi en moins de quinze jours, — au bourreau Sanson et au tape-dur Maillard.

L'alerte a été chaude; mais il s'en soucie bien, ma foi! Quand il se trouve sur le pavé, tout un monde s'est écroulé, et Dossonville, que rien n'étonne, s'y trouve à l'aise dès le premier jour. Tout de suite les choses et les gens lui sont familiers : le Paris de la Convention, d'une nouveauté déroutante pour tous, n'a rien de secret pour lui : il dîne chez la femme Saint-Ange, qui est la confidente de Chabot; il serre la main à Saint-Laurent, l'espion aux gages du prince de Condé; il fréquente chez Bezon, graveur émérite de faux passeports; il est bien reçu dans les tripots, chez la Sainte-Amarante et chez Mme Latour, dans les agences louches, dans tous les endroits où l'on bavarde, où l'on s'amuse, où l'on complote. Le voilà maintenant policier, et, moins de six mois après qu'il a comparu au tribunal en qualité de *chevalier du poignard* et de défenseur de la royauté, il devient l'homme de confiance du Comité de Sûreté générale.

Il a, comme limiers, deux hommes qui méritent une mention : le premier est un nommé Armand, ancien militaire, ancien marchand de vin, ancien agent de commerce, ancien clerc de procureur, ancien employé au bureau des finances, qui éprouve

l'ennui d'être condamné à vingt ans de fers pour avoir mis en circulation les faux assignats qu'il était chargé de détruire[1]; l'autre s'appelle Demonceau, moine défroqué, ramassé sur le pavé, pourri de gale, couvert de haillons. Dossonville l'a fait entrer chez un fripier, lui a acheté une garde-robe complète, « depuis le chapeau jusqu'aux souliers », et, ses guenilles jetées au coin d'une borne, « hors la chemise, car il n'en avait pas », Demonceau, réparé, est promu à la dignité de chien de chasse.

Tandis que ces deux acolytes relevaient des pistes et rabattaient le gibier, Dossonville, toujours souriant, affable et de bonne humeur, *mangeant à sa faim*, parcourait Paris, le nez au vent, l'oreille aux aguets, *observant l'esprit public.*

Tout au contraire de ses collègues du Comité, qui ne sortaient qu'armés jusqu'aux dents, sabre au côté, tromblon à la ceinture, il affectait de ne por-

1. « Le 7 germinal an II, Armand fut condamné à vingt ans de fers par le tribunal criminel du département de Paris pour avoir fabriqué de faux mandats d'arrêt, avoir contrefait la signature des administrateurs de police, etc., et s'en être servi pour intimider un citoyen riche, nommé Hofmann, et le forcer à contribuer. J'avais suivi, comme homme de loi, toute la procédure, et je sortis de la dernière séance du tribunal, pénétré d'horreur contre cet Armand. Je ne m'attendais pas que cet homme, entre les mains de Dossonville, deviendrait un dénonciateur protégé par le Comité de Sûreté générale. » (*Le C^en Demonceau au représentant du peuple Clauzel.* Archives nationales, F[7] 4680.) Armand était, en vendémiaire an III, détenu au couvent des Anglaises, rue de Lourcine, lorsqu'il s'évada. On le reprit à Reims ; il avait sur lui « une somme de 70.000 livres en assignats, 30.000 livres en espèces dans une ceinture, un porte-manteau dans lequel il y avait beaucoup de montres et de diamants évalués à 300.000 livres (Archives nationales, F[7] 4581.)

ter d'autre défense qu'une légère badine dont il cinglait l'air en marchant[1]. Il était, d'ailleurs, plus puissant, à lui seul, que toute la Convention réunie. J'ai là, sous les yeux, la commission dont il était porteur; les pouvoirs qu'elle lui confère sont sans limites; il est invité à poursuivre « tous les ennemis du bonheur public, sous quelque dénomination qu'ils existent »; les prisons, les maisons de détention et de suspicion lui sont ouvertes; il a le droit d'y retenir et d'y interroger sans témoins tous les détenus qu'il désignera; « il ne peut être arrêté ni interrompu dans le cours de sa mission, *ni incarcéré pour quelque prétexte que ce soit*, sans avoir, au préalable, été amené au Comité de Sûreté générale, qui devra s'enquérir sur-le-champ des motifs de son arrestation ».

Or, au Comité de Sûreté générale, il était chez lui et, sans doute, fût-il le seul à jouir de ce privilège exorbitant pour l'époque, d'être sûr, en sortant de chez lui le matin, de ne coucher le soir en prison que s'il le voulait bien. Notez qu'il était autorisé, en outre, « à se faire assister par tous les citoyens qu'il lui plaira de choisir, auxquels il pouvait déléguer soit partie, soit totalité des pouvoirs dont il était investi ».

Dossonville était un brave homme : il s'était

1. « Il avait pour arme offensive et défensive une petite baguette d'un pied et demi, grosse comme une houssine. » (*Mémoires du comte de Moré.*)

établi pourvoyeur de guillotine, dans le seul but de rendre aux suspects qu'il traquait, des services qu'il ne fit jamais payer; lui-même, plus tard, disait gaiement :

« — J'en ai sauvé tant que j'ai pu ; beaucoup qui le savent, beaucoup plus qui ne s'en doutent pas, car je ne le leur ai jamais dit... par peur de leur indiscrète reconnaissance. »

Et, de fait, bien des gens lui durent la vie : il savait si bien embrouiller les choses, égarer les pièces, faire traîner en longueur les enquêtes les plus simples; il avait, d'autre part, surpris tant de secrets et était si bien armé contre ses maîtres, que ceux-ci ne soupçonnèrent jamais le double jeu qu'il jouait — ou, s'ils en conçurent quelque méfiance, n'osèrent pas entrer en lutte contre un compère si bien documenté. J'ai de lui une lettre écrite certain jour qu'il se sentait menacé; il y parle, sans périphrases, de « pièces importantes » qui lui servent de sauvegarde et qu'il a déposées « en des mains sûres et inviolables ». — « C'est en vain, ajoute-t-il, qu'on les chercherait par la force ou par la ruse : il n'y a qu'un moyen de les ravoir et d'être sûr que je n'en ferai d'autre usage que de les remettre à ceux qu'elles concernent : c'est de me laisser en liberté. »

C'était là, pourtant, un jeu dangereux, et Thermidor aurait certainement apporté à ces espiègleries un tragique dénouement, si Dossonville n'avait

prévu la catastrophe et flairé le danger. — Alerte! alerte! Figaro, détourne! — Et voilà que, l'avant-veille du coup d'État, alors que Robespierre passe encore pour être l'homme providentiel, arrive au Comité de Salut public une dénonciation contre Dossonville : une autre la suit, puis une autre; dix, quinze, trente rapports se succèdent : tout son quartier *donne* avec une naïveté touchante; ses voisins, les anciens clients, de son café de la Cour des Miracles, les sans-culottes de sa section, l'accusent unanimement de s'être toujours montré l'ennemi des jacobins, d'avoir critiqué Robespierre et médit des lois de prairial... Et *c'est le 9 thermidor* que le Comité reçoit ce dossier, à l'heure même où Robespierre succombe, où tous ses ennemis triomphent. Dossonville est sauvé! Cet admirable tour de passe-passe l'a porté du camp des vaincus au camp des vainqueurs; mais, comme il a besoin de repos et qu'il veut laisser passer l'orage, il consent néanmoins à se réfugier dans une prison de choix : au commencement de fructidor, il voit « du fond d'un fiacre, baisser pour lui le pont d'un ·hâteau-fort », à l'entrée duquel il laisse, sinon l'espérance, du moins la liberté. Ce *château-fort* était, du reste, d'aspect peu rébarbatif : c'était la maison Talaru.

Étrange prison que cet hôtel qu'on retrouve encore intact au n° 62 de la rue Richelieu. Le marquis de Talaru, premier maître d'hôtel de la reine, l'avait

élevé à grands frais, au commencement du règne de Louis XVI. La Révolution lui inspirant forcément des goûts plus modestes, le marquis avait songé à tirer parti de sa maison et l'avait louée 6.600 livres à un spéculateur nommé Gence, qui se proposait de la transformer en hôtel garni. Mais les étrangers étaient rares à Paris, en 1793, et l'hôtel se *garnissait* peu. Gence, pour ne pas rester sans locataires, avait conçu l'ingénieuse idée de louer à son tour l'immeuble au Comité révolutionnaire de la section Lepeletier, qui manquait de maison d'arrêt.

En peu de jours, les appartements regorgèrent de suspects riches ; on les y écrouait par faveur et moyennant finances ; les prix, d'ailleurs, étaient exorbitants : un des détenus logé, lui huitième, à 4 francs par jour, dans le salon du rez-de-chaussée, calculait que cette seule pièce rapportait 320 livres par décade, 960 livres par mois, 10.520 livres par an... et le pauvre marquis de Talaru ne touchait, *pour tout l'immeuble*, que 6.600 livres de loyer. Ce qui, de l'avis général, fut trouvé très piquant, c'est qu'un des premiers suspects qui étrennèrent la prison Talaru, c'est Talaru lui-même. Arrêté comme ci-devant noble, il obtint d'être incarcéré dans son propre hôtel ; mais comme, en raison de son âge et de ses infirmités, il témoigna le désir d'occuper une chambre à lui seul, on lui octroya un petit cabinet au prix de 18 livres par jour, — 6.600 francs par an, — de sorte que, pour être en prison chez

lui, il remboursait à son locataire la totalité du loyer que celui-ci lui payait.

Cette combinaison amusa beaucoup ses compagnons de captivité : Talaru était, du reste, une prison gaie ; on y jouait, on y faisait bonne chère, — ce qui réjouissait l'affamé Dossonville, — on y dansait même ; et Schmidt, le geôlier-chef, très fier de sa clientèle d'élite, tenait la main à ce que *sa prison* gardât l'allure d'un salon de bonne compagnie ; tandis qu'à la Conciergerie et ailleurs, la plupart de ses confrères se faisaient suivre par d'énormes dogues, Schmidt avait pour compagnon ordinaire de sa surveillance un gros mouton à laine frisée, qui l'escortait docilement dans ses rondes, le cou et les pattes ornés de faveurs roses. C'était la note de la maison.

Quand Dossonville sortit de là, repu, dispos et délassé, la Terreur était oubliée depuis longtemps, et il ne fallait plus songer à vivre aux dépens du Comité de Sûreté générale.

Mais comme il faut dîner, quoiqu'on ne soit plus en prison, l'ancien terroriste revint à son premier état et se fit agent royaliste.

Survient fructidor ! Dossonville est arrêté, interné au Temple, mis dans une cage de fer en très bonne compagnie : — Barthélemy, l'abbé Brothier, Tronson-Ducoudray, Barbé-Marbois et soixante autres sont également encagés, et cette ménagerie roulante prend à petites journées la route de Rochefort où on

l'embarque, *pour les îles*, sur la corvette *la Vaillante*[1].

Les impressions du voyage furent, comme on peut penser, modérément agréables : le pauvre Dossonville ne parvenait pas à se procurer du pain en suffisance ; les repas étaient rares et les menus succincts, et, pour la première fois, il se prenait à maudire la politique, « qui ne nourrissait pas son homme ». Pendant les cinquante jours que dura la traversée, il ne mangea qu'une seule fois à sa faim : l'équipage avait pêché un requin qui fut dépecé sur le pont et qu'on partagea entre les transportés ; cette chair mal cuite, huileuse et fade parut à tous immangeable. Dossonville en dévora six livres ! Il avait, ce jour-là, troqué son dernier habit contre un gros pain dont il fit bombance : ce fut un des bons repas de sa vie[2] ; mais il en pensa mourir, ses malheurs lui avaient délabré l'estomac !

Pourtant sa bonne humeur avait la vie dure : à Cayenne, à Sinnamary, en dépit des privations, des fièvres, qui décimaient les déportés, Dossonville restait plein d'entrain ; son esprit toujours en éveil cherchait un expédient pour « les tirer de là ». Il

1. « J'ai fini par être déporté dans la meilleure compagnie du monde, disait Dossonville, qui ajoutait : « Cet épisode-là est une espièglerie de Fouché qui me la revaudra. » (*Mémoires du comte de Moré*.)

2. « Les horreurs de cette famine ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Le malheureux Dossonville poussait des cris de rage jusqu'à nous faire craindre d'en être mordus. L'équipage avait pris un très gros requin ; le capitaine ordonna qu'on nous en donnât... la portion la plus mauvaise. On sait combien la chair de ce monstre est huileuse, indigeste et malsaine... Dossonville en mangea lui seul plus de six livres avec une effrayante voracité. Il fut au moment d'en périr... » (*Journal de l'adjudant général Ramel*, p. 63.)

soumit à ses compagnons un projet fou d'évasion; sept d'entre eux, — Barthélemy, Aubry, Ramel, Pichegru et trois autres, — se laissèrent tenter; ce diable d'homme inspirait confiance; d'ailleurs, il n'y avait qu'à le suivre, il se chargeait de tout...

Par une belle nuit de juin, il jette dans la rivière, du haut des remparts du fort, la sentinelle qui garde la case, entraîne ses amis jusqu'à la rive, les pousse dans une pirogue qu'il guettait depuis quelques jours... A l'aube, les fugitifs voguaient en pleine mer, sans boussole, sans carte, sans provision d'aucune sorte, et ils pouvaient entendre les trois coups de canon tirés de la redoute de la Pointe qui signalait leur évasion.

Ils restèrent huit jours dans cette barque, que le moindre flot submergeait, tantôt trempés d'eau, tantôt cuits par le soleil; harassés, le corps en sang, rongés de scorbut, ils furent jetés nus sur une terre hollandaise : ils ne possédaient entre eux huit qu'une pipe, une poignée de tabac et un briquet, que Pichegru avait sauvés du naufrage. Dossonville était resté toute une semaine sans manger : ce fut la plus rude épreuve de sa vie d'aventures : vingt ans plus tard, il n'y pouvait songer sans qu'une sueur d'angoisse perlât à ses tempes.

Un autre, peut-être, se fût déclaré rassasié d'émotions... Lui n'était pas débarqué à Hambourg qu'il avait conçu déjà un nouveau projet : comme l'abord de la France lui est interdit, il imagine d'aller

délivrer le Mexique de la tyrannie espagnole. Il part pour Londres, s'abouche avec le secrétaire de Miranda; mais les Anglais lui volent son idée, et Dossonville fait voile pour l'Espagne afin d'informer le Gouvernement du danger qui menace la colonie. Comment le retrouve-t-on, peu après, prisonnier de l'Autriche à Olmütz? Ceci est un mystère que je n'ai pu pénétrer.

Le traité de Lunéville le rend à la France; Bonaparte, qui a entendu vanter ses mérites, le charge d'organiser sa police secrète: il s'y emploie avec tant de zèle que le premier conspirateur qui tombe en ses filets est... Pichegru, Pichegru son ami, son vaillant compagnon d'évasion; et, ma foi! Dossonville le laisse échapper. Cette bonne action le ramène en prison; il va être fusillé pour haute trahison; heureusement, il a pris soin de se documenter sur les gens au pouvoir; il le laisse deviner, et on se contente de l'interner à Melun, sous la surveillance de la haute police. Là...

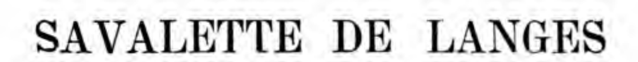
Mais, rien qu'à noter succinctement les événements de cette existence agitée, on ferait un volume qui suffirait à fournir de thèmes dix romanciers; allons droit au dénouement.

Les Bourbons ne pouvant récompenser tous les dévouements vrais ou faux, qui faisaient appel à leur reconnaissance, prirent royalement le parti d'être ingrats. A la Restauration, Dossonville fut promu à la dignité de commissaire de police du

quartier de l'Ile-Saint-Louis[1] et il se déclara satisfait. Il était adoré de ses administrés ; les boutiquiers et les commères du quartier venaient à sa barre vider leurs querelles de mauvais voisinage ; quand ils s'injuriaient à propos d'un store encombrant ou d'un pot de fleurs mal équilibré, *monsieur* Dossonville les calmait d'un sourire qui signifiait : *J'en ai vu bien d'autres !* Et, comme le bruit de ses extraordinaires aventures se colportait dans l'île Saint-Louis il y passait pour un être quasi fantastique, à la fois héros et très brave homme.

Et, de fait, Dossonville, qui mourut pauvre, n'a jamais commis qu'un crime : celui de n'avoir point écrit ses mémoires. Un simple récit de sa vie, bien sincère, bien véridique, nous documenterait plus sur la Révolution que les vingt volumes de Michelet et de Louis Blanc et assurerait à son auteur, dans la Bibliothèque des Merveilles, une place d'honneur entre Casanova et le baron de Trenck.

1. «Dossonville, commissaire de police du quartier de l'Ile Saint-Louis. Aujourd'hui on n'en dit ni bien ni mal ; mais on se rappelle qu'il fut agent de différentes factions. La place qu'il occupe en ce moment est peut-être la récompense des services qu'il a rendus dans d'autres temps. Son fils est chef de bureau des maisons garnies à la préfecture. » (*Biographie des commissaires de police et des officiers de paix de la ville de Paris*, 1826.)



SAVALETTE DE LANGES



Mlle SAVALETTE DE LANGES
D'après un portrait dessiné à Versailles en 1858.

SAVALETTE DE LANGES

I

L'INCONNU

L'Almanach royal pour l'année 1786 donne cette indication : « *Garde du Trésor royal :* M. Savalette père, rue Saint-Honoré, au-dessus des Jacobins. — M. Savalette de Langes, son fils, adjoint en survivance, même demeure. »

Le père Savalette, qui portait les prénoms de Charles-Pierre, était né en 1716; maître des requêtes honoraire, ancien intendant de Tours, il était comblé des faveurs royales et jouissait, depuis 1752, en outre des revenus de sa charge, d'une pension de 4.000 livres sur la cassette du roi. Son fils avait également toute la confiance de la Cour, et, s'il faut en croire l'*Histoire du Jacobinisme* de l'abbé Barruel, il la méritait peu. Il aurait été, en effet, le correspondant à Paris des illuminés d'Allemagne qui, comme chacun sait, jouèrent un rôle considérable dans la préparation du mouvement révolutionnaire. Ce Savalette, au dire de Barruel,

« était l'homme de tous les mystères, de tous les complots ; » il avait installé, rue de la Sourdière, une loge brillante où se donnaient des fêtes agréables et que dominait un Comité secret, régentant tous les disciples de Weishaupt, de Swedenborg et de Saint-Martin, affiliés à l'illuminisme. On a, sur ce Comité secret, des détails d'un pittoresque un peu gros peut-être. Nul, par exemple, ne franchissait le seuil de la salle où il tenait ses séances, et deux *frères terribles*, l'épée nue, défendaient la porte du sanctuaire. C'est encore Savalette de Langes qui aurait attiré à Paris, pour y réformer la loge de la rue de la Sourdière, le comte de Saint-Germain et Cagliostro, thaumaturges dont l'influence fut grande sur les sociétés secrètes, à la veille de 1789.

Ce sont là des on-dit plutôt que de l'histoire, car, sur ces points à jamais obscurs, les documents authentiques font défaut : un fait avéré donnerait plutôt à penser que Barruel ne se trompe pas en gratifiant le garde du Trésor royal du titre de *révolutionnaire fougueux :* pendant toute la durée de la Révolution, Barère, peu suspect de modérantisme, habita « chez son ami Savalette, rue Saint-Honoré[1]. » — L'hôtel porte aujourd'hui le n° 352. — Lorsque Savalette fut accusé d'avoir, en 1791, prêté au comte d'Artois une somme de 5 millions qui lui avait permis d'émigrer, Barère

1. *Mémoires* de Barère.

intercéda auprès de la Commune en faveur de son hôte déjà incarcéré, et réussit à le sauver de l'échafaud.

Savalette de Langes servit, du reste, avec ardeur la Révolution ; il fut un des officiers les plus influents de la garde nationale et compta au nombre des cinq commissaires du Trésor public nommés par la Convention. Ce personnage, dont l'histoire, en somme, est assez louche, mourut en 1798[1].

Or, au commencement de la Restauration, vivait à Paris une femme qui se prétendait la fille naturelle de cet ancien banquier de la cour. Elle s'était donné les noms d'Henriette-Jenny Savalette de Langes et faisait valoir bien haut le désintéressement dont son père avait fait preuve en vidant ses coffres au profit du comte d'Artois : ce beau trait, disait-elle, l'avait ruiné, et il était mort banqueroutier par fidélité à ses princes ; ce qui n'était pas vrai. Mais la Restauration n'y regardait pas de si près : Jenny Savalette, qui ignorait le lieu de sa naissance et le nom de sa mère, obtint, outre deux pensions[2], la gérance du bureau de poste de Villejuif, et, plus tard, la concession d'un appartement au château de Versailles.

1. Le duc de Gaëte, dans ses *Mémoires*, cite à plusieurs reprises le nom de Savalette de Langes, qui fut son collègue au Comité de la Trésorerie.

2. *Liste générale des pensionnaires de l'ancienne liste civile*. Paris, 1833 : « Savalette Delanges (Henriette Jenny), demoiselle. Fille de l'ancien payeur général du trésor royal Montant de la pension, 800 francs »

Cette bonne royaliste était fort pieuse : avant d'être logée aux frais du roi, elle avait séjourné en qualité de dame pensionnaire, à l'Abbaye-aux-Bois, puis chez les religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve; on l'hébergea aussi, pendant quelques mois, au couvent de Saint-Maur et chez les Ursulines de Saint-Germain-en-Laye. Reçue dans la très haute société royaliste de Paris, elle y passait pour une femme d'une solide vertu et d'une grande intelligence; ses amis ne lui reprochaient qu'un défaut : une sorte de manie ambulatoire la poussait à déménager continuellement; j'ai la liste de ses domiciles depuis 1814 jusqu'à 1858; elle occuperait, si on l'imprimait, trois pages d'un in-octavo. Jenny passe du Marais au quartier Saint-Sulpice, du quartier Saint-Sulpice au faubourg Saint-Germain, pour revenir ensuite au Marais, d'où elle émigre au faubourg Saint-Denis, changeant de logement presque à chaque trimestre et occupant successivement quatre ou cinq maisons différentes dans la même rue. De 1824 à 1832, la faveur royale la fixe à Versailles[1]; mais, dès que les travaux entrepris par Louis-Philippe pour la transformation du château la privent de son appartement, elle recommence à courir Paris.

En somme, elle ne paraissait pas heureuse : on lui avait proposé de brillants partis ; deux projets

1. Son appartement au Château était situé « Cour de Marbre, escalier n° 13; au deuxième, porte n° 66. »

de mariage avaient même été sur le point d'aboutir, mais s'étaient rompus au dernier moment; elle était donc restée fille; on la savait pauvre et on l'accablait de cadeaux; ce qu'elle acceptait le plus volontiers, c'étaient des objets de toilette et des robes qu'elle arrangeait à sa taille[1]. Elle écrivait beaucoup, d'une grande écriture molle et presque illisible, ce dont tous ses correspondants se plaignaient ; elle s'ingéniait à rendre service, plaçait des bonnes, procurait même de l'argent aux personnes dans l'embarras; tout cela avec une abnégation, un dévouement dont on lui témoignait beaucoup de reconnaissance : une dame d'un grand nom ne lui écrivit jamais que : *Mon cher ange.* Toute sa conduite était d'une respectabilité parfaite ; elle n'était pas sans crédit, d'ailleurs, et, bien que très légitimiste, — ce dont elle se targuait fort, — elle avait trouvé le moyen d'intéresser à son sort la reine Amélie ; plus tard, elle semble avoir eu des relations d'amitié avec le prince Louis, qui devait être l'empereur Napoléon III.

Peu à peu, cependant, ses belles relations s'éteignirent; quoique la date de sa naissance fût toujours restée pour elle un mystère, elle se sentait très

1. « A mademoiselle Savalette : Cette robe est faite depuis plusieurs années; cependant elle est vierge. En y ajoutant une allonge, la mieux assortie que possible, et en reposant la garniture sur la couture, je pense qu'elle se trouvera de la mesure de Mlle Savalette, qui avisera, de plus, les manches qu'il lui conviendra d'y mettre. Je ne veux pas qu'elle me connaisse et encore moins qu'elle me devine (*Papiers de Savalette*).

âgée et s'était retirée à Versailles où elle passait son temps à déménager : en avril 1858, elle s'installait rue du Marché-Neuf, n° 11; quelques jours plus tard, le 4 mai, elle s'alita, sans que son état parût présenter la moindre gravité : deux voisines charitables lui donnaient des soins, car elle vivait toujours sans domestique; le matin du 6 mai, en entrant chez elle, ces femmes la trouvèrent inanimée au pied de son lit, accroupie, roulée dans une longue chemise de nuit qui la couvrait entièrement, la figure encadrée par le bonnet qu'elle portait ordinairement chez elle. Mlle Savalette de Langes était morte : on replaça le corps sur le lit; le médecin des morts fut appelé et, après avoir constaté le décès, il donna le permis d'inhumer.

Tandis que le juge de paix posait les scellés sur les meubles, la dame Dompmartin et la demoiselle Bohy procédaient aux préparatifs de l'ensevelissement. Tout à coup elles poussèrent un cri : elles venaient de constater que la *défunte était un homme*.

Le juge de paix, pris à témoin, interrompit ses opérations; on courut à l'état civil où l'acte avait déjà été redigé; les médecins furent rappelés; le procureur impérial intervint et, malgré l'invraisemblance de la chose, il fallut bien se rendre à l'évidence; on inscrivit sur les registres de la Mairie à la suite du premier acte annulé, celui du

décès d'un inconnu ayant porté les noms d'Henriette-Jenny Savalette de Langes[1].

La maison où s'est passée cette étonnante aventure est située sur une petite place, plantée d'arbres, au quartier Saint-Louis. Un corridor donne accès à la cour étroite, encadrée de trois corps de bâtiments et d'un mur à droite, au-dessus duquel passent les cimes d'arbres d'un jardin voisin. Les croisées du logement qu'habita Savalette sont au premier étage, au fond de la cour, en face de l'allée; ce logement se compose d'une chambre à coucher à deux fenêtres, d'une salle à manger plus petite et d'une cuisine sans jour, près de l'*entrée;* le loyer était, en 1858, de quinze francs par mois.

Dans ces deux chambres qu'il n'habita pourtant que quelques jours, Savalette avait entassé un mobilier « crevassé, pourri, tremblant, rongé, manchot borgne, invalide, expirant », comme celui de la maison Vauquer, extraordinaire assemblage de choses échappant à toute description: fauteuils Empire perdant leur crin par l'usure du velours d'Utrecht, bergères Louis XVI couvertes de lam-

1. *Extrait du registre des actes de décès de la ville de Versailles pour l'année* 1858 :

« Du jeudi 6 mai, heure de midi, acte de décès d'un inconnu ayant porté les noms de Henriette-Jenny Savalette Delange, célibataire, sans profession, *née* à (on n'a pu indiquer le lieu de naissance) en l'année 1786, *décédé* ce jourd'hui, deux heures du matin, en sa demeure, à Versailles, rue du Marché-Neuf, n° 11. Témoins : Antoine-Octave Ramin, greffier de la justice de paix (canton sud de cette ville). — Louis Jauquet, marchand de nouveautés, rue Royale, 25. »

beaux de soie bleue, un canapé sans dossier, deux belles pendules de style... Un couvre-pied, accroché à la fenêtre, remplissait l'office de rideau; des robes de soie traînaient sur les meubles, parmi des futailles défoncées, du linge sale et des assiettes cassées. Quand le juge de paix pénétra dans ce taudis pour apposer les scellés, il inventoria pêle-mêle, dans un placard, une robe de mousseline jaunâtre, un traversin, du sucre, des cadres, un masque de plâtre, des caleçons déchirés, des amas de vieilles franges, un lot de rubans, une cave à liqueurs en morceaux, des casseroles, des pincettes, une robe de soie vert d'eau, un exemplaire de *l'Esprit de Bourdaloue*, un bouquet de fleurs dans un cadre de bois et une seringue en étain. Chacun des meubles ouverts réservait des surprises : un secrétaire d'acajou à filets de cuivre contenait, parmi des lambeaux d'étoffes, le couvre-pied de Louis XIV, superbe pièce de guipure de soie, et 21.000 francs en billets de banque. D'une vieille malle sortirent des robes de moire violette et 8.940 francs en pièces d'or. Et se poursuit l'inventaire des chiffons, des ombrelles brisées, des fers à repasser, des jupes de soie puce, de soie grise, de soie bleue, de soie blanche, de soie brochée... Voici un coffret : on l'ouvre ; ce sont des bordereaux d'achat de bourse, des titres de pension sur la liste civile, une inscription de rente de 3.000 francs, une autre de 1.500 francs, une autre de 500 francs, d'autres encore : au total,

5.350 francs de rentes sur l'Etat ; puis reparaissent les bouteilles vides, les planches à champignons, les chemises de femme, les devants de cheminée, les chapeaux, les bonnets, les tables cassées, les tabourets sans pieds, des plats ébréchés, des morceaux de fer blanc, des pelisses de soie ouatée[1]... Une chose surprend : l'inventaire ne mentionne pas de rasoirs.

Tel était le décor ; mais s'imagine-t-on ce que pouvait être l'existence de l'homme qui vivait là, seul, dans cet intérieur de revendeuse à la toilette, parmi cet amoncellement d'objets hétéroclites. Pendant le jour, sa vie s'explique ; bien que les soins de son ménage l'occupassent peu, il était cependant obligé de pourvoir à ses besoins : il sortait pour faire ses achats ; bon nombre d'habitants de Versailles se souviennent de cette grande femme sèche au visage dur, encadré d'un sinistre bonnet noir dont les ruches lui couvraient le front et les joues. Elle allait par les rues, suivie parfois d'une troupe de gamins gouailleurs, levant les yeux vers les écritaux d'appartements à louer, entrant au bureau de tabac, chez le boulanger, à la charcuterie, toujours taciturne, l'air soupçonneux et inquiet. Mais le soir, quand, dans sa chambre, son repas pris, son litre bu, — on trouva à sa cave le reste d'une

1. Inventaire après décès d'un inconnu dit demoiselle Savalette de Lange, 24 juillet 1858.
Etude de Me Finot, notaire à Versailles, place Hoche, n° 2.

provision de vin et des bouteilles vides — les heures oisives du crépuscule commençaient, à quoi pouvait songer cet homme qui, depuis longtemps, n'écrivait plus, ne recevait plus de lettres, ne lisait plus de journaux? Quel remords absorbait ses pensées, quelle angoisse, quels souvenirs le tenaient en éveil? On se le représente, immobile, assis sur un de ses fauteuils boîteux, les yeux fixés dans l'ombre grandissante, guettant les bruits de la rue, en proie à l'épouvante d'un cauchemar semblable à celui que Victor Hugo prête à Jean Valjean. Quelle mystérieuse tempête grondait sous ce crâne? Dans la solitude, la porte fermée de son passé se rouvrait ; il revivait son existence volée ; il devait être hanté par le spectre de l'étranger, de l'*autre*, de celui qu'il aurait été, s'il n'avait pas scellé sur sa personnalité véritable la pierre qui ne devait plus être levée.

Le 8 mai, son corps fut porté au cimetière, après avoir passé par l'église Saint-Louis. L'État, qui héritait de lui, déboursa 2 fr. 50 pour les frais d'inhumation. Deux mois plus tard, une affiche était placardée sur la maison, mettant les badauds en joie : elle annonçait la VENTE *après le décès de l'homme qui, en son vivant, a été connu sous les noms de Mlle Henriette-Jenny* SAVALETTE DE LANGES, et les lecteurs s'égayaient des indications ajoutées par le commissaire-priseur : *nombreux effets de garde robe de femme, dont* 30 *robes, la plupart en soie...*

Le fameux couvre-pied royal fut recueilli par l'État : il figure aujourd'hui sur le lit de Louis XIV. Le procureur impérial, le commissaire de police, le juge de paix, les notaires, s'ingénièrent à découvrir, dans le fatras de lettres dont les meubles étaient bourrés, un indice qui pût servir à éclaircir le mystère de cette existence surprenante ; chacun des papiers fut soigneusement coté et lu ; on n'apprit rien, et l'énigme resta sans solution.

Un vieux proverbe assure qu'il y a un dieu pour les ivrognes ; les chercheurs sont, bien évidemment eux aussi, les protégés d'une providence spéciale. J'étais un jour parti pour Versailles, non dans le but de surprendre, après quarante ans, le secret de Savalette, mais pour récolter, tout au moins, à la maison qu'il habita et dans le quartier environnant, quelque tradition, quelque témoignage, moins suspects que ceux publiés à l'époque de sa mort par les journaux de Seine-et-Oise.

On doit, pour une enquête de ce genre, s'armer de patience et de philosophie : il faut braver le dédaigneux *Nous n'avons pas ça* des clercs d'étude et des commis-greffiers, affronter les regards des solennels notaires qui vous prennent pour un rabatteur de successions en déshérence et ne pas trop balbutier quand le moment vient d'exposer, à un fonctionnaire qu'on dérange visiblement, le motif qui vous amène : — « Monsieur, je cherche

quelques renseignements concernant une femme... qui était un homme et au sujet de laquelle je ne possède que des renseignements très vagues... » C'est là l'instant de la crise : l'instant des coups d'œil soupçonneux, des questions auxquelles on n'est pas préparé, telles que celle-ci : *Dans quel but?* ou encore : *Êtes-vous de la famille?* Affirmer que la curiosité seule vous pousse à une telle démarche, c'est éveiller la méfiance et se fermer l'accès des dossiers. Mais quoi ! C'est le danger qui plaît aux convaincus; personne ne consentirait à être dompteur, si les fauves n'avaient ni dents ni griffes.

Donc, première enquête à l'état civil où on me délivre l'acte de décès de l'*Inconnu :* c'était ma base d'opération. On me vit ensuite à la chambre des notaires, au bureau des domaines, à la justice de paix, chez le greffier du canton nord, qui me renvoie au greffier du canton sud. Chez ce dernier, je découvre l'acte d'apposition des scellés au domicile de Savalette, un procès-verbal des constatations qui suivirent sa mort et l'inventaire de ces deniers comptants et de ses inscriptions de rente. J'y trouvais mieux encore : des noms et des adresses de témoins, de notaires, de commissaires-priseurs, de gardiens de scellés, de voisins même, interrogés, par le procureur impérial, toutes gens aujourd'hui disparus, sans doute, mais dont les parents ou les successeurs pouvaient encore fournir quelques ren-

seignements. Et j'allai, de porte en porte, le cœur battant, sonnant timidement avec le secret espoir de ne trouver personne, répétant à chaque accueil, de l'air bon enfant d'un homme qui raille sa propre manie, la terrible entrée en matière : — « C'est au sujet d'une femme... qui était un homme. » J'abrège, car cet exposé n'a d'intérêt qu'autant qu'il se lie à l'histoire des documents cherchés et qu'il en établit l'authenticité.

Après de longues heures d'investigation, j'arrivai enfin chez un avocat distingué du barreau de Versailles, Me Moussoir. C'est là qu'était le trésor : tous les papiers trouvés chez Savalette, ses comptes, ses bordereaux d'achats de rente, les lettres à elle adressées, des brouillons de sa main, *les billets doux de ses amoureux!* l'inventaire détaillé de son étrange mobilier, ses suppliques au roi, ses titres de pensions... La vie de Savalette se trouve là, dans ces pièces d'une incontestable véracité et d'un pittoresque tel qu'on se demande, en les parcourant, si l'on n'est pas le jouet d'une hallucination.

Comment! Il s'est rencontré, au XIXe siècle, en dépit des policiers, des tribunaux, des agents de toute sorte rétribués pour assurer le fonctionnement normal et régulier de l'ordre établi, un homme qui a pu, se faisant passer pour une femme, prendre le nom d'une famille *qui n'était pas éteinte;* obtenir en cette qualité un certificat de notoriété, signé de

sept témoins des plus honorables[1] et homologué par la cour de Paris ; annoncer les bans de son mariage avec un officier de l'armée ; obtenir trois pensions sur la liste civile de tous les Gouvernements[1], un logement confortable au palais de Versailles et, jouant la misère, amasser une fortune mobilière qu'on peut évaluer à 200.000 francs. Le Vautrin de Balzac est bien petit garçon comparé à l'aventurier que fut Savalette de Langes. Notez que celle-ci ou

1. « A MM. les présidents et juges composant le Tribunal civil de première instance de la Seine : D[lle] Jenny-Savalette de Langes, demeurant à Paris, rue de Sèvres, maison des dames hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, a l'honneur de vous exposer, qu'elle est née hors mariage, en l'année 1786, de M. Charles-Pierre-Paul Savalette de Langes, qu'elle a perdu son père lorsqu'elle était en très bas âge et que ses recherches, depuis, n'ont pu la mettre à même de découvrir la demeure de sa mère. Elle sollicite l'homologation d'un acte de notoriété, qui tiendra lieu d'acte de naissance.

« Le tribunal accorde l'homologation, sauf à considérer comme non avenue la désignation qui a été faite du père, attendu qu'il s'agit d'un enfant naturel qui ne paraît pas avoir été reconnu par son père et que, conséquemment, l'indication de ce dernier ne devait pas être faite. »

Les témoins qui signèrent l'attestation de notoriété étaient : 1° M[me] Jeanne-Marguerite Derly, épouse de M. Irénée-Charles Delaby, rentière, rue Grenier-Saint-Lazare, n° 7 ; — 2° M. Denis-Elie Lefrotter Delezeverne, employé à la comptabilité de Saint-Lazare, faubourg Saint-Denis, n° 117 ; — 3° M. Pierre Corbin de Saint-Marc, propriétaire, rue du Pot-de-Fer, n° 6 ; — 4° M[me] Marguerite-Julie de Saint-Alde, épouse du sieur Corbin de Saint-Marc, susnommé ; — 5° M[me] Louise-Emilie Picot Dampierre, épouse de M. Guillaume Gervais, marquis de Vernon, écuyer, commandant les écuries du roi, demeurant à Paris, place du Carrousel ; — 6° M. Guillaume Gervais, marquis de Vernon ; — 7° M. Irénée Charles-Hippolyte Delaby, rentier, rue Grenier-Saint-Lazare, n° 7.

1. 1° La recette des postes de Villejuif, estimée 1.200 francs ; — 2° une rente viagère de 500 francs, accordée à M[lle] Savalette de Langes pour récompenser ses services, sur les fonds particuliers du Roi, à la date du 27 septembre 1825 ; — 3° une pension de 500 francs accordée par le Roi, à la date du 5 mai 1829, à M[lle] Savalette de Langes, pour récompenser les services de M. Savalette, avec rappel de jouissance à partir du 1[er] janvier 1819.

celui-ci, comme on veut, ne s'adresse pas à de pauvres diables, faciles à duper: cette *bonne demoiselle de Langes* compte des amitiés illustres : ses correspondants habituels sont le duc de Luynes, Mlle de Polignac, la maréchale Macdonald, la duchesse de la Rochefoucauld — qui l'inscrit même sur son testament. Et n'allez pas croire qu'elle s'attirât la protection de ces hauts personnages à force de supplications et de quémanderies; non pas, elle a le verbe haut et le ton insolent : dans chacune des lettres qu'elle reçoit, on s'excuse d'avoir pu, sans le vouloir, froisser sa susceptibilité, quoiqu'elle fût, elle-même, pleine d'aigreur et ne pardonnât pas le moindre manque d'égards.

Il y a des détails charmants : la fausse Savalette était riche; mais on la croyait pauvre, et il fallait bien qu'il en fût ainsi; jamais elle n'osa se faire habiller chez une couturière, ni risquer l'indiscret essayage d'une robe; elle n'était donc vêtue que de la défroque de ses amies : d'où le grand nombre de jupes de soie, découvertes dans son taudis. Quant à l'histoire de son mariage, — de ses deux mariages, doit-on dire, car elle fut aimée successivement par un fonctionnaire de l'Assistance publique et par un chef de bataillon d'infanterie nommé de Lacipière[1],

1. Rien n'est plus extraordinaire que la liaison de Savalette avec Lacipière ; on peut en suivre toutes les phases au moyen des lettres de celui-ci, retrouvées parmi les papiers de Savalette. Les premières sont de 1823 et, tout d'abord, simplement affectueuses : les relations débutent par un prêt de 800 francs que Savalette fait à l'officier, — qu'elle lui impose, pour mieux dire. Cette somme va

— elle est affolante et tragique, car l'officier me paraît s'être tué de désespoir, après seize années de fiançailles, de ruptures, de raccommodements et de

devenir le pivot de toute l'intrigue, intrigue incompréhensible et dont on ne perçoit pas le but. L'officier a d'autres dettes; Savalette lui propose de devenir sa seule créancière et lui offre de tout payer s'il consent à l'épouser. Lacipière veut bien qu'on paie, mais *avant* le mariage, d'où discussions, reproches, brouilles, etc. Voici quelques extraits des lettres de Lacipière à Savalette.

« Une entrevue avec vous m'a appris un secret qui a navré mon âme;... mais je persiste dans ma détermination et vous épouserai dès que j'aurai reçu une lettre de ma mère : cette lettre se fera un peu attendre, car mon frère aîné, qui est le chef de la famille, doit être consulté, et il n'est pas en ce moment à Sarlat. La promesse que vous m'avez faite de m'aider à payer mes créanciers dans les premiers jours de cette semaine vous a définitivement gagné mon cœur. Je vous écris de mon lit où je suis retenu, moitié par paresse, moitié par une indisposition dont la cause nous est commune à tous deux. » (?)

« 6 décembre 1831 : « Eh quoi! après avoir annoncé à une partie de mes créanciers qu'ils seraient payés dans le courant de la semaine, revenant sur vos promesses, vous m'annoncez que vous ne pouvez plus faire de nouvelles avances !... Quelque dure, inattendue et douloureuse qu'ait été la confidence que vous m'avez faite sur votre naissance, je n'en ai pas moins persisté dans le projet de vous épouser. »

« 16 décembre 1831 : « Le temps n'a pu rien sur le sentiment que j'ai pour vous et que vous m'avez inspiré depuis plusieurs années. »

2 février 1832 : « Permettez-moi de vous dire qu'il est de toute impossibilité de continuer mes relations avec vous, car elles me deviennent de jour en jour insupportables : non seulement vous vous plaisez à m'accabler de reproches, de menaces et d'injures, mais vous faites tous vos efforts pour m'avilir. Malgré tout... je suis prêt à faire tout ce que vous exigerez de moi; de vous seule dépend notre union, car ma mère, qui connaît tout, ne s'y oppose pas, si vous voulez me donner sur-le-champ de quoi payer mes créanciers du régiment. »

Jusqu'en 1839, la correspondance continue, avec des alternatives de déclarations d'amour, de ruptures, de réclamations d'argent. Dès que Lacipière cherche à lui échapper, Savalette qui le sait aux abois, lui offre de l'argent qu'il accepte ; dès que, touché de ce bon procédé, il parle de l'épouser pour s'acquitter

supplications! Dès qu'il fut mort, Savalette, « qui se considérait comme sa veuve », disait-elle, réclama à ses proches, en termes menaçants, l'argent qu'elle lui avait prêté.

Il est impossible de mettre un nom vrai sur cette étrange figure; mais, ce qu'on peut affirmer, c'est que, en dépit des affections qu'elle inspirait à tant de gens, *cette bonne Mlle de Langes* n'avait ni tendresse, ni vergogne, ni cœur, ni respect humain d'aucune sorte.

Qui était-ce?

Je dois dire que, sur l'acte d'apposition de scellés au domicile de l'inconnu, est tracé, au crayon rouge, ce nom: *Louis XVII.*

Le bruit de l'identité de Savalette avec le prisonnier du Temple fut colporté dans Versailles, en 1858. L'hypothèse était séduisante pour les esprits superficiels: ce personnage mystérieux, d'un âge qui se rapprochait sensiblement de celui du Dauphin, doté par la Restauration, logé au château, en relation avec les familiers des Tuileries, n'était-il pas le fils de Louis XVI? — La question ne supporte pas l'exa-

envers *elle*, *elle* lui réclame les fonds prêtés et menace de s'adresser au colonel; et c'est ainsi que, pendant seize ans, Savalette s'est acharnée contre ce malheureux dont la dernière lettre est ainsi conçue :

Août 1839 : « Je suis résigné à toutes vos persécutions, car vous me paraissez implacable! Je pleure tous les jours des larmes de sang de vous avoir connue. Ah! maudit soit le jour où je vous ai connue! »

men : on se représente mal le roi légitime de France, cédant sa couronne pour une pension de 800 francs et s'astreignant, sans aucune utilité, à demeurer, habillé en femme, sans jamais un mot de récrimination, de regret, sans une allusion à son passé, dans ce palais où il aurait vécu enfant.

Le mystère est certainement tout autre : rien dans l'énorme fatras des papiers de Savalette ne fournit la lumière sur sa personnalité ; il en ressort cependant quelques vagues indices : c'était, à n'en pas douter, un personnage inquiet, méfiant, hanté de la crainte d'être démasqué, employant toutes les heures de sa vie à se créer une sorte d'alibi social, comme Jean Valjean ou comme Vautrin. Cet homme a commis un crime, il se cache : telle est l'impression qui s'impose à l'esprit, sans le satisfaire toutefois, car il n'est plus permis de supposer, comme on l'a fait, qu'après avoir tué, pour s'emparer de ses papiers, une fille de l'ancien garde du trésor royal, l'assassin s'était vu dans l'obligation de « changer de sexe » pour ne pas perdre le bénéfice de son crime. Cette supposition croule à cette simple constatation : Savalette ne possédait aucun papier de famille, et ce n'est qu'à force de ruses, de mensonges, de faux,dont on peut suivre toute la genèse, que son état civil fut, enfin, à peu près régulièrement constitué.

D'ailleurs on trouve, dès l'an XII, un billet doux

que lui adressait un amoureux[1] ; il était donc *déjà femme* à cette époque, et il n'aurait eu, s'il fallait en croire l'acte de notoriété, que dix-huit ans, ce qui supposerait un assassin bien précoce, quoique terriblement précautionneux.

Et puis il faut compter avec ce fameux certificat de notoriété, signé de sept témoins, et non des

1. Voici le texte de ce billet :

« Ce mercredi 8 juin an XII. Je n'avais pas osé, mon aimable amie, vous porter moi-même votre voile ; mais je comptais vous le renvoyer ce matin. Je suis bien fâché de vous l'avoir fait attendre : il retourne à sa maîtresse couvert de mille baisers que je croyais presque donner à celle que j'aime. Je serai ce soir, à huit heures précises, assis sur le boulevard, entre la rue Montmartre et la rue du Sentier, à l'endroit où vous avez vu, l'autre jour, mon oncle. Nous pourrons aller de là partout où vous l'ordonnerez. Adieu, ma bonne amie, je ne puis vous en dire davantage ; je vous embrasse comme je vous aime. J. D. « A Mlle Jenny Savalette, à Paris. »

Est-il besoin de faire remarquer, d'ailleurs, que ce billet ne prouve rien, quant à la date à laquelle Savalette aurait pris des vêtements de femme : il peut, en effet, avoir été fabriqué par Savalette lui même, pour être montré, pour être trouvé dans ses papiers en cas de perquisition... Ce qui tendrait à le faire croire, c'est que le 8 juin an XII tombait un *vendredi* et non un *mercredi*. Tout est mystère autour de ce personnage. Que dire encore du billet suivant, non daté et signé seulement d'un paraphe :

« A Mlle de Savalette, rue des Vieux-Augustins :

« ... Au lieu d'aller à Passy, aujourd'hui, il faut que j'aille à ma manufacture, et je ne serai de retour que sur les neuf heures. Comment faire pour vous voir ce soir ? Il y a un moyen facile pour m'écrire d'où vous êtes ; c'est d'attacher une petite pierre à votre lettre et de la jeter par dessus le treillage. Si j'étais plus jeune je dirais que l'amour est toujours fertile en expédients ; mais l'amitié, quoique plus calme, a bien aussi ses petites inventions.

« En rentrant chez moi, à neuf heures, si vous êtes chez vous, je paraîtrai à ma fenêtre, et nous pourrons nous rejoindre à votre poste où je me rendrai. Je vous ferai signe que je vais sortir, et vous sortirez aussi ! Quelques sons de mon violon vous préviendront. »

Ce billet doit être de frimaire an XIII, car nous ne trouvons qu'à cette date Savalette logé rue des Vieux-Augustins, n° 28.

moindres, qui, en 1820, attestent sous la foi du serment, « qu'ils connaissent parfaitement M[lle] Jenny Savalette de Langes; qu'ils savent qu'elle est née hors mariage, en 1786, de M. Charles-Pierre-Paul Savalette de Langes, décédé depuis fort longtemps, et pendant que ladite demoiselle était encore en bas âge, et qu'on n'a jamais pu savoir ni le lieu où elle est née, ni les noms et domicile de sa mère. »

C'était là, précisément, le roman qu'elle leur avait elle-même conté; encore doit-on penser que, parmi ces sept dupes, quelques-unes, tout au moins, la connaissaient — comme fille — depuis longtemps, puisqu'ils en témoignaient en justice.

Plus tard, lorsqu'il lui fallut, pour la publication de ses bans, exhiber son extrait de baptême, nouvelle difficulté : Savalette exposa qu'elle avait été baptisée *extrêmement loin* et, comme elle n'était munie d'aucun acte, un certificat, signé de la supérieure de l'Abbaye-aux-Bois, tint lieu de la pièce absente.

Comment tant d'irrégularités n'inspirèrent-elles jamais un soupçon? Pourquoi personne ne s'avisa-t-il, ne fut-ce que par affectueux intérêt — elle avait tant d'amis bien placés! — de tirer au clair le mystère de sa naissance? Pourquoi, prenant un nom qui, évidemment, n'était pas le sien, l'inconnu de Versailles avait-il choisi celui-là? Comment ce nom lui servit-il de titre aux faveurs des Bourbons, puisqu'il était de notoriété publique que l'ancien garde

du Trésor royal avait été l'ami, l'hôte du régicide Barère et un fougueux partisan de la Révolution?

Rien, je le répète, dans les nombreuses lettres inventoriées chez Savalette, ne permet de répondre à ces questions; seules quelques lignes de son écriture, tracées sur un chiffon de papier, peuvent conduire, — peut-être, — à la solution du problème.

C'est une sorte d'imprécation qu'en une heure de remords Savalette s'adresse à lui-même ; les termes en sont violents, orduriers parfois, et l'on y lit des phrases comme celles-ci :

« Le jour est enfin arrivé où je vais déchirer le voile qui couvre tes affreuses iniquités. Tremble, éternelle pécheresse... tremble, qu'enfin je ne découvre à ce monde, qui le recherche, l'exécrable monstre qui l'approche... *Ne vois-tu pas que tous ceux qui t'entourent commencent à deviner l'énigme de ton hypocrisie?*... Tu es horriblement dégoûtante ; la saleté qui recouvre ton hideux corps le fera tomber dans peu en lambeaux ; je te conseille donc de te décrasser, et tes yeux chassieux, tes dents pourries et ta puante embouchure... Adieu, vieux monstre, que tous les démons ont vomi sur la terre... *retourne à Orléans vendre tes fromages et ta salade.* Adieu encore, *vieille Michel!* »

Faut-il tenter de lire entre les lignes de ce testament d'une éloquence sauvage et qui n'est pas sans une sorte de grandeur sinistre. Si oui, il s'agirait de découvrir si, dans les dernières années du XVIIIe siècle,

quelque jeune maraîcher des environs d'Orléans, portant le prénom de Michel, a disparu du pays à la suite d'un crime... On trouve tout dans les archives : avis aux chercheurs de logogryphes. Ce rébus, après tout, vaut bien ceux que proposent les revues de famille à la perspicacité des Œdipes inoccupés.

II

L'HOMME-FEMME

Je terminais, lors de sa première publication, par ce point d'interrogation la mystérieuse histoire de cet inconnu. Bien que plusieurs personnes m'eussent assuré que l'énigme était assez attachante pour mériter d'être éclaircie, j'étais, pour ma part, fort empêché de résoudre le problème et je n'avais aucun espoir d'y parvenir en dépit de certaines communications intéressantes mais restées, — à dessein, peut-être, — assez vagues, que m'adressèrent quelques correspondants complaisants. Mais le hasard, ce dieu que les fureteurs devraient adorer à genoux, a pris la peine d'intervenir et me mit en mesure de lever le masque que l'étrange aventurier avait cru sceller à tout jamais sur sa véritable personnalité.

Rien ne m'empêche de supposer, l'amour-propre d'auteur aidant, qu'un très grand nombre de lecteurs attendent anxieusement cette révélation; les autres prendront peut-être plaisir à parcourir ce scénario de la vie de « cette bonne mademoiselle

de Langes », si pieuse, si bien posée dans la société royaliste de la Restauration, qui, par deux fois, fut demandée en mariage, dont les bans furent même annoncés, que tous les gouvernements, depuis Louis XVIII jusqu'à Napoléon III pensionnèrent comme étant *la fille* d'un ancien banquier du Trésor royal, et qui se trouva être un homme lorsqu'*elle* décéda dans un taudis de Versailles, sans qu'on ait jamais pu, sur les motifs de cette imposture semi-séculaire, aventurer même une hypothèse qui ait le sens commun.

Le malheur est que l'anecdote chevauche sur la frontière qui sépare l'histoire de l'indiscrétion et l'on comprendra la réserve qui m'oblige à n'indiquer que par des initiales la plupart des noms qui m'ont été livrés. *Ceux qui savent*, — il y en a, — seront seuls juges de l'authenticité du récit; je réclame des autres un crédit de confiance.

Donc, en 1792, vivait à Paris un certain M. Savalette de Langes, frère ou cousin d'un banquier du Trésor royal, qui, aux premiers jours de la Révolution, avait prêté sept millions aux frères de Louis XVI. Ce Savalette était veuf et avait une fille. Jenny, alors âgée de douze à quatorze ans. Rien ne le retenait à Paris, et, comme à l'égal de tous ceux qu'un nom à tournure nobiliaire désignait aux rancunes de la populace, il ne s'y trouvait pas en sûreté, il résolut de laisser passer le gros de l'orage

révolutionnaire et se retira, avec sa fillette, à Versailles, en attendant des temps plus calmes. Mais Versailles n'était pas moins agité que Paris, et, après quelques semaines de séjour, M. Savalette résolut de se réfugier en Bretagne d'où l'on pourrait, si la prudence l'exigeait, passer facilement à l'étranger.

Le père et la fille se mirent en route à petites journées. A l'une de leurs premières étapes, qui pouvait bien être Orléans, ils firent, à l'auberge, rencontre d'un jeune homme de manières élégantes, d'esprit vif, cherchant fortune et très désireux d'aventures lucratives. Nous l'appellerons B..., pour la facilité du récit, bien que cette initiale ne soit pas celle du nom, authentique ou emprunté, sous lequel il se présenta.

B..., voyant l'embarras où se trouvaient Savalette et sa fille qui ne savaient trop vers quel but ils se dirigeraient, s'offrit à les guider, se targuant de connaître à fond la Bretagne d'où il était originaire et se faisant fort de conduire les fugitifs, sans malencontre, jusqu'à Saint-Malo et, de là, si besoin était, aux îles anglaises. Savalette accepta avec reconnaissance et l'on se mit en route. En quelques jours on atteignit la côte : sur tout le parcours, B... avait adroitement aplani les difficultés résultant de l'absence de passeports et de la surveillance que certaines municipalités exerçaient sur les voyageurs : son habileté à se tirer des

mauvais pas, son aplomb, sa faconde même inspiraient la confiance la plus grande à Savalette dont la pusillanimité s'accommodait fort d'un compagnon si déluré.

Saint-Malo était encombré de nobles bretons et de prêtres réfractaires tout prêts à passer la mer pour échapper au cataclysme politique qu'il était, dès lors facile de prévoir. Au nombre de ces postulants à l'émigration, se trouvait Mlle Jeanne-Françoise de T.......c, presque enfant encore, venue de Basse-Bretagne, sous la conduite d'un vieux serviteur de sa famille, nommé Robin. Le marquis de T.......c, père de cette jeune fille, très informé de l'insurrection qui se préparait en Bretagne, avait pris la résolution d'émigrer; mais retenu à son château de Br.... par la santé de sa femme qui était sur le point d'être mère, il avait ordonné à Robin de prendre les devants en compagnie de Jeanne-Françoise, et d'aller s'établir à Plymouth où il viendrait les rejoindre avec la marquise dès que la santé de celle-ci lui permettrait de prendre la mer.

A l'hôtel où le hasard les avait réunies, Jeanne-Françoise de T.......c, et Jenny Savalette de Langes se rencontrèrent, et la parité d'âge les lia. B... s'occupait activement à préparer la passage de ses compagnons et le sien, car il s'était décidé à les suivre : il s'aboucha avec le patron d'un navire étranger qui, moyennant un bon prix, s'engageait à les conduire à Plymouth. Savalette et sa fille

Jeanne-Françoise et Robin, s'embarquèrent donc ensemble, ainsi que B... qui s'était institué le majordome de la petite troupe.

Après quarante-huit heures de traversée, comme la côte anglaise n'apparaissait point, on commença à s'inquiéter; le patron du bateau, — un Allemand payé d'avance, — avoua alors qu'il lui était impossible, pour des raisons qu'il exposa, d'atterrir en Angleterre; son port d'attache était Hambourg, et c'est vers Hambourg qu'il faisait voile; il assurait d'ailleurs que ses passagers trouveraient là mainte occasion de gagner Plymouth. M. de Savalette, que rien n'attirait en Angleterre, prit facilement son parti de ce retard forcé; B... jura qu'il déposerait, en arrivant à Hambourg, une plainte au conseil de la Hanse, et finit par se résigner à son tour. Robin seul, très ému de la responsabilité qu'il encourait, terrifié à l'idée qu'en arrivant à Plymouth M. et Mme de T.......c n'y trouveraient pas leur fille voulut obliger le capitaine à tenir ses engagements; une explication des plus vives s'ensuivit ; le vieux Breton fut pris d'un accès de rage qui dégénéra en fièvre chaude. A peine fut-on débarqué qu'il dut s'aliter; trois jours plus tard il mourait dans une auberge d'Altona.

Jeanne-Françoise de T.......c resta donc seule avec B..., Savalette et Jenny. Ceux-ci se trouvaient bien à Hambourg et se disposaient à s'y établir. B... se chargea de faire connaître à M. et Mme de

T.......c le lieu où était leur fille; mais, soit qu'ils eussent déjà quitté leur château, soit que la lettre ne parvint pas en Bretagne, on n'obtint d'eux aucune réponse. La jeune fille se résigna donc à vivre avec les compagnons que le hasard lui avait donnés : elle était, il faut le dire, d'une nature indolente et passive et B... assurait d'ailleurs que ceci durerait peu et qu'on ne tarderait pas à rentrer en France. C'était l'illusion commune à tous les émigrés dont Hambourg regorgeait et qui s'attendaient chaque matin en ouvrant les gazettes à apprendre que la Révolution était terminée.

Le temps passa pourtant, et les ressources de M. Savalette s'épuisaient d'autant plus vite que la vie commune avec B... et Jeanne-Françoise lui imposait un surcroît de dépenses qu'il n'avait pas prévu. On sait combien devint tragique la situation des émigrés, principalement de ceux réfugiés dans l'Allemagne du Nord : ils étaient peu sympathiques à la population, traités souvent en vagabonds méprisables; la loi française leur fermait à tout jamais les portes de la patrie et les déclarait déchus de tous leurs droits. Après avoir vécu d'abord assez largement, Savalette et ses compagnons connurent d'affreuses misères : ils habitaient pêle-mêle une sorte de cave, couchant sur des chiffons entassés; par surcroît de malheur, une épidémie se déclara : M. Savalette, atteint d'une fièvre putride, mourut, faute de soins, après quelques jours de

maladie. Les deux jeunes filles elles-mêmes, seules désormais avec B..., furent atteintes par le mal. Mlle Savalette, hantée par le souvenir des sommes énormes que son parent, le garde du Trésor royal, avait prêtées au comte d'Artois, s'indignait de l'ingratitude des frères de Louis XVI, auxquels son père s'était adressé maintes fois sans pouvoir en obtenir un subside. Sur le conseil de B..., elle écrivit aux princes, leur peignit son dénuement, implora d'eux un secours d'argent; mais la lettre resta sans réponse; une seconde requête n'eut pas meilleur succès et la malheureuse orpheline mourut à son tour, ne cessant de répéter dans son délire à son amie Jeanne-Françoise : « N'oublie jamais que le comte d'Artois m'a laissée périr de misère et qu'il doit sept millions à ma famille !... »

Jeanne-Françoise ne succomba point à la maladie, mais elle demeurait absolument sans ressources, et B..., qui était homme d'expédients, peu gêné par les scrupules, imagina qu'il lui serait possible, bien que Jenny n'existât plus, de recouvrer tout ou partie des sommes dues par la famille royale aux Savalette. Il écrivit lettres sur lettres qu'il signa du nom de Jenny et qui, pour augmenter les chances de succès, étaient censées adressées aux princes, non plus seulement par une parente, mais par la fille même de l'ancien garde du Trésor royal. Cette supercherie demeura sans effet. Mlle de T.......c, qui n'en avait pas été instruite, était sur le point de

mourir de besoin ; tant de malheurs l'avait accablée ; elle se trouvait seule, loin des siens, dans la dépendance d'un aventurier, trop indolente pour ne pas subir son influence : ils vivaient ensemble, dans cette promiscuité qu'impose la misère ; le dénouement était fatal : elle devint sa maîtresse... Qu'exigea-t-il d'elle après sa chute ? Poussa-t-il l'infamie jusqu'à faire de la pauvre fille son gagne-pain ? La suite du récit semble répondre à ces questions, encore qu'aucun témoignage authentique ne vienne, on le comprend, confirmer ces suppositions.

Pourtant Jeanne-Françoise avait conscience de sa déchéance : « elle n'abdiquait aucun de ses orgueils de famille », et elle se prenait à trembler en songeant au désespoir de son père si quelque hasard l'instruisait du honteux métier auquel elle était réduite. Il faut dire que le nom de T.......c compte parmi les plus beaux de l'armorial breton ; l'un de ceux qui le portaient, l'oncle de Jeanne-Françoise, était au nombre des héros cités de la chouannerie : elle le connaissait comme un de ces hommes pour qui l'honneur du nom est chose sacrée et la malheureuse le voyait en pensée, traversant l'Europe, pour venir l'immoler sur le corps de son indigne amant. Mais la Révolution s'éternisait, le Directoire avait succédé à la Convention et la situation des émigrés ne s'améliorait pas. Mlle de T.......c, après avoir gémi de ne pouvoir rentrer en France, espérait bien, maintenant, que les circonstances l'en

tiendraient pour toujours éloignée et elle s'était résignée à mourir loin de la Bretagne, sans que les siens entendissent jamais prononcer son nom et eussent connaissance de son déshonneur.

Le coup de théâtre de brumaire vint tout changer ; les relations se renouèrent rapidement entre les émigrés et la France ; on respira, on se reconnut, on put échanger des nouvelles ; la famille de T.......c, qui n'avait pas quitté la Bretagne, prit des informations ; elle apprit bientôt que Jeanne-Françoise était à Hambourg. Une dame de X... se chargea de ramener à la maison paternelle la jeune fille dont le nom, après quelques démarches, venait d'être rayé de la liste des émigrés.

B... avait cru prudent de disparaître et Jeanne-Françoise quitta donc Hambourg ; elle revint en Bretagne, et l'on pense bien qu'elle fit à ses parents confidence d'une partie seulement de ses aventures. Elle s'était condamnée elle-même à expier sa faute dans la solitude et dans la retraite ; mais les années s'écoulèrent, le cauchemar s'effaça ; son temps d'émigration et de misère lui paraissait si bien condamné à l'éternel oubli que, cédant aux prières de sa famille, craignant peut-être que son obstination à s'isoler n'éveillât quelque soupçon, elle consentit à se marier ; elle épousa, en 1810, le comte de S....-R.....

La nouvelle comtesse de S....-R.... était citée comme un modèle achevé de toutes les vertus Ce

qu'on savait de ses malheurs passés, sa piété, l'espèce de résignation inquiète qu'elle apportait à la pratique de la vie, sa haute situation de fortune, lui attirait d'unanimes hommages : elle consacrait la plus grande part de son temps aux œuvres charitables, s'intéressant particulièrement aux filles repenties et son renom de sainteté grandissait chaque jour.

L'Empire tomba; les Bourbons revinrent et la résurrection de l'ancienne France accrut encore la situation de Mme de S....-R.... ; elle comptait parmi les assidus de la petite cour ultra-blanche du pavillon de Marsan et son intimité avec la duchesse d'Angoulême la classait parmi les hautes personnalités de la société royaliste de Paris où elle habitait, avec son mari et une partie de sa famille, un vaste hôtel situé rue de la P..., dans le quartier du Marais.

Un jour, — c'était en 1815, — on l'avertit qu'une femme, d'extérieur modeste, demandait à lui parler, L'hôtel de S....-R.... était trop largement ouvert aux malheureux pour que le fait eût lieu d'étonner la comtesse qui donna l'ordre d'introduire la visiteuse. Elle vit entrer dans son salon une femme « grande et sèche, portant un tour de cheveux et des brides de chapeau très garnies » qui dissimulaient les contours du visage. L'inconnue se présenta humblement; mais dès qu'elle fut seule avec Mme de S....-R...., elle leva son voile.

— Ne me reconnais-tu pas? dit-elle.

Mme de S....-R.... balbutia... Son mauvais rêve renaissait : le personnage qui se trouvait devant elle était B..., B... travesti en femme, B... ayant transformé son allure, son maintien et jusqu'à sa voix, devenue « aigrelette et cassée », B..., méconnaissable pour tout autre... Tout de suite il posa son rôle :

— Je suis, dit-il, ta vieille amie d'émigration, Jenny Savalette de Langes... Te rappelles-tu?

Si Mme de S....-R.... eût trouvé la force de répondre, elle eût répliqué que Jenny était morte dans ses bras, il y avait quinze ans déjà; mais elle restait muette de stupeur à la vue du spectre de ses années honteuses et se sentait devenir folle d'angoisse à la pensée des menaces sous-entendues dans les quelques mots que son ancien amant venait de proférer.

B..., tranquillement, exposa sa combinaison : depuis que Jeanne-Françoise l'avait quitté à Hambourg, il avait connu bien des revers, souvent sa pensée était allée vers la jeune fille à laquelle il avait cru son sort lié pour la vie; il était rentré en France et s'était fixé à Paris dans l'espoir de la rencontrer. Il n'avait pas oublié non plus les allusions si souvent répétées par Jenny Savalette aux millions empruntés jadis par le comte d'Artois et il ne désespérait pas de tirer parti de cette vieille histoire. S'étant assuré, disait-il, que, de la famille

Savalette, survivaient seuls des parents éloignés ou qui n'avaient aucun titre à la succession de l'ancien garde du Trésor royal, il avait imaginé de se présenter aux princes comme étant la descendante directe de leur créancier. Le succès était certain si une personne autorisée et *bien en Cour*, comme l'était Mme de S....-R...., consentait à attester son identité et à l'appuyer de son influence. Il fit comprendre, au reste, qu'il n'avait rien à ménager et qu'en cas de refus il n'hésiterait pas à faire naître un épouvantable scandale qui pouvait lui devenir des plus lucratifs.

La malheureuse femme se sentit perdue : elle courba le front, et, pour sauver l'honneur du nom qu'elle portait, elle promit...

Telles nous ont été révélées les circonstances qui amenèrent l'intrusion de la fausse Savalette chez Mme de S....-R....; de ce jour commença pour la pauvre femme un supplice dont chaque heure avivait la cruauté : elle était condamnée à voir toujours rôder autour d'elle le fantôme du passé qu'elle avait cru mort depuis tant d'années. Sa faute, si soigneusement cachée à tous, si oubliée d'elle-même, sa faute prenait corps et se mêlait à sa vie devenue un mensonge de tous les instants. Il lui fallut tromper ceux qu'elle aimait, leur présenter l'odieux personnage, vanter ses vertus, le recommander, faire valoir ses titres à la reconnaissance et à l'affection

des siens, tremblant sans cesse qu'un hasard fatal vînt dévoiler l'imposture dont elle se rendait complice.

L'intrus jouait d'ailleurs son rôle avec une habileté déconcertante : il avait pris de la femme les allures, les manières, la tournure et aussi les habitudes et les occupations : il façonnait, non sans art, des bonnets de dentelle et des menus ouvrages de broderie ; il parlait savamment cuisine et ses recettes d'entremets étaient très demandées : chaque jour, il courait les bureaux de placement, cherchant des bonnes, procurant aux personnes pieuses de ses relations des servantes sûres qu'il dressait au service. Il s'était instruit de généalogie et parlait en personne experte « des tenants et des aboutissants des familles nobles chez qui il fréquentait ». Même il n'était pas exempt d'un peu de coquetterie décente et plaisantait quelques amoureux qui, vers ses seize ans, lui avaient adressé des billets doux, soigneusement conservés et montrés à propos.

L'entourage de Mme de S....-R.... traitait *Mademoiselle Savalette*, — nous lui laissons ce nom usurpé, — en parente quelque peu susceptible, mais pétrie d'indulgence. Comme son visage *piquait* un peu, les enfants l'appelaient *tante Barbe*. Elle supportait patiemment toutes les petites avanies qu'on ne lui ménageait pas. Grâce au crédit de Mme de S....-R...., Mlle Savalette obtint successivement,

outre une attestation officielle d'identité, une pension du roi Louis XVIII et une autre du comte d'Artois, auxquels elle n'avait pas manqué de rappeler les services qu'avaient jadis rendus « ses ancêtres » ; on lui octroya la gérance du bureau de poste de Villejuif, puis un confortable appartement au château de Versailles. Chacun s'ingéniait, d'ailleurs, à venir en aide à cette bonne royaliste « qui avait été si malheureuse », et que chaperonnait la sainte Mme de S....-R..... A cette époque, avoir souffert de la Révolution était un titre qui primait tous les autres et qui valait les meilleures recommandations.

Mais s'imagine-t-on les tortures morales qu'éprouvait Mme de S....-R...., forcée de trafiquer ainsi de sa considération, de sa noblesse, de la situation de son mari? Elle se trouvait en présence de ce dramatique dilemme : révéler le secret qui l'étouffait et sacrifier, par cette révélation, l'honneur et le repos de tous les siens, ou se dégrader elle-même, à ses propres yeux, en secondant par son silence le misérable qui l'exploitait avec un si audacieux cynisme. Ce supplice fut-il au-dessus de ses forces et prit-elle le parti de faire — sinon à son mari, du moins à quelque conseiller moins directement intéressé — confidence de son martyre? Certains faits nous le donnent à penser : un jour vint, en effet, où la façon d'agir de la famille de S....-R.... à l'égard de Savalette se modifia très sensiblement. On l'élimine

discrètement; peu à peu les portes se ferment; les lettres qu'on lui adresse deviennent plus brèves et plus sèches : il semble qu'il est démasqué, qu'on ne le craint plus. On ne le livre pas à la justice car ç'eût été rendre public le scandale; mais on le repousse, on l'évite, il est désarmé par la complicité tacite de l'entourage de sa victime : ce pacte de silence et de dévouement conclu pour sauver l'honneur de la noble femme est une chose quasi-sublime qui montre à quel point elle était aimée. Et c'est alors que commence pour Savalette cette existence d'inquiétudes continuelles, de déménagements hâtifs : il quitte Paris, se terre à Versailles, ne voit personne; et, quand il meurt, quand l'attestation des médecins révèle son véritable sexe, quand arrive à l'hôtel de S....-R.... la dépêche de M. de B... annonçant l'effarante nouvelle : — *Langes était un homme!* nul ne s'émeut, personne ne réclame une enquête, tous s'obstinent à se taire, par respect pour Mme de S....-R...., qui avait tant et si injustement souffert.

Cet exposé de faits a un grand défaut : celui de n'être appuyé d'aucune preuve. Quelques points de repère permettent cependant d'assurer qu'il s'adapte de façon très satisfaisante au peu que l'on sait de la vérité.

Du reste, réduite à ces proportions, la chose n'a plus qu'un assez médiocre intérêt; et voilà qui nous

ferait tenir ce récit pour parfaitement authentique. La légende de Psyché est une belle légende ; mais bien qu'elle soit vieille comme le monde, elle n'a jamais servi de leçon à personne : les humains sont tourmentés du besoin de savoir, encore qu'ils soient bien avertis que le plaisir ne dure qu'autant que subsiste le mystère et qu'il se dissipe avec lui. Cette histoire de Savalette, telle que nous l'avions contée naguère, semblait si énigmatique, si grosse d'inconnu, si opiniâtrement impénétrable, que l'imagination y trouvait ses aises et pouvait y satisfaire toutes ses fantaisies. Chacun la brodait à sa guise ; cet homme-femme était pour les uns Louis XVII, pour les autres un personnage compromis dans quelque sombre intrigue politique : on s'accordait à voir en lui une auguste victime de nos révolutions ou un grand criminel que, pour des raisons inconnues, tous les gouvernements ménageaient; un héros, à coup sûr, un héros lamentable ou tragique.

Hélas! une lueur brille et le héros s'évanouit : il ne reste plus qu'un assez banal gredin tel que les *faits divers* nous en présentent quotidiennement sous les rubriques : *Un habile escroc*, ou : *Les exploits d'un aventurier*. « *Qui était-ce?* » est un mot rempli d'attraits mystérieux et auquel on ne devrait jamais répondre ; somme toute, il vaut mieux ne pas savoir : la lampe de Psyché n'éclaire que des déceptions.

LES DERNIERS JOURS

D'ANDRÉ CHÉNIER

LES DERNIERS JOURS

D'ANDRÉ CHÉNIER

Le vendredi 21 mars 1721, Paris tout entier était dans les rues.

Chaque fois qu'il y a quelque part des uniformes à voir, des toilettes à regarder, le Parisien y court; et, ce jour-là, le spectacle en valait la peine : Celeby-Méhémett-Effendi, ambassadeur du *Grand Seigneur l'Empereur des Turcs*, se rendait solennellement aux Tuileries pour y saluer le jeune roi Louis XV.

Logé à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, rue de Tournon, Méhémett-Effendi en partit, le matin, vers neuf heures, pour se rendre au Château. On le fit passer par les belles rues, la rue Dauphine, le Pont-Neuf, la rue de la Monnaie, la rue Saint-Honoré : une quadruple rangée de curieux, massée le long des maisons sur tout le parcours, attendait depuis l'aurore; toute les têtes étaient tournées vers le point où devait apparaître le cortège; le bruissement de la foule, continu, heurté, qui enfle, gonfle, puis diminue pour croître encore, emplissait cette grande artère de la ville...

Et tout à coup un frémissement profond, un vaste remous s'opère : les voilà !

Des mousquetaires passent, le grand manteau couvrant la croupe des chevaux ; puis, des seigneurs de la Cour, dédaigneux sous leur perruque frisée ; voici les gardes du roi, étincelants sous le soleil pâle qui fait jaillir mille éclairs des sabres, des boutons, des galons d'or, des armes ; viennent ensuite 50 officiers turcs, montés sur des chevaux que tiennent en main des palefreniers des écuries du sultan ; seul s'avance, maintenant, le fils de l'ambassadeur, portant à mains tendues, comme un ostensoir, la lettre du Grand Seigneur, sur un plat couvert d'un voile brodé ; enfin, au milieu des trompettes et des timballiers, paraît Méhémett-Effendi, entouré de huit *notables à barbe*. Le brouhaha des serviteurs, des soldats, des piqueurs, de la cavalerie termine le cortège.

Aux Tuileries, la garde française et la garde suisse forment la haie depuis le pont tournant jusqu'au grand escalier. Les Turcs mettent pied à terre au bas du perron ; attendent là les gardes de la Manche, les gentilshommes de la Chambre, les introducteurs des ambassadeurs ; on traverse les antichambres, les hauts salons de glace et de marbre. Les portes de la galerie s'ouvrent... Quel éblouissement ! Au fond, sous un dais de satin d'or, figurant un grand soleil rayonnant, sur une estrade de huit marches, derrière un balustre doré, le roi,

vêtu d'un habit couleur de feu, étincelant de vingt-cinq millions de diamants. De chaque côté, dans toute la longueur de la galerie, la Cour, silencieuse, debout sur des banquettes de velours cramoisi : belles dames en falbalas, chevaliers des Ordres en grand costume. Sur les parquets sont jetés d'énormes pièces de tapisseries des Gobelins : les violons jouent, les canons tirent au Carrousel, les cloches sonnent à toutes les églises... et l'ambassadeur s'avance, la main au turban, détournant la tête de côté, « ce qui est, note *le Mercure*, la marque du plus profond respect chez les Turcs. » Il exécute cérémonieusement ses trois révérences presque prosterné, ne voyant rien, « sinon, dit-il dans sa relation, que l'enfant royal avait de blonds cheveux d'hyacinthe et la démarche majestueuse de la perdrix. »

Revenu dans son pays, un des huit notables à barbe qui, à genoux, de loin, avait contemplé ces splendeurs, y rêvait encore longtemps après, hanté du souvenir de cette France où il avait vécu pendant quelques jours. Il s'appelait Santi Lomaca. Lorsqu'une fille lui naquit, il lui donna le nom français d'Élisabeth. Dès que l'intelligence de l'enfant fut éveillée, il lui parla de ce pays d'Occident qui rayonnait sur le monde, de cette Cour où régnaient toutes les grâces, soumises à la majesté d'un prince beau comme un jeune dieu; il lui donna des maîtres

français ; il lui fit apprendre la pavane et le menuet; lui procura les œuvres de nos poètes et de nos romanciers.

Singulière éducation que celle de cette enfant, élevée dans l'admiration d'un pays de rêve qu'elle ne devait, sans doute, jamais connaître, déjà française par le cœur et par l'imagination et restée forcément orientale de tempérament et d'habitudes. Sa jeunesse s'écoula dans cette solitude élégante que les coutumes musulmanes imposent aux femmes ; elle ne sortait qu'escortée d'un groupe de suivantes, le visage couvert d'un voile blanc tissé d'or ; ses jours se passaient à rêver, étendue sur un sofa, dans quelque salon frais, aux jalousies closes, meublé de coussins brodés et de coffrets d'ivoire ; elle chantait paresseusement les mélodies de Lulli, tout en jouant avec les chaînes d'or qui pendaient à son cou, tandis que ses femmes agitaient devant elle de longs éventails en plumes de paon.

Quand elle fut d'âge à se marier, elle ne voulut point s'unir à un homme de sa race : grisée par les récits de son père, elle attendait le beau seigneur, qui, de la France lointaine, viendrait la chercher pour l'initier aux splendeurs de cette Cour dont son imagination était pleine. Elle l'attendit jusqu'à vingt-six ans et épousa enfin un modeste conseiller de l'ambassadeur de France, qui se nommait Louis Chénier. Sa dot consista en *pierreries et en habits étalés avec faste.*

C'est de cette femme que naquit André Chénier. Lorsqu'à l'âge de trois ans il partit avec ses parents pour la France, il tenait déjà de cette belle Grecque élevée dans les molles oisivetés de l'Orient, cette nostalgie du beau qui fait les poètes : les mosquées blanches au bord des flots, les sept collines du vieux Byzance étagées sous le ciel clair du Bosphore, les maisons roses de Scutari, la ville Paradis des Orientaux, restèrent à jamais fixées dans ses regards d'enfant, lui communiquant le don de peindre et l'amour des chaudes sensations. Quand, du pont du voilier qui l'emmenait loin de son pays natal, il vit disparaître, dans les buées, la Corne d'Or, André Chénier emportait de la poésie pour toute sa vie... qui devait être courte.

*
* *

Le ciel bas, le sol boueux, les rues tortueuses et étroites, les maisons lépreuses, les cours enfumées, partout l'agitation fébrile d'une foule qui travaille et qui peine, les cris des marchands, les disputes entre cochers et porteurs de chaises, le bruit incessant des voitures, carrosses ou charrettes de maraîchers, la mesquinerie des mœurs, la morgue des grands, la niaiserie du peuple, l'indiscrète curiosité des voisins... tel apparut Paris à Mme Chénier. Ainsi qu'il arrive à tous ceux qui abordent la grande

ville sans y être localisés dès l'enfance, la première impression fut une déception profonde, un effarement réel, la sensation d'un isolement morne. Pour goûter le charme de Paris, pour en saisir le pittoresque très spécial, il faut des années d'habitude et ce grand assouplissement du caractère que donne seule la vie parisienne.

La Cour, qu'elle vit seulement de loin, lui parut un endroit ennuyeux et triste, nid d'intrigues et de courtes ambitions : le roi était vieux, les maîtresses toutes-puissantes, la monarchie diminuée ; Mme Chénier, d'ailleurs, n'avait aucun titre à y faire figure.

Et puis la gêne était venue et, à la désillusion première succédaient les soucis d'argent et les soins prosaïques du ménage. Le mari dut briguer une place : on lui offrit celle de Consul près de l'empereur du Maroc ; il partit et resta absent pendant dix-sept ans ; il était sexagénaire quand il revint en France.

Sa femme, pendant cette séparation, vécut de l'argent qu'il lui envoyait, le moins irrégulièrement possible et éleva péniblement ses cinq enfants ; elle était restée, cependant, aristocrate d'allures et de goûts ; mais son esprit libre et bien convaincu de sa supériorité avait conservé, des déboires de l'existence parisienne, une sorte d'amertume qui se retournait contre la société ; elle la trouvait mal faite, parce qu'elle n'y tenait pas la place qu'elle estimait digne d'elle, et, ne pouvant faire partie de la Cour, elle s'en composa une

de quelques beaux-esprits, sceptiques, frondeurs, jouant les mécontents, partisans des idées nouvelles, telles que Suard, Lebrun-Pindare, le peintre David, Palissot... Ils ne désiraient point la destruction du vieux monde ; mais, en leur qualité d'esprits forts, ils aimaient à le critiquer et souhaitaient, sans prévoir le danger, le triomphe de vagues utopies.

Ces amateurs de nouveautés mal définies, s'appelaient alors des philosophes ; à présent, nous les nommons *snobs*, mais la race n'a pas changé, et tel confortable bourgeois de nos jours se pique de socialisme, sans plus penser au terrible incendie qu'ont allumé, en jouant avec le feu, ses ancêtres d'avant 89.

Ces relations, d'ailleurs, ne furent pas inutiles à Mme Chénier et lui servirent à *caser* ses enfants ; elle avait une fille, Hélène, qui, en 1786, épousa le comte de la Tour-Saint-Ygest : il avait soixante ans et se mariait pour la troisième fois : de ses deux mariages il lui restait cinq enfants et une très considérable fortune.

Des quatre fils de Mme Chénier, l'aîné, Constantin Xavier, était, en 1781, vice-concul à Alicante : le second, Louis-Sauveur, servait dans l'armée ; le troisième, André, après avoir tâté, lui aussi, du métier des armes, s'était lassé de la vie de garnison et s'essayait à la diplomatie sous M. de la Luzerne, ambassadeur à Londres ; le dernier écrivait des

tragédies du genre pompeux ; il signait *le chevalier de Chénier* et cachetait ses lettres *à ses armes*, un chêne et une tour surmontée d'une étoile avec la couronne de comte. A ce signe, on reconnaît Marie-Joseph, le futur jacobin, le régicide austère.

Lorsqu'éclata la Révolution, tout ce petit monde se jeta dans le mouvement. Le père avait bien, naguère, un peu flatté les grands pour tâcher d'obtenir une pension ; le poète tragique avait bien fait nombre de courbettes afin qu'on jouât son *Azémire* à la Cour ; mais comme *Azémire* avait été sifflée, comme la pension accordée était modeste, ils ne se crurent pas tenus à une reconnaissance exagérée. Il s'agissait, d'ailleurs, de se hâter, car la bousculade était grande autour des nouveaux pouvoirs, et tout de suite le père se posa en démagogue et se fit nommer membre du Comité de surveillance de la ville de Paris ; Louis-Sauveur, quoique gendarme, se vanta d'être un des premiers insurgés du 12 juillet ; Marie-Joseph écrivit *Charles IX ou la Saint-Barthélemy*, cinq actes où les tyrans étaient traités comme ils le méritent. « Cette pièce-là, disait Camille Desmoulins, avance plus nos affaires que les journées d'octobre. »

Tandis que sa famille donnait ces gages à la Révolution, André était resté à Londres où, sans souci de la politique, il se livrait « aux distractions

et aux égarements d'une nature forte et fougueuse ». Mais, dans le courant de 1790, il rentre en France, et, dès qu'il a franchi le détroit, il est pris dans le tourbillon de l'enthousiasme universel : avec ses amis, les Trudaine, les Pastoret, Barthélemy, de Pange, avec toute la France, peut-on dire, il entrevit le triomphe pacifique de la philosophie et « conçut une humanité renouvelée, digne des bienfaits de la liberté, et soumise à la toute-puissance de la raison ».

Seulement, dans ce noble cerveau, le rêve fut de courte durée. Dès qu'André Chénier eut discerné au milieu de la tourbe ruée à la curée de la monarchie, les naïfs sincères d'avec les brouillons faméliques et les assassins à gage, il prend position dans la mêlée. Il veut apprendre au peuple qu'il n'y a à espérer de bonheur et de liberté que dans l'accomplissement de ses devoirs; il lance son *Avis aux Français;* tout aussitôt la meute des libellistes qu'il a démasqués hurle contre lui; dédaigneux, il détourne la tête, et dès lors il bataille de sa plume : articles politiques, lettres aux journaux, réflexions sur les événements, adresses à l'Assemblée nationale, il emploie tous les moyens pour ramener le pays au respect de la tradition monarchique... L'effort fut vain : trop d'autres avaient intérêt à souffler la tempête ! De ces illusions André Chénier ne garda bientôt plus que l'inconsolable regret d'avoir cru trop facilement « non aux

idées, qui ne trompent pas, mais aux hommes qui exploitent et corrompent les idées ».

Mais ce mouvement de recul, cette nausée qu'il n'a pu dissimuler à l'abord du personnel révolutionnaire, l'ont désigné aux exaltés. Camille Desmoulins dénonce à ses frères « *je ne sais quel André Chénier*, plus sanguinaire que Marat! » — Sanguinaire! Il n'était qu'écœuré; et pouvait-il en être autrement? se représente-t-on cette âme superbe à la remorque des Chabot, des Saint-Hurugue, des Collot d'Herbois, des Fabre d'Églantine, des Hébert, des Clootz, de tous ces ratés prétentieux qui vont prendre la conduite de la Révolution. Lui qui a salué la naissance de

.... la belle Liberté
Altière, étincelante, armée,

il tient de la belle Grecque sa mère, des souvenirs de sa première enfance, l'amour de ce qui est noble élégant et pur. Il hait, d'instinct, les majorités imbéciles et les aigrefins triomphants : il hait la platitude, la bassesse, le silence forcé, la tyrannie du cynisme, et c'est un des drames les plus poignants de la Révolution que de voir sa fierté, sa dignité, sa noblesse, aux prises avec cette démocratie qui se fait brutale, ne sachant être digne.

C'est ce drame que nous voulons résumer.

*
* *

Au commencement de 1794, André Chénier s'est refugié à Versailles : non point qu'il ait eu peur; il fuyait, au contraire, le spectacle de la lâcheté des hommes. Son âme lassée fraternisait voluptueusement avec les dieux de marbre, les portiques dévastés, les vastes bassins où se mirait le ciel clair.

Il s'était logé dans une maison voisine de la grille de Satory, à la porte des bois, vivant en communion avec la forêt. Il y a, près de là, un endroit toujours désert qu'il devait aimer : un marbre du Bernin se dresse au milieu d'une étoile de verdure; des rampes de gazon descendent au grand miroir de la pièce des Suisses que domine, du haut de ses triomphales terrasses, l'admirable silhouette du château de Louis XIV. Et puis il pouvait, sans être espionné, se rendre, par les bois, à Louveciennes, au pavillon Pourrat, qu'habitait *Fanny*, et à Marly où ses amis Trudaine avaient achevé cette belle maison de campagne dont M. Victorien Sardou est aujourd'hui le propriétaire. L'auteur de *Thermidor* a recueilli, il y a quelque trente ans, les souvenirs d'un paysan de Marly qui, étant enfant, avait vu là André Chénier.

Ce paysan s'appelait Lebrun : comme il était, à

la fin de l'hiver de 1794, occupé à creuser, pour le compte de son patron Moisseron, un puits sur la place du Verduron, il avait vu *Monsieur Trudaine*, qui s'intéressait à son travail, venir en constater les progrès en compagnie de « *Monsieur Chanier*, un petit homme trapu, au teint basané, avec des yeux ardents, un visage carré et une tête énorme. Il arrivait souvent à pied de Versailles et y retournait le soir; à moins cependant qu'il ne restât coucher chez ses amis »; auquel cas il occupait une chambre du premier étage qui existe encore et dont on a pieusement conservé la délicate décoration.

C'est dans sa retraite de Versailles qu'André apprit, par quelque avis secret, au commencement de mars 1794, l'imminente arrestation de son ami Pastoret. Il partit aussitôt pour Passy, où Pastoret s'était réfugié dans la maison des parents de sa femme.

Sans nul souci du danger auquel il s'expose, André traverse le parc de Saint-Cloud et le bois de Boulogne; vers huit heures du soir, — à la nuit, — il passe les premières maisons de Passy; il espère, à la faveur de l'obscurité, se glisser sans être vu dans la maison Pastoret, décider son ami à le suivre et gagner avec lui Versailles. Mais Pastoret n'est plus à Passy. André est reçu par deux femmes en pleurs, M[mes] Pastoret et Piscatory : il cherche à les rassurer, il les presse de fuir elles

aussi; il ira au bureau du coche commander un cabriolet; en une heure elles seront chez lui, à Versailles, dans son petit logement, près des bois, à l'abri de toute visite domiciliaire...

Mais voilà qu'on frappe à la porte : une patrouille est devant la maison : « Ouvrez! au nom de la nation. »

C'étaient les mots fatidiques, ceux qu'au temps de la Terreur tout suspect attendait dans d'incessantes angoisses; les mots dont on rêvait la nuit, si, par hasard, le sommeil apportait quelque répit aux anxiétés du jour : cette simple phrase glaçait les cœurs les plus fiers.

Il fallut ouvrir la porte, et, lourdement, sordides, coulant sur les femmes affolées des regards hébétés et louches, les membres du Comité révolutionnaire de Passy entrent dans le salon; des hommes armés cernent la maison.

Quelque historien prendra-t-il un jour la peine d'écrire les hauts faits de ces Comités révolutionnaires? Ce sont eux qui ont créé la Terreur : la Convention leur avait délégué son pouvoir souverain sans prévoir, — il faut le penser, — en quelles mains allait tomber cette arme redoutable. Dans chaque district, dans chaque commune, les honnêtes gens, peu à peu, s'étaient désintéressés de la Révolution : ils faisaient leur métier d'honnêtes gens, courbant la tête, subissant, gardant le silence Et,

tandis qu'ils se dérobaient, des bas-fonds de la société montait cette lie qui fermente et bouillonne quand gronde l'orage politique. Tout bourgeois éclairé, tout boutiquier honorable récusait l'étrange honneur de siéger à ces Comités de surveillance révolutionnaire dont la besogne consistait à espionner, à dénoncer, à arrêter... rien d'autre. Et l'on s'imagine à quelles gens plaisaient ces odieuses fonctions. Pour nous dispenser de les peindre, qu'on se représente une assemblée où Monsieur Cardinal trônerait dans son cynisme inconscient et prétentieux, où prendraient place la sottise vaniteuse du Pipelet des *Mystères de Paris*, la haine grossière et l'envie du Grinchu des *Bons Villageois*, tous les vices, toute l'ignorance, toutes les basses ambitions... et il y avait, en France, vingt et un mille de ces Comités!

Je ne sais rien de plus attristant que l'interrogatoire qu'eut à subir, sur l'heure, André Chénier, que les patriotes de Passy venaient de trouver dans la maison d'un suspect. Il n'était visé par aucun arrêté spécial, aucun décret ne le menaçait; mais ces brutes étaient douées d'une sorte d'instinct bestial qui leur faisait flairer l'aristocrate en cet inconnu rencontré par hasard : sans comprendre, ils se devinaient en présence d'un cœur noble et fier : c'était une proie assurée pour l'échafaud.

D'ailleurs, il est probable que les sans-culottes Guénot, Cramoisin et Boudgoust, qui procédèrent

à cet interrogatoire, étaient ivres, tant leur ineptie dépassa, en cette circonstance, les limites possibles. Ainsi, comme André venait de leur déclarer qu'il n'avait sur lui aucun autre papier que sa carte de sûreté et qu'il avait détruit une lettre insignifiante et tout à fait personnelle, par laquelle on lui annonçait l'envoi de ses effets restés en Angleterre, les commissaires se regardèrent effarés et lui demandèrent (nous citons les termes de la pièce officielle) :

— Quel sorte de genre que personne ne conserve et surtout des lettre portant son interest personnelle sommé de nous dire la vérité.

— A répondu il me semble que des lettre qui enonce l'arrive des effest designies cy-dessus lorsque ses effest son recue ne son plue daucune valeure.

— A lui represente quil nest pas juste dans faire reponse dautant plus que des lettre personnelle doive se conserver pour la justification de celui qui a En voyé les effest comme pour celui qui les a recue

— A repond quil persiste a pensé quand des particuliers qui ne mêttre pas tant dexactitude que des maison de commerce lorsque la reception des fait demande est acuse toute la correspondance devient inutisle et qu'il croit que la plus part des particuliers en use insy.

— A lui represente que nous ne fond pas de demande de comerce sommé à lui ne nous repondre

sur les motifs de son arrestation qui ne son pas affaire de commerce.

Et, lorsqu'exaspéré de l'idiotie de ses juges Chénier leur réplique dédaigneusement qu'il n'entend rien à tout cela, le procès-verbal reprend :

— A lui demande pourquoi il nous cherche des frâse surquoy il nous repond cathegoriquement.

Un peu plus loin, questionné sur son amitié pour les Pastoret, il explique qu'il les a vus plusieurs fois, il y a quatre ou cinq ans déjà, chez les Trudaine.

Ceux-ci habitaient un des hôtels de la place Louis-XV, et comme les Pastoret occupaient la *maison à côté*[1], des relations de voisinage s'étaient naturellement établies.

Les commissaises s'affolent : ils soupçonnent que le nommé *Coté*, propriétaire d'un hôtel place Louis-XV, pourrait bien être un suspect. Ils représentent gravement à l'inculpé :

— Qu'il nest pas juste dans sa reponse attendue que place de la révolution il ny a pas de maison qui se nome la maison a Cottée donc il vien de nous déclarer.

— A repondu qu'il entendait la maison voisine...

— A lui representer quil nous fai des frâse attendue quil nous a repettes deux foie la maison à Cottée.

1. Celui qui devint par la suite la propriété de Mme du Plessis-Bellièvre, et qui est occupé aujourd'hui par l'*Automobile-Club*.

— A repondu quil a dit la vérité.

La lutte n'était pas égale : André Chénier refusa de signer cet imbécile procès-verbal. Convaincu par les patriotes de Passy d'être l'ennemi du peuple français, il fut conduit, la nuit même, à la prison de Saint-Lazare.

*
* *

L'antique institution charitable de Saint-Vincent de Paul était devenue la *maison Lazare*. Ce vieux bâtiment, couleur de boue, fermé de triples grilles et de portes doublées de tôle que constellaient des clous démesurés, ressemblait à une grande cage d'animaux féroces. Quatre étages de prisonniers gémissaient et hurlaient l'un sur l'autre ; trois larges corridors, mal éclairés, barrés de grilles, divisaient chaque étage, pénétrés d'une odeur de tanière. La plupart de ces galeries sinistres existent encore, blanchies, souvent lavées, aérées suffisamment. Le tragique souvenir de la Terreur y est encore vivant ; on y montre un escalier que toutes les victimes descendirent pour gagner les funèbres chariots faisant la navette entre les diverses prisons et le tribunal ; même on raconte qu'au bas de cet escalier se trouve une trappe, recouverte d'un plancher ; ce plancher, en 93, faisait bascule, et les malheureux qui, sans méfiance, y posaient le pied,

étaient engloutis dans un puits profond où leurs os sont encore... D'où vient cette légende ? je l'ignore. Comme toutes les légendes, celle-ci a la vie dure; cet endroit lugubre s'appelle *casse-cou*. Il est certain qu'en 93 il s'appelait *casse-gueule*. Peut-être est-ce là qu'on plaçait les *griaches*, ces horribles baquets où chaque détenu venait vider les ordures de sa cellule. La vie était rude à Lazare. Dans ce grouillement de détenus, — huit à neuf cents, — circulant sans cesse par les couloirs, chacun s'isolait; on évitait de se parler, on soupçonnait un espion derrière chaque porte. Ces hommes, ces femmes, marqués pour la boucherie, avaient quelque chose de l'effarement instinctif des moutons parqués dans les cours des abattoirs.

Dès qu'il eut mis le pied dans cet antre, André Chénier se résolut à mourir. D'autres, nombreux, furent sublimes de résignation et de courage devant l'échafaud, lui seul eut une révolte et cria son mépris aux vainqueurs. Pourquoi regretterait-il la vie? Où sont la justice, l'honneur, l'amitié? Où les trouver parmi les hommes?

..... Ah ! lâches que nous sommes !
Tous, oui, tous ! Adieu, terre, adieu !
Vienne, vienne la mort ! que la mort me délivre !

Mais, se reprenant, il relève son cœur abattu :

non, non, il ne veut pas mourir sans avoir craché à la face de la Terreur:

> Mourir sans vider mon carquois!
> Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
> Ces bourreaux barbouilleurs de lois...
> Nul ne resterait donc pour attendrir l'histoire
> Sur tant de justes massacrés...

Et l'ïambe qu'il griffonne, rageur, sur un chiffon de papier, s'interrompt sur cette apostrophe sublime qui résume en un cri admirable « cette vie pleine d'espoirs déçus, de nobles enthousiasmes profanés, toute frémissante encore, au seuil de la mort, des ardeurs d'une lutte désespérée.

> Souffre, ô cœur gros de haine, affamé de justice:
> Toi, vertu, pleure si je meurs! »

Ce sera sa gloire d'avoir concentré en lui seul l'âme en révolte de la France violée et d'avoir jeté, du fond d'un cachot, l'anathème à ceux qui la déshonoraient.

L'indignation donnait à André Chénier une singulière recrudescence vitale. La prison le fit poète et le fit amoureux. Il y rencontra cette femme qui, sous le nom de la *Jeune Captive*, vivra immortellement dans la mémoire des hommes. Il ne la désigne pas autrement; mais il termine par ces vers les strophes mélodieuses qu'il lui adresse:

Ces chants, de ma prison, témoins harmonieux,
Feront à quelqu'amant des loisirs studieux
Chercher quelle fut cette belle.

Cet *amant des plaisirs studieux* s'est trouvé, et il a découvert le véritable état civil de la *jeune captive*. C'était, assure la tradition, Mlle de Coigny. — C'est vrai ; mais il faut ajouter qu'André Chénier l'a vu avec des yeux de poète. Elle n'était plus l'*épi naissant* qu'il nous montre ; elle n'était pas davantage la très jeune personne qu'Alfred de Vigny, autre poète, a dépeinte dans *Stello*, sur la foi des vers de Chénier ; elle ne « dansait pas en marchant à la façon des enfants » ; elle n'avait point « l'air de la plus jeune des muses » ; elle n'avait pas non plus « la poitrine faible et les épaules courbées, à la manière des jeunes personnes qui grandissent » ; enfin elle était loin de posséder « cette innocence des dix-sept ans... » — Oh ! très loin ; attendu qu'elle s'était mariée, dix ans avant la Révolution, au comte de Rossay-Fleury, qu'elle avait su « mal résister à toutes les séductions d'une cour étourdie et galante », qu'elle n'avait pas eu le talent « d'enchaîner un mari léger et dissipé » et qu'elle avait divorcé sitôt qu'elle avait pu, quittant son nom de femme pour reprendre celui de Coigny, sous lequel les strophes d'André Chénier, aidées de la légende, la porteront à la postérité.

D'ailleurs elle était charmante, et Mme Vigée-

Lebrun rapporte qu'elle avait un visage enchanteur, un regard brûlant, une taille semblable à celle qu'on donne à Vénus et un esprit supérieur. « En songeant combien elle était belle et susceptible de se passionner, ajoute la célèbre peintre qui s'y connaissait en faiblesse de jolie femme, je tremblais pour le repos de sa vie.

Les craintes de Mme Lebrun étaient fondées. Mlle de Coigny s'amusa peut-être des *petits vers* d'André Chénier; mais elle ne l'aima point. Elle réservait toute sa tendresse pour un certain M. de Montrond, homme à bonnes fortunes, détenu comme elle à la maison Lazare. Cent louis d'or opportunément distribués firent rayer de la liste des victimes Montrond et Mlle de Coigny; ils gagnèrent ainsi quelques jours et furent sauvés. Peut-être la *Jeune Captive* aurait-elle pu songer à racheter également la tête du poète qui l'immortalisait, mais... l'idée ne lui en vint pas.

Après le 9 thermidor, elle épousa Montrond, et tous deux allèrent cacher leur bonheur dans un désert à quelques lieues de Paris, où ils revinrent bientôt... pour divorcer; l'aimable femme était enflammée pour un frère du chanteur Garat avec lequel elle ne fut pas plus heureuse. Un détail attristant: elle n'avait même pas gardé les vers qui devaient faire sa gloire; le manuscrit autographe de la *Jeune Captive* se trouvait, en effet, au commencement du siècle, dans les mains de Millin. autre détenu de

Saint-Lazare, à qui *Mlle de Coigny les avait donnés !*

*
* *

André Chénier ne courait pas, d'ailleurs un danger imminent. Les siens, bien que revenus de leur démagogie d'antan, avaient donné des gages à la Révolution ; son frère, Marie-Joseph, comptait parmi les puissants du jour, s'étant attribué le rôle de poète officiel de la Terreur ; quoique certaines divergences politiques eussent séparé les deux frères, si différents de nature et de caractère, le malheur des temps les avait réconciliés.

Marie-Joseph et sa mère espéraient donc qu'André serait, comme tant d'autres, oublié dans la prison, et que rien n'attirerait sur lui l'attention de ses ennemis. Soit que le vieux père Chénier ne partageât pas cet avis, soit qu'une inquiétude fiévreuse le portât à s'agiter, il fatiguait de ses visites les bureaux des Comités. D'abord il adressa un mémoire à la Commission populaire des prisons ; il croyait encore, le malheureux, à l'équité des magistrats révolutionnaires ! Le seul résultat de sa démarche fut de resserrer la captivité du prisonnier : un jour, en arrivant à la maison Lazare, où il se rendait quotidiennement, le vieillard se heurta à une consigne nouvelle : un arrêté du Comité de Sûreté générale lui interdisait de voir son fils.

Il redescendit en larmes le faubourg Martin et rentra chez lui, rue de Cléry ; mais il ne pouvait tenir en place, se cachant de sa femme et de Marie-Joseph, il courait de bureaux en bureaux, épuisant son crédit et celui de ses amis pour saisir la Commission de son mémoire... Le temps passait ; chaque jour, l'échafaud dévorait d'effrayantes fournées ; le pauvre vieux ne vivait plus.

— Patience, disait Marie-Joseph, qui s'était mêlé avec ardeur aux ennemis de Robespierre dont la chute devait sauver la tête d'André. Mais l'anxiété du père croissait avec la Terreur.

En rôdant, au commencement de thermidor, autour de la maison Lazare, dont il ne pouvait plus franchir le seuil, il apprend par un des guichetiers que, le matin même, une liste de trente détenus a été envoyée au tribunal, et que, le lendemain, suivront trente autres victimes. Affolé, il court chez Barère... il supplie, il conjure, il se lamente, il est reçu enfin.

Devant ce désespoir Barère resta sec et froid ; ses réponses furent polies, vagues, évasives ; le vieux Chénier, s'accrochant en désespéré à cette suprême chance de salut, trouva des accents navrants pour attendrir ce cœur de marbre... Attendrir Barère !

— C'est bon, fit enfin le conventionnel, lassé de cette scène, *ton fils sortira dans trois jours*.

Radieux, plein de confiance, se confondant en actions de grâce, le pauvre père rentra chez lui, ne

parla de sa démarche à personne, savourant en égoïste sa joie immense : il avait sauvé son André.

Trois jours plus tard, — c'était le 7 thermidor, — vers le soir, il était chez lui, rue de Cléry, tranquille, plein d'espoir dans l'avenir ; on sonne à la porte du petit appartement qu'il occupe... Le vieillard eut un instant d'illusion folle : c'est peut-être André qui revient !

Il court à la porte, l'ouvre... Ce n'est pas André, c'est Marie-Joseph ; pâle, immobile sur le palier ; il dévisage son père en silence ; celui-ci, subitement terrifié, les yeux fixés sur les yeux de son fils, est sans force pour l'interroger... et ces deux hommes restent là, les lèvres frémissantes, n'osant parler, jusqu'à ce que le vieillard, reculant d'horreur, vient s'abattre avec un cri déchirant sur le carreau de la salle à manger.

Elle est toujours debout, la vieille maison où s'est passé ce drame : tassée par les ans, penchée, étroite, bizarre, elle s'avance en mince promontoire entre la rue de Cléry et la rue Beauregard. Par la pensée on la revoit telle qu'elle était à cette chaude soirée de thermidor ; sur le pas des portes les gens rient et causent, cherchant le frais ; des fillettes dans la rue jouent au ballon avec de grands rires ; de tout le quartier montent dans l'air étouffant les mille bruits joyeux d'un soir d'été parisien... et, là-haut, près de cette fenêtre ouverte, le

père d'André Chénier sanglote, étouffe de douleur, réclame son fils, s'accuse de l'avoir tué, appelle la mort, qui se fera attendre encore près d'un an.

A cette même heure un chariot, chargé de vingt-cinq corps tronqués, quittait la place de la barrière de Vincennes, où avait eu lieu l'exécution, et par le boulevard extérieur se dirigeait vers une carrière abandonnée où, depuis six semaines, des tombereaux basculaient, chaque soir des charretées de cadavres. Là deux hommes se livraient à une hideuse besogne : ils dépouillaient de leurs vêtements sanglants les corps qu'ils jetaient à la carrière; la fosse restait ouverte, attendant la fournée du lendemain.

C'est ainsi que fut inhumé André Chénier : on ignorerait encore le lieu de sa sépulture, — car la chose se faisait en mystère, et ceux qui en étaient chargés ne parlèrent jamais, — si une pauvre ouvrière, Mlle Paris, ayant accompagné son père jusqu'à la guillotine, n'avait eu l'invraisemblable courage d'assister à l'exécution et de suivre, de loin, le chariot jusqu'à la fosse commune. Seule parmi les parents de tant de condamnés, elle savait où reposaient, dans un horrible pêle-mêle, les victimes de l'échafaud révolutionnaire. La pauvre fille allait, chaque dimanche, prier sur ce coin de terre qu'après le 9 thermidor on combla, et qui, acheté par un habitant du faubourg de Picpus, fut clos de murs et béni par un prêtre réfractaire caché dans Paris.

Lorsqu'en 1802 Mme de Montagu-Noailles rentra en France, un de ses premiers soins fut de s'informer du lieu où Mme la duchesse d'Ayen, sa mère, exécutée le 22 juillet 1794, avait été ensevelie ; personne ne put l'en instruire. Le hasard lui apprit enfin l'existence de Mlle Paris qui la renseigna. Mme de Noailles acheta le terrain où dormaient les treize cent sept victimes exécutées du 14 juin au 27 juillet ; l'enclos funèbre est resté intact ; mais dans un jardin voisin sont les caveaux et les monuments, très simples, pour la plupart, — des familles des suppliciés qui ont obtenu d'être réunies, dans le repos, à ceux des leurs que la Révolution avait mis à mort. Dans un angle se trouve le tombeau du général Lafayette, toujours surmonté du drapeau des Etats-Unis ; par une petite porte grillée on aperçoit la fosse commune, carré de gazon, ombragé de peupliers et de cyprès sous lesquels se dresse une croix de fer. Le couvent voisin est occupé aujourd'hui par les dames de l'Adoration perpétuelle. On célèbre tous les jours, dans la chapelle, un service mortuaire en mémoire des victimes de l'échafaud, et, chaque année, à la fin d'avril ou en mai, on y fait un service solennel, à la suite duquel le clergé et les familles en deuil sortent processionnellement de l'Eglise et se rendent à l'enceinte sacrée qu'on appelle *le champ des Martyrs*.

Le nom d'André Chénier n'y est rappelé que par

une plaque très récemment apposée sur le mur qui entoure la fosse : la mère du poète ignora toujours où le corps de son fils avait été jeté ; elle survécut pourtant quinze ans à la tragédie de thermidor, partageant la vie aventureuse et irrégulière de Marie-Joseph.

Celui-ci avait acheté, à l'époque du Directoire sans doute, un petit bien à Antony. M[me] Chénier y fit construire, pendant l'Empire, une maison élégante et commode, qui existe encore ; de grands arbres ombragent sa façade blanche ; au balcon du premier étage le fer forgé figure trois lyres, séparées par deux croissants ; la belle Grecque, vieille et usée par cette prodigieuse diversité d'événements qui avaient composé sa vie, se souvenait, on le voit, de l'Orient, et symbolisait ainsi son origine, ses deux fils poètes et elle-même qui n'était pas sans prétention littéraire.

Quand elle mourut, son corps fut inhumé dans ce jardin d'Antony où elle avait passé ses derniers étés ; les anciens du village parlent encore de cette grande femme sèche et triste qui se promenait, en robe claire, sous les allées droites ; beaucoup se souviennent du tombeau, sous un grand noyer, au bas d'une pelouse.

Dix ans plus tard, un éditeur recueillait les manuscrits dispersés d'André Chénier et publiait ses vers, restés jusqu'alors inédits

Ce fut une singulière révélation : le monde dé-

couvrit avec stupeur que la Révolution portait la responsabilité d'un crime atroce ; elle avait égorgé, sans motifs, l'un des plus grands poètes de la France.

LA

MAISON DE CAGLIOSTRO



LA COMTESSE DE CAGLIOSTRO

LA MAISON DE CAGLIOSTRO

Elle existe encore, et l'on s'imagine, sans grand effort, car elle n'a guère changé, l'effet qu'elle devait faire, dans la nuit, à ceux qui passaient sur le rempart désert, avec ses pavillons d'angle, alors dissimulés par de vieux arbres, ses cours profondes, ses larges terrasses, quand des lueurs, — les lueurs vives des creusets de l'alchimiste, — filtraient des hautes persiennes.

L'hôtel, qui garde de nobles lignes sous les constructions parasites élevées au cours de ce siècle, conserve je ne sais quoi de baroque et d'inquiétant. C'est là, sans doute, un effet d'imagination, car la maison n'a été bâtie ni par ni pour Cagliostro; elle appartenait à la marquise d'Orvillers[1] lorsqu'il s'y logea, sans y apporter d'autres changements, peut-être, que quelques machineries nécessaires à ses séances de magie. La bâtisse pourtant est étrange, et ses distributions sont anormales.

La porte charretière s'ouvre sur la rue Saint-

1. Titres de la propriété.

Claude, à l'angle du boulevard Beaumarchais : la cour, resserrée entre les constructions, est d'aspect morose et solennel; tout au fond, sous un porche dallé, part l'escalier de pierre que le temps a tassé et qui a conservé son ancienne rampe de fer. Combien de jolies femmes que la curiosité attirait dans l'antre du sorcier, angoissées de ce qu'elles allaient voir, ont posé sur ce fer leurs doigts tremblants; là s'évoque la silhouette de Mme de La Motte, montant rapidement ces marches, la tête couverte d'une mantille; ou celle des valets du cardinal de Rohan, sommeillant sur la banquette, un falot entre les jambes, tandis que leur maître, là-haut, s'adonnait en compagnie *du grand Cophte* à la nécromancie, à la métallurgie, à la cabale ou à l'oneïrocritique, qui sont, comme chacun sait, les quatre parties élémentaires de l'art divinatoire.

Un escalier dérobé, aujourd'hui muré, doublant le grand degré, montait jusqu'au second étage, où l'on retrouve sa trace : un troisième escalier, étroit et tortueux, subsiste encore à l'autre extrémité de l'immeuble, du côté du boulevard ; il s'enroule, en plein mur, dans l'obscurité la plus épaisse et dessert les anciens salons, — aujourd'hui coupés de cloisons, — dont les portes-fenêtres ouvraient sur une terrasse qui a gardé ses balcons de fer. Au-dessous se trouvent, avec leurs portes vermoulues, la remise et l'écurie, — l'écurie de Djérid, la fière cavale noire de Lorenza Feliciani.

Si le décor est pittoresque, les personnages avaient des allures de héros de roman.

C'est dans l'été de 1781 que le comte de Cagliostro fit ses débuts sur la scène parisienne : les détails fantaisistes abondent ; mais, pour ne retenir que des traits authentiques, c'était un homme assez mal tourné, mal habillé de taffetas bleu galonné sur toutes les tailles, et coiffé de la manière la plus ridiculement bizarre avec des nattes poudrées et réunies en cadenettes. Il portait des bas chinés à coins d'or et des souliers en velours avec des boucles en pierreries. Trop de diamants aux doigts et à la jabotière, aux chaînes de ses montres ; un chapeau de charlatan garni de plumets blancs, tout cela recouvert, pendant huit mois de l'année, d'une grande pelisse en renard bleu, augmentée d'un capuchon de fourrure en forme de *carapousse ;* et, lorsque les enfants l'entrevoyaient avec sa coiffure de renard à trois cornes, c'était à qui s'enfuirait le premier.

Les traits de son visage étaient réguliers, sa peau vermeille et ses dents superbes. Je ne parle pas de sa physionomie, car il en avait douze ou quinze à sa disposition. On n'avait jamais vu des yeux comme les siens.

Beugnot, qui dîna avec lui chez Mme de Lamotte, a tracé du sorcier cet amusant croquis :

« Je ne le regardais qu'à la dérobée et ne savais encore qu'en penser : cette figure, cette coiffure,

l'ensemble de l'homme m'imposaient malgré moi. Je l'attendis au discours. Il parlait je ne sais quel baragouin mi-partie italien et français, et faisait force citations, qui passaient pour de l'arabe, mais qu'il ne se donnait pas la peine de traduire. Il parlait seul et eut le temps de parcourir vingt sujets, parce qu'il ne donnait que l'étendue de développement qui lui convenait. Il ne manquait pas de demander à chaque instant s'il était compris, et on s'inclinait à la ronde pour l'en assurer. Lorsqu'il entamait un sujet, il semblait transporté et le prenait de haut du geste et de la voix ; mais tout à coup il en descendait pour faire à la maîtresse de la maison des compliments fort tendres et des gentillesses comiques. Le même manège dura pendant tout le souper, et je n'en recueillis autre chose sinon que le héros avait parlé du ciel, des astres, du grand Arcane, de Memphis, de l'hiérophante, de la chimie transcendante, de géants, d'animaux immenses ; d'une ville, dans l'intérieur de l'Afrique, dix fois plus grande que Paris, où il avait des correspondants ; de l'ignorance où nous étions de toutes ces belles choses, qu'il savait sur le bout du doigt, et qu'il avait entremêlé le discours de fadeurs comiques à Mme de Lamotte, qu'il appelait sa biche, sa gazelle, *sa cygne*, sa colombe, empruntant ainsi ses appellations à ce qu'il y a de plus aimable dans le règne animal. Au sortir du souper, il daigna m'adresser des questions coup sur coup. Je répondis

à toutes par l'aveu le plus respectueux de mon ignorance, et je sus depuis, de Mme de Lamotte, qu'il avait conçu l'idée la plus avantageuse de ma personne et de mon savoir. »

La comtesse Lorenza, femme du thaumaturge, qui se montrait peu, passait pour un type accompli de toutes les perfections : elle réunissait, disait-on, les lignes grecques dans leur admirable pureté et toute l'expression italienne. Ses plus chauds partisans, ses enthousiastes les plus exaltés, étaient précisément ceux qui n'avaient même pas aperçu son visage. Il y eut des duels à son sujet, des duels proposés et acceptés à propos de ses yeux noirs ou bleus, à propos d'une fossette à sa joue droite ou à sa joue gauche. Elle ne paraissait pas avoir plus de vingt ans; mais elle parlait discrètement de son fils aîné, depuis longtemps capitaine au service de la Hollande.

On se figure l'émoi que produisit, dans le quartier du Marais, l'installation d'hôtes si étranges à l'hôtel de Mme d'Orvillers. Le cardinal de Rohan avait lui-même fait choix de l'appartement et fourni, tout d'abord, les meubles indispensables. On le voyait entrer chez Cagliostro trois ou quatre fois par semaine, à l'heure du dîner, et il n'en sortait que bien avant dans la nuit. On assurait que le grand-aumônier travaillait aux officines du sorcier; bien des gens parlaient de ce laboratoire mystérieux où l'or coulait en fusion, où le dia-

mant étincelait dans des creusets chauffés à blanc; mais personne n'y avait pénétré : on savait seulement, de façon certaine, que les appartements étaient décorés « avec un luxe oriental », et que le comte de Cagliostro recevait, vêtu de costumes prestigieux, ses visiteurs, auxquels il donnait sa main à baiser. Dans l'antichambre était gravée sur un marbre noir, en caractères d'or, la prière universelle du Pope : « Père de l'Univers, suprême, intelligence, etc. », dont Paris devait, dix ans plus tard, chanter la paraphrase en manière d'hymne à l'Être suprême.

L'un des prestiges de Cagliostro était de faire connaître à Paris un événement qui venait de se passer à l'instant même à Vienne, à Londres, à Pékin, ou bien qui se passerait dans six jours, dans six mois, dans six ans, dans vingt ans. Mais il avait besoin pour cela d'un appareil; cet appareil consistait en un globe de verre rempli d'eau clarifiée et posé sur une table. Cette table était couverte d'un tapis fond noir, où étaient brodés en couleur rouge les signes cabalistiques des roses-croix du degré suprême. Sur cette table et autour du globe se plaçaient, à des distances religieusement gardées, différents emblèmes, entre lesquels des petites figures égyptiennes, des fioles antiques pleines d'eau lustrale, et même un crucifix, mais différent de celui qu'adorent les chrétiens. Cet appareil préparé, il fallait placer à genoux, devant le

globe de verre, une voyante, c'est-à-dire une jeune personne qui aperçut les scènes dont le globe allait offrir le tableau et qui en fît le récit; mais une voyante était difficile à trouver parce qu'il y fallait plus d'une condition. La jeune personne devait être d'une pureté qui n'eut d'égale que celle des anges, être née sous une constellation donnée, avoir les nerfs délicats, un grand fond de sensibilité, et les yeux bleus. Par un bonheur indicible, M[lle] de Latour, nièce de M[me] de Lamotte, après avoir été dument examinée par Cagliostro, fut déclarée remplir toutes les conditions d'une voyante et proclamée telle. La mère faillit en mourir de joie, et crut que tous les trésors de Memphis allaient tomber sur sa famille, laquelle en avait prodigieusement besoin[1].

Les commentaires, comme on pense, abondaient : on apprit, un beau jour, qu'à un souper intime servi dans la salle à manger de l'hôtel de la rue Saint-Claude, Cagliostro avait évoqué les morts. Six convives et l'amphitryon avaient pris place à une table ronde garnie de treize couverts ; chacun des invités avait demandé le mort qu'il désirait revoir ; Cagliostro, vêtu d'une veste glacée d'or, avait fait l'appel lentement, en concentrant toute sa volonté. Il y eut un moment affreux d'incertitude et d'angoisse ; mais il dura peu ; les six convives évoqués parurent : c'étaient le duc de Choiseul, Voltaire,

1. *Mémoires du comte Beugnot, ancien ministre*, t. I, p. 73.

d'Alembert, Diderot, l'abbé de Voisenon et Montesquieu... On pouvait se trouver en plus sotte compagnie.

Quand les dîneurs vivants eurent un peu repris leur respiration, on causa... Mais le seul récit connu de cette peu banale conversation est évidemment fantaisiste, car tous ces gens d'esprit n'y disent que des niaiseries.

Néanmoins la chose fit du bruit; le public s'émut, on parla, à la cour, du souper des morts. Le roi leva les épaules et se mit au jeu; la reine défendit qu'on prononçât devant elle *le nom de ce charlatan*. Quelques écervelées pourtant rêvaient du beau sorcier et brûlaient de franchir le seuil du mystérieux hôtel; elles supplièrent Lorenza Feliciani d'ouvrir pour elles un *cours de magie* où nul homme ne serait admis. Lorenza fit répondre qu'elle y consentait et qu'elle commencerait le cours dès qu'on aurait trouvé trente-six adeptes. Le jour même, la liste fut complète et, une semaine plus tard, la première leçon eut lieu. Mais les initiées bavardèrent; nouveau scandale, et la séance n'eut pas de lendemain. Cagliostro, du reste, avait d'autres préoccupations.

Outre le cardinal de Rohan, somptueusement logé rue Vieille-du-Temple, il avait pour voisin le comte de la Motte dont la femme, aventurière émérite, s'était targuée de vaincre l'antipathie de la reine à l'égard de l'alchimiste. Mme de la Motte

habitait la maison formant l'angle nord de la rue Neuve-Saint-Gilles et du boulevard Beaumarchais ; elle s'était liée avec Lorenza d'abord, puis avec Cagliostro qui l'avait présentée au cardinal : on sait la suite ; survint l'intrigue du Collier suffisamment connue : le cardinal, la *femme la Motte*, et Cagliostro furent arrêtés, et voici comment ce dernier a conté lui-même sa mésaventure :

« Le 22 août (1786), un commissaire, un exempt et huit hommes de la police se transportent chez moi ; le pillage commence en ma présence ; on me force d'ouvrir mon secrétaire : élixirs, baumes, liqueurs précieuses, tout devient la proie des sbires chargés de m'escorter : je prie le commissaire de me permettre de me servir de ma voiture ; il refuse ; l'agent des Brunières me prend au collet ; il avait des pistolets dont les crosses sortaient des poches de sa houppelande ; on me pousse dans la rue, et, avec le plus grand scandale, on me traîne à pied, en remontant le boulevard jusqu'à la rue Notre-Dame-de-Nazareth ; là, un fiacre se présente, j'obtiens la grâce d'y monter, et l'on prend enfin le chemin de la Bastille[1]... »

Le pauvre grand Cophte ne reparut, bien déprimé, à la maison de la rue Saint-Claude que dix mois plus tard, le 1er juin 1787 Sa rentrée fut une ma-

1. *Mémoire pour le comte de Cagliostro.*

nière de triomphe : une foule « de huit à dix mille personnes » obstruait le boulevard ; la cour de l'hôtel, les escaliers, les appartements, « tout était plein » ; on l'acclama, on l'embrassa, on le porta jusque dans son salon... Mais ce succès dura peu ; le 13 juin, l'agent des Brunières apportait au sorcier, — chose que celui-ci n'avait su prévoir, — l'ordre du roi de quitter Paris dans les vingt-quatre heures et la France avant deux semaines. Cagliostro s'inclina ; il ferma la porte de ses laboratoires, mit la clef dans sa poche et se fit conduire à Saint-Denis, à l'auberge de l'Epée royale, où il passa la nuit : puis, à petites journées, il se dirigea, emmenant Lorenza, vers la Suisse. Paris ne devait plus le revoir.

Son appartement resta clos tant que dura la Révolution ; en 1805 seulement, on ouvrit les portes, fermées depuis dix-huit ans, et le propriétaire mit à l'encan les meubles du grand Cophte pour se couvrir des termes échus.

Vente des meubles, creusets, élixirs... ayant appartenu au comte de Cagliostro... La belle affiche pour un collectionneur ! Depuis lors, la calme maison de la rue Sainte-Claude n'a plus eu d'histoire.

Je me trompe ; vers 1855, comme on y avait entrepris quelques travaux de restauration, on changea les battants de l'ancienne porte charretière : les vantaux de menuiserie qui les remplacèrent provenaient des démolitions du palais du Temple ; ils sont

encore là, avec leurs gros verrous et leurs énormes serrures.

La porte de la prison de Louis XVI fermant la maison de Cagliostro... Il y a de ces hasards !...

DEUX ÉTAPES DE NAPOLÉON

DEUX ÉTAPES DE NAPOLÉON

I

L'HOTEL DE CHERBOURG

On peut, sans paradoxe, affirmer que le port Saint-Paul a beaucoup perdu de son pittoresque à la suppression du coche d'eau. Cette « maison flottante » qui, deux fois par semaine, arrivait de Bourgogne à Paris, était une arche immense, toute pleine de raisiné, de futailles et de nourrices. Il s'y entassait jusqu'à trois cents voyageurs peu pressés et pauvres, car il n'en coûtait que 9 livres 7 sols pour cinquante heures de route.

Le port Saint-Paul était en rumeur dès que, vers quatre heures de l'après midi, le coche apparaissait au tournant de Saint-Bonnet; on le voyait, de loin, accosté par la péniche de la douane, recevoir à son bord un gabelou pour *réserver les droits de Sa Majesté;* puis, lentement, il évoluait sur le fleuve, évitait la pointe de l'île Saint-Louis et venait, craquant de tous ses ais, heurtant les chalands, les lavoirs et les margotats, s'amarrer à la berge encombrée d'une

foule gouailleuse, — une tradition d'origine mystérieuse exigeant qu'on accablât de quolibets les gens qui débarquaient du coche. Deux planches, posées bout à bout, servaient de passerelle, et l'énorme baraque se vidait de ses passagers, qui s'engageaient sur ce pont tremblant.

Or les badauds que ce spectacle attirait virent, le 19 octobre 1784, émerger de la vaste cabine un Frère Minime que suivaient, à la file, cinq jeunes provinciaux; ils n'avaient pas un gros bagage; chacun d'eux portait un maigre sac contenant des effets. Le plus petit de la bande, chétif, disgracié, noiraud, trottinait derrière les autres; aucun des oisifs qui se trouvaient là ne fit, sans doute, attention à lui, tant il sèmblait destiné à passer partout inaperçu; il enjamba la passerelle et posa le pied sur le pavé de la berge.

... C'est ainsi que Napoléon prit, pour la première fois, contact avec la grande ville qui, quinze ans plus tard, éblouie et soumise, devait se donner à lui.

On a su depuis que le Frère Minime, toujours suivi des enfants qu'il avait mission de conduire du collège préparatoire de Brienne à l'Ecole royale militaire, passa la Seine au pont Marie; dans la rue des Deux-Ponts, ils entrèrent chez un traiteur, à l'enseigne du *Coq-Hardi*, où ils dînèrent; puis ils s'engagèrent sur le quai, où le petit Bonaparte choisit, dans la boîte d'un bouquiniste, un *Gil Blas*, que paya son camarade de Castries; il faisait presque

nuit, lorsque, après une prière à Saint-Germain-des-Prés, on arriva à l'École militaire.

On n'a pu reconnaître, dans les bâtiments actuels de l'École, la chambre qu'avait occupée Napoléon.

Marco Saint-Hilaire assurait que cette « cellule », à laquelle on accédait, disait-il, par un escalier de cent soixante-seize marches, prenait jour par une seule fenêtre ouvrant sur la cour. C'est là une indication erronée ; en 1785, les cadets étaient logés dans un dortoir en planches, élevé au milieu de la première cour, où chacun d'eux avait une petite pièce carrée, meublée d'une couchette de fer avec des rideaux de toile d'Alençon, d'une chaise de bois, d'une armoire basse, — pour mettre les souliers et le sac à poudre, — sur laquelle était posée une cuvette d'étain.

L'enfant vécut là pendant une année, au cours de laquelle il reçut la confirmation dans la chapelle de l'École, encore intacte aujourd'hui, quoique fermée depuis quelque temps. Le jeune Corse quitta Paris avec le brevet de sous-lieutenant, le 30 octobre 1785, et n'y revint que deux ans plus tard ; on le retrouve, en octobre 1787, à l'hôtel de Cherbourg, rue du Four-Saint-Honoré.

Tout le côté droit de la rue du Four a disparu lors de la construction des Halles ; son nom même a été changé ; on l'appelle, depuis 1864, la rue de Vauvilliers. Ces modifications ont sans doute découragé les historiens, qui n'ont pas cru avoir chance

de retrouver, parmi les rares immeubles subsistants, la maison qu'habita Bonaparte; elle existe encore, cependant, au n° 33, reconnaissable à la peinture rouge vif qui la recouvre jusqu'à la hauteur du second étage. Avant l'apposition, toute récente, de cette décoration, on distinguait encore, tracé sur la pierre, le mot « Cherbourg », reste de l'ancienne enseigne. Car, jusqu'en 1878, l'immeuble avait conservé sa destination d'hôtel meublé sous le vocable qu'il portait au XVIIIe siècle.

Entrons : le rez-de-chaussée et l'entresol ont été, dans ces dernières années, totalement transformés; mais tous les étages supérieurs sont restés tels que les a vus Napoléon. La maison est d'aspect plus que modeste; l'escalier s'éclaire pauvrement sur un puits d'air creusé entre quatre murailles noires où s'ouvrent d'étroites fenêtres et tout encombré de ces excroissances, — balconnets, encorbellements, saillies, — au moyen desquels les locataires de ces logis exigus s'ingénient à gagner de la place. Là, tout est vieux, la rampe de fer, les cloisons, les portes;... peut-être qu'une de ces clefs, apposées aux serrures, fut celle de la chambre de Napoléon.

L'hôtel de Cherbourg était, en 1787, tenu par un nommé Védrine; l'officier corse habitait, dit-on, le n° 9, au troisième étage; il ne sortait guère qu'à l'heure des repas; on le voyait, « la face glabre, sillonné de rides prématurées, l'habit flottant autour d'un corps amaigri, » gagner le passage des Petits-

Pères, où il mangeait à six sous la portion; il allait aussi aux Trois-Bornes, rue de Valois, chez un petit traiteur, voisin du passage Radziwill. Comme honteux de son peu de dépense, il avait pour habitude d'envelopper dans la « carte payante » sa monnaie, qu'il portait lui-même à la caissière sans jamais dire une parole. Puis il reprenait le chemin de son auberge, triste, rêveur, méditatif. Oh! si le père Védrine eut, à quelque temps de là, la curiosité d'aller voir passer son ancien locataire, devenu empereur, se rendant à Notre-Dame, où, depuis deux heures, le Pape l'attendait, il dut avoir peine à reconnaître, dans le César salué par le canon, les fanfares et les cloches, « le bamboche aux cheveux éparpillés », le petit saltimbanque de cinq pieds trois pouces qu'il avait naguère hébergé pour quatre écus par mois.

C'était, d'ailleurs, un pensionnaire paisible et peu bruyant, se tenant sagement dans sa chambre où il composait un roman.

M. Frédéric Masson a publié, d'après les brouillons originaux, le début de cette élucubration : c'est un récit *par lettres*, ayant pour thème l'aventure du baron de Neuhof qui, sous le nom de Théodore Ier, s'était proclamé, en 1736, roi de Corse.

Car Bonaparte a la nostalgie de son île; son imagination s'y réfugie; il l'habite en esprit, fuyant ce Paris boueux où il n'est rien, où il se sent

dépaysé, où il désespère, pauvre provincial sans relations, de jamais jouer un rôle. Quel désœuvrement dénotent ces feuillets, griffonnés à l'hôtel de Cherbourg, et qu'il date, — du jour et de l'heure, — comme pour s'illusionner lui-même et se figurer qu'il fait œuvre sérieuse :

17 novembre, Paris, 11 heures du soir.

« J'ai à peine atteint l'âge de l'aurore des passions, et cependant je manie le pinceau de l'histoire;... mais peut-être, pour le genre d'écrits que je compose, c'est la meilleure situation d'âme et d'esprit... La vénalité de l'âge viril ne salira pas ma plume; je ne respire que la vérité... »

Et pour essayer de fixer sa pensée, il laisse courir sa main, allignant les déclamations sentimentales, les tirades à la Raynal et à la Rousseau qu'il imite en écolier maladroit... Mais c'était si peu son genre!

Pourtant l'ennui qui l'étreint est tel, parfois, que le farouche jeune homme déserte sa mansarde ; le Palais-Royal est là, tout près avec la foule joyeuse, les lumières, les salons de jeux, les jolies promeneuses, toutes les attractions que lui interdit sa pauvreté. Mais la tentation est trop forte ; il cède un soir et va voir... La pauvre fille qu'il rencontre

est timide, ce qui l'encourage, lui qui s'est « toujours cru souillé par un seul regard ». Et tout de suite, il l'interroge, brièvement, en phrases pressées, comme, plus tard, il interrogera le grand Gœthe : « — *Pourquoi? Comment?* disait-il, sont des questions si utiles qu'on ne saurait trop les faire. » Et, tout en causant, la femme et lui viennent à l'hôtel de Cherbourg... Il fait froid; cette rencontre est un tel événement dans sa vie morne que, dès qu'il est seul, il en trace le récit, qu'il date encore avec précision, comme un souvenir d'importance : *Jeudi* 22 *novembre* 1787, *à Paris*, *hôtel de Cherbourg*, *rue du Four-Saint-Honoré.*

Elle est attirante, cette masure qui fut le théâtre d'une crise dans la vie de Napoléon; on se représente la rue, étroite alors, presque déserte la nuit venue, le logis fermé et, là-haut, une fenêtre découpant dans la façade grise un carré de lumière, Napoléon veille dans sa pauvre chambre; il rêve, découragé à dix-huit ans, attristé, sans ressort. Et, devant ce tableau évoqué, on songe aux lignes qu'écrivait Chateaubriand : « Il y a une avant-scène à la vie de l'empereur; un Bonaparte inconnu précède l'immense Napoléon; la pensée de Bonaparte était dans le monde avant qu'il y fût de sa personne; elle agitait secrètement la terre; on sentait en 1789, au moment où Bonaparte apparaissait, quelque chose de formidable, une inquiétude dont

on ne pouvait se rendre compte. Quand le globe est menacé d'une catastrophe, on en est averti par des commotions latentes ; on a peur, on écoute pendant la nuit, on reste les yeux attachés sur le ciel, sans savoir ce que l'on a et ce qui va arriver... »

II

LE MARIAGE DE JOSÉPHINE

Le vaste hôtel qui porte le n° 3 de la rue d'Antin date de l'époque de la Régence.

Il était, au cours du XVIIIe siècle, la propriété du marquis Jean-Jacques de Gallet de Mondragon, seigneur de Pluvieux, Saint-Chamant et autres lieux, conseiller d'État, maître d'hôtel ordinaire du roi, secrétaire des commandements de Madame. La maison, confisquée comme bien d'aristocrate pendant la Révolution, fut affectée aux services de la mairie du IIe arrondissement de Paris; c'est là que, le 9 mars 1796, fut célébré, comme on va le voir, le mariage civil de Napoléon et de Joséphine.

Le contrat avait été dressé la veille, dans l'après-midi, chez Me Raguideau, notaire de « la future épouse », en présence d'un seul témoin, le citoyen Lemarois, « ami des parties ». Le futur époux déclara ne posséder « aucuns immeubles ni aucuns biens

mobiliers autres que sa garde-robe et ses équipages de guerre, le tout évalué à la somme de... ». Mais, au moment de fixer le chiffre, il se ravise et fait rayer cet aveu de son indigence. Pourtant, comme il a foi en son avenir, il constitue, à tout hasard, « à la future épouse un douaire de quinze cents francs de rente annuelle viagère ». La citoyenne Beauharnais n'est pas plus riche, et ses apports se réduisent à néant.

L'original de ce contrat est conservé dans les archives de Me Mahot de la Quérantonnais, aujourd'hui titulaire de l'étude de Me Raguideau. Les signatures seules lui donnent quelque intérêt: celle de *Napolione Buonaparte*, pressé d'en finir, illisible, — déjà, — contournée, rageuse, soulignée d'un large trait, contraste avec celle de Joséphine. *M.-J.-R. Tascher*, tracée d'une main indolente ; et, plus bas se lit le nom du notaire, posément calligraphié, d'une écriture proprette d'homme rangé et méthodique : il semble qu'on voit l'honnête tabellion toiser d'un regard protecteur le pauvre diable d'officier, « sans immeubles ni biens mobiliers d'aucune sorte », dont il vient de dresser le maigre bilan.

Cette formalité du contrat remplie, les fiancés se séparèrent pour se retrouver le lendemain, 9 mars, à huit heures du soir, à la mairie de la rue d'Antin, où l'acte de mariage devait être signé.

Le salon, qui servit de décor à cette cérémonie a conservé sa pompeuse décoration du commence-

ment du XVIIIe siècle : la large frise, dorée en deux tons, où des divinités, mêlées à de petits amours, s'ébattent dans des rocailles ; les lambris, les portes, les volets, les cadres des glaces, avec leurs roseaux et leurs roses en bordures, leurs guirlandes, leurs ors vieillis ; les dessus de portes où trônent, en des Olympes dans la manière de Natoire, des héros mythologiques, toute une symphonie de belles choses que le temps a ternies, fondues, harmonisées, et où se mêle, à l'allure cérémonieuse du grand siècle, la grâce spirituelle de la Régence.

« Il sort, a dit Victor Hugo, de tous les lieux pleins de souvenirs une rêverie qui enivre. » Les glaces surtout, les glaces des vieux logis, sont impressionnantes ; elles ont vu passer tant de gens, surpris tant de secrets... Ah ! si l'on pouvait faire revivre les images qu'elles ont réflétées... Dans ce grand salon de l'hôtel de Mondragon, elles se font vis-à-vis, reproduisant à l'infini les panneaux d'or ternis, les arabesques des voussures, la lourde cheminée de marbre rouge à console ventrue ; et l'on songe au singulier tableau qu'elles se renvoyaient, le soir du 9 mars 1796 : Barras, fat et beau parleur, cause avec Tallien ; tous deux vont signer, en qualité de témoins, au mariage de leur protégé. Le brave Camelet, l'homme de confiance de Joséphine, se tient modestement à l'écart. La mariée, avec son indéfinissable nonchalance de créole, son sourire très doux, sa peau ambrée, ses cheveux châtains,

noués à la grecque, vêtue d'une de ses tuniques sans entraves qui rendent si souples ses attitudes, rêve, le menton dans la main, en chauffant au foyer mourant ses pieds mignons et cambrés. Nul bruit, à cette heure tardive, dans la rue déserte, si ce n'est les cochers qui causent ou les chevaux de Barras qui piaffent. Et le mouvement régulier de la pendule, placée sur la cheminée, répand par la salle assoupie une somnolence grandissante. Joséphine, un peu inquiète, regarde l'heure : Bonaparte est en retard : — S'il allait ne pas venir !

Il se fait attendre ainsi pendant deux longues heures, et l'on s'imagine quels durent être, à mesure que le temps s'écoulait, les regards anxieux échangés de Joséphine déçue à Barras dépité. Quant à l'officier de l'état civil, le citoyen Leclercq, il s'était endormi sans vergogne, renversé dans son fauteuil, derrière son bureau.

Un peu après dix heures, — un bruit de voix dans l'escalier, le heurt d'un sabre sur les marches de pierre, — la porte s'ouvre et le général paraît, suivi de son aide de camp Lemarois. Il est pressé, va droit au maire endormi, le secoue par l'épaule et d'un ton impatient :

— Allons donc, Monsieur le Maire, dit-il, mariez-nous vite.

C'est sans doute au brusque réveil de l'honorable magistrat qu'il faut attribuer, — en partie, tout au moins, — l'extravagance de l'acte qu'on rédigea

sur-le-champ. Si le texte de cette pièce est fidèlement reproduit dans la réimpression des *Mémoires de Bourrienne*, on n'en peut concevoir de plus fantaisiste. Napoléon produit un état-civil qui le vieillit de dix-huit mois et l'indique *comme étant né à Paris, le* 5 *février* 1768! Joséphine, au contraire, s'est procuré un acte de naissance, — et non pas seulement, comme on l'a dit, un certificat de notoriété, — qui la rajeunit de quatre ans. Mais tout, dans ce mariage, semble bâclé à la hâte, et les conjoints, non plus que les témoins ou les officiers publics, ne paraissent avoir pris la chose au sérieux. Chacun, d'ailleurs, avait de bonnes raisons pour pallier l'indiscrétion des pièces officielles : Joséphine se rajeunissait par coquetterie; Bonaparte se vieillissait par galanterie; mais comme, en reculant de dix-huit mois la date de sa naissance, il se faisait naître sujet gênois, le *né à Paris* tranchait la difficulté. Seul Lemarois était sans excuse; il n'était pas majeur et usurpait ainsi la qualité de témoin... Mais lequel d'entre eux eût pu supposer que les chroniqueurs de l'avenir épilogueraient sur ces minuties? Le papier portant tous ces noms inconnus n'était-il pas destiné à dormir à tout jamais oublié dans la poussière de l'état-civil?

On peut supposer, du reste, qu'aucun des assistants n'écouta la lecture de cette pièce étrange : en quelques minutes les textes furent lus, les *oui* prononcés, les papiers signés, militairement. Les nouveaux époux

descendirent l'escalier, suivis de leurs témoins; on échange, des poignées de mains, sous le porche, avant de se quitter, et Barras monte dans son carrosse, qui le reconduit au Luxembourg; Tallien regagne Chaillot où il demeure; Lemarois s'éloigne, avec Camelet, dans la direction de l'hôtel de la division militaire, rue des Capucines.

Joséphine, elle aussi, a sa voiture : depuis dix mois déjà, en femme experte à pêcher dans l'eau trouble des révolutions, elle a obtenu du Comité de Salut public la concession de deux chevaux noirs et d'une calèche provenant des remises du ci-devant roi; c'est à l'amitié de Barras, sans doute, qu'elle dut cette invraisemblable libéralité, — presque une récompense nationale, — présentée comme une compensation de la perte des chevaux et de la voiture laissés jadis par Beauharnais à l'armée du Rhin et dont les représentants avaient disposé.

C'est en cet équipage que Bonaparte fit son entrée dans le domaine de sa femme, rue Chantereine.

L'hôtel fameux qui abrita ses amours était, comme chacun sait, la propriété de Julie Carreau, femme de Talma. Joséphine l'avait loué depuis six mois et s'y était installée sommairement, faute d'argent. C'était, à l'extrémité d'un long passage formant avenue, un petit pavillon à quatre faces, avec pans coupés aux angles; quelques marches accotées de deux lions de pierre, conduisaient à un perron demi-circulaire donnant accès à une salle à manger

ovale; à droite, était un boudoir pavé de mosaïque; à gauche, un cabinet de travail exigu; au fond, un salon qui, par deux portes-fenêtres, ouvrait sur le jardin.

Un étroit escalier tournant conduisait à l'étage en attique, bas de plafond, composé d'un salon et de deux pièces : l'une ovale, au-dessus de la salle à manger, était, du parquet au plafond, tapissée de glaces encadrées de colonnettes surmontées d'arceaux. C'était la chambre à coucher; l'alcove était décorée de peintures figurant des oiseaux.

En pénétrant dans cette chambre de glaces où l'élégance de certains détails dissimulait mal l'indigence de l'ameublement, le pauvre officier, qui n'était pas habitué à de telles splendeurs, eut pourtant une déception : il trouva *Fortuné*, le caniche bien-aimé de la créole, confortablement installé sous l'édredon, et il n'osa l'en expulser.

— Vous voyez bien ce monsieur-là, disait-il, plus tard, à l'un des familiers de l'hôtel Chantereine, il était en possession du lit de Madame quand je l'épousai. Je voulus l'en faire sortir, précaution inutile; on me déclara qu'il fallait coucher ailleurs ou consentir au partage. Cela me contrariait assez; mais c'était à prendre ou à laisser, et le favori fut moins accommodant que moi...

Et, de fait, dans sa rage de voir un intrus usurper sa place habituelle, le chien mordit à la jambe « l'heureux époux », qui garda longtemps, de cette

blessure, la cicatrice et le souvenir, car il écrivait d'Italie : « Million de baisers, et même à *Fortuné, en dépit de sa méchanceté.* »

Quand Napoléon se sentira de force à dicter chez lui ses volontés, sa rancune sera vivace encore, et il encouragera son cuisinier à « avoir un dogue de très forte taille », dans l'espoir que le grand chien dévorera le petit.

Le lendemain de son mariage, Joséphine voulut présenter à ses enfants son nouveau mari. Depuis six mois, Hortense et Eugène de Beauharnais avaient été placés en pension à Saint-Germain; celui-ci, dans l'institution de jeunes gens dirigée par l'Irlandais Patrice Mac Dermott; la jeune fille dans la maison d'éducation que Mme Campan avait installée dans un ancien hôtel de Rohan, vaste demeure, agrémentée d'un beau jardin et située rue de Poissy, à l'extrémité de la ville, presque dans la forêt.

Eugène connaissait déjà le général : il était allé solliciter de lui, après Vendémiaire, la remise des armes de Beauharnais, séquestrées en vertu d'un décret de la Convention; Bonaparte n'était pas non plus un inconnu pour Hortense, qui s'était trouvée sa voisine de table, à un dîner chez Barras, où sa mère l'avait conduite; l'impression de la jeune fille n'avait pas été favorable. D'après les notes laissées par une de ses compagnes de pension, Mlle Pannelier, dont Mlle C. d'Arjuzon a retrouvé le

manuscrit, la pauvre Hortense se mit un jour à pleurer en pleine classe; et comme ses amies l'entouraient, lui demandant affectueusement ce qui causait sa peine, elle raconta, en sanglotant, « qu'elle avait bien du chagrin, parce que sa mère allait épouser le général Bonaparte, qui lui faisait peur, et qu'elle craignait qu'il ne fût bien sévère pour elle et pour Eugène[1]... »

Or, ce jour-là, 10 mars, dans sa visite à Saint-Germain, l'*Ogre* se montra charmant; il voulut visiter les classes et posa aux enfants plusieurs questions; mais la terreur d'Hortense avait été contagieuse, et les petites ne répondirent qu'en tremblant. Le général n'en fit pas moins force compliments à l'institutrice : « Il faudra que je vous confie ma petite sœur Caroline, Madame Campan; je vous préviens seulement qu'elle ne sait absolument rien; tâchez de me la rendre aussi savante que la chère Hortense. » Et, en parlant ainsi, il pinçait légèrement à celle-ci le bout de l'oreille...

Et voilà l'histoire complète de la *lune de miel* de Napoléon; le 11 mars, une chaise de poste venait se ranger dans la cour de l'hôtel de la rue Chantereine; elle était chargée de valises remplies de livres, de cartes et d'armes. L'aide de camp Junot et Chauvet, l'ordonnateur des guerres, y avaient pris place. Bonaparte s'arracha des bras de la femme

1. *Hortense de Beauharnais*, par C. d'Arjuzon.

qu'il avait tant désirée; il gravit le marchepied, fit un signe d'adieu; la portière se referma, et la voiture prit la direction de la barrière d'Italie... Ainsi commença le « voyage fabuleux », qui devait aboutir à Sainte-Hélène, vingt ans plus tard.

De l'hôtel Chantereine il ne reste rien; mais le salon de l'ancienne mairie où Bonaparte et Joséphine prononcèrent le *oui* fatidique qui unit leurs deux existences, est demeuré intact dans sa splendeur d'autrefois. En 1815, l'hôtel de Mondragon fut rendu à ses anciens propriétaires; mais la ville de Paris leur en paya le loyer pendant une vingtaine d'années, et les services de la mairie du IIe arrondissement continuèrent d'y séjourner jusqu'aux premières années du règne de Louis-Philippe. L'immeuble appartient aujourd'hui à la Banque de Paris et des Pays-Bas, et l'ancienne salle des mariages sert de cabinet de travail à l'un des administrateurs.

AUTOUR DE LA DU BARRY

AUTOUR DE LA DU BARRY

I

MONSIEUR DU BARRY

Une scène singulière se joua, vers le milieu du mois de juillet 1768, à Levignac, bourgade distante de cinq lieues de Toulouse, et que la vaste forêt de Bouconne isolait, à cette époque, presque complètement.

Il y avait là une assez grande maison appelée le *Château*, qu'habitait dame Catherine de Lacaze-Sarta, veuve depuis près d'un quart de siècle de « noble homme » Antoine du Barry[1]. Elle avait eu de lui six enfants, dont trois seulement vivaient avec elle : Guillaume qui, après avoir servi, s'était retiré à Levignac; il avait alors trente-six ans; Françoise, qu'on appelait *Chon*, et Marthe qu'on appelait *Bitschi*, deux filles déja mûres, que la maigreur de leur dot avait condamnées au célibat. Chon était d'ailleurs bossue, spirituelle et « mau-

1. Antoine du Barry, enseigne au régiment de l'Ile-de-France en 1702, lieutenant en octobre 1703, capitaine le 12 octobre 1707, chevalier de Saint-Louis. S'est retiré du service en 1731 (*Archives de Ministère de la Guerre*).

vaise langue »; — Bitschi, paraît-il, ne manquait pas d'agréments. Une autre fille de la châtelaine de Levignac avait épousé le maire, — on disait : le *premier consul*, — du village et n'habitait pas le manoir familial. Élie, le plus jeune fils, était au service; quant à Jean-Baptiste, l'aîné de tous, après s'être marié à une fille noble de la contrée, Mlle Ursule-Catherine Dalmas de Vernongrèse[1], il s'était fatigué, un beau jour, de la monotonie de la vie de province et, se sentant né pour un sort moins mesquin, il avait quitté femme et enfant et courait le monde en quête d'aventures lucratives.

A Bagnères-de-Luchon, il avait débuté dans la grande vie avec un succès qui l'enhardit; sous le nom de comte de Cères, emprunté à un vieux donjon de sa famille, il essaya de l'espionnage politique, se chargea de missions louches à Londres, en Allemagne, en Russie[2]; puis s'attarda à des entreprises de vivres pour la Marine, pour la Guerre et pour l'île de Corse, où il ne réussit point. Comprenant que là n'était pas sa voie, il se fixa à Paris, bien résolu à ne plus s'occuper que de la diplomatie d'alcôve, où il excellait. C'était un type de Gascon effronté, bruyant, tenace, vicieux à miracle : on

1. Le mariage avait eu lieu le 8 décembre 1748. Il en était né, le 12 septembre 1749, un fils, Jean-Baptiste du Barry (dit *Adolphe*), qui épousa Mlle de Tournon et qui fut tué en duel en Angleterre, le 10 novembre 1778. Le pommeau de son épée, ramassé sur le lieu du combat, sert de cachet à la municipalité de Bath, à ce qu'assure Ch. Vatel.

2. *Le Tribunal révolutionnaire de Toulouse*, par Alex. Duboul.

l'appelait *le Roué*. L'hiver à Paris, l'été à Spa, suivant, parmi la valetaille, la Cour à Fontainebleau, à Choisy, à Compiègne, vivant d'intrigues, grand inventeur de jolies filles qu'il chaperonnait non sans profit, il passait « pour le plus mauvais sujet qu'il y eût en France ». Déjà, vers 1760, il avait produit, en petite loge, au théâtre de Com piègne, la fille d'un porteur d'eau de Strasbourg, nommée Dorothée, dont la beauté avait éveillé l'attention de Louis XV[1]; dans le cas où elle l'eût fixée, le Roué demandait, pour prix de sa découverte, le poste de ministre de France à Cologne! Mais Mme de Pompadour, alors en faveur, veillait, et Dorothée fut écartée.

Or, depuis plus de dix ans, Jean du Barry n'avait pas donné aux siens signe d'existence, et on l'avait quelque peu oublié à Levignac, quand on l'y vit surgir un beau jour, venu de Paris à toutes brides, très affairé, ému, fiévreux. Sans s'attarder aux épanchements de famille, il réunit en conseil sa mère, son frère Guillaume et ses deux sœurs, et leur exposa le motif de son voyage.

L'étrange roman qu'il avait à conter! Si étrange que tout autre eût hésité à s'embarquer en un tel récit. Dédaigneux, sans doute, de l'art des préparations, car il fallait faire vite, il dut, tout de même, éprouver quelque gêne en entamant devant son

1. *Mémoires* de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour.

provincial auditoire, la scabreuse histoire de cette Jeanne Bécu, fille naturelle d'une servante et d'un moine dévoyé[1], dont il avait fait rencontre en un tripot, avec laquelle il avait vécu pendant plusieurs mois, et que, grâce à ses relations avec M. Lebel, le pourvoyeur des plaisirs secrets de Sa Majesté, il était parvenu à introniser dans le harem royal, en l'affublant, pour la décrasser, du titre et du nom de sa propre femme, la comtesse du Barry.

Ces révélations étaient, pour Levignac, de stupéfiantes nouveautés; dans ce milieu, forcément austère et pauvre, cet écho des bas-fonds parisiens détonnait singulièrement, et l'on se représente la vieille mère en bonnet, muette de surprise, le frère attentif, les sœurs bouche bée, tandis que l'aigrefin leur dévoile, en chiquenaudant son jabot, les mystères de la petite maison du Parc-aux-Cerfs et flétrit, en termes indignés, l'intrigue qui avait failli ruiner sa géniale spéculation: une certaine Mme de G..., — et il citait ici un grand nom de France, — dont le succès de Jeanne Bécu détruisait les espérances personnelles, n'avait-elle point, en effet, flairé la

1. On peut assurer que le père de Mme Du Barry fut le moine Jean-Jacques Gomard, puisque les héritiers de ce Gomard ont eux-même attesté le fait devant la Cour de Paris, en réclamant, à ce titre, la fortune de la courtisane. (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 23 février 1830).

Jean-Jacques Gomard, né en 1715, est mort à l'hospice de Bicêtre, âgé de quatre-vingt-neuf ans, en nivôse an XII.

Voir, sur ces points longuement discutés par les historiens de Mme Du Barry, *la Gazette des Tribunaux* du 5 décembre 1828 et le *Recueil général de Sirey*, 1832, p. 25.

supercherie et commis la vilenie d'écrire à M. de Riquet-Bonrepos, président du Parlement de Toulouse, afin de se documenter sur l'état-civil de la prétendue comtesse du Barry[1]. M. de Riquet-Bonrepos, en courtisan qui sent le vent, s'était abstenu de répondre avant d'avoir obtenu l'assentiment de la nouvelle favorite. Et voilà pourquoi Jean du Barry, courant au danger, a pris la poste pour Toulouse : il faut qu'avant un mois la fille Bécu soit bien officiellement transformée en une authentique comtesse du Barry; sinon l'immense profit que la famille peut tirer de la situation est à jamais compromis. Guillaume, resté, grâce au ciel, célibataire, est le sauveur désigné; son nom griffonné au bas d'un contrat et sur un registre de paroisse, on n'exige de lui rien de plus, et une pluie d'or récompensera ce dévouement tout platonique.

Ainsi parla Jean du Barry, et son discours fit sensation. A ces esprits plats que les bavardages de Levignac suffisaient jusqu'alors à passionner, cette vaste machination donnait le vertige : le roi, la Cour de Versailles, l'intrusion dans les dessous des galanteries royales, la faveur, l'argent... il y avait là de quoi griser des têtes moins chaudes et tenter des appétits moins voraces. On peut croire qu'il y eut, pourtant, des objections : — ces Bécu, voyons! — Et Jean de dévider toute leur lignée : la mère

1. *La Société Toulousaine à la fin du XVIIIe siècle*, par Paul de Casteras.

ayant eu, encore fille, deux enfants[1]; obligée, par suite, de quitter son village de Vaucouleurs, là-bas, à l'autre bout de la France, pour venir cacher sa faute à Paris, où elle avait trouvé un épouseur, nommé Ranson, infime commis aux fermes; les oncles, Charles, Baptiste et Nicolas Bécu, tous gens de livrée; la tante Marie-Anne, une boulangère; la tante Marguerite, aubergiste; une autre encore, restée fille, qui avait eu son heure de succès et qu'on nommait la « Belle Hélène ». Cela refroidissait un peu; la noble dame de Levignac s'effarouchait de toute cette roture; mais Jeanne était quasi-reine; le roi en était tant épris; elle promettait d'être si généreuse que les scrupules mollissaient. Et puis, avec sa désinvolture communicative, le Roué s'engageait à falsifier les actes en les bourrant de titres ronflants et de particules, si bien qu'on parviendrait à les rendre présentables et que, sur le papier du moins, l'honneur serait sauf. Ceci trancha la question.

Dès le lendemain, on louait une carriole et un bidet, et toute la famille partait pour Toulouse. Chez Me Sans, le notaire, la mère, qui consentait à ce que ses enfants se déshonorassent, à condition que cela ne lui coûterait rien, signa une procuration

1. *Jeanne*, née le 19 août 1743; c'est la fameuse courtisane; et *Claude*, né le 14 février 1747. C'est le registre de la paroisse de Vaucouleurs qui révèle l'existence de ce frère de Mme Du Barry, qui mourut sans doute en bas âge, car on ne trouve nulle trace de lui à une époque postérieure.

autorisant Guillaume du Barry à « contracter mariage avec telle personne qu'il jugera à propos, sous la réserve expresse que ladite dame entend ne rien donner à son fils à l'occasion dudit mariage[1] ». L'acte passé, on s'embrassa en se souhaitant bon succès, et, vite, Jean du Barry poussa son frère dans la berline et reprit avec lui la poste pour Paris. A tout hasard, il emmenait Chon et Bitschi qui pouvaient être utiles.

Certes, depuis d'Artagnan et depuis Cyrano, de romanesque mémoire, bien des Gascons ont pris la route de Paris, assoiffés de fortune et quêtant aventures; mais jamais, sans doute, il n'y eut voyage comparable à l'exode des du Barry se hâtant vers leurs destinées nouvelles.

Quelque indolent et passif que les faits nous le montrent, Guillaume doit rêver à la femme inconnue à laquelle le sort va le lier et dont il cherche à évoquer l'image, si désirable et séduisante qu'un roi blasé en a perdu la tête... Chon et Bistchi songent aussi; et rien n'étonne davantage que ces deux filles, résignées jusqu'alors à végéter, vertueuses et sans histoire, dans le triste manoir de leurs pères, acceptant aveuglément un rôle dans cette comédie cynique, et réclamant un emploi dont la désignation seule eût été pour elles, la veille

1. Voir le texte de cette procuration dans les *Curiosités sur le règne de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV*, par A. Le Roi.

encore, outrageante. Le Roué, lui, n'a qu'une idée : arriver, arriver vite : il presse les postillons, double les pourboires, crève les chevaux, dans la crainte d'un retard qui peut tout compromettre. Il fallait deux semaines, alors, pour aller de Paris à Toulouse et pour en revenir, et il tremble qu'en ces quinze jours, privée de sa tutelle, la *coquine*, — c'était son mot, — n'ait commis quelque irréparable sottise.

C'est dans l'appartement de son frère, rue Neuve-des-Petits-Champs, que Guillaume rencontra pour la première fois sa fiancée, dont la radieuse beauté dut l'émouvoir, sans doute ; car il semble que, dès cette première heure, il lui voua une sorte de haine rageuse et dépitée, rancune d'un homme conscient de sa bassesse. Les présentations, au reste, furent écourtées et peut-être un peu froides ; malgré l'art que possédait Jean de jongler avec les difficultés, la situation resta délicate ; mais on alla au plus pressé, et, tout de suite, Maître Garnier-Deschênes donna lecture du contrat. On était au 23 juillet ; huit jours seulement s'étaient passés depuis le consentement donné par la mère à Toulouse, sous la date du 15 C'est dire qu'on avait brûlé le pavé et que le « temps des fiançailles » fut réduit au minimum de durée. Un seul article importait, d'aillleurs, et le notaire en donna lecture : « La future épouse sera chargée de toutes les dépenses du ménage : nourriture, loyers, gages de domestiques, linge de

table, entretien d'équipages, nourriture des chevaux, éducation des enfants à naître du mariage... »

D'enfants, il n'en pouvait y avoir, et pour cause, Guillaume du Barry devant rester perpétuellement le *futur époux* de la dame. Le contrat signé, elle lui tira sa révérence et reprit le chemin de Versailles; ils se revirent à la cérémonie religieuse, indispensable alors à la validité du mariage; elle eut lieu à Saint-Laurent, le 1er septembre, à cinq heures du matin. Au sortir de l'église, Jeanne Bécu pouvait officiellement se dire l'épouse de « haut et puissant seigneur messire Guillaume, comte du Barry » et se donner en cette qualité des armoiries, ce à quoi elle ne manqua pas : elle imagina un écu parlant composé d'*un geai accoté de deux roses en pointe surmontées de la lettre G* mise là pour rappeler le nom du moine Gomard, son père naturel. Celui-ci, voyant que sa fille « tournait bien », s'était tout à coup souvenu d'elle et avait signé au mariage, s'intitulant « prêtre aumônier du roi », titre auquel il n'avait aucun droit. Détail plus piquant, il y figure comme porteur de la procuration du sieur Ranson, l'époux authentique d'Anne Bécu, mère de la nouvelle comtesse, lequel, probablement, comprenait les choses et n'était pas jaloux du passé de sa femme.

Le Roué, d'ailleurs, avait tenu sa promesse : tout était faux dans cet acte, noms, prénoms, titres, âges et qualités des époux et des témoins, et les

procès auxquels cette fantaisiste rédaction donna lieu se prolongèrent jusqu'en 1833[1].

On a dit que le comte Guillaume, aussitôt après la cérémonie nuptiale, reçut, avec un brevet de pension de cinq mille livres, l'ordre de retourner à Toulouse, de s'y terrer et de ne point faire parler de lui. Cette tradition n'est pas exacte : le platonique mari de la du Barry était, disait-il lui-même, — *un homme tout rond;* il ne paraît pas, cependant, qu'il eût hâte de regagner sa province et d'affronter l'accueil de ses compatriotes. Il s'installa à Paris, fit choix d'un bel appartement dans un hôtel de la rue de Bourgogne, monta sa maison et, tout de suite, il eut l'étonnement de voir affluer chez lui un nombre inattendu de parents ignorés et d'amis de fraîche date : chaque jour voyait éclore quelque cousin à la mode de Bretagne... ou de Gascogne. Flatté de faire montre de son opulence, Guillaume n'exigeait pas les généalogies et hébergeait tout ce monde; cela lui formait une sorte de cour parmi laquelle il se pavanait.

En face des fenêtres de son hôtel, logeait, dans une modeste chambre, une pauvre ouvrière, Mme Diot, qu'un veuvage prématuré avait réduite à la misère. Mme Diot s'avisa qu'elle pourrait bien être, elle aussi, la parente éloignée de ce voisin si hospitalier; elle se présenta, un matin, chez le

1. *Gazette des Tribunaux*, 4 juillet, 5-11-27 août 1833.

comte du Barry, s'excusant grandement de n'avoir point paru plus tôt, mettant sa discrétion au compte de sa déplorable fierté de caractère. Elle s'était fait accompagner de sa jeune sœur, Mlle Madeleine Lemoine, ravissante fille de dix-neuf ans. « C'était, écrivait une femme qui l'a connue à cette époque[1], une brune piquante; ses grands yeux, fendus en amandes, étaient surmontés de deux arcs d'ébène qui semblaient dessinés au pinceau, une jolie bouche, des dents d'une blancheur éblouissante, et, dans sa tournure, dans sa démarche, dans son regard, quelque chose de noble qui imposait... »... Pas au point cependant d'intimider le comte du Barry qui, ravi de se découvrir une si jolie cousine, offrit immédiatement à Mlle Lemoine de partager son luxe. Il avait si bien l'esprit de famille et se montra parent si empressé qu'un an après, le 2 novembre 1769, Madeleine le rendait père d'un fils. Il expédia à Toulouse la mère et l'enfant, et vint les y rejoindre quelques mois plus tard. Chon et Bitschi restèrent à Versailles, afin de surveiller Mme du Barry, de l'entretenir dans des sentiments de reconnaissance effective à l'égard de la noble famille à laquelle elle devait sa couronne comtale, et de lui soutirer le plus d'argent possible.

A Toulouse, l'accueil fut glacial. M. du Barry

1. Voir *Souvenirs d'une actrice*, Louise Fusil.

ne songea pas à s'en formaliser, comptant sur les circonstances, et le hasard le servit à souhait.

Au commencement de 1771, l'excessive cherté du pain ayant occasionné une sorte d'émeute au marché au blé, une femme de la halle frappa au visage le capitoul J. Esparbès, qui cherchait à calmer l'effervescence populaire. La coupable, emprisonnée à l'hôtel de ville, allait être pendue, quand le comte Guillaume, saisissant ce moyen de conquérir la popularité, monte en voiture, ordonne à ses gens de fendre la foule entassée devant le Capitole, en force les portes et parvient, par ses sollicitations, appuyées de la menace de « son crédit », à calmer le courroux des magistrats et à leur arracher l'ordre de mettre en liberté la malheureuse déjà condamnée [1]. Du Barry regagna sa maison au bruit des applaudissements et des vivats ; mais, si cette aventure lui valut, pour un temps, l'estime de la populace, elle lui ferma, à tout jamais les portes de l'aristocratie toulousaine ; ce dont il se souciait peu, d'ailleurs. Il vivait, très retiré, avec Madeleine Lemoine et les deux enfants qu'il avait d'elle, soit dans sa maison de la rue du Sénéchal, où il s'occupait de conchyliologie, soit dans le manoir familial de Levignac, devenu vacant par la mort de sa mère, et qu'il s'occupait à restaurer.

La pluie d'or, pronostiquée par Jean, tombait,

1. Biographie Toulousaine.

en effet, à flots, sur toute la famille. En 1772, Guillaume se retrouvait à Paris, plaidant en séparation contre la comtesse sa femme, opération de chantage assez habile, la maîtresse du roi ayant tout intérêt à éviter le scandale d'un débat judiciaire. On se traita d'*infâme* de part et d'autre; il y eut des menaces échangées; mais la comtesse paya, et M. du Barry rentra à Toulouse, possesseur de soixante mille livres de rente. Jean, qui était, à n'en pas douter, l'instigateur de cette nouvelle combinaison, ne s'était pas oublié ; pour prix de ses bons offices, il s'était fait octroyer le comté de l'Isle-Jourdain, dont le revenu annuel dépassait cent mille livres, qu'il se mit immédiatement à dissiper en extravagances.

Sur la partie de la place Saint-Sernin, qui portait alors le nom de place Saint-Raymond, il résolut d'élever un palais « dans le dernier goût de la capitale », et l'on vit, un beau jour, débarquer à Toulouse, des maçons, amenés de Paris en poste, qui se mirent aussitôt à l'œuvre. La bâtisse achevée déplut au propriétaire : les ouvriers la jetèrent bas et en recommencèrent une autre. Cet étrange immeuble existe encore et fait partie aujourd'hui du couvent des Bénédictines ; quelques guirlandes de fleurs symboliques, sculptées au fronton des hautes fenêtres, des cornes d'abondance, non moins symboliques, sont les seuls vestiges de la décoration d'autrefois.

Jamais délire de bourgeois prétentieux n'égala ce rêve de parvenu « disposant des finances d'un royaume ». Arthur Young, qui visita l'hôtel des du Barry, en 1788, ne lui reconnaît qu'un mérite : celui de montrer jusqu'où la folie peut conduire. « Dans l'espace d'un acre de terrain, il y a des collines de terre, des montagnes de carton, des rochers de toile, des abbés, des vaches et des bergères, des moutons de plomb, des singes et des paysans, des ânes et des autels en pierre, de belles dames et des forgerons, des perroquets et des amants en bois, des moulins et des chaumières, des boutiques et des villages... » Un ours en terre cuite gardait le pied d'un monticule qu'un meunier et son âne semblaient gravir pour se rendre au moulin minuscule qui en décorait le sommet. Dans le pré, deux tigres veillaient, et la végétation des tropiques était représentée par de grands palmiers peints sur bois. L'hôtel proprement dit renfermait une galerie en marbre rouge et contenait un amoncellement de tableaux, de statues, de glaces, d'objets d'art de toute nature, ainsi qu'un mobilier aussi somptueux qu'excentrique. Quand on sonnait à la porte de cette effarante demeure, un abbé de cire sortait d'une chapelle gothique et, au moyen d'un ingénieux mécanisme, s'avançait pour ouvrir la porte aux visiteurs.

Jean du Barry donnait là de superbes fêtes, auxquelles ne manquaient, la plupart du temps,

que les invités. Les femmes surtout s'abstenaient d'y paraître, le maître de la maison affectant « un ton si singulier, des manières si libres, qu'on ne savait comment lui répondre ; sans cesse il citait *son ami* le duc de Richelieu » et vantait ses prouesses amoureuses : c'était son héros, son type, son modèle; il imitait du galant maréchal le langage négligé et quasi patoisant, et, quand il lui échappait de parler du roi, il le traitait de *frérot,* familièrement.

Guillaume avait des goûts plus simples : il partageait son temps entre la ville et son domaine de Reynery, confortable maison de campagne, entourée de beaux ombrages, où il passait l'été, faisant ménage avec Madeleine Lemoine, offrant à ses voisins des divertissements champêtres et s'occupant de l'éducation de ses deux fils, un peu étonnés peut-être de voir, trônant en place d'honneur, dans le salon de leur mère, un buste de jolie femme, copieusement décolleté, portant au front le croissant de Diane, et qui n'était autre que l'image de la comtesse du Barry, la vraie, celle que ses fonctions à la Cour retenaient à Versailles[1].

Un coup imprévu vint troubler ces calmes existences; le roi mourut. On apprit simultanément en Languedoc la nouvelle de sa maladie et celle de sa mort. Ce fut chez les du Barry un affolement,

1. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, t. X.

quelque chose comme la débandade d'une volée de moineaux pillards. Le comte Guillaume boucla son porte-manteau et disparut, la tradition assure qu'il quitta la ville sous les huées et les sifflets; Bitschi, au contraire, accourut de Louveciennes se cacher à Toulouse; Jean, qui se trouvait à Versailles, prit la poste pour Genève, tandis que Chon, s'obstinant à son rôle de matrone, suivit sa belle-sœur à l'abbaye de Pont-aux-Dames, où une lettre de cachet reléguait la favorite déchue. « Les tonneliers sont aux abois, disait le marquis de Bièvre, *tous les barils fuient.* »

Mais la tourmente dura peu : le débonnaire Louis XVI était sans rancune : deux ans ne s'étaient pas écoulés que la belle comtesse, sortie du couvent, avait donné au feu roi un successeur dans ses bonnes grâces; son mari, toujours philosophe, était rentré à Reynery; Chon, installée avec Bitschi à Toulouse, avait loué, pour sa sœur et pour elle, un hôtel rue de la Pomme[1], et, de l'étranger, le Roué adressait aux ministres des suppliques si touchantes qu'il obtint, lui aussi, de rentrer dans sa « folie » de la place Saint-Raymond. La vie reprit pour tous tranquille et plantureuse, sans événements, sans à-coups. Jean du Barry, pourtant, le plus remuant de la famille, ne crut pas sonnée l'heure de la retraite. Comme il avait perdu sa femme, il se mit en quête

1. *La Société toulousaine à la fin du XVIII[e] siècle.*

d'une compagne, et la voulut, cette fois, noble, très jeune et très jolie. M[lle] de Rabaudy-Montoussin, qu'il élut, réunissait ces qualités; il l'épousa et, bien certain, désormais, de ne pas être obligé de partager avec un tiers les bénéfices, au cas où sa nouvelle union serait aussi lucrative que l'avaient été ses relations avec Jeanne Bécu, il vint produire sa jeune femme à Paris. Mais il dut rabattre de ses prétentions; l'honnête Louis XVI était inaccessible à certain genre de tentation, et c'est le beau Calonne qui semble avoir profité de la nouvelle trouvaille de Jean du Barry. Celui-ci avait perdu, d'ailleurs, son savoir-faire d'autrefois. Un monde nouveau avait surgi où il se sentait dépaysé, et ses séjours à Paris, qu'habitait sa femme, se faisaient plus rares.

Au commencement de la Terreur, toute la famille du Barry se trouvait réunie à Toulouse et, dès les premiers troubles, on put facilement prévoir que la liquidation approchait. Le 4 septembre 1793, on arrêta le ci-devant comte Guillaume, au moment où il montait en voiture pour se rendre aux eaux de Bagnères; on l'écroua à la maison d'arrêt de la Visitation, rue du Périgord; son frère vint l'y rejoindre quinze jours plus tard; Madeleine Lemoine, déclarée suspecte, fut incarcérée à l'ancien couvent des chanoinesses de Saint-Sernin; le 10 octobre, c'était le tour de Chon et de Bitschi,

« filles d'un naturel immoral, dit le registre d'écrou, et regrettant fort l'ancien régime ». Ainsi les conventionnels en mission dans la Haute-Garonne pouvaient écrire au Comité de Salut public, sous la date du 14 octobre : « La famille du Barry est dans nos mains ; nous avons pensé qu'une simple arrestation ne suffisait pas pour des dilapidateurs aussi scandaleux de la fortune publique. »

Jean du Barry, qui aimait ses aises et tenait à passer confortablement ses derniers jours, s'était fait suivre à la prison d'un mobilier complet, lit de plumes, fauteuils moelleux, vaisselle plate, toilette d'argent massif; Guillaume, plus indifférent, se contenta du régime des détenus ; même il livra ses dernières économies, 700 francs, à son frère, afin que celui-ci pût, jusqu'au bout, se donner le plaisir de la bonne chère[1]. Le Roué, malgré tout, était soucieux ; sa santé déclinait ; l'inaction lui était fatale: « Se lever, se coucher, disait-il, voilà qui est bien monotone pour un homme accoutumé à la grande intrigue. »

Il s'avouait découragé et « las de la lutte » ; de son immense fortune il ne lui restait plus que 2.000 livres de rentes et le chiffre de ses dettes s'élevait à 430.000 francs. Sa belle demeure était séquestrée, ses collections confisquées, le mobilier mis en vente...

1. *La Société toulousaine à la fin du XVIII[e] siècle.*

Le 14 janvier 1794, le tribunal révolutionnaire de Toulouse tenait sa première audience et, dès le lendemain, deux gardes du prétoire se présentaient à la Visitation pour y quérir le Roué et le transférer à la Conciergerie. Sybarite jusqu'au bout, il y fit traîner tous ses meubles et s'installa dans sa nouvelle prison, comme s'il eût dû y séjourner pendant plusieurs mois. Il ne s'illusionnait pas, cependant. « Un peu plus tôt, un peu plus tard, disait-il, qu'importe! Ils vont me délivrer de mes infirmités. »

Guillaume, resté à la Visitation, attendait dans l'angoisse le résultat du jugement. Le guichetier, Adam Moulis, courait d'une prison à l'autre, colportant les nouvelles. Le 17 janvier, à neuf heures et demie du matin, il revint tout content et annonça: « Il est condamné; c'est pour aujourd'hui! »

La ville était en rumeur; sans être inédit, le spectacle du fonctionnement de la guillotine était encore une nouveauté pour les Toulousains; et puis on était curieux de voir comment le Roué « prendrait la chose ». La foule se portait en masse vers la place de la Liberté, où l'échafaud était dressé en face du Capitole. Vers trois heures, Guillaume qui, du fond de son cachot, guettait tous les bruits de la rue, entendait au loin un roulement de tambours prolongé... Un peu plus tard, Adam Moulis reparut, très satisfait, et il conta les détails; en somme, Jean du Barry avait montré du courage. Quand on était venu le prendre, on l'avait trouvé distribuant de

menus souvenirs à ses compagnons de captivité : à M. de Chinian il remit « un flacon d'esprit volatil » ; à M. de Luppé, des boutons en diamants ; à M. Pouvillon, une boîte d'écaille à cercle d'or[1]... Puis, comme il aperçut le bourreau, — c'était un jeune et robuste gars, nommé Varene, — il ricana : « Celui-ci sera bien attrapé lorsqu'il va me prendre par les cheveux, car mon toupet lui restera dans la main[2] ».

On partit : le Roué était très pâle et si courbé qu'il paraissait avoir cent ans : au pied de la machine, il eut un moment de faiblesse et pleura ; il se remit pourtant et se hissa sur la plate-forme. Un grand silence régnait : on le vit saluer la populace et, comme Varene le poussait vers la planche, il jeta ces mots : « Adieu mes amis ; adieu, mes chers concitoyens !... » Le corps sanglé bascula, le couteau descendit et, dans l'éclaboussement horrible qui tenait la foule muette et stupide, on aperçut quelque chose d'épouvantable ; un homme, couché sous la charpente, recueillait dans ses mains le sang chaud qui ruisselait des planches et le portait à sa bouche[3]...

Avec Jean du Barry finit l'histoire de la famille ; son cynisme grandiose contrastait si étrangement

1. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, t. X.
2. *Mémoires de Mallet Du Pan. — Miscellanées*, t. II, p. 496.
3. *Le Tribunal révolutionnaire de Toulouse*, par ALEX. DUBOUL.

avec l'indolence et la passivité de Guillaume que, l'autre mort, celui-ci ne comptant pas, fut oublié.

Le temps passa; les cachots se vidèrent. On relaxa, la première, Madeleine Lemoine; Chon et Bitschi virent, un peu plus tard, s'ouvrir les portes de leur prison; mais elles étaient sans asile; leur hôtel de la rue de la Pomme servait de logement aux commissaires des guerres; la maison et le parc de la place Saint-Raymond étaient occupés par l'administration des charrois militaires. Quand M. du Barry fut lui-même rendu à la liberté, il put, faisant son inventaire, constater que lui et les siens avaient perdu, en dix-huit mois, environ deux cent mille livres de rentes. En revanche, il était veuf: l'échafaud parisien l'avait débarrassé de la belle comtesse dont il était resté, pendant vingt-cinq ans, le mari honoraire.

Son premier soin fut « d'assurer son nom à la femme qu'unissaient à lui les liens respectables de la reconnaissance et de l'estime », et, le 7 thermidor an III, il épousa Madeleine Lemoine. De ses deux fils, l'un, Victor, avait été tué à l'armée des Pyrénées; l'autre... Mais l'histoire ne doit-elle pas s'arrêter où commencent les révélations inutiles?

On regagna Levignac; là aussi la tempête avait soufflé; tout — même les lits — étaient vendus. M. du Barry parvint à recueillir quelques bribes de son opulence; ses dernières années furent paisibles: soit apathie, soit commisération, ses compatriotes

semblaient avoir oublié le passé ; il mourut le 28 novembre 1811.

Ses sœurs lui survécurent : la Chon et la Bitschi d'autrefois, les confidentes de Jeanne Bécu, les familières des petits cabinets de Versailles, s'étaient transformées en deux vieilles austères, revêches, très dignes, auxquelles leurs rares intimes ne pouvaient reprocher qu'une sévérité un peu hautaine et une pruderie trop susceptible.



ZAMOR

Portrait inédit, d'après Van Loo (*Musée Carnavalet*).

II

LA FIN DE ZAMOR

On voit, au Louvre, une aquarelle de Moreau représentant la grande salle à manger du pavillon de Louveciennes, un soir de fête.

Louis XV soupe chez Mme du Barry : autour de la table circulent les laquais servant les convives, grandes dames largement décolletées, pimpants gentilshommes en cordon bleu ; derrière la favorite, un personnage en livrée porte dans ses bras une jolie levrette qu'un groupe d'invités admire. C'est la petite chienne de la comtesse, et son apparition fait événement. Parmi la joie générale, le roi seul reste impassible et triste : il ne parle à personne; son regard est vague, sa pose affaissée ; sa main est appuyée nonchalamment sur la table... Il s'ennuie.

Au premier plan une belle marquise bourre de pralines un jeune nègre, coiffé d'une toque blanche à plumes, vêtu d'un petit habit rose et chaussé de hautes bottines noires : c'est Zamor, le page favori, amené tout enfant du Bengale par un capitaine anglais.

Mme du Barry ayant jugé que ce moricaud de sept ans ferait bonne figure entre sa chienne, sa perruche couleur d'azur et ses singes blancs, l'avait attaché à sa maison ; l'enfant parut intelligent ; on lui apprit à lire, on le baptisa en grande pompe, et sa belle maîtresse lui servit de marraine. Depuis lors il est de toutes les fêtes; ses habits sont « nombreux et magnifiques »; on le couvre de bazin en été, de velours en hiver, et le roi, que rien n'amuse, daigne parfois sourire des espiègleries de Zamor, à qui toutes les libertés sont permises.

Et maintenant, si vous aimez les contrastes, quittez l'aquarelle de Moreau, éblouissante de lumière, avec ses torchères, ses marbres, ses baldaquins dorés, et, par les quais, gagnez ce dédale de vieilles rues qui, là-bas, serpentent de la place Maubert à l'ancienne Tournelle : l'une d'elles, la rue Maître-Albert, de son ancien nom rue Perdue, est plus sombre, plus morne, plus hideuse que les autres ; arrêtez-vous au n° 13, haute masure sans volets, aux murs lépreux, au porche humide... C'est là, au deuxième étage, sur la cour, que mourut Zamor, le 7 février 1820.

Il n'est guère d'étude plus passionnante que de suivre dans ce siècle les hommes qui ont survécu à la Révolution, après y avoir joué un rôle; ils ont l'air de naufragés jetés par une tempête sur une côte inconnue; à leur attitude, on sent que leur

œuvre les a déçus ; la conduite de la terrible machine qu'ils ont mise en mouvement leur a échappé et ils se terrent, hébétés, méfiants, déroutés en même temps qu'ils paraissent se désintéresser des mesquineries de la vie, comme si l'existence leur avait fourni, en peu d'années, la somme totale d'émotions qu'un être humain peut supporter.

Zamor n'échappa point à cette lassitude ; la Terreur, pourtant, avait fait de lui une manière de personnage : nommé secrétaire du Comité de surveillance du district de Versailles, où il s'était fixé dès l'arrestation de Mme du Barry, il fut appelé comme témoin quand celle-ci parut devant le tribunal révolutionnaire. La situation s'était retournée ; c'était lui, maintenant, qui pouvait, d'un mot, peut-être, sauver la vie à sa bienfaitrice : il ne l'essaya même pas ; restant, devant les angoisses de la pauvre femme, dédaigneux, impassible, sans pitié, il déposa contre elle, comme il l'eût fait s'il se fût agi d'un indifférent. Lâcheté ou rancune, cette ingratitude le servit mal ; moins d'un mois plus tard, il était lui-même incarcéré : réclamé par « les braves patriotes habitués du café Procope où il est estimé de tout ce qu'il y a d'estimable », il est relaxé après six semaines de prison et il disparaît... On ne le retrouve plus que vingt-cinq ans plus tard, triste, pauvre, usé par la vie, tapi dans le taudis de la rue Perdue.

Il y peu d'années, les anciens du quartier se

souvenaient de ce petit homme à l'air maladif et sombre; l'âge avait pâli son teint; sa peau était d'une couleur jaune, désagréable; il avait le nez légèrement épaté, les cheveux crépus et grisonnants. C'est vers 1815 qu'il vint se loger rue Perdue. Pour un homme qui se condamnait à la retraite, l'endroit était bien choisi. La rue Perdue était alors et est encore, sous le nouveau nom qu'elle porte depuis 1844, une des plus inconnues et des moins fréquentées de Paris, et Zamor fuyait alors le monde. On racontait qu'épris d'une mercière tenant boutique au Palais-Boyal, il lui avait confié sa petite fortune qui avait été vite dissipée. Ce déboire avait aigri le pauvre nègre; il vivait seul, n'ouvrant la porte à aucune femme et faisant lui-même son ménage; aussi sa chambre n'était que médiocrement propre; il était, d'ailleurs, parfaitement poli et « saluait tous ceux qu'il rencontrait dans l'escalier ».

Une personne qui, dans sa jeunesse, avait habité la maison en même temps que Zamor, racontait, il y a quelque vingt ans, qu'il parlait peu du siècle passé; lorsqu'on l'y poussait et qu'il ne pouvait s'en défendre, il le faisait en termes amers, disant que, si la belle comtesse l'avait recueilli et élevé, c'était pour faire de lui son jouet; elle permettait qu'on l'humiliât chez elle; il y était sans cesse en butte aux railleries et aux insultes des familiers du château.

Chose étrange, Zamor avait de la lecture; déjà, en 1793, on l'avait sauvé de l'échafaud en faisant valoir que « l'étude approfondie de Jean-Jacques et de Mably l'avait soustrait à la corruption d'une cour infâme »; et ce n'était point là une simple formule déclamatoire; le nègre était lettré et se piquait d'*avoir toujours été philosophe;* il gardait intacte la pure doctrine révolutionnaire; il haïssait l'ancien régime; aux murs de sa petite chambre, il avait suspendu les portraits de Marat et de Robespierre; sur une tablette de bois blanc étaient rangées, parmi quelques autres livres, les œuvres de Rousseau, son maître préféré. Il s'exprimait correctement et donnait, pour vivre, des leçons élémentaires à quelques enfants du quartier auxquels il enseignait à lire, à écrire, un peu de grammaire et d'orthographe.

Pourtant l'étude des philosophes n'avait pas assoupli son caractère. Un témoin de ses dernières années racontait, soixante ans plus tard, à Charles Vatel, l'historien passionné de Mme du Barry, que *Monsieur* Zamor était dur et méchant. Mme Poullain, sa propriétaire, lui avait confié l'éducation d'un de ses jeunes neveux : les leçons se donnaient au second étage, chez le nègre, et celui-ci *giflait* si rudement son élève que Mme Poullain, logée au troisième étage, « entendait les soufflets retentir à travers le plafond ». Il fallut lui reprendre l'enfant, qu'on envoya à l'école; mais l'incident, ébruité, valut

au professeur un mauvais renom ; il perdit rapidement ses élèves et tomba dans la misère.

Elle est singulièrement pittoresque et quelque peu sinistre, cette rue Maître-Albert, qui semble le dernier refuge des légendaires truands de la place Maubert, chassés de leurs anciens repaires par les nouvelles percées ; la hauteur des maisons la fait paraître plus longue et plus étroite ; leurs façades irrégulières s'alignent, se penchent, s'étayent, se soutiennnent l'une l'autre, sordides, moisies, avec leurs rez-de-chaussée badigeonnés de couleurs criardes ; l'ensemble est inquiétant et louche. J'aime à passer là, pourtant, à cause de Zamor, non point que le personnage, en lui-même, soit bien attirant ; mais son souvenir a l'attrait d'un mystère ; cet homme a vu, a su tant de choses, et il est mort sans rien raconter. L'imagination le montre regagnant, à la brune, son triste logis, vêtu d'une houppelande rapiécée, chétif, les joues creuses, sa tignasse grise passant sous sa casquette ; il va rasant les murailles, frissonnant et rêveur... Les rêveries de Zamor vieux, qu'était-ce?

Il se revoyait, sans nul doute, costumé d'une veste de hussard en velours rouge brodé d'argent, un petit sabre au côté, un colback de fourrure à plume de héron sur la tête, ouvrant les rideaux de moire verte brodés de bouquets de roses qui fermaient l'alcôve de sa belle maîtresse et présentant

à ses jolis pieds les mules de satin couleur de feu. Ce vieux nègre, dont riaient les gamins de la rue, avait vu face à face le roi de France; il avait mangé à sa table; il était devenu son jouet et le confident de son intimité; il avait eu pour parrain un prince du sang des Bourbons; il avait reçu les hommages des courtisans obséquieux; ne devait-il pas avoir aussi ses flatteurs? Plus humbles que lui en avaient bien, oui, plus humbles, car le roi de Suède avait obtenu la faveur de passer un collier de diamants au cou de la chienne de la favorite!

Zamor avait d'autres pensées encore : il avait, dit-on, suivi par les rues la charrette conduisant à la mort celle qu'il avait connue, presque déesse, et peut-être gardait-il au cœur l'épouvante du rugissement de bête terrifiée qu'elle poussa quand elle sentit son cou blanc serré dans l'horrible lunette, moite de sang. Toutes ces choses devaient le hanter, sur son grabat de la rue Perdue, dans cette nuit de février où il mourut de froid et de misère.

On trouva 3 francs sur sa table de nuit; comme il n'avait aucun ami, nulle parenté, Mme Poullain prévint le commissaire de police qui se chargea des préparatifs de l'inhumation : les voisins n'y voulurent point participer, et quand, le lendemain, le cercueil nu fut exposé sur le seuil, les gens re-

gardaient sans tristesse, disant : « C'est Zamor le nègre qui a trahi la du Barry. »

Personne ne suivit le convoi, qui gagna directement le cimetière de Vaugirard, sans passer par l'Église.

LA

VIEILLESSE DE TALLIEN

15

LA VIEILLESSE DE TALLIEN

Se figure-t-on ce qu'était, il y a un siècle, le rond-point des Champs-Élysées?

Un espace circulaire, garni de gazon, entouré d'arbres, ressemblant assez aux carrefours d'une forêt royale; la grande route de Neuilly le traverse, déroulant son étroit ruban de gros pavés; pas une maison; le vaste triangle de terrain en contre-bas, qui s'étend jusqu'à la chaussée du Cours-la-Reine, est tout entier livré à la culture maraîchère, couches vitrées, puits d'arrosage, petites resserres de jardinage, plants de salades bien alignées : deux allées d'arbres traversent ce *marais :* l'une, sorte de mail toujours désert et presque abandonné, n'a pas de nom et ne conduit nulle part, — c'est aujourd'hui l'avenue d'Antin. L'autre, très longue, se dirige vers la pompe à feu de Chaillot : elle a de grands ormes tordus, protégés contre les heurts des voitures absentes par de massives barrières qui datent de M. de Marigny. La chaussée est envahie par l'herbe où d'étroits sentiers ont été tracés par les pieds des passants, jardiniers, blanchisseuses ou

vignerons des vignes de Chaillot, qui commencent là. L'endroit est si recueilli, si écarté, si paisible, qu'après avoir porté le nom d'*allée des Soupirs*, il a reçu celui d'*allée des Veuves*, et, en 1812, la Tynna pouvait encore écrire : « Cette avenue, au fond des Champs-Élysées, est réellement convenable aux veuves qui éprouvent un véritable chagrin d'avoir perdu leur époux. » Actuellement c'est l'avenue Montaigne.

A l'extrémité de l'allée des Veuves, près de la Seine, était, en 1795, au-devant d'un vaste jardin, dans un bosquet de peupliers et de lilas, une maison d'aspect rustique qu'on appelait la Chaumière. Par un caprice de Mme Tallien, ce coin de Paris, rarement exploré, était devenu un endroit à la mode. Elle avait fait peindre la maison en ferme d'opéra-comique, avec simulacre de briques dégradées et de charpentes vermoulues; des fleurs grimpaient jusqu'au toit, que garnissait un chaume pittoresquement moussu. La jolie femme, à qui la légende attribuait la délivrance de Thermidor, était alors l'idole des Parisiens : on ne l'appelait plus la marquise de Fontenay, du nom de son premier mari; on l'appelait très peu Thérézia Cabarrus, du nom de son père; on la nommait surtout la citoyenne Tallien, du nom de l'homme qui l'avait deux fois sauvée de la guillotine et auquel, par reconnaissance, elle s'était donnée. De fait, elle devint officiellement sa femme, le 26 décembre 1794; le

soir même, elle ouvrait sa bergerie de l'allée des Veuves, et tout Paris s'y précipitait; la beauté de Thérézia accomplissait ce miracle d'attirer, en plein hiver, les muscadins en bas chinés et les merveilleuses en fourreau de gaze dans ce désert des Champs-Élysées.

Les intimes étaient : en hommes, Garat, Fréron, Barras, Sieyès, Cherubini, Méhul, Carle Vernet, Chénier; en femmes, les citoyennes Beauharnais, d'Aiguillon, Château-Regnault, Cambys; leur beauté pâlissait devant l'éblouissement qu'était Thérézia; Auber, qui, très jeune, fut des fêtes de la Chaumière, disait : « Quand elle entrait dans son salon, elle faisait la nuit et le jour; le jour pour elle, la nuit pour les autres... »

Tallien l'adorait. Ce gamin de Paris, né — officiellement du moins — d'un brave concierge de la rue de la Perle, n'en revenait pas de sa bonne fortune; le sort lui avait ménagé la plus étrange des destinées; parti de rien, grandi tout à coup au point d'avoir pu se croire, un jour, le sauveur et le maître de la France, il se voyait le possesseur envié de la plus élégante et de la plus jolie des Parisiennes, et, comme il ne désirait plus rien, l'ère des tourmentes politiques lui paraissait définitivement close.

Ses collègues en révolution avaient tiré, de leur séjour aux affaires, des profits variés : Boursault avait Brunoy; Fouché avait Ferrières; Barras, la

terre princière de Gros-Bois; Merlin, en manière de jeton de présence, avait prélevé le riche monastère du Mont-Valérien. Lui, Tallien, s'était adjugé cette femme charmante; elle était sa part, son lot, son butin, et il se déclarait satisfait — ce qui le perdit

Elle, en effet, était, de son sort, plus étonnée que ravie : tyran à Bordeaux, tribun à Paris, Tallien l'avait séduite; mais si, aux lueurs de la fournaise, il ne lui avait pas semblé sans grandeur, privé de rôle maintenant, ce terroriste refroidi n'avait plus d'actualité. D'autres étaient bien mieux dans la note du jour : le beau Barras, par exemple, devenu presque roi, Ouvrard, que ses millions faisaient tout-puissant; et Thérézia, que le succès fascinait, ne tarda pas à trouver bien mesquine la cabane de l'allée des Veuves.

Un beau jour elle n'y rentra pas, laissant Tallien sous le chaume qu'elle troquait contre une plus confortable demeure, enfouie dans la verdure d'un parc, au fond du faubourg Saint-Germain. Comme l'un de ses courtisans, — était-ce Barras, était-ce Ouvrard? — lui faisait visiter cette demeure, elle ne put retenir cette exclamation :

— Que c'est beau! Il me semble que le bonheur doit habiter là.

L'autre qui ne guettait que l'occasion, répondit galamment.

— Madame, en voici la clef.

Ah ! que Paris dut être une ville charmante antérieurement à la funeste organisation de cet admirable service de voirie que toutes les villes de l'Europe ont la maladresse de nous emprunter ; avant que nos rues fussent quotidiennement ratissées, sarclées, balayées, nettoyées, arrosées, ce qui les rend poussiéreuses, puantes, chaudes et rébarbatives à miracle. Où sont les herbes folles formant trottoir et les grandes branches qui faisaient voûte au-dessus des passants ? — La voyez-vous, telle qu'elle était jadis, cette vieille rue de Babylone, fuyant entre deux murs dont le gazon tapisse la base ? Les ornières que creusaient les rares carrosses lui donnaient l'aspect d'une sente dans la campagne ; il y neigeait des fleurs d'acacia et les marronniers des grands parcs y jetaient l'ombre et la fraîcheur : de place en place, de hauts portails écussonnés se dressaient entre deux bornes, sous les chèvrefeuilles et les glycines : c'était le silence, les senteurs, le calme des champs à deux pas de la rue du Bac.

Le domaine où s'installa Mme Tallien avait sa porte charretière presque en face de la caserne de Babylone ; quand cette porte s'ouvrait, le regard plongeait dans les profondeurs ombreuses d'un admirable parc : vastes prairies semées de bouquets d'arbres, encadrées de futaies solennelles, derrière lesquelles se devinaient la façade blanche, les dômes d'ardoise et les frontons triangulaires d'un petit palais, élevé d'un rez-de-chaussée, sans étage, isolé

au milieu des pelouses. Le domaine semblait sans limites, d'autres parcs, — ceux des hôtels de Biron, de Rohan, de Matignon, — l'encadrant de leurs ombrages et de longues prairies le prolongeant jusqu'à la rue de Varenne.

Cette belle demeure avait son histoire; bâtie au XVIIIe siècle par un marquis de Barbançon qui en avait fait sa « petite maison », elle avait été vendue, lors de la Révolution, comme bien national, puis passée en loterie et gagnée par une vieille fille qui n'avait jamais eu la curiosité de la venir visiter et qui la mit en vente : c'est ainsi que l'hôtel devint la propriété de Thérézia Cabarrus[1].

Il n'a pas, d'ailleurs, été démoli, comme le suppose un historien de Mme Tallien : l'ancienne « petite maison » du marquis de Barbançon existe encore; son grand parc, il est vrai, a disparu; sanglée entre des rues modernes, entourée d'immeuble de rapport dont les cent yeux plongent indiscrètement dans le bout de jardin qui seul subsiste des futaies d'autrefois, elle est toujours là, cachée sous un bouquet de marronniers, dont l'ombre verte caresse ses façades blanches, ses piliers cannelés, ses frontons encadrant des Minerves étonnées; c'est une sorte de Trianon aimable, un peu triste, un peu boudeur, comme s'il gardait rancune au quartier d'avoir

1. Archives de l'administration des Domaines — et renseignements fournis par M. le marquis de Chalaneilles, propriétaire actuel de l'hôtel.

usurpé les vastes pelouses parmi lesquelles il a trôné. Sur l'un des portiques on lit : *Hôtel de Chanaleilles :* c'est le nom des propriétaires qui l'occupent depuis 1840 et la rue voisine en a tiré son nom. Cette jolie retraite est demeurée ce qu'elle était au commencement du siècle ; les parquets même en sont si beaux que Visconti rêvait d'en doter le nouveau Louvre.

C'est là que Mme Tallien divorça ; c'est là qu'elle devint princesse et qu'elle maria sa fille. Elle y donnait, au temps du Consulat, des fêtes où se retrouvait la fidèle clientèle d'adorateurs que sa beauté, jadis, attirait à la Chaumière de l'allée des Veuves.

Un étranger de séjour à Paris en 1802 fut invité, en décembre, à passer la soirée au petit palais de la rue de Babylone. Dans une lettre adressée à un compatriote, il décrit la déesse du lieu, « belle, grande, opulente personne, à qui l'on ne donnerait pas son âge. Une petite tête, aux contours délicats, la fait paraître encore plus grande et plus forte qu'en réalité. Les magnifiques cheveux noirs, arrangés en larges tresses, étaient, ce soir-là, enroulés autour de sa tête jusqu'au front, d'une part, jusqu'à la nuque, de l'autre ; des cordons de perles fines s'entrelaçaient aux tresses ; sa robe de satin blanc était couverte de belles dentelles.

« Mme Tallien voltigeait parmi les tables de jeu, hasardant cinq ou six louis sur une carte, s'attardant

parfois à parier, mais tout cela *en passant*. Lorsque, dans le courant de la soirée, elle se mit à genoux, joignant ses belles mains, devant une jeune fille pour la supplier de chanter une romance et qu'elle resta dans la même attitude, ses grands yeux ouverts fixés sur la cantatrice, ses lèvres frémissantes paraissant répéter la mélodie, elle eût été à peindre[1]. »

L'appartement principal de l'hôtel consistait en un vaste salon suivi d'une grande chambre à coucher et d'un boudoir. Le magnifique lit en ébène de la chambre à coucher était décoré de jolis bronzes dorés ; le ciel de lit, très ample et très élevé, ayant la forme d'une tente ronde, était soutenu par le bec d'un pélican doré, — un style importé d'Égypte ; les rideaux, en satin blanc et cramoisi, garnis de franges dorées, retombaient en larges plis jusqu'au parquet. Toute la pièce était décorée de jolis bas-reliefs.

Thérézia Cabarrus, — elle avait repris ce nom depuis son divorce, — était à cette époque l'amie en titre d'Ouvrard. Il vivait avec elle discrètement, — quant aux apparences, tout au moins, — car une fois par année, régulièrement, on convoquait le citoyen Baudelocque, accoucheur, et l'on fêtait une naissance à l'hôtel de Babylone ; en 1800, c'est *Clémence-Isaure-Térézia ;* en 1801, *Jules-Joseph-Édouard ;* en 1802, *Clarisse-Gabrielle-Thérézia ;* en

1. *Un hiver à Paris sous le Consulat*, d'après les lettres de Reinhardt, par A. Lequiant

1803, *Stéphanie-Caroline-Thérézia*. Ces événements ne causaient pas, d'ailleurs, grande liesse. Baudelocque servait de témoin à la mairie, conjointement avec Schodelet, le concierge de l'hôtel, et le nouveau-né était aussitôt expédié en nourrice chez les époux Choisel, boulevard des Invalides, qui s'adonnaient à l'élevage des enfants : même au nombre de leurs pensionnaires, se trouvait, à cette époque, un bambin qui se nommait Émile de Girardin.

En 1805, il n'y eut pas de baptême; mais il y eut un mariage; Thérézia Cabarrus épousait M. de Caraman ; elle avait alors trente-deux ans et recommençait pour la quatrième fois son existence.

Et Tallien ?

Depuis que sa « Calypso » avait fui, le pauvre homme, inconsolable, s'enlizait. Il crut, en voyageant, tromper l'ennui morne de sa vie et sollicita la faveur de suivre l'expédition d'Égypte ; on l'embarqua *comme savant!* Mal vu des militaires, lassé, espérant peut-être *la* retrouver, il revint bientôt, essaya de reprendre goût à Paris; mais il était sans ressources et il lui fallut mendier un emploi. Il fut expédié comme consul à Alicante! Il y tomba malade ; quand il rentra en France, il avait perdu un œil ; son visage était couvert de dartres. Il se terra, — à quarante-quatre ans, — ne voyant personne, découragé, souffrant, oublié.

Au commencement de la Restauration, il occu-

pait, l'hiver, un modeste logement au n° 4 de la rue Chabanais; mais, dès les premiers beaux jours, il allait s'installer dans cette allée des Veuves où le souvenir de Thérézia l'attirait invinciblement. Il n'habitait plus, quoi qu'on l'ait dit, la Chaumière; la propriété, ayant pris de la valeur, avait été morcelée. Il avait loué, dans un jardin maraîcher, une petite maison à deux fenêtres de façade, beaucoup plus voisine du Rond-Point. Il vivait là, seul avec une servante, n'écrivant pas, ne lisant plus, se souvenant.

On le rencontrait sous les ormes de l'avenue, marchant à petits pas de goutteux, appuyé sur sa canne. Il poussait jusqu'à la Seine, s'arrêtait là, contemplait l'ancienne Chaumière, transformée en une guinguette qui, d'un vieil arbre survivant du jardin de Thérézia, prenait l'enseigne : *A l'Acacia.* L'endroit n'était fréquenté que par des rouliers ou des blanchisseuses, et personne ne savait quel était ce promeneur si triste, ni ce qu'il regardait.

Il songeait : devant ce perron, encombré de buveurs, avaient jadis piaffé les chevaux du carrosse « sang de bœuf » que tout Paris connaissait. Il y revoyait à ses côtés Thérézia « vêtue d'un nuage », blanche, souriante, assiégée d'hommages muets. Sa pensée remontait plus loin encore, au premier jour où il l'avait vue, avant la Révolution, dans l'atelier de Mme Lebrun; elle, déjà marquise, lui, simple ouvrier, vêtu de la blouse blanche des *typos.*

Dès cette rencontre il l'avait désirée, mais quel espoir?

Et ils se retrouvaient, quatre ans plus tard, à Bordeaux, lui tout-puissant proconsul, investi des formidables pouvoirs du Comité de Salut public, elle cherchant à s'embarquer pour l'Espagne, fuyant l'échafaud, incarcérée déjà, humble à son tour et tremblante. Mais, du premier regard, elle, l'avait désarmé et, de ses petites mains, détourné la foudre qui mettait en feu la Gironde.

Elle se dressait alors dans son souvenir, chevauchant près de lui, vêtue en amazone, ses cheveux noirs couverts d'un chapeau à plumes tricolores, ou encore, traînée sur un char, drapée dans un peplum d'étoffe légère, une pique dans une main, l'autre gracieusement posée sur l'épaule du proconsul, enchaînant de son bras blanc le lion qu'elle avait dompté. Qu'elle était jolie, et comme Bordeaux reconnaissant l'acclamait !

Après, c'est le retour à Paris, avec elle ; la jalousie de Robespierre : elle est jetée à la Force ; lui, fou d'effroi, n'osant implorer sa mise en liberté de peur de la désigner au bourreau, rôde autour de la maison de détention, dans ce quartier du Marais où il est né, qu'il connaît si bien : sa vieille mère trouve moyen de louer à une bonne femme, concierge comme elle, une mansarde d'où il pourra voir Thérézia errant dans les cours de la prison et lui jeter des billets pour l'assurer qu'il pense à elle et qu'il l'aimera toujours.

Enfin, c'est Thermidor, le jour de flamme ; le poignard reçu, enveloppé du billet terrible tracé de la main adorée : *C'est demain qu'on me tue, n'êtes-vous donc qu'un lâche ?* Il se revoit, les yeux en feu, tout chaud d'angoisse et de fièvre, parmi les trembleurs stupéfaits, entraînant la Convention médusée, prenant Robespierre à la gorge, le poussant à bas de la tribune et sauvant, — sans qu'il s'en soucie, sans qu'il s'en doute, peut-être, — la République, la France, le monde, pour arracher à la mort la femme qu'il aime.

... Elle est princesse à présent ; elle a oublié ces choses ; elle l'a oublié lui-même. A sa cour de Chimay, elle règne parmi les artistes, les millionnaires et les grands seigneurs ; et, quand l'un d'eux, galamment, fait allusion aux jours d'autrefois, elle dit en souriant : « Quel roman que ma vie ; je n'y crois plus ! »

Tallien la revit pourtant. Quand l'enfant qu'il avait eue d'elle et qu'ils avaient nommée *Thermidor*, en souvenir de la crise de leur existence, fut en âge d'être mariée, il fallut bien qu'on le convoquât. Elle épousait le comte de Narbonne-Pelet et, quoiqu'on eût jugé décent, en raison de la présence obligatoire de l'ancien conventionnel, de réduire la cérémonie aux proportions d'un huis clos, lui qui avait vu Paris à ses pieds, connut, parmi la noble assistance, ironique ou méprisante, le rôle de « parent pauvre » ;

il était là le vaincu, le paria, le dédaigné, — qui pis est, *le régicide*. Ceux qui savent tout se disaient à l'oreille qu'il vivait misérablement de services rendus à la police. Sa petite Thermidor elle-même, toute jolie et toute fière, n'osait pas le regarder...

La princesse fut parfaite : même, comme, au sortir de l'église, elle allait par là, elle lui offrit de le « jeter » aux Champs-Élysées. Et, pour la dernière fois, il se trouva seul avec elle, dans son carrosse de gala, comme aux jours lointains où, dans les rues, les gens s'arrêtaient pour applaudir le couple triomphant.

Il rentra dans sa maisonnette de l'allée des Veuves : dans sa chambre, au premier étage, il avait groupé quelques reliques du passé : son lit était drapé de grands rideaux de taffetas jaune; des rideaux semblables pendaient aux fenêtres; sur une commode d'acajou, il gardait une pendule qui avait sonné les heures heureuses; une autre pendule, sous un globe de verre, était sur la cheminée, entre deux vases de porcelaine à filets dorés.

Le court inventaire, dressé en 1820 par le juge de paix du Ier arrondissement, mentionne en outre quelques gravures ou tableaux encadrés, une table de trictrac, une table de bouillotte et « une armoire, formant bibliothèque, *avec quelques volumes* ».

Ce « quelques volumes » est navrant. Tallien avait aimé les livres; il avait amassé une belle

collection de documents révolutionnaires: mais, pressé par le besoin, il l'avait vendue à Charles de Lacretelle. Quand sa vieille bonne,— qui s'appelait Rosalie Martineau[1], — lui demandait quelque argent pour subvenir aux besoins du ménage, Tallien poussait un soupir, se levait péniblement de son fauteuil, allait à la chambre où étaient ses livres. Rosalie le voyait sortir, portant un paquet sous le bras et gagner les Champs-Élysées.

Il traversait la place de la Concorde, — que de tragiques souvenirs! c'est là *qu'ils* étaient tous morts... — longeait la terrasse des Tuileries, — de ces Tuileries où il avait régné en maître, — et, parvenu au quai Voltaire, il s'arrêtait devant l'étalage des bouquinistes.

Il revenait tristement à l'allée des Veuves, les mains vides, et remettait deux écus à sa servante.

Un jour, — c'était en 1820, — le baron Pasquier qui flânait sur les quais, aperçut un vieillard, humble, courbé, presque contrefait, discutant avec un bouquiniste le prix d'une pile de livres qu'il venait d'apporter.

Il jeta un coup d'œil aux volumes : c'était une collection de l'*Ami des citoyens*, le journal de Tallien; et, comme il levait à la dérobée, les yeux vers le vendeur, il eut un sursaut d'étonnement.

1. Archives du greffe de la mairie du VIII[e] arrondissement de Paris.

— Monsieur Tallien! dit-il en s'inclinant...

— Je ne me cache pas, répondit l'ancien président de la Convention.

Il y eut un silence, un peu de gêne de part et d'autre, surtout peut-être du côté du ministre.

— Depuis longtemps, continua l'Excellence, non sans une nuance d'embarras, je cherche l'*Ami des citoyens*, car votre journal manque à ma bibliothèque révolutionnaire.

— C'est une heureuse fortune pour moi que de pouvoir vous en offrir le dernier exemplaire, reprit Tallien avec la bonne grâce d'un gentilhomme.

Le ministre salua, prit les volumes et porta la main à sa poche pour payer Tallien... mais il n'osa.

— Monsieur, fit-il gravement, j'aurai l'honneur d'aller vous remercier chez vous.

Le soir, au cercle du roi, le baron conta l'anecdote : Louis XVIII avait de l'esprit, particulièrement de cette sorte d'esprit qui n'est pas exempt de quelque cruauté.

— Pasquier, dit-il, allez remercier M. Tallien, et priez-le d'accepter une pension de cent louis sur ma cassette.

Quelle revanche, pour le frère de Louis XVI, aurait valu cette aumône! Tallien l'accepta; il mourait de faim; mais il n'en profita pas longtemps : le 16 novembre de cette même année 1820, il mourait, à six heures du matin, sans autre assis-

tance que celle de sa servante. Thermidor, dont le mari était alors secrétaire général de la préfecture de l'Orne, ne se présenta à la maison de l'allée des Veuves que douze jours plus tard, pour recueillir, comme *seule ayant droit* le petit mobilier de son père[1].

Le *Journal des Débats* se chargea de faire pour le défunt le *mea culpa*. On y lisait le 17 novembre:

« M. Tallien est mort ce matin à Paris. Nous ne rappellerons qu'il fut membre de la Convention que pour rappeler en même temps l'époque heureusement célèbre du 9 Thermidor... Le service immense qu'il rendit alors à son pays obtiendra grâce pour un vote qu'il a expié, d'ailleurs, par vingt-six années de regrets... M. Tallien est mort pauvre : nous pouvons assurer que dans ses dernières années il eût été réduit à la détresse la plus absolue sans les secours qu'une Auguste Bienfaisance lui accordait.

Ses obsèques auront lieu vendredi prochain dans l'église Saint-Pierre-de-Chaillot. »

1. Archives du greffe de la mairie du VIIIe arrondissement (1820).

UN LATUDE INCONNU

UN LATUDE INCONNU

Dans la *Correspondance secrète* sur la Cour de France, dont le manuscrit original est conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, on rencontre, à la date du 17 février 1787, la note que voici :

« La semaine dernière, la reine, en arrivant à l'Opéra, fut très applaudie et fit trois révérences au public, suivant l'usage. On entendit à ce moment un coup de sifflet s'élever de la foule. Quoique cette insolence ne pût provenir que d'un fou ou d'un homme abominable, la reine en parut extrêmement affectée. Elle s'enfonça dans sa loge et l'on prétend qu'elle déclara qu'à l'avenir, lorsqu'elle viendrait au spectacle, les portes en seraient fermées et sa suite seule y serait admise. »

Le spectateur coupable de cette inconvenance n'était ni « un fou » ni un « homme abominable ». Il se nommait le marquis de Saint-P... C'était tout simplement un de ces jeunes seigneurs philosophes qui se piquaient de trouver mal faite une société, où pourtant ils avaient toutes leurs aises,

et qui appelaient de leurs vœux le règne « de l'égalité et de la raison », sans présager apparemment la rude leçon qu'il leur réservait. Tel était le snobisme de ce temps-là.

Donc, M. de Saint-P... avait imaginé, soit par bravade, soit en manière de plaisanterie, cette grossière manifestation et interrompu par un coup de sifflet les révérences de la pauvre princesse interdite; il est bien inutile d'ajouter qu'en un instant il fut poussé hors du parterre, jeté dans le couloir, remis aux exempts, traîné au poste et conduit au Châtelet, où il dut subir un interrogatoire dont, à la vérité, je n'ai retrouvé nulle trace.

J'avais noté ce petit incident, assez typique, bien persuadé que je ne serais jamais renseigné sur les suites de ce fait-divers, lorsqu'un jour, en feuilletant la *Gazette des Tribunaux* de 1838, mon attention fut attirée par ce titre :

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE. — 1re CHAMBRE

PRÉSIDENCE DE M. RIGAL

AUDIENCE DU 14 MAI 1837

Irrévérence envers la reine Marie-Antoinette

Je crus d'abord à une « coquille » : comment, sous le règne de Louis-Philippe, quarante-quatre ans après la mort de la jolie reine de Trianon, le tribunal de la Seine pouvait-il s'inquiéter d'une irrévérence commise envers elle? Par inadvertance,

évidemment, l'imprimeur avait mis là le nom de *Marie-Antoinette* au lieu de celui de *Marie-Amélie*. — Eh bien, non! D'un coup d'œil jeté sur l'article, je reconnus qu'il n'y avait pas erreur : c'était mon Saint-P... qu'on jugeait — en 1837 — *un peu plus de cinquante ans* après son coup de sifflet...!

Sous l'ancien régime, l'emprisonnement ne constituait pas une pénalité; il « assurait » la personne de l'inculpé en attendant le jugement, et la prison n'était, — en cas de condamnation, — que l'antichambre des galères ou de l'échafaud.

Il y avait cependant avec cette règle quelques accommodements dont bénéficiaient les gens bien nés : lorsqu'il s'agissait simplement de réprimer les fredaines d'un fils de famille, d'assagir quelque jeune homme trop dépensier ou quelque vieillard trop galant, on avait la ressource des *maisons de santé*.

C'étaient de confortables lieux de retraite, situés dans les faubourgs, entourés de vastes jardins, où, moyennant pension, on pouvait isoler pendant quelque temps un parent compromettant. Les plus renommés de ces établissements, dont quelques-uns existent encore, étaient la maison du docteur Belhomme, en haut de la colline de Charonne, celles des demoiselles Douay et Lacour, à la Nouvelle-France, de la dame de Sainte-Colombe, à Picpus, du chirurgien Escourbiac, rue du Chemin-Vert, etc.

Ordinairement, l'internement y était accordé à la simple requête des intéressés : dans ce cas, la réclusion n'avait pour but que d'éviter à celui qui en était l'objet un séjour à la Bastille, et n'était pas de bien longue durée ; la pension coûtait gros et les parents du détenu ne se souciaient pas d'en prolonger le payement au-delà du temps strictement nécessaire. Mais quand les portes de ces *in-pace* se refermaient sur un pensionnaire admis « par ordre du roi », les choses se passaient *administrativement :* c'était l'État qui payait, et comme nul, — sauf le reclus, qu'on ne consultait pas, — n'avait intérêt à voir se terminer la détention, le pauvre diable risquait fort d'être oublié. Certains dossiers de ces maisons de santé, aux Archives nationales, renferment des pièces assez étranges ; témoin cette « requête à M. Bailly, maire de Paris ; *datée de 1790*, relative à la disparition de Stanislas Guyonnet d'Andrenos, enlevé par lettre de cachet *en juin 1773* et dont on n'a jamais pu depuis découvrir la trace ». — J'y ai rencontré également une « supplique adressée par le sieur Poupet à l'Assemblée nationale, *en mai 1791*, afin de connaître le sort du R. P. Luc d'Argent, religieux théatin, arrêté par ordre du roi *en décembre 1767* sans qu'on ait pu savoir le lieu où il a été renfermé ».

La famille de Saint-P... avait donc obtenu de le soustraire à la Bastille et, comme il fallait un prétexte à cette faveur, elle avait fait valoir qu'il avait

déjà donné des marques d'excentricité, comme de jouer, par exemple, alors qu'il était tout enfant, « à dire la messe avec un petit calice d'étain ». Ce futile prétexte suffit pour justifier la clémence du roi et le jeune marquis fut logé dans une maison de santé.

L'établissement où il fut placé était des plus confortables ; la table y était plantureuse, les jardins superbes, le service discret : on pouvait s'y plaire. La preuve en est que Saint-P... s'y plut. A peine fut-il séparé du monde qu'il crut bon d'occuper ses loisirs forcés, et, comme il n'était pas sans lettres, il se plongea dans l'étude des historiens grecs et latins. Cette occupation l'absorba si bien qu'il ne s'aperçut pas que le temps passait. Peu à peu, les pensionnaires, ses codétenus, quittèrent la maison ; il resta seul, ne s'en plaignant pas ; il avait ainsi plus de calme pour son travail, plus d'espace pour sa promenade. La propriétaire de la maison céda même son industrie à un successeur. Saint-P... n'en fut pas ému. Au dehors, les événements s'accumulaient ; mais il ne songeait pas à s'en informer. Pourvu qu'on payât sa pension, — et aux soins dont il était l'objet il ne pouvait douter que ce point important ne fût réglé, — il s'estimait le plus heureux des hommes.

Ses parents avaient, en effet, pendant trois ans, régulièrement acquitté sa note. Puis, les mauvais jours venus, ils avaient émigré, estimant que l'orage

serait court ; il se prolongea, comme chacun sait et, ainsi que bien d'autres, les Saint-P..., disparurent après quelque dix ans d'émigration. La nation, dans les délais légaux, s'était emparée de leurs biens ; le domaine avait séquestré leurs immeubles, gérait leur fortune et s'était institué le tuteur du marquis de Saint-P..., considéré, non plus comme prisonnier d'État, mais comme « incapable », et la régie des biens nationaux continuait à payer, sur les revenus saisis, la pension du nouveau Latude. Il faut dire, à la décharge de l'administration, que le détenu ne réclamait point sa liberté et que les tenanciers successifs de la maison de santé continuaient à se le *revendre*, jurant qu'il était devenu fou à lier et que la vue seule d'un visiteur lui causait de terribles accès. Et voilà comment, vers le milieu du règne de Louis-Philippe, le marquis de Saint-P... se trouvait encore sous les verrons pour avoir sifflé Marie-Antoinette cinquante ans auparavant.

En somme, s'il eût été le filleul des fées, sa chance n'aurait pu être plus insolente. Au lieu de cette prosaïque et calme existence dans laquelle la Fortune le capitonna dès le premier craquement du vieux monde jusqu'aux temps peu héroïques et sûrs de la monarchie bourgeoise, songe-t-on aux catastrophes qui le guettaient, s'il fût resté dans la mêlée ? Lancé deux ans plus tard, son coup de sifflet eût fait de lui l'idole du peuple : tête chaude,

esprit frondeur, je le vois jacobinant d'abord avec les nobles démocrates tels qu'Antonelle, Hesse, Saint-Fargeau. Clootz et consorts, à moins que, par bon ton, il eût renoncé aux joies brutales de la popularité et pris rang parmi les « chevaliers du poignard ». Admettons qu'il n'ait été ni tué au 10 août, ni égorgé en septembre, ni condamné par Fouquier-Tinville; il lui restait le choix, — car de demeurer tranquillement chez soi personne alors n'avait le goût ni l'idée, — entre l'émigration avec Calonne ou la Chouannerie avec Charette, et ceci l'eût conduit inévitablement à mourir de misère en Allemagne, ou de la noyade à Nantes, ou du canon des bleus à Quiberon? Si une chance inespérée l'avait sauvé de ces inconvénients, on l'eût retrouvé s'insurgeant en Vendémiaire ou conspirant avec Cadoudal; et c'était alors la déportation à Sinnamari ou la fusillade à Grenelle. De guerre lasse, il se serait, — comme les autres, — rallié à l'Empire juste à temps pour aller périr de froid en Russie ou pour en revenir les pieds gelés, fronder les Bourbons, chanter les chansons de Béranger sous les fenêtres des Tuileries et comploter le retour de l'*autre*; d'où procès, incarcération à Sainte-Pélagie, échafaud à la Grève. Tel est, en effet, l'aperçu sommaire des récompenses civiques réservées à tous ceux qui, par amour de l'harmonie sociale, firent leur partie dans le grand charivari politique qui se prolongea de 1789 à 1830. Saint-P..., pour avoir soufflé sa note

quelques mesures trop tôt, vécut ces quarante années comme vivent, dans les contes de Ma mère l'Oie, ces jeunes héros que de puissants génies préservent des malencontres. Il joua le rôle de la *Belle au bois dormant* dans cette Révolution dont il avait été, en quelque sorte, le premier acteur. Est-il beaucoup d'histoires d'une ironie plus piquante et sait-on rien de plus invraisemblable que l'aventure de cet homme qui, logé dans ce faubourg Saint-Antoine où se forment les ouragans révolutionnaires, ne se doute pas de la tempête et n'entend rien, — du canon de la Bastille à celui des *Trois Glorieuses?* La vie réelle est véritablement plus romanesque que les fictions les plus hardies. « L'imagination, disait Sandeau, ne se nourrit que des rognures de la réalité. »

J'ai vainement cherché dans l'étude de Mᵉ M..., titulaire actuel de l'étude de Mᵉ Laboissière, l'avoué qui fut, en 1837, chargé des intérêts de Saint-P... devant la Cour de Paris, quelques pièces de procédure de nature à fournir des renseignements sur la façon dont se passa son temps de réclusion; mais j'ai su, d'ailleurs, de quelle façon le hasard y mit fin.

Depuis longtemps il ne pensait plus à la liberté lorsqu'un jour, ayant terminé une étude comparative des historiens de la décadence grecque qui lui semblait pleine d'actualité, il eut l'idée d'en dédier la publication au roi, ainsi que la chose était d'usage au temps de sa jeunesse et il obtint qu'on fît venir

l'imprimeur auquel son manuscrit était confié afin de combiner avec lui la disposition de son titre.

...présenté à S. M. Louis XVI, roi de France et de Navarre par son très humble, très dévoué et très obéissant...

— Pardon, Monsieur le marquis, interrompit l'imprimeur, ne préférez-vous point dédier votre ouvrage *à la mémoire* de Louis XVI? Cela paraîtrait plus judicieux.

— Tiens! le roi est donc mort? Récemment?

Le visiteur, qui se savait dans une maison de santé, ne s'étonna pas outre mesure de la question; mais il recula prudemment sa chaise et s'assura, d'un regard, qu'il pourrait, au besoin, gagner rapidement la porte.

— Eh bien, nous mettrons Louis XVII...

— C'est que... Louis XVII est mort aussi.

— Bah! Il y a-t-il un Louis XVIII, au moins?

— Il y en a eu un; mais il est allé rejoindre ses ancêtres. Depuis longtemps, sans doute, Monsieur le marquis s'est retiré du monde?

— Ma foi, il y a quelques années, je n'ai pas compté. Que d'événements en si peu de temps!

— Oh! des événements, ça, on en a vu!

— Qui règne donc en France? Je ne lis point les journaux

— C'est Louis-Philippe, depuis sept ans.

— Et nous sommes en...?

— Mil huit cent trente-sept.

— Comme le temps passe ! Ce Louis-Philippe serait alors l'arrière-petit-fils de Louis XVI.

— Dame ! je ne saurais trop vous dire... On en a tant vu et tant raconté ; ils se sont si bien remplacés, déplacés, restaurés, détrônés, rétablis, exilés, rappelés, que je m'y perds un peu... D'autant plus qu'il y a eu, mêlé à tout cela, un certain Napoléon... mais ce serait trop compliqué, n'en parlons pas...

C'est ainsi qu'en une heure de temps le marquis de Saint-P... apprit toute l'histoire de France depuis les Etats généraux jusqu'à la Charte de 1830, et qu'il connut en même temps le jugement d'interdiction rendu contre lui en 1796. De tous les siens un seul survivait, le comte de C..., auquel il se fit connaître et qui mit un grand zèle à établir devant les tribunaux les incidents de la résurrection de Saint-P... et l'escroquerie dont celui-ci avait été victime.

On plaida en main levée d'interdiction. Le juge chargé d'interroger le marquis de Saint-P... trouva en lui un homme « d'une grande présence d'esprit et d'une rectitude parfaite de jugement ». Il n'avait conservé, du reste, qu'un vague souvenir de la soirée de l'opéra ou peut-être ne voulait-il pas se la rappeler.

Le compte rendu des débats, écrit sans nul doute par un « classique », mentionne qu'une des meilleures preuves que le plaignant donna de sa complète raison fut « la préférence, qu'en écrivain de bon

goût, il accordait à Racine et à Boileau sur les poètes romantiques ». Un homme d'un si grand bon sens littéraire ne pouvait pas avoir été fou et, sans même entendre l'avoué Laboissière, le tribunal, sur les conclusions de M. de Gérando, avocat du roi, releva le marquis de Saint-P... de l'interdiction prononcée contre lui. Toutefois, attendu son grand âge et son ignorance du monde nouveau où il était appelé à vivre, on lui constitua un conseil de famille.

J'ajoute, si l'aventure paraissait dépasser les limites de la vraisemblance, qu'on en trouverait l'authentique récit dans la grave *Gazette des Tribunaux* du dimanche 20 mai 1838.

PAPA PACHE

PAPA PACHE

Gibert, modeste employé dans la ferme des Postes, était, vers la fin de 1790, très accueilli dans certains salons bourgeois où l'on politiquait. Assez insignifiant par lui-même, il avait su se créer une réputation en se targuant d'une amitié illustre dont il tirait gloire. Il faisait penser au *Celse* de La Bruyère « qui a peu de mérite, mais qui connaît des gens qui en ont beaucoup ». La comédie mondaine a, de tout temps, compté de ces comparses dont l'unique fonction consiste à marcher dans l'ombre d'un grand homme et à s'y découper une sorte de personnalité.

Le grand homme de Gibert se nommait Pache; on ne le voyait jamais, et pour cause, car il habitait à cent cinquante lieues de Paris; mais Gibert ne parlait que de lui et ne tarissait pas sur le chapitre de ses vertus. Si quelque mécontent estimait que « tout allait mal », Gibert soupirait : « Ah ! si mon ami Pache était là ! » S'effrayait-on de l'avenir et blâmait-on la mollesse des gouvernants ? Gibert insinuait : « Il nous faudrait quelqu'un dans le genre de mon ami Pache. »

Et, sans attendre la réplique, il entamait l'histoire de cet « homme de la nature », titre qui, pour ce petit monde, fanatique de Rousseau et indigéré de la lecture d'*Émile*, équivalait à l'apothéose. comme Rousseau, Pache était Suisse et issu de petites gens; il avait débuté par remplir, auprès des enfants du grand seigneur dont son père était le portier, les fonctions de précepteur, comme Rousseau encore. Poussé par Necker, son compatriote, il s'était élevé jusqu'à l'emploi de contrôleur des finances; puis, en véritable philosophe pour qui les grandeurs sont sans attrait, il avait laissé là ses fonctions et son traitement et avait regagné ses montagnes. Il y vivait, entre sa femme qu'il adorait et ses deux enfants; ses jours se passaient à herboriser, — comme Rousseau, toujours, — avec son fils Jean et, le soir venu, il donnait à sa fille Sylvie des leçons de harpe, art dans lequel il excellait. Pourvu qu'il eût des pervenches dans son jardin, du pain noir et du laitage sur sa table et des romances à déchiffrer, ce sage ne désirait rien de plus. Ainsi parlait Gibert, et les « cœurs sensibles », qui étaient les snobs de ce temps-là, se pâmaient d'aise à ces récits où tout charmait, car la pervenche était à la mode depuis les *Confessions*, les romances depuis *Pauvre Jacques* et le laitage depuis Trianon.

Or, il arriva que, lorsqu'en mars 1792, Louis XVI joua au pauvre Roland le mauvais tour de le nom-

mer ministre, celui-ci prit possession de son département avec la conviction qu'il allait, en très peu de jours, assurer le bonheur de l'humanité. Une semaine plus tard, il s'apercevait que les choses n'iraient peut-être pas aussi vite qu'il l'avait présumé; la faute en était « aux bureaux », remplis « d'agents de l'ancien régime » sourdement hostiles au nouveau. Il ne fallait point cependant, encore qu'on en eût grande envie, songer à renvoyer cette nuée d'employés : quelque haut qu'il estimât son propre mérite, Roland hésitait à désorganiser la grande machine dont il connaissait mal les rouages. Il consulta Manon, sa femme, qui consulta Gibert. Gibert ne connaissait à tout qu'une solution : « Prenez mon ami Pache », conseilla-t-il. Et le ménage Roland, heureux de partager une responsabilité qui semblait un peu plus lourde qu'on ne l'avait prévu, accueillit avec joie la proposition.

Pache se trouvait, par bonheur, à Paris : ses mœurs patriarcales ne l'empêchaient point de songer parfois à ses intérêts matériels et il était venu de Suisse dans l'espoir d'augmenter sa petite fortune par l'achat d'un bien national. La spéculation avait été avantageuse : il s'était rendu acquéreur de l'antique prieuré de Thin-le-Moutier, dans les Ardennes, confisqué comme domaine relevant du séminaire de Reims. Pache, assuré ainsi d'une rente de 3.400 livres, s'était logé rue de Tournon. Lié avec Meunier et Monge, membres tous deux de

l'Académie des Sciences, il avait fondé dans la section du Luxembourg une société populaire où, le soir, il professait le civisme. Présenté par Gibert à Mme Roland, il manifesta aussitôt le plus grand empressement à « servir la chose publique », mais sous la réserve qu'on ne lui imposerait ni titre, ni appointements. C'était un noble début, et Gibert en exultait[1].

Tous les matins, à sept heures précises, on voyait Pache traverser la cour du ministère. Il pénétrait dans le bureau du ministre, s'asseyait à sa table et se mettait au travail. Attentif, prudent, zélé, silencieux, il ne bougeait de toute la journée. A dix heures, il tirait de sa poche un morceau de pain et déjeunait sans quitter sa chaise ; à trois heures, il se levait, saluait et regagnait sa section, sans qu'il fût possible de le retenir au dîner et de lui faire jamais rien accepter. C'était le modèle des factotums et les Roland, de chœur avec Gibert, exaltaient maintenant son désintéressement ; si bien que l'ami Servan, qui perdait la tête au ministère de la Guerre, supplia qu'on lui prêtât cet homme unique pour débrouiller le chaos de son département. Pache consentit de bonne grâce à cette mutation, et c'est ainsi qu'il dirigea, du fond de son incognito, toute la politique du ministère

1. *Mémoires de Mme Roland.* Portraits.

girondin pendant la plus effroyable crise que la France eût jamais traversée.

Il n'en tirait pas vanité, d'ailleurs, se montrait toujours aussi calme, aussi froid, aussi réservé, ne paraissait à aucune réunion et n'allait jamais au théâtre. Sa journée finie, il rentrait à son modeste logement de la rue de Tournon, embrassait ses enfants et prenait sa harpe, qui semble avoir été la seule confidente de ses mystérieuses ambitions.

Après le 10 août, après Valmy, coup de théâtre: Servan, définitivement débordé, démissionne. A qui confier la place? Roland, qui veut avoir là un homme à lui, songe à Pache; mais quel espoir de la lui faire accepter? Ce « respectable ami », si modeste, ne vient-il pas déjà de refuser l'intendance du garde-meubles? Manon Roland, qui se sait irrésistible se charge de lui écrire; on le presse, on le conjure... Il consent! Et, sans montrer la plus légère inquiétude sur le fardeau dont on le charge, il s'installe au ministère, où tout de suite, il parle en maître. C'est Sixte-Quint après le Conclave. Dès les premiers conseils, il impose silence à l'incessante faconde de Roland; il remet à sa place la pauvre Manon suffoquée, ne prend avis que des exaltés, reçoit Chabot, Fabre, Hasenfratz, Clootz, Vincent, soupe avec eux, remplit ses bureaux de leurs créatures, donne sa fille Sylvie, qui a seize ans, à Audouin, vicaire défroqué, dont il a fait son secrétaire général à 19.000 livres d'appointe-

ments[1], et le *Père Duchêne* signe, comme témoin, l'acte de mariage. Il jongle avec les millions, nomme son perruquier, « polisson de dix-neuf ans », commissaire des guerres et, lorsqu'il abandonne enfin le pouvoir, après une gestion « plus fatale à la France, dit Mercier, qu'une armée ennemie », la Commune, où il ne compte que des amis, l'appelle, lui confie ses destinées... Le voilà maire de Paris ! Il dispose d'une armée recrutée avec soin par les coupe-jarrets de Héron et les *Tape-Durs* de Maillard. Les Girondins sont stupéfaits d'avoir couvé cet oiseau de proie : ils se révoltent à la pensée qu'un tel homme, — si digne d'éloges quand il était à leur remorque, — se permette d'être quelqu'un, l'hypocrite ! Manon surtout n'en décolère pas. Mais Pache se sent invincible ; il a derrière lui la grande Commune : c'est lui qui, de son ton froid, présente à la Convention l'adresse des sections réclamant la déchéance des vingt-deux députés de la Gironde... et le silence s'établit. C'est lui qui se pose en défenseur des assassins de Sep-

1. « Du 15 janvier 1793, acte de mariage de François Audouin, secrétaire général de la guerre, âgé de vingt-huit ans, né à Limoges, domicilié à Paris, maison de la Guerre, section du Mont-Blanc... et de Marie-Silvie Pache, âgée de seize ans, née à Paris, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, domiciliée maison de la guerre, fille de Jean-Nicolas Pache, ministre de la Guerre et de Marie-Marguerite Valette, défunte... Témoins : Antoine-Joseph Santerre, quarante ans, maréchal de camp, domicilié à Paris, Grand'rue du faubourg Saint-Antoine ; Nicolas Maurice, officier de cavalerie, beau-frère de l'époux ; Jean-Baptiste Beamier, maréchal de camp, domicilié à Paris ; Jacques-René Hébert, substitut du procureur de la commune, domicilié à Paris, rue Neuve de l'Egalité. »

tembre; c'est lui qui signe l'odieux procès-verbal du Temple qui doit faire tomber la tête de la reine. La Terreur se personnifie en cet homme doux qui, pour se délasser des besognes sinistres, le soir, joue de la harpe, sa journée finie. Il devient à lui seul, le rival de la Convention : il est tout-puissant et ses partisans le désignent déjà pour être le grand juge, le chef suprême de la république universelle dont ils rêvent l'avènement. La foule elle-même s'est engouée; à la populace déchaînée, son air paterne, son parler lent, ses allures de Mentor doucereux imposent une sorte de respect familier : on l'appelle le *Papa Pache*.

Cette heure d'enivrement fut courte, car tout alors durait peu. Papa Pache s'écroula avec les Hébertistes : sa popularité lui sauva la vie jusqu'en thermidor; mais, quand reparut la Gironde décimée, elle avait soif de vengeance et voulait faire payer sa défection au « Tartufe de la Révolution », à l'homme, jadis tant choyé, à qui elle ne pardonnait pas d'avoir trahi sa confiance. L'expiation fut terrible : traîné de brigade en brigade jusqu'au fort de Ham, transféré de là dans les prisons de Chartres, jeté pendant cent jours au secret dans une oubliette, Pache fut déféré au tribunal criminel du département d'Eure-et-Loir avec son gendre Audouin, avec Héron, seuls survivants de ce qui avait été son parti. Il resta détenu pendant dix-huit mois. L'échafaud se dressait déjà quand survint

l'amnistie générale : les cachots s'ouvrirent, Pache quitta Chartres et disparut.

A la fin de ce livre étrange et fiévreux où il a conté les folies d'Anacharsis Clootz, Georges Avenel écrivait : « Quant au vieux Pache, retiré seul dans un village près de la frontière, il s'asseyait souvent sur le bord d'un ruisseau, au pied d'un chêne, et, regardant couler l'eau, il songeait aux contes que l'on faisait sur la Révolution française et souriait ; mais soudain il pensait avec émotion à cette bonne grande ville qu'il avait administrée sans être orateur, ni écrivain, ni riche, ni intrigant... et il la glorifiait dans son cœur. » C'est là, — à peu près, — tout ce qu'on connaissait de l'histoire de Pache. Sa fin était un mystère : il avait su si bien dépister les curiosités, il s'était si farouchement terré que l'on ignora longtemps le lieu et l'époque de sa mort : de sa vieillesse, on ne savait rien...

Mais est-il bien possible d'échapper aux collectionneurs? Un érudit ardennais, M. Pierquin, s'est, pendant des années, appliqué à relever, avec une méticuleuse passion, les moindres traces du séjour de Pache dans le village où s'est terminée, longtemps après la Révolution, son étonnante carrière. Il a mis à contribution les études des notaires, les registres de l'état-civil, les inventaires des juges de paix, les souvenirs même des vieilles gens, et il a rapporté, de cette minutieuse enquête, une gerbe

de documents pleins d'intérêt. Sur les dernières années de l'ancien maire de Paris on n'avait pas écrit dix lignes; nous avons maintenant tout un volume[1]. C'est là, non seulement une heureuse contribution à l'histoire, c'est aussi un exemple à imiter. Que de secrets de ce genre dorment ensevelis dans les archives de province et quelles précieuses récoltes on pourrait y faire!

Un soir de novembre 1795, le fermier du prieuré de Thin-le-Moutier entendit frapper à sa porte. Malgré l'heure tardive, il ouvrit et se trouva en présence d'un homme vêtu d'une blouse de maquignon et coiffé d'un chapeau à larges bords. C'était Pache. L'ancien Ministre de la Guerre avait traversé Paris, caché dans une voiture de paille et gagné à pied ce coin perdu des Ardennes, seul endroit du monde où un asile lui était assuré.

Bien que depuis son acquisition, en 1791, il fût venu plusieurs fois à Thin, les paysans ignoraient le passé de celui qui se réfugiait parmi eux : son arrivée ne fut pas remarquée. Il put s'installer secrètement dans un vieux bâtiment de l'ancienne abbaye qu'on appelait la « Recette », et il s'y confina pendant tout l'hiver presque sans se montrer.

Au printemps de 1796, seulement, on l'aperçut dans les rues du village : il gagnait la campagne et

1. *Mémoires sur Pache.* Charleville, E. Jolly, libraire. Dépôt à Paris, 14, rue Le Goff.

s'asseyait dans les endroits solitaires. Au soir tombant, on voyait errer dans les champs sa haute silhouette; il passait, toujours vêtu d'une longue houppelande grise, les traits réguliers, l'air triste.

Se souvient-on du vieux conventionnel que Victor-Hugo a mis en scène au premier livre des *Misérables?* Cet homme sombre, après avoir traversé la fournaise de la Révolution, chassé, traqué, poursuivi, persécuté, raillé, maudit, s'isole dans le repli d'un vallon très sauvage et passe vingt ans dans la contemplation et le rêve. Tel fut Pache.

Il parlait peu et jamais du passé, s'efforçant à en détourner sa pensée, cherchant « à s'éteindre lui-même ». Quelques mois après son arrivée à Thin, sa vieille mère vint l'y retrouver. Cette bonne femme aux idées simples, née au temps de la Régence et dont toute la vie s'était écoulée dans une situation des plus humbles, n'avait certainement jamais compris les causes de la subite élévation de son fils ni des désastres qui avaient suivi. Ces choses avaient passé sur elle comme un cyclone déjà oublié. Elle ne pensait plus, — elle ne savait pas peut-être, — qu'il avait commandé toutes les armées de la France contre l'Europe coalisée et présidé aux destinées de Paris se débattant convulsivement sous les ruines du vieux monde. Elle se retrouvait maman, maintenant qu'autour d'elle l'horizon s'était rétréci et rasséréné, qu'elle vivait avec « son enfant », — c'était son mot, — et qu'elle

pouvait partager ses joies comme le jour où, par exemple, il fut avisé, par le secrétaire de la Société d'agriculture de Charleville, qu'il était compris dans la liste des favorisés auxquels on adressait, en vue d'essais, « des graines de chou-navet de Laponie ».

Car il s'était remis à herboriser, s'intéressait aux procédés de jardinage, conseillait ses voisins, vivait dans les labours et, la nuit venue, de cette même main qui avait signé la mise hors de la loi des Girondins et l'épouvantable déposition du dauphin contre sa mère, il écrivait un rapport sur la *Propagation des arbres à fruits pulpeux dans quelques parties du département des Ardennes*. Ainsi les années passaient. Après avoir tenté de tout oublier, il s'était abonné à un journal « patriote », pris par la curiosité de savoir la suite du drame grandiose auquel il avait été mêlé.

Un soir d'été, — c'était en août 1803, — sur la place de Thin-le-Moutier, s'arrêta une somptueuse berline dont l'arrivée fit une sensation d'autant plus grande qu'on savait que, depuis quelques jours, le Premier Consul visitait les places fortes de la région. Un valet sauta du siège, ouvrit la portière, et, l'on vit descendre un homme de grande allure qui s'informa de la demeure de M. Pache. On la lui indiqua et les gamins, mis en émoi, le suivirent jusqu'à la porte de l'ancien prieuré : les paysans,

sur le seuil des granges, saluaient bas et regardaient curieusement, se demandant :

— Qui est-ce?

C'était Monge, venu avec Bonaparte à Mézières. Le consul s'était informé, suivant son habitude, des personnages marquants de la contrée et du rôle qu'ils avaient joué au cours de la Révolution. On lui avait cité le nom de Pache. Désireux d'attacher à sa fortune l'ancien maire de Paris, ou simplement curieux peut-être de connaître l'homme qui, en 1792, avait osé assumer l'effrayante responsabilité de diriger le ministère de la Guerre, il lui dépêcha Monge porteur de ses offres.

Le colloque qui eut lieu cette nuit-là entre les deux amis qui ne s'étaient pas rencontrés depuis le temps où ils professaient, de conserve, le civisme à la section du Luxembourg, dut être, de part et d'autre, un peu embarrassé; ils avaient suivi des chemins si divergents! On en connut seulement la conclusion, car, le matin venu, Monge repartit et Pache l'accompagna jusqu'à la sortie de la vallée, à peu près à mi-chemin entre le moulin de Géronval et le village de Warby : là ils se tinrent un instant embrassés, et Monge, une dernière fois, essaya de convaincre le philosophe désabusé.

— Non, je ne veux pas, répondit Pache.

Sur ces paroles ils se quittèrent, pour ne plus jamais se revoir. Monge remonta dans son carrosse,

et Pache, après l'avoir quelque temps suivi des yeux, reprit le chemin de sa chaumière.

Cet incident ne troubla pas un instant sa sérénité ; le jour même il reprenait ses occupations : il enseignait la botanique aux jeunes gens du village, parcourait les champs portant en sautoir, sur sa grande houppelande, sa boîte d'herboriste, ou bien il arpentait le territoire de la commune dont il avait entrepris de dresser le cadastre. L'un de ses élèves préférés était une jeune fille, M[lle] Stévenin, qu'il avait prise comme bonne d'enfants. Car Pache, veuf depuis longtemps, était grand-père : sa fille Sylvie avait eu, de son mariage avec Audouin, deux fils et deux filles qui, tous les ans, venaient de Paris passer quelques mois à Thin. L'ancien ministre était, pour ces petits, redevenu le *Papa Pache;* il les promenait dans son jardin, courbant sa grande taille et leur expliquant les plantes ; il s'amusait de leurs jeux et les faisait asseoir à sa table, à l'heure des repas, presque exclusivement composés de pommes de terre et d'un morceau de pain bis. Les jours de pluie, dans la maison où tout était sans cesse dans un désordre indescriptible, le vieillard se mettait à son clavecin et jouait des airs vieillots et tendres du temps de sa jeunesse.

L'une de ces enfants, Marie-Sylvie, était, de la part de papa Pache, l'objet de soins particuliers ; d'une santé débile, jolie pourtant, elle lui rappelait

la femme qu'il avait aimée et avec laquelle il avait vécu, dans les montagnes de la Suisse, ses années heureuses. Marie-Sylvie mourut à Thin en 1821 ; l'année précédente, Pache avait perdu sa fille; sa vieille mère aussi était morte à quatre-vingt-quatorze ans[1]; il restait seul, infirme, sombre, désolé.

Presque immobilisé par les rhumatismes, il se traînait, aux jours de soleil, sur le pas de sa porte et s'asseyait sur un banc. Il se tenait là, des heures entières, silencieux, le front dans les mains, perdu dans ses pensées et dans ses souvenirs. Depuis le retour des Bourbons, le spectre rouge de Quatre-vingt-treize, fréquemment évoqué, hantait l'imagination des paysans de Thin, qui connaissaient maintenant le terrible rôle joué dans la Révolution par cet homme placide et doux réfugié parmi eux.

Lui n'avait plus d'amis ; ses illusions politiques étaient mortes; son gendre, Xavier Audouin, l'ancien hébertiste, l'ami du Père Duchêne, était devenu royaliste ardent. Chose plus triste, son fils Jean Pache avait honte de son nom : il se faisait appeler le baron Jean, — car il était baron, — et cette renonciation avait plu à Louis XVIII, qui l'avait décoré de la croix de Saint-Louis ! Le baron Jean faisait souvent le voyage des Ardennes, il

1. « L'an 1819, le 10 janvier, décès de Jeanne Lallement, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, veuve de Nicolas Pache, fille de feu Jean Lallement, en son vivant domicilié à Verdun, et de Marie Guincourt, son épouse. »

fréquentait chez son ami, le comte de Broyes, au château de Jandun, voisin de Thin-le-Moutier; mais il se gardait de venir embrasser son vieux révolutionnaire de père, ce qui l'eût compromis dans la bonne société.

Pache, devenu impotent, passa dans son lit tout l'été de 1823 ; M[lle] Stévenin ne l'avait pas quitté. Il s'éteignit le 15 novembre, dans l'après-midi, et le lendemain, vers quatre heures, le curé Beuret vint, précédé de la croix, faire la levée du corps, l'ancien terroriste ayant manifesté le désir de se réconcilier avec « la religion adoptée par ses pères ».

L'enterrement eut lieu sans aucun apparat : cinquante personnes, à peine, suivirent le convoi. C'était par une de ces belles journées d'automne, pleines de mélancolie, qu'on appelle l'été de la Saint-Martin. Sur le bord de la fosse, après les prières d'usage, quand fut enlevée la serpillière qui recouvrait la bière, celle-ci, faite de ces planches de sapin neuf qu'une sève résineuse colore de veines écarlates, apparut toute rouge aux lueurs du soleil couchant. Ceci, aux gens simples qui se trouvaient là sembla un miraculeux symbole et, pendant bien des années, les gens de Thin se racontaient en frissonnant que la dépouille du vieux « septembriseur » avait teint d'une couleur sanglante le cercueil qui le renfermait.

LA

BROUETTE DE COUTHON



LA BROUETTE DE COUTHON
(Musée Carnavalet).

LA BROUETTE DE COUTHON

Un point de la vie de Couthon est resté obscur : Couthon, le dictateur, Couthon, l'un des triumvirs, le confident de Robespierre, l'Attila de Lyon, l'homme de la loi de Prairial, Couthon était cul-de-jatte, comme chacun sait. Au cours d'une équipée galante, dérangé par un mari jaloux, il avait passé toute une nuit caché, jusqu'au cou, dans un puisard plein d'eau. Il en était sorti, à l'aube, guéri de l'amour des aventures, mais perclus pour la vie. Le Dr Cabanès, qui l'a inscrit parmi sa clientèle rétrospective, a diagnostiqué une *pachyméningite chronique dorso-lombaire primitivement localisée aux racines du plexus lombo sacré.*

En fait, Couthon était entièrement privé de l'usage de ses membres inférieurs[1] ; son activité néanmoins était extrême ; ce paralytique fut l'un des hommes

1. Couthon était déjà malade lorsqu'il se maria, le 16 janvier 1787, à Marie-Brunel, fille du lieutenant du bailliage d'Orcet (Puy-de-Dôme). Il eut d'elle deux enfants . Antoine-François-Xavier Couthon, né à Clermont, le 17 décembre 1787, et Jean-Pierre-François-Hippolyte Couthon, né à Clermont, le 21 janvier 1790, disparu à Paris à l'époque du 9 thermidor.

Le frère aîné de Couthon était notaire à Orcet. Il était né en 1752 et mourut en 1818.

les plus remuants de la Convention. A moins qu'il fût aux eaux de Saint-Amand ou que le mal le confinât dans son lit, il était assidu aux séances. Comment s'y rendait-il? C'est là qu'est le problème : problème peu passionnant, dira-t-on, et j'admets volontiers que bien des gens se laissent absorber par des préoccupations plus actuelles. Cependant l'histoire, comme nos boulevards, — a ses badauds qu'un rien amuse et qu'un menu détail intéresse s'il apporte au récit des grands faits une contribution, si mince soit-elle, de pittoresque et de vérité.

De septembre 1791 à juillet 1794, durée de son séjour à Paris, Couthon resta logé à proximité de la Convention. Il s'installe, d'abord, avec son collègue Soubrany, « chez M. Girot, rue Saint-Honoré, presque en face des Capucins ». — Cette demeure, écrit-il en octobre 1791, « me sera très commode, en ce qu'elle sera fort près de l'assemblée et qu'elle me permettra de *m'y rendre à pied* ». Il marchait donc encore à cette époque « à l'aide d'une canne ou de deux béquilles ». Mais bientôt ses souffrances s'aggravent et ses jambes lui refusent tout service. « Je suis obligé, quand mes douleurs me permettent d'aller à la Convention, *de me faire porter à bras* jusque dans le sanctuaire » (mai 1792). Il demeurait alors au n° 97 de la cour du Manège. Un rapport, quelque peu postérieur, parle « de son habitation de Passy et de celle qu'il avait près des bains, à peu de distance du pont Neuf ». Enfin, on le

trouve en 1794 *rue Saint-Honoré, n°* 366 (398 actuel). C'est la maison Duplay qu'habitait Robespierre. Peut-être n'était-ce là qu'une indication *officielle*, l'adresse où Couthon se faisait adresser son courrier; peut-être aussi prit-il possession dans la maison Duplay, du logement laissé vacant par Charlotte Robespierre quand celle-ci crut prudent de mettre quelque distance entre son frère et elle.

Un document bien précieux nous renseigne sur la façon d'être de Couthon dans son intérieur. A défaut d'un portrait *en pied*, qui n'existe pas, les lignes qu'on va lire retracent sa physionomie avec un pittoresque trop souvent absent, par malheur, des récits de l'époque.

L'un des députés que la Convention envoyait en mission dans les provinces et qu'on appelait les *proconsuls* avait déclaré suspects de modérantisme les juges du tribunal d'un chef-lieu voisin de Paris : la position critique de ces magistrats, placés ainsi sous le couteau de la guillotine, inspirait à leurs concitoyens le plus vif intérêt et l'un des notables de la contrée entreprit le voyage de Paris dans l'espoir d'obtenir qu'ils ne seraient pas inquiétés; le compte rendu de ses démarches, retrouvé vingt ans plus tard parmi les papiers de Fouché, contient un tableau achevé de la figure du fameux cul-de-jatte : c'est *Couthon chez lui* peint par un homme

qui, dix ans plus tard, frissonnait encore au souvenir de ce qu'il avait vu.

« J'arrive à Paris et me hasarde à la Convention. Mais les députés avec lesquels j'étais en relation étaient sans crédit et ne s'occupaient que de leur conservation personnelle... Une femme qui avait eu des relations avec Mme Couthon me proposa de me présenter à elle et m'engagea, si nous pouvions aborder le mari, à plaider auprès de lui la cause de mes malheureux compatriotes.

Elle parvint à vaincre ma répugnance et bientôt même à me faire considérer comme un bienfait du ciel la faveur insigne d'être admis auprès de ce membre influent du Comité de Salut public.

Nous arrivons... Couthon avait une bonne figure et des manières assez distinguées pour un temps surtout où le langage le plus grossier, les formes les plus grotesques étaient généralement en usage; il occupait près des Tuileries un bel appartement dont le mobilier annonçait une grande recherche. Vêtu d'une robe de chambre blanche, il portait sur le bras un jeune lapin auquel il présentait de la luzerne ; son fils, beau comme l'amour, âgé de trois ou quatre ans, caressait tour à tour la main de son père et le joli lapin blanc. Cet entourage innocent me séduit; la grande affabilité de Couthon m'entraîne.

— En quoi puis-je vous être utile, Monsieur ? me

dit-il. Un homme qui m'est recommandé par Madame a droit à tout mon intérêt.

Et moi de raconter la mésaventure de mes pauvres juges et de demander quel conseil je puis leur donner.

— Convenez, dit Couthon que la Convention est à plaindre d'être forcée d'envoyer dans les départements des hommes incapables de discerner les véritables ennemis de la liberté? Les insensés finiront par nous aliéner tous les Français. En ce qui concerne vos juges, il est probable qu'ils ont été prévenus et qu'ils ne sont déjà plus chez eux... qu'ils restent cachés; d'après le bien que vous me dites de ces braves gens, on ne fera pas beaucoup de recherches; ils éviteront la prison...

Après un moment de silence, il reprit :

— Vos juges sont intéressants : en y réfléchissant, je vous ai donné un conseil dangereux. Ils viendront se cacher à Paris : la police les y découvrira, les arrêtera et *il n'y a pas de sûreté dans les prisons de Paris*. Dites-leur de retourner chez eux : on ne refusera pas de leur donner un gendarme à domicile et je travaillerai volontiers à ce que cette gêne ne soit pas de longue durée.

Dans la persuasion que Couthon est sincère, je lui dis :

— Monsieur Couthon, vous qui êtes tout-puissant au Comité de Salut Public, ignorez-vous donc que tous les jours le Tribunal révolution-

naire condamne des malheureux à qui l'on ne reproche pas d'autre crime? Aujourd'hui même, Monsieur Couthon, soixante-trois condamnés vont être exécutés sous ce prétexte.

Cette réflexion produit sur Couthon un effet impossible à décrire : sa figure se décompose et prend les traits d'un tigre... Il fait un mouvement; le lapin est renversé, l'enfant court en pleurant se jeter dans les bras de sa mère... Couthon avait saisi un cordon de sonnette... la personne qui m'a introduit se précipite sur lui et le contient sur son fauteuil.

— Sauvez-vous, me dit-elle, avec une émotion qui me glace d'effroi! Puis, baissant la voix.

— Allez m'attendre à l'Orangerie!

Je descends avec la rapidité de l'éclair et j'arrive en courant à l'extrémité de la terrasse des Feuillants. Du plus loin que j'aperçois mon ange tutélaire, je me précipite vers elle et je lui demande l'explication de ce qui vient de se passer.

— Le malheureux n'a voulu, dit-elle, que connaître le fond de votre pensée; vous lui avez plongé un poignard dans le cœur par le reproche sanglant que vous lui avez fait. J'ai cru, comme vous qu'il était sincère...! Couthon a chez lui, comme tous les membres du Comité de Salut public cinq à six hommes de garde... il les appelait au moment où je l'ai retenu sur son fauteuil et vous auriez été, aujourd'hui même, réuni dans la fatale char-

rette aux soixante-trois victimes dont vous lui avez parlé... Heureusement, j'ai réussi à lui faire honte du crime qu'il allait commettre envers quelqu'un que je lui avais conduit de confiance. J'ai suivi avec attention tout ce que vous avez dit; il ignore que vous n'habitez point Paris... Retournez bien vite chez vous... ne prenez pas la route ordinaire dans la crainte d'être reconnu et profitez de la leçon.

Je partis sur-le-champ sans voir personne à Paris; les juges restèrent claquemurés jusqu'à la mort de ce Couthon auquel je ne puis pas penser sans frémir[1]... »

Toujours est-il que Couthon *se faisait porter*. Par qui? Comment? Nuls mémoires, nuls récits ne l'indiquent. Aucun portrait en pied, nous le rappelons, n'existe du conventionnel, et l'on en était jusqu'ici réduit aux hypothèses. *Dans une hotte*, a-t-on dit. *A dos d'homme*, supposa-t-on; et quelques rapports, en citant le nom de Couthon, parlent de *son gendarme* de manière à laisser croire, en effet, que ce militaire servait au cul-de-jatte de véhicule.

D'autre part, les comptes du Comité de Salut public mentionnent pour germinal an II « un supplément de ration accordé aux deux chevaux desti-

1. Ce fragment, qui fait partie de la collection d'autographes de M. Victorien Sardou, porte sur l'original ce titre : *Caractère de Couthon. Cette note a été rédigée par celui qui s'est présenté chez Couthon ; elle a été remise au duc d'Otrante, sur sa demande.*

nés au citoyen Couthon». Mais c'était là matière à induction ; rien de plus.

Or, en juillet 1899, une jeune femme se présentait à l'hôtel Carnavalet et demandait à parler au conservateur. Elle déclina son nom et exposa sa généalogie : c'était l'arrière-petite-fille de Couthon ; elle venait offrir au musée de la ville *la chaise roulante* dont se servait son bisaïeul pendant son séjour à Paris et qui, depuis le 9 Thermidor, était conservée dans le mobilier familial.

M. Georges Cain reçoit avec l'affabilité qui lui est coutumière tous les visiteurs de Carnavalet ; tout de même, il me semble bien que son accueil est encore plus chaud lorsqu'il devine en eux des donateurs et qu'il pressent que son cher musée va s'enrichir de quelque relique nouvelle.

La descendante de Couthon eut donc vite compris avec quelle reconnaissance était reçue son offre gracieuse, et, huit jours plus tard, le fauteuil de Couthon, débarqué des messageries, sortait de ses emballages dans la cour de Carnavalet et réapparaissait sous le soleil parisien, — ce même soleil de thermidor qui, depuis le jour tragique, il y a cent cinq ans, n'avait pas chauffé son vieux bois.

Et voilà le problème résolu : Couthon se *traînait lui-même* dans ce fauteuil garni de velours couleur citron, — aujourd'hui bien pâli, — qu'il faisait mouvoir par le moyen de deux manivelles adaptées à l'extrémité de chacun des bras : un engrenage trans-

met le mouvement aux roues et, sans avoir la légèreté d'un tricycle, l'appareil, parfaitement intact encore peut fournir, avec quelque effort, une assez grande vitesse.

On revoit à présent Couthon malade, souffrant de maux de tête extrêmement violents, secoué de nausées, brisé par de grands hoquets presque continuels, amolli par les bains prolongés, nourri presque exclusivement de bouillon de veau, abattu par la souffrance, miné par la carie, se faisant poser sur son fauteuil mécanique et, par un prodige de volonté, les deux mains crispées sur les moteurs comme sur les manivelles de deux moulins à café, partant seul vers la Convention, distançant les gens valides, évoluant parmi les embarras de la rue Saint-Honoré et sur les larges pavés du Carrousel.

Et ce devait être un effrayant spectacle que ce débris d'homme, roulant avec un bruit de crécelle, les bras agités d'un perpétuel mouvement de rotation horizontale, le tronc penché en avant, les jambes mortes, enveloppées de couvertures, suant, criant *gare!* emporté par sa machine à travers la foule qui s'écartait stupéfaite, déconcertée du contraste entre l'aspect pitoyable de cet infirme et la terreur qu'inspirait son nom, plus redouté, peut-être, que celui de Robespierre. — *Couthon! c'est Couthon!*

L'étonnement n'en reste pas moins grand à s'ima-

giner qu'un homme ait pu, dans de telles conditions, trouver un premier rôle à jouer dans ce drame révolutionnaire dont tous les acteurs sont si alertes, si vivants, si agités, qu'on se représente toujours en mouvement, escaladant la tribune, en proie aux grandes colères patriotiques, courant d'un bout de la France à l'autre pour souffler le vent de tempête qui déracinera le vieux monde. Et cet infirme, qui veut sa part de l'ouragan, apparaît parmi ce déchaînement, dans sa brouette de cul-de-jatte, presque grandiose de ténacité et d'énergie.

Car maintenant qu'on le connaît, cet accessoire, il faut lui trouver sa place dans les scènes de Thermidor.

Nous sommes à la Convention : les deux Robespierre, Saint-Just, Lebas sont mis hors la loi ; on les pousse à la barre ; mais Couthon qui partage leur sort, Couthon qui, pendant l'orage, s'est tenu forcément immobile, sur le banc au bas de la tribune, les yeux fixes sur ses pauvres jambes d'enfant malingre, qui s'est chargé de Couthon ?

Son gendarme, sans doute, l'aura pris sur ses épaules et porté hors du prétoire où la chaise roulante ne pouvait entrer. Et quand l'arrestation est décrétée, quand on entraîne Robespierre à la prison du Luxembourg, son frère à la Force, Lebas à la Conciergerie, Saint-Just aux Écossais, qui donc encore escorta Couthon à l'ancien couvent de Port-

Royal, — Port-Libre, — qui lui était assigné comme lieu de détention? Le voit-on traversant toute la ville, roulant son fauteuil, se traînant lui-même en prison[1]?

Le voici écroué, l'émeute s'éveille dans Paris; un ordre de la Commune délivre Robespierre et les autres; quant à Couthon, on l'oublie d'abord; vers une heure du matin seulement, ses amis songent à lui et le convoquent à l'Hôtel de Ville; on le replace sur son tricycle et le voilà, sous une pluie torrentielle, dévalant à toute vitesse la pente rapide de la rue Saint-Jacques, tandis que courent à ses côtés les deux gendarmes qu'on lui avait dépêchés; les procès-verbaux nous donnent leurs noms : ils s'appelaient Muron et Javoir.

La place de Grève était couverte «d'hommes, de baïonnettes, de piques et de canons». Cette foule angoissée et hurlante s'écarte devant l'apparition diabolique dans la nuit déchirée d'éclairs, de ce cul-de-jatte trempé d'eau, le corps en avant, les dents serrées par l'effort, haletant, les coudes levés,

1. *Lettre du concierge de Port-Libre concernant Couthon.*

« 10 thermidor. Malgré la défense qui m'a été faite dernièrement par l'administration de ne recevoir aucun homme, cette maison n'étant réservée que pour femmes, je crois qu'en vertu de votre mandat d'arrêt, je devais recevoir le C^en Couthon, député, pour le mettre au secret :

« Le C^en Couthon étant placé sur un lit, dans mon greffe, le C^en Jergot, administrateur et l'un de ses collègues, m'en ont fait sortir avec mes commis greffiers, et lui ont parlé environ un quart d'heure. Et sur les une heure après minuit, un officier municipal, accompagné d'un greffier du tribunal et de la gendarmerie, sont venus le réclamer en vertu d'un ordre de l'administration de police, resté en mes mains. »

les poings emportés dans le mouvement giratoire qui actionne sa mécanique, s'échouant enfin devant le perron de l'Hôtel de Ville dont les hautes fenêtres découpent dans l'ombre leurs grands rectangles lumineux.

Quelqu'un prit le conventionnel sur son dos et le monta au premier étage ; ici nous avons le récit d'un espion qui se trouvait là et qui conte ainsi l'entrée de Couthon : « Dans la salle des séances (du conseil général), les deux Robespierre étaient l'un à côté du président Lescot-Fleuriot, l'autre auprès de Payan, agent national. *Couthon y fut porté* un instant après et, ce qui est à remarquer, c'est qu'il était encore suivi de son gendarme. En arrivant il fut embrassé par Robespierre... qui prit aussi la main du gendarme et lui dit : « Brave gen-
« darme, j'ai toujours aimé et estimé votre corps ;
« allez sur la porte et faites en sorte de continuer
« à aigrir le peuple contre les factieux. »

Le conseil était bon, sans doute, mais c'était un mauvais tour que jouait là Robespierre à Couthon, qui, privé de son porteur, se trouvait à la merci du premier venu. Quand, une heure plus tard, l'Hôtel de Ville fut envahi par les hommes de la Convention, quand, dans l'affolement qui suivit le coup de pistolet de Merda, Robespierre jeune se jeta par la fenêtre, que Lebas se fit sauter la cervelle, que Henriot s'engouffra dans une cour sans issue, le misérable Couthon, sans armes, sans aide, sans

soutien, incapable de se lever du siège ou on l'avait placé, se laissa choir sur le parquet, et, se servant de ses mains comme de béquilles, traînant ses jambes mortes, parvint à se pousser sous une table où il se cacha. Quelqu'un, pourtant l'y découvrit ; on le jeta comme un paquet sur le palier de l'escalier, au bord des marches ; un mouvement qu'il fit le précipita[1], il roula jusqu'au bas des degrés de pierre : on le trouva, au matin, étendu dans une petite cour de service vers laquelle il avait rampé : immobile, le visage collé contre le mur, il « faisait le mort » ; il avait le front fendu ; quand les hommes le secouèrent pour le mettre debout, il essaya de s'enfoncer dans le corps la lame d'un canif qu'il tenait tout ouvert à la main.

On le lia sur une civière et on le porta à l'Hôtel-Dieu où le chirurgien Dessault pansa ses blessures ; puis, par les quais, on l'emmena aux Tuileries. Il fut laissé, sur son brancard, au pied de l'escalier du Comité de Salut public, sous le porche de la cour : un groupe de citoyens se forma autour de lui ; il était alors neuf heures du matin[2].

Depuis six longues heures déjà, Robespierre, blessé, agonisait, étendu sur une table, dans la salle d'audience du Comité : Payan, Saint-Just et Dumas étaient là également, assis dans l'embra-

1. Procès-verbal de l'interrogatoire de Couthon à l'hospice de l'humanité.
2. *Rapport fait au nom du Comité... prononcé le 8 thermidor an III*, par Courtois, pièce XLI.

sure d'une fenêtre. L'ordre vint de conduire tous ces vaincus à la Conciergerie et le cortège se forma, tragique; c'était d'abord Robespierre que quatre hommes portaient dans un fauteuil; un bandage encadrait son visage et, formant calotte, couvrait son crâne; sa redingote bleue était déchirée au bras droit et fendue dans toute la longueur du dos: il était sans souliers, les mollets nus, les bas tombés à ses chevilles; sa culotte était déboutonnée et laissait passer la chemise toute sale de sang. Il ouvrait souvent les yeux et n'avait pas perdu ses forces, car, en descendant l'escalier du Comité, il asséna à l'un des citoyens qui soutenaient son fauteuil un violent coup de poing sur la nuque[1].

Les porteurs de Couthon emboîtèrent le pas; derrière le brancard marchaient Dumas, reconnaissable à sa grande redingote noire, d'étoffe légère, ressemblant à une soutane; Payan, très correct avec son col blanc et son habit gris; Saint-Just enfin, « tiré à quatre épingles », dans son frais costume d'été, la cravate coquettement nouée, l'habit de couleur chamois, le gilet fond blanc et la culotte de drap gris-blanc.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que ce défilé ait beaucoup ému les Parisiens; quelques curieux suivirent, mais la foule ne s'attroupa point. On sait

1. Notes relatives à Robespierre, lorsqu'il fut apporté au Comité de Salut public.

seulement qu'arrivés au terre-plein du pont Neuf les porteurs de Robespierre s'arrêtèrent pour souffler; ils déposèrent le fauteuil devant le piédestal de la statue détruite. Le « tyran » regarda les gens qui l'entouraient et haussa les épaules, très visiblement.

Vers quatre heures du soir, les vingt-deux condamnés du jour, dont était Couthon, furent conduits à l'échafaud; on voyait le cul-de-jatte dans la troisième charrette, les jambes pendantes, le front cerné d'un bandeau, l'air consterné, le teint livide. Lorsqu'on arrive à la place de la Révolution, deux *commis* de Sanson le saisirent par les bras et par les pieds pour le porter sur la plate-forme. Ce fut par lui que commença l'exécution. Dans l'impossibilité de l'attacher sur la planche de la manière usitée, on l'y plaça *verticalement* (?); mais son corps atrophié se prêtait mal aux mouvements et les *essais* durèrent un quart d'heure! Un quart d'heure d'angoisse terrible pendant lequel la douleur arracha au supplicié des cris déchirants que couvraient les huées de la foule. Il mourut enfin; après lui vint le tour de Robespierre jeune, puis dix-neuf autres, puis Maximilien; ce fut Lescot-Fleuriot qui *monta* le dernier.

Couthon, qui n'avait pas eu de chance, on en conviendra, eut pourtant celle d'avoir un bon fils.

Il avait épousé, en 1787, avant sa paralysie, la

fille du lieutenant au bailliage d'Orcet, Marie Brunel, qui l'avait rendu père de deux enfants. L'aîné, Antoine-François-Xavier, avait près de sept ans à l'époque où mourut son père; le plus jeune était né en 1790 et n'avait, par conséquent, que quatre ans.

Qu'advint-il de cet enfant dans la tourmente du 9 thermidor? Folle de douleur, la mère l'égara-t-elle dans ses courses à travers Paris? Fut-il volé, tué par quelque femme dont Couthon aurait fait périr le fils? On l'ignore; ce qui est certain c'est qu'il disparut sans retour.

La veuve du conventionnel revint, avec son fils Antoine, se fixer à Orcet[1]. Il lui fallait du courage; les gens du bourg, qui avaient adulé Couthon lorsqu'il était au pouvoir, s'acharnèrent contre sa mémoire; le Conseil municipal arrêta que son acte de naissance serait effacé des registres de la commune : « Détruisons le souvenir de cet infâme séducteur, livrons aux flammes le portrait de cet abominable monstre. Puisse la nation ignorer le lieu de sa naissance, puissent les mânes plaintives des martyrs de la liberté poursuivre son ombre fugitive jusque dans la sombre demeure des morts! » On découvrit dans la commune deux portraits gravés du cul-de-jatte; on les brûla sur la place publique,

1. La veuve de Couthon se remaria; elle épousa en secondes noces un officier de santé; Louis Charreyre. Elle en eut deux filles; elle mourut à Clermont, le 17 septembre 1843.

tandis qu'autour du bûcher dansait en farandole toute la jeunesse de l'endroit. La réaction thermidorienne fut si bête qu'elle rendrait presque sympathique les vaincus de thermidor.

Le mépris qu'inspiraient à Antoine Couthon ces lâchetés, fit naître en lui, très jeune, le culte de la mémoire de son père.

A dix-sept ans il s'engagea, prit part à toutes les guerres de l'Empire. A la Moskowa, encore sous-officier, il était porté à l'ordre du jour de l'armée. Napoléon le fit appeler et lui offrit l'épaulette « à condition qu'il changerait de nom ». Antoine Couthon refusa, disant qu'il n'avait pas à renier son père, — et il resta sergent. A la Restauration, il revint à Orcet, bravant le préjugé et y vécut pendant vingt ans. En 1848, le vent tourné et la République revenue, ses concitoyens commencèrent à trouver que Couthon « avait du bon ». Ne sachant par quel moyen faire amende honorable au fils de celui qu'ils avaient si prestement désavoué, ils lui offrirent un banquet que le vieux soldat consentit à présider.

C'était un homme rude, un peu sombre, tenace, On a de lui une lettre adressée à un chroniqueur royaliste qui avait apprécié sévèrement son père : « Le nom de Couthon, écrit-il, fut longtemps dur à porter ; aujourd'hui qu'il commence à se faire grand et que la discussion est permise, je ne souffrirai plus qu'on lui porte atteinte. »

Antoine Couthon mourut en 1867 ; Napoléon III

l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur. Il avait eu un fils, mort, en Italie, du choléra, laissant deux filles en bas âge... Et c'est ainsi que nous revenons à la donatrice du fauteuil roulant et à ce meuble historique.

Nulle relique ne présente, plus que celle-ci, des caractères d'absolue authenticité. La *brouette* avait été prêtée à Couthon par les administrateurs du mobilier national; elle provenait du château de Versailles où elle avait servi à la *femme de Charles-Philippe-Capet*, — autrement dit à la comtesse d'Artois. Après thermidor le garde-meuble réclama le fauteuil pour « le transférer au dépôt national des machines », rue de l'Université. Cette réclamation dont la minute existe, est datée de messidor an III. Il est certain qu'à cette époque, — près d'un an après la catastrophe, — la veuve de Couthon avait regagné son village d'Orcet, emportant ses meubles et les souvenirs qui lui restaient du conventionnel. La remise du fauteuil ne fut donc pas effectuée; il était resté, depuis lors, en Auvergne; la veuve de Couthon ne mourut qu'en 1843; son fils, nous l'avons dit, en 1867. L'un et l'autre étaient deux témoins irrécusables; ils avaient conservé vivant le souvenir des scènes de l'an II; ils avaient vu Couthon dans sa chaise roulante; et ce curieux bibelot conservé dans les collections de la Ville, demeurera l'un des plus pittoresques et des

plus sûrs éléments de la chronique révolutionnaire que content de façon si saisissante les galeries de Carnavalet.

LEBLANC

LEBLANC

L'*homme au manteau* tenait une grande place dans les rapports qui, en février 1804, s'entassaient quotidiennement sur le bureau de M. Réal, chargé de la police la République [1].

On avait vu l'*homme au manteau* rôder dans les Champs-Élysées; l'un disait l'avoir aperçu, la nuit, sur le boulevard, du côté de la Madeleine; un autre, à la même heure, le rencontrait dans une rue déserte aux environs de Saint-Médard; certain soir on le signalait entrant dans un café avec une femme; ou bien il avait dîné en compagnie d'un moine défroqué. Par malheur, on ignorait quel pouvait être ce mystérieux personnage : l'un des chefs, assurément, de la bande de brigands venus d'Angleterre pour poignarder le premier consul; un prince de la famille de Bourbon, peut-être? Mais lequel? — Le duc d'Angoulême se trouvait en Courlande; le duc de Berry et le comte d'Artois étaient à Londres; le duc d'Enghien vivait retiré dans le duché de Bade; tous étaient copieusement

1. *Mémoires de Mme d'Abrantès*, t. VII.

entourés d'espions et il paraissait invraisemblable que l'un d'eux eût pu quitter sa retraite sans que le gouvernement français en fût avisé.

Si la police de Bonaparte coûtait cher, il faut reconnaître qu'elle gagnait bien son argent. A aucune époque l'art d'épier ses concitoyens ne fut poussé à un tel degré de perfection. Réal disposait d'un personnel extrêmement nombreux ; assemblage bizarre d'anciens jacobins sans ressources, d'espions des comités révolutionnaires restés sans emploi, d'ex-fonctionnaires mis à pied pour s'être montrés trop chauds partisans d'un des régimes éphémères dont la France avait joui depuis quinze ans : on y comptait aussi pas mal de *chauffeurs*, de réfractaires, de chouans amnistiés ou de déserteurs, figures étranges dont Paris grouillait et qu'on rencontrait, marchant par groupes, reconnaissables au traditionnel gourdin, au castor à boucle, à la face glabre perdue dans une haute cravate défraîchie et aux crosses de pistolets faisant bosse sous la longue houppelande montrant la corde et boutonnée jusqu'au menton.

En dépit de cette armée de mouchards, les ennemis du gouvernement allaient et venaient, tenaient des conciliabules, circulaient sur les routes avec une aisance véritablement stupéfiante. Dans ce Paris que son étendue rend si propre aux aventures romanesques et où l'on est introuvable par ce seul fait qu'on se promène dans les rues, une

troupe importante de Chouans s'était rassemblée; ils passaient aux barrières sans être inquiétés, possédaient, depuis Saint-Denis jusqu'à la mer, de confortables lieux d'étapes, prenaient mesure d'uniformes militaires chez les tailleurs en renom du Palais-Royal, fréquentaient les endroits gais, et la police recueillait l'écho de leurs fredaines sans parvenir à en saisir un seul.

Le 13 février, pourtant, on apprit quelque chose: un royaliste emprisonné depuis peu au Temple, jugeant que pour lui, l'affaire tournait mal, se pendit, ce jour-là, à l'aide de sa cravate nouée en corde aux barreaux de son cachot[1]. Un geôlier, l'entendant râler, poussa la porte et le décrocha; mais l'autre, plus qu'aux trois quarts mort, fut pris, dès qu'on l'eût ranimé, d'un tremblement convulsif et, au milieu d'exclamations incohérentes, en délire, il révéla tout: « le chef de la conjuration était Georges; Moreau en faisait partie; l'homme au manteau était Pichegru... »

C'était Pichegru, en effet, Pichegru, le vainqueur de la Hollande, l'émule de Hoche à l'armée du Rhin; Pichegru qui n'avait jamais pu démêler lui-même s'il était royaliste ou républicain et dont cette incertitude avait fait le malheur; courageux et loyal d'ailleurs, encore qu'il eût trompé les espérances de tous les partis; étouffant d'ennui hors

1. Il s'appelait Bouvet de Lozier; il était chargé de la correspondance avec les Princes.

de France, depuis que le Directoire l'avait déporté; mettant son espoir dans les finasseries de la politique auxquelles il n'entendait rien; se fiant au premier venu, il s'était laissé entraîner dans cette aventure louche par des gens d'un implacable fanatisme, — comme Georges, — ou d'une ambition hésitante et aigrie, — comme Moreau.

A peine en France, Pichegru comprit que tout le monde l'avait trompé; avec son bon sens franc-comtois, il jugea tout de suite qu'une lutte entreprise dans de telles conditions devait être forcément stérile, que l'ancien monde et le nouveau étaient irréconciliables, et peut-être eût-il, l'un des premiers, l'intuition du grand malentendu dont devait souffrir tout le XIXe siècle. Alors, insoucieux de sa propre vie, il s'abandonna au courant, le cœur déchiré, n'ayant plus le courage de s'arracher à Paris, qu'il aimait, et préférant les asiles clandestins qu'il y trouvait à l'insidieuse hospitalité de l'Angleterre.

Le théâtre de la conspiration avait été machiné par des comparses d'une habileté surprenante. Parmi les étranges figures qui surgissent des rapports policiers de l'époque, celle de Spin mérite un croquis. Spin était marguillier de l'église Saint-Laurent et entrepreneur de son métier; il s'était chargé de pratiquer les cachettes destinées à recéler, en attendant « le coup de main », les complices de Georges et de Moreau.

Il allait, flânant par les rues, guettant les écriteaux d'appartements vacants, choisissant les maisons d'allure discrète, situées dans des rues peu fréquentées, se faisait montrer le local, le louait sous un faux nom et, prétextant des réparations indispensables, il s'y enfermait avec ses outils et disposait, en peu de jours, *une bonne cache*. Puis il logeait là quelque brave ménagère recrutée parmi les cuisinières de sa connaissance et l'informait qu'elle aurait à héberger « un pensionnaire ».

Le « pensionnaire », comme on le présume, n'était autre qu'un des conjurés qui vivait là grassement, sortant le plus rarement possible, disparaissant au moindre bruit suspect, dans la cachette dont Spin lui avait révélé le mécanisme sans en rien dire à la bonne femme, locataire en titre de l'appartement, qui voyait, dix fois par jour, paraître et disparaître son pensionnaire, sans pouvoir soupçonner quel sortilège lui conférait la faculté de se rendre invisible.

Spin apportait à la pratique de ce sport singulier une sorte d'amour-propre : il se montrait fier d'avoir réussi à établir dans le logement d'un de ses amis, le tailleur Michelot, rue de Bussy, une cache dont Michelot lui-même, obligé par sa profession à de longues absences, ne soupçonnait pas l'existence et où s'étaient tassés deux gaillards armés juqu'aux dents. Quand le tailleur était en course, les deux forbans se dégourdissaient dans

l'appartement; dès qu'ils l'entendaient monter l'escalier, ils rentraient dans leur repaire; et le brave Michelot, admirateur fervent de Bonaparte, ne se douta qu'il donnait l'hospitalité à des « suppôts de l'Angleterre » qu'au jour où la police vint l'arrêter, lui et ses locataires[1].

Pichegru ne manifestait qu'un goût des plus modérés pour ces réduits forcément exigus; il préférait se donner à lui-même l'illusion de la liberté. Il n'est pas impossible de reconstituer, presque complètement, son odyssée à travers Paris, à part quelques nuits passées aux hasards d'une rencontre et dont plusieurs lui coûtèrent, dit-on, dix ou douze mille francs : un bon prix; mais les murs se couvraient d'affiches blanches annonçant que « les recéleurs des brigands seraient assimilés aux brigands eux-mêmes ». C'était la mort pour qui donnerait asile à l'un d'eux, ne fût-ce que pendant vingt-quatre heures, sans le dénoncer à la police; et les maisons les plus largement hospitalières d'ordinaire, restaient obstinément fermées à tout inconnu.

Pichegru, entré à Paris dans le cabriolet de Georges, par la barrière Saint-Denis, avait passé sa première nuit chez Denand, marchand de vin, à l'angle de la rue du Bac et de la rue de Varenne : c'était le grand entrepôt des Chouans, leur *terminus*,

1. Archives nationales, F^7 6405.

l'étape d'où ils gagnaient les divers locaux qui leur étaient assignés. Il séjourna ensuite pendant deux jours rue Carême-Prenant, dans une des maisons que Spin avait machinées; puis on le retrouve à Chaillot, dans un confortable pavillon, au bord du fleuve, loué depuis six mois pour servir d'asile au prince dont les royalistes escomptaient la venue et qui s'entêta à ne point passer la mer. Le pavillon de Chaillot était le quartier général de Georges et il y céda, pour quelques nuits, sa chambre au général : c'était une belle pièce, à deux fenêtres, ouvrant sur une terrasse; les rideaux étaient de basin blanc uni et les meubles de bois laqué couvert de velours bleu et blanc[1].

Pichegru avait logé ensuite à l'hôtel du Cercle, rue Richelieu, chez un fournisseur des guerres, nommé Rolland; le proscrit occupait là une chambre dont la cloison, vitrée par le haut, éclairait un corridor; la porte était également vitrée et garnie d'un rideau très léger; comme Pichegru avait l'habitude de lire fort tard dans son lit, les gens qui passaient dans le corridor le voyaient aussi distinctement que s'il eût couché sur la place publique; il quitta donc l'hôtel du Cercle pour l'hôtel du Commerce, où il ne resta que trois jours, l'ex-général Lajolais, son ami, ayant loué. sous un faux nom, un appartement, rue Culture-Sainte-Catherine, où il put trouver un asile

1. Archives nationales, F7 6395.

plus sûr. Il demeura aussi pendant quelques nuits chez un employé de la dette publique, nommé Verdet, qui habitait, rue du Puits-de-l'Ermite, un premier étage en face de Saint-Pélagie; ensuite il se présenta, sous le nom de Prévost, chez une jeune ouvrière en modes, Suzanne Gilles, rue des Noyers; il y resta pendant quarante-huit heures; mais Suzanne, ayant eu connaissance de la véritable identité de son hôte, fut prise de peur et le mit à la porte[1].

Cependant des patrouilles de policiers et de gendarmes gardaient toutes les rues : les troupes de la garnison de Paris étaient réparties, armes chargées, le long des boulevards extérieurs : nul ne sortait, la nuit, de la ville, sous quelque prétexte que ce fût, et, comme les cimetières étaient situés hors de l'enceinte, les commissaires de service aux barrières avaient reçu l'ordre de faire ouvrir devant eux les cercueils qu'on y transportait, pour peu qu'ils suspectassent la sincérité des larmes de ceux qui les accompagnaient[2]. Les Parisiens, troublés dans leurs habitudes, n'osaient grommeler, mais ils ricanaient discrètement, bien persuadés que le complot était « une invention de la police », et que Pichegru n'avait pas mis, depuis sept ans, le pied en France.

Dans une maison de la rue Vivienne, presqu'en

1. Archives nationales, F⁷ 6391 à 6405; — et Procès de Georges, *passim*.
2. Archives de la Préfecture de Police.

face de la rue Colbert, habitait à cette époque un commissionnaire en marchandises nommé Treille. Il avait épousé, deux ans auparavant, une veuve, Mme de Caux, qui, de son premier mariage, avait une fille alors âgée de seize ans. Pichegru, au temps où il était général en chef de l'armée du Nord, s'était lié avec la famille de Caux et Mme Treille avait gardé pour lui une affection quasi filiale; elle le savait à Paris et c'est à elle qu'il s'adressa quand Mlle Gilles lui ferma sa porte. Treille, pressenti, accepta de recevoir le proscrit et, le 26 février, au crépuscule, Pichegru entrait dans la maison de la rue Vivienne, Mme Treille le reçut, l'installa dans une chambre voisine de la sienne et, quand fut close, à l'heure habituelle, la porte des magasins, on se mit à souper[1].

Treille avait pour associé et pour commensal de chaque jour un agent d'affaires appelé Leblanc : il avait en lui la plus absolue confiance, l'ayant rencontré, plusieurs années auparavant, à une loge maçonnique dont ils étaient l'un et l'autre membres influents[2]. L'existence de Leblanc était, en apparence, des plus régulières et des plus honorables : il avait été quelque peu militaire et ne s'était jamais occupé de politique ; il vivait seul dans un loge-

1. *La vérité dévoilée par le temps ou le vrai dénonciateur du général Pichegru signalé.*
2. *Dénonciation au roi et à l'opinion publique d'iniquités et d'attentats commis sous le préfet de police Dubois.*

ment, très voisin de l'Opéra, situé alors sur l'emplacement actuel du square Louvois. Il dîna, ce soir-là, avec la famille Treille et Pichegru, dont on ne chercha pas à lui cacher l'identité; on causa longuement; la nuit fut tranquille; mais, dès le lendemain, force fut bien de s'avouer que le local n'offrait aucune sécurité, l'appartement se composait d'une enfilade de pièces, encombrées de marchandises, et dont l'accès, pendant le jour, était permis à tout venant. Le proscrit fut lui-même d'avis qu'en séjournant là plus longtemps il compromettrait ses hôtes sans profit pour lui-même et Treille se chargea de lui procurer un abri moins exposé. Il consulta Leblanc qui, avec empressement, mit son logement à la disposition du général; il fut convenu que celui-ci s'y rendrait à la nuit tombante. La journée s'écoula sans alerte; ces gens se jetaient dans cette tragédie avec une insouciance vraiment singulière, ne paraissant pas se douter qu'ils jouaient leur vie et que toute la police de la République était à l'affût de l'homme qu'ils se repassaient avec une déconcertante tranquillité.

Le 27, en s'asseyant à la table des Treille, Leblanc remercia chaudement Pichegru de l'honneur qu'il lui faisait d'accepter sa maison pour asile, s'excusa seulement du peu de confortable de son intérieur, affirmant néanmoins que la retraite y serait assurée. Comme la veille, on causa sans contrainte; Leblanc

paraissait heureux et même amusé d'être mêlé à cette aventure.

Que se passa-t-il en quelques instants dans le cœur de cet homme? On ne connaît rien de ses antécédents ni de sa situation de fortune; partant nul indice sur sa moralité. Le dossier où certainement ces renseignements se trouvaient a disparu des archives et dans l'énorme fatras de paperasses qui y sont conservées sur l'affaire de Georges et de ses complices, son nom ne se rencontre pas une seule fois. Nous savons pourtant que, ce soir-là, au milieu du repas, sa gaieté fit place à une préoccupation assez visible; comme on l'interrogeait, il prétexta une affaire urgente, une vente laissée interrompue et qu'il avait hâte de conclure; il s'excusa et sortit[1]. Dès cet instant il est criminel; il court à l'hôtel du gouverneur de Paris qui était alors le général Murat; il demande à parler au gouverneur; il veut lui apprendre que, cette nuit même, Pichegru couchera sous son toit et fixer le prix qu'il demande : 100.000 francs. Mais Murat est absent ou ne peut recevoir. Leblanc ne veut confier à nul autre son secret; il annonce qu'il reviendra dans la soirée, et, tout courant, il rentre chez Treille où les convives sont encore à table. Leblanc reprend sa place, raconte que l'affaire qui le préoccupait est heureusement terminée; il a retrouvé son entrain, la soi-

1. *La vérité dévoilée par le temps...*



rée se passe en causeries. Vers neuf heures on se lève, et tous, comme des gens heureux de prolonger une réunion intime, font le projet de conduire Pichegru à son nouveau domicile. Treille, sa femme, Mlle de Caux elle-même sont de la partie : par la rue Colbert, passant sous la lourde arcade de la Bibliothèque, on gagne la rue Richelieu. Quand l'Opéra faisait relâche, et c'était le cas ce soir-là, les alentours du théâtre étaient peu éclairés et déserts. Qui, du reste, eût pu suspecter un groupe causant librement et comprenant une femme et une jeune fille?

La rue Chabanais, vers laquelle on se dirigeait, n'était pas, comme elle l'est aujourd'hui, percée jusqu'à la rue Rameau. Elle commençait rue des Petits-Champs, se heurtait à un haut immeuble aujourd'hui démoli, devant lequel elle tournait à angle droit pour se terminer rue Sainte-Anne, par le tronçon qui porte aujourd'hui le nom de rue Cherubini. Elle formait, à proprement parler, deux impasses se rencontrant en équerre et dont le carrefour était extrêmement sombre et solitaire, encadré d'énormes bâtisses percées de sept étages de petites fenêtres.

C'est là qu'habitait Leblanc : la maison où il occupait un petit logement portait le n° 39, — c'est aujourd'hui le n° 11. La cour, commune à deux immeubles, n'a certainement pas changé

depuis cent ans : c'est une sorte de puits, d'aspect lugubre, où, par les plus beaux soleils d'été, la demi-obscurité maintient une odeur stagnante de sous-sol.

Leblanc monta son escalier, suivi de Pichegru et de Treille, qui voulaient « installer » le général. Le logement ne contenait qu'un lit, ce qui occasionna, de part et d'autre, quelques cérémonies auxquelles Leblanc coupa court en assurant qu'il trouverait lui-même asile chez un ami. Il recommanda à sa servante son hôte comme étant un parent de Treille, venu à Paris pour affaires, souhaita une bonne nuit au général, qui lui serra chaleureusement les mains ; puis on ferma soigneusement la porte, on remit la clef à la domestique, logée à l'étage supérieur, et à qui l'on donna des ordres afin que *le monsieur* ne manquât d'aucun soin le lendemain, à son réveil. Leblanc redescendit avec la famille Treille et l'on se sépara dans la rue. Mlle de Caux, très émue, se jeta au cou de Leblanc et lui dit, « les yeux mouillés de larmes » : « — Ah ! conservez bien ce dépôt précieux que l'amitié vous confie ! Dieu vous bénira, et les hommes, la France, un jour peut-être, vous en sera elle-même reconnaissante[1] !... »

Nous n'oserions affirmer que cette jeune fille s'exprimât en termes aussi nobles ; mais c'est ainsi

1. *Dénonciation au roi et à l'opinion publique.*

que son petit discours fut rapporté au préfet de police et nous aurions scrupule d'y rien changer.

Tandis que ses amis regagnaient tranquillement la rue Vivienne, Leblanc se dirigea vers la rue des Petits-Champs.

Ce qu'il faudrait pouvoir suivre, c'est la marche, à travers les rues, de cet homme sur le point de commettre, de sang-froid, la plus ignominieuse des lâchetés. A quoi songeait-il? A l'argent qu'on allait lui compter, sans doute; ou bien cherchait-il à s'absoudre lui-même en s'imaginant qu'il sauvait la France? Quelle angoisse lui serra la gorge quand il pénétra sous le porche de l'hôtel du gouvernement? Comment supporta-t-il l'attente inévitable dans les antichambres et quel prétexte fit-il valoir pour pénétrer, à cette heure tardive, jusqu'au gouverneur? Puis, lorsqu'il fut en présence de Murat, de quel ton parla-t-il? Eut-il bien l'audace de « fixer son prix »? Comment la voix ne lui manqua-t-elle point? De quelle façon fut-il écouté? C'est là que serait le drame et jamais il ne sera connu. On sait seulement qu'à une heure du matin tout était combiné; Leblanc sortit de l'hôtel du gouvernement, accompagné du commissaire Comminges, de quelques policiers et de six gendarmes, que commandaient le lieutenant Noireau et le maréchal des logis Gillet[1].

1. Archives nationales, F^7 6393.

Quand la petite troupe fut parvenue au tournant de la rue Chabanais, Leblanc heurta à sa porte qui s'ouvrit et, sans bruit, il monta, suivi des hommes. Au palier de son logement, il laissa les gendarmes et continua jusqu'à l'étage de sa servante, qu'il réveilla : elle passa un jupon et parut, une chandelle à la main.

— Ma clef, dit Leblanc ; donnez-moi ma clef !

La fille obéit, effarée, et, machinalement, redescendit avec son maître ; quand elle aperçut les silhouettes sinistres des policiers échelonnées, immobiles, dans l'escalier, elle pensa tomber d'émoi. Comminges prit la clef, prêta l'oreille pendant quelques instants ; rien ne bougeait dans la chambre : vivement il ouvrit ; la porte résista ; une commode avait été poussée, formant barricade. Sur un signe, les hommes se ruèrent et, tout de suite, ce fut une mêlée. Pichegru ne dormait pas, il lisait couché dans son lit ; à la première alarme il bondit vers ses pistolets ; mais un des gendarmes le prévint et renversa la table sur laquelle était posée la lumière ; dans l'ombre, une lutte furieuse s'engagea ; les policiers se jetaient sur le colosse nu qu'ils n'atteignaient qu'au hasard ; ils s'accrochaient à lui, trébuchant dans les meubles, écrasés par ses gros poings, cherchant à saisir ses jambes pour le renverser sur le carreau : et ce fut une scène effrayante que ce pugilat silencieux, dans cette chambre étroite, coupé seulement de jurons et

qu'éclairait à peine la chandelle tremblant aux mains de la domestique[1], restée sur le palier avec Leblanc qui, sans doute, demeura là, n'osant pénétrer, tandis que,dans la maison réveillée, les portes s'entr'ouvraient, laissant apparaître des visages stupides de gens surpris en plein sommeil...

Le combat dura plus d'un quart d'heure : enfin l'un des hommes, s'élançant, saisit brutalement au bas-ventre le général qui, sous l'atroce douleur, poussa un rugissement et s'abattit : en un instant, la meute fut sur lui, l'étouffa sous les couvertures arrachées du lit, le garrotta... C'était fait : Leblanc avait gagné 100.000 francs

Dans la rue, une sorte de foule s'était amassée, curieuse, angoissée du pressentiment d'un grand drame. Quand les gendarmes parurent sur le seuil de la maison, ce fut une bousculade, vite réprimée ; et l'on vit sortir les policiers, soutenant à à grands efforts, un ballot de linge énorme d'où sortaient deux pieds nus meurtris. C'est ainsi qu'on porta Pichegru, roulé dans ses draps, immobilisé, jusqu'à la place Vendôme, à l'hôtel du Grand-Juge et, de là, à la police, rue des Saints-Pères. On le déposa, toujours ligoté, sur le tapis, dans le cabinet de Réal, qui fit découvrir le visage ; le drap soulevé, la face du malheureux apparut, tuméfiée,

1. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale possède une gravure de l'époque, assez grossière, mais très précieuse au point de vue documentaire, représentant la scène de l'arrestation de Pichegru.

apoplectique, les yeux clos, les dents serrées de rage.

Les constatations faites, les hommes le chargèrent sur un brancard et, traversant toute la ville, le portèrent au Temple; et ce dut être, pour les rares passants, une vision tragique que celle de cette civière, qu'escortaient vingt gendarmes, et sur laquelle était étendue une forme blanche que secouait, par instants, une suprême révolte.

A trois heures du matin, Réal recevait ce bulletin : — *Rapport du concierge du Temple; nuit du* 8 *au* 9 *ventôse an XII. Le général Pichegru a été conduit en cette maison, mis au secret et gardé à vue. Il est calme*[1].

A cette même heure, Comminges et ses policiers frappaient à la porte de Treille, rue Vivienne : l'appartement est envahi; on fait sauter les tiroirs des meubles; on sonde les placards, on fouille jusqu'au lit où Mlle de Caux est couchée. Treille, sa femme et sa belle-fille sont traînés à la police; on les interroge, on les menace, on leur fait signer enfin une déclaration que les malheureux, tremblants de peur, apostillent sans la lire ; puis on les laisse aller. Que contenait cette déclaration? On l'ignore : le dossier de Treille, comme celui de Leblanc, a disparu des Archives : « On y trouve

1. Archives nationales, F^7 6391.

seulement mention des « gendarmes commandés pour arrêter un homme et deux femmes logés rue Vivienne et prévenus de complicité[1] ».

Mais, le lendemain, le *Journal de Paris* annonçait par une note officielle qu'un nommé Treille, après avoir procuré chez son ami Leblanc un asile à Pichegru, l'avait indiqué aux agents du grand juge. « Leblanc, ajoutait le journal, est actuellement en fuite et activement recherché. » Tel était l'ingénieux moyen que le traître avait imaginé pour *sauver son honneur :* lui seul avait pu révéler le nom de Treille et celui-ci resta pendant dix ans sous le coup de cette odieuse accusation; nulle gazette n'osa insérer sa protestation; ce n'est qu'après la chute de l'Empire qu'il put se disculper.

Leblanc, lui, n'était pas « en fuite ». Dès le 1er mars assure-t-on, il avait touché ses 100.000 francs et il osa, le jour même, se montrer à la Bourse où il fut hué; il s'abstint d'y reparaître, resta cependant à Paris et, si grande était son inconscience que, quand on apprit le suicide de Pichegru au Temple, Leblanc sollicita la croix de la Légion d'honneur[2]! On lui répondit par l'ordre de quitter immédiatement la France : il vécut quelque temps à Hambourg, sous un faux nom[3]; puis il passa à Lyon, où il se remit au commerce; en 1814, on le retrouve à Saint-Jean-de-

1. F7 6393.
2. *Mémoires de Bourrienne.*
3. Nougarède de Fayet, *Recherches historiques sur... le duc d'Enghien.*

Maurienne, « exerçant un métier peu honorable », — mouchard, probablement. Je n'ai pu découvrir de façon certaine, quelle fut sa fin ; pourtant, au nombre des agents secrets chargés de l'espionnage des officiers de l'état-major, comptait, au temps de la première Restauration, un certain Leblanc qui me paraît bien être l'homme aux 100.000 francs. Ce personnage excellait dans le rôle d'agent provocateur. « Il porte des moustaches, dit une note de police, et souvent, pour mieux tromper son monde, il décore sa boutonnière d'un ruban rouge. » A la suite d'un rapport calomnieux à l'égard d'un officier qu'il essayait de faire *chanter*, ce Leblanc fut cassé aux gages ; on croit qu'il passa en Espagne et qu'il y mourut[1].

Ce drame eut un épilogue affreux. — En 1815, la girouette politique ayant tourné, la mémoire de Pichegru fut honorée à l'égal de celle des plus purs héros : on lui décréta une statue. Ce fut un renouveau de gloire, — quelque peu factice, il faut le dire, — mais, en même temps, un regain de dégoût très sincère pour son délateur.

Il y avait alors, à Clermont-Ferrand, — c'était après le licenciement de l'armée impériale, — un lieutenant au 2e régiment de chasseurs à cheval du nom d'Antoine Leblanc. Il était chevalier de la Légion

1. *La police dévoilée*, par FROMENT.

d'honneur. Quelqu'un le désigna comme étant le fils du délateur; le bruit prit de la consistance. On ajoutait qu'au retour de Waterloo, comme son régiment traversait Paris, le 29 juin 1815, Antoine Leblanc avait tué, à coups de sabre, boulevard Poissonnière, un serrurier nommé Rainfray qui, en voyant passer les soldats vaincus de Bonaparte, s'était malencontreusement avisé de crier : « Vive le roi ! »

Pour ce crime, Antoine Leblanc fut décrété d'accusation : les agents chargés de l'arrêter le brutalisèrent... comme douze ans auparavant, d'autres policiers avaient brutalisé Pichegru. Ils alléguaient « que l'on devait poursuivre l'expiation du crime du père sur le fils ».

Antoine Leblanc fut traîné de brigade en brigade sur la route de Paris ; les gendarmes se le transmettaient avec cette recommandation : « C'est le fils de l'homme qui a vendu à Buonaparte le brave Pichegru. »

Le voyage fut un martyre ; dans les bourgs les gens s'attroupaient et huaient le malheureux. A Moulins, il tomba malade ; un pharmacien de la ville, auquel la gendarmerie s'adressa pour lui procurer un médicament nécessaire *tenta de l'empoisonner pour venger le vainqueur de la Hollande!* Leblanc resta pendant un mois entre la vie et la mort. Il arrive enfin à Paris ; il est écroué à la prison de l'Abbaye, passe en jugement. Le serrurier

Rainfray, qui n'était pas mort, parut à l'audience et ne reconnut pas son assassin. N'importe, Leblanc est condamné aux fers à perpétuité.

Sur la place Vendôme, au pied de la colonne où le drapeau blanc a remplacé la statue de Napoléon, il subit le supplice de la dégradation en présence des troupes de l'armée de Paris; puis on l'envoya à Bicêtre en attendant le départ de la chaîne. Le 3 septembre 1816, il va être *ferré;* mais il obtient un sursis. Louis XVIII, ému de l'aventure, a demandé le dossier de l'affaire. Le 30 janvier 1817 Leblanc apprend que le roi a commué sa peine en cinq années de détention; quelques mois plus tard, il est définitivement gracié.

Alors seulement il put parler : par trois fois, il publia un factum[1] qui n'est qu'un long cri de désespoir, un appel à la pitié vraiment éloquent. Il protesta qu'il n'avait de commun que le nom avec « l'individu dont les mains s'étaient jadis souillées du prix du sang », que son père, « octogénaire vénérable, couvert de blessures acquises dans la défense de la patrie, n'avait jamais vu ni connu le général Pichegru ». Une polémique à son sujet, s'engagea entre la *Minerve* et le *Journal de Paris*. Pourtant l'affaire resta obscure : un doute subsista; car, si « l'octogénaire vénérable », n'était autre

1. *Mémoire pour A. Leblanc (de Besançon, Doubs), chevalier de la Légion d'honneur, lieutenant au 2e bataillon du 2e régiment de chasseurs à cheval de l'ex-garde impériale.* 1824.

que l'homme aux 100.000 francs, il avait assurément caché à son fils, comme à tous, son odieuse célébrité. Les pièces d'archives ont disparu et le problème ne peut être, pour le moment, résolu.

Les replis de notre histoire foisonnent d'énigmes de ce genre, à tout jamais mystérieuses. Le cas d'Antoine Leblanc devait cependant être conté. C'était la revanche de la nuit du 28 février 1804, revanche aveugle, cruelle, injustifiée; mais s'imagine-t-on ce que devait penser, s'il vivait encore et s'il en fut instruit, le misérable qui voyait, après tant d'années, son crime rejaillir sur un innocent et qui, par là, peut-être, put avoir conscience de l'horreur qu'inspirait son ignominie?

SAINT-JUST A BLÉRANCOURT

21



LE PÈRE DE SAINT-JUST

D'après un portrait inédit
communiqué par la famille du Conventionnel.

SAINT-JUST A BLÉRANCOURT

Au premier coude de la route qui vient de Noyon, implacablement droite depuis deux lieues et demie, on entre dans Blérancourt, grosse bourgade plantureuse et placide : il y a des granges ouvertes, des odeurs d'étables, des coins de jardins fleuris entrevus à travers des grilles. A mesure qu'on avance le village se fait presque ville : le chemin de Soissons, dévalant d'un coteau, vient se buter à un arc triomphal, vestige de la seigneuriale demeure des marquis de Gesvres ; au centre du bourg, près de la mairie se groupent la halle, le café, des boutiques ; de gros chariots stationnent devant l'auberge ; puis les maisons s'espacent, la campagne recommence et la route continue vers Coucy à travers la plaine coupée par des haies.

Dans ce bourg, semblable alors à ce qu'il est aujourd'hui, vint s'établir, à la fin de 1776, un certain M. de Saint-Just, originaire d'un village voisin qu'il avait quitté jeune pour s'engager dans la gendarmerie : la carrière militaire l'avait pendant longtemps éloigné du Soissonnais ; il s'était marié étant

à Cusset[1], un fils lui était né à Verneuil, près Decise[2], où il tenait garnison; comme l'avancement tardait, découragé, il prit sa retraite et regagna son pays. Son père, mort récemment à Nampcelle, près de Noyon, laissait vacante la place de régisseur des domaines de M. du Buat, seigneur de Morsain, Richebourg, Evry et autres lieux; l'ancien gendarme hérita de cette modeste situation qui convenait à ses goûts; il la conserva pendant huit ans. Puis, fatigué, ayant amassé quelques économies, il acheta d'un sieur Lefebvre, épicier, une maison située à l'extrémité de Blérancourt, près des champs, à l'angle de la rue aux Chouettes, et s'y installa avec sa femme, de vingt ans plus jeune que lui, son fils et ses deux fillettes[3].

Tout de suite, dans cette bourgade de cultivateurs, M. de Saint-Just fut une autorité : sa qualité

1. Le 10 mai 1766, ont reçu le sacrement du mariage *Messire Jean de Saint-Just de Richebourg*, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, maréchal de logis de la compagnie des gendarmes sous le titre de Berry, fils de défunt maître Charles de Saint-Just, bourgeois, et de défunte dame Marie-Françoise Adam, de la ville de Namplesse en Picardie, diocèse de Soissons, actuellement en quartier en la ville de Cusset en Auvergne ; et *demoiselle Marie-Anne Bobinot*, fille majeure de maître Léonard Bobinot, conseiller notaire du roi, grenetier au grenier à sel de la ville de Décize et de défunte dame Houdry de cette paroisse..., etc. »

2. « *Paroisse de Verneuil.* Le 25 août 1767, baptisé Louis-Antoine, né aujourd'hui, fils légitime de messire Louis-Jean de Saint-Just de Richebourg, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis... et de dame Jeanne-Marie Bobinot. Son parrain a été Jean-Antoine Bobinot, curé de Verneuil, et sa marraine, dame Françoise Ravard, qui ont signé avec nous... »

3. Louise-Marie-Anne Saint-Just née à Nampcel (Aisne), le 12 septembre 1768 et Marie-Françoise-Victoire Saint-Just, née également à Nampcel le 10 novembre 1769.

d'ancien officier, son ruban de Saint-Louis[1], ses petites rentes lui donnaient de l'importance; c'était un homme grave, à la figure longue, au nez énorme : il parlait peu, ne riait jamais et passait ses journées à jardiner dans son potager ou à lire, assis sous la charmille plantée le long d'un petit ruisseau qui limitait sa propriété. D'ailleurs, il ne put jouir longtemps de cette calme existence, car il mourut le 8 septembre 1777, moins d'un an après son arrivée à Blérancourt[2].

Son fils avait alors dix ans; enfant insoumis et ardent, libéré de la tutelle sévère de son père, il ne connut plus de contrainte : c'était, à travers les rues du village, des galopades effrénées en compagnie des gamins qu'il formait en troupe et qu'il commandait. Son audace d'enfant mal élevé amusait les uns, exaspérait les autres : tous s'accordaient à reconnaître que Mme de Saint-Just « aurait bien du mal avec ce garçon-là ». La pauvre femme était douce, passive, un peu indolente : dépaysée, au reste, dans ce Blérancourt où elle ne connaissait personne, elle vivait retirée, soumise à plus d'une privation, car la gêne était venue. Inquiète pourtant des instincts d'indépendance de son enfant, elle fit un sacrifice et le mit en pension au collège Saint-

1. Il était de la promotion du 28 mai 1762 (Archives du Ministère de la Guerre).

2. Il était né à Morsain (Aisne), le 8 novembre 1715 : son père, comme nous l'avons dit, avait été régisseur du domaine de M. du Buat, seigneur de Richebourg, d'où le nom qu'il avait cru devoir ajouter au sien pour se distinguer de ses neuf frères et sœurs.

Nicolas, de Soissons, que dirigeaient les pères oratoriens.

C'est là que l'a pris la légende : ses panégyristes l'ont représenté comme un écolier d'une intelligence supérieure, froid, réservé, méditatif, roulant déjà dans son puissant cerveau les institutions dont il devait plus tard doter son pays ; ses détracteurs l'ont montré élève indocile, rimant « des vers impies », fomentant une révolte, incendiant le collége et recevant un jour, en pleine classe, la prophétie d'un de ses maîtres lui prédisant qu'il deviendrait « un scélérat illustre ». Ces deux versions sont également fausses, sans doute ; à Blérancourt, où nous le retrouvons, son souvenir, resté vivant, nous dispense de toute hypothèse.

Il y revenait aux vacances, rapportant de la ville cette fatuité du citadin flatté de se comparer aux « bonnes gens » de la campagne. Sa prétention augmentait avec l'âge ; comme on lui avait appris à « faire des nez », il passait à Blérancourt, où les artistes ne foisonnaient pas, pour un dessinateur de talent ; il rimaillait des petits vers qui lui valaient, sans conteste, la réputation du meilleur poète du village. Cette priorité le flattait. Il était beau d'ailleurs, savait donner à ses traits réguliers un air d'impassibilité qui, grâce à ses cheveux bouclés et soyeux, le faisait ressembler à l'*Antinoüs* dont il avait vu la tête au cours de dessin, il portait des cravates empesées à la dernière mode de Soissons,

enfin il avait arrangé son nom de façon à le rendre présentable et se faisait appeler : *Monsieur le chevalier Léonard-Florelle de Saint-Just de Richebourg*... Il avait fait un voyage à Paris pour y apprendre les belles manières et il laissait entendre qu'une place lui était réservée dans les gardes du corps du roi. Au surplus, c'était le modèle des mauvais sujets.

Outre ses cravates et son air pédant, il avait rapporté de la ville le goût du libertinage. « De grandes dames », insinuait-il, s'étaient chargées volontiers de le dresser aux tendres aventures ; ceci lui valut des succès auprès des femmes de Blérancourt. Il en profita avec si peu de discrétion que ce fut bientôt dans tout le bourg un concert de doléances : pères et maris ne savaient comment garer leurs ménages de ses entreprises amoureuses.

La faible Mme de Saint-Just écouta les plaintes, gémit elle-même ; que pouvait-elle d'autre ? Elle adorait cet enfant gâté et jugeait tout naturel qu'on le trouvât irrésistible.

Il y avait alors à Blérancourt un riche tabellion, Me Louis-Antoine Gellé, notaire royal au bailliage de Coucy-le-Château. Ce notaire avait une fille, blonde et forte personne, marquée de taches de rousseur, plus âgée, d'ailleurs, que Saint-Just. Louise-Sygrade Gellé était de beauté médiocre ; sa dot, en revanche, était des plus séduisantes et les

aspirants ne manquaient pas : le père veillait sévèrement sur sa fille ; mais le baptême de l'enfant d'un mégissier de Blérancourt fournit à Saint-Just l'occasion qu'il cherchait. Désigné comme parrain, il choisit pour être sa commère Mlle Gellé, fit sa cour, éblouit la pauvre fille qui ne sut pas résister à la passion qu'elle crut inspirer; elle devint la maîtresse du *chevalier*. Celui-ci espérait que sa grande jeunesse, son manque de fortune, l'âge même de sa « conquête » ne pourraient plus lui être objectés en présence du fait accompli. Son attente fut déçue pourtant; un autre devait sortir vainqueur du tournoi dont la fortune et l'étude du notaire étaient le prix, et, le 25 juillet 1786, fut célébré le mariage de Mlle Gellé avec M. François Thorin, fils du receveur de l'enregistrement du canton. La tradition unanime du pays s'accorde à affirmer que le mariage n'interrompit point l'idylle et que Mme Thorin ne fut pas moins tendre pour Saint-Just que ne l'avait été Mlle Gellé[1].

Cette fois le scandale fut gros, si gros que Mme de Saint-Just, inquiète des suites de l'aventure, ne crut pouvoir mieux faire que d'expédier pour

1. « L'existence de ces relations paraît indéniable, bien qu'elle soit contestée par M. Ernest Hamel. A Blérancourt, la tradition les affirme si énergiquement qu'il serait impossible d'y relever une seule opinion divergente, et les membres survivants de la famille de Saint-Just, ne font, eux-mêmes, aucune difficulté de fortifier de leur propre adhésion le témoignage général. »
Saint-Just et Mme Thorin, par L. Abel-Patoux (Saint-Quentin, 1878).

quelque temps son fils à Paris : il quitta donc Blérancourt ; mais il n'en était pas absent depuis deux semaines qu'il reparut chez sa mère, se prétendant amendé et protestant bien haut de son repentir : la pauvre femme était trop heureuse du retour de l'enfant prodigue pour ne pas ajouter foi à ses bonnes résolutions.

Un matin, — c'était le 15 septembre 1786, — elle ne le voit point paraître à l'heure habituelle du déjeuner ; elle va à sa chambre : personne ; Saint-Just ne s'était pas couché. Voilà que, parcourant sa maison toute inquiète, elle pousse un cri : l'armoire où elle serre son argenterie est ouverte ; les quelques objets précieux qu'elle conservait ont disparu : une écuelle d'argent marquée à son chiffre, une timbale de vermeil qui lui venait de son oncle, le curé de Verneuil, trois tasses d'argent... Et sanglotant tout bas, car elle craint de laisser deviner l'épouvantable soupçon qui l'obsède, elle visite ses armoires... Hélas ! le fils indigne a tout emporté : deux pistolets garnis en or, des paquets de galons d'argent provenant des anciens uniformes de son père ; il a pris jusqu'à une bague garnie d'une rose, jusqu'à de menus objets d'argent sans autre valeur que celle des souvenirs de famille qu'ils rappelaient[1].

1. Voir sur cette honteuse escapade du futur conventionnel, escapade qu'a soupçonnée Edouard Fleury, et qu'a énergiquement niée Ernest Hamel, la brochure de M. A. Bégis, *Saint-Just, son emprisonnement sous Louis XVI... Paris*, 1892.

Le lendemain, Saint-Just débarquait à Paris, louait une chambre au petit hôtel Saint-Louis, rue Fromenteau, et vendait, pour 200 francs, dans un café, à un juif, les objets volés. Au bout de trois jours, il ne lui restait rien : assez penaud, ne sachant que devenir, il expédia à sa mère une longue missive où la vilenie de son action était portée au compte de sa délicatesse : « Son sang *calciné par l'étude* » lui avait causé un mal à la tempe, fort dangereux, au sujet duquel il était venu consulter à Paris un spécialiste fameux. La guérison « se montait à 200 francs »; et, pour ne pas alarmer sa mère en lui révélant ce mal bizarre, il avait emporté de chez elle ce dont il avait besoin pour payer son médecin. Il assurait que, pris de remords, il avait voulu entrer dans les ordres; mais les religieux l'avaient fort mal reçu. Désespéré, il est sur le point de gagner Calais à pied, faute d'argent, pour s'embarquer, quoiqu'il ne se fasse pas d'illusion : « le voyage enflammera encore son sang, et il trépassera en route... »

La « ficelle » était un peu grosse et, cette fois, Mme de Saint-Just ne se laissa pas duper. Le chevalier fut fort surpris en ne recevant pas de Blérancourt la lettre de pardon et les écus qu'il escomptait : il le fut bien davantage en voyant arriver au petit hôtel Saint-Louis un exempt de police, qui lui mit la main au collet et l'emmena devant le sieur Chenon, commissaire au Châtelet et censeur royal :

celui-ci, à la requête de Mme de Saint-Just, fit enfermer le jeune vaurien dans la maison de santé tenue au faubourg Saint-Antoine par la dame de Sainte-Colombe. C'est l'étrange et bel hôtel, aujourd'hui abandonné, dont on voit encore, rue de Picpus, à l'angle du boulevard Diderot, derrière d'épaisses murailles, les hautes fenêtres à fortes grilles et les terrasses en ruines.

C'est là que Saint-Just écrivit *Organt*, composition érotique évidemment née de la prétention d'imiter les contes badins de Voltaire. Taine a dit qu'*Organt* est immonde : le mot est juste; mais ce qui, plus encore que l'obscénité, déconcerte dans cette œuvre indigeste, c'est l'absolue banalité; tant de vers, — vingt chants! — sans un mot piquant, sans une rencontre plaisante! *Organt* n'était pas une solution : l'avenir restait menaçant pour Saint-Just : sa mère, désolée, était malade, se privait de tout pour payer la prison de son fils, apprenait chaque jour quelque nouvelle fredaine; elle sut ainsi qu'il avait fait argent de toute sa garde-robe; elle cousait pour lui des chemises qu'elle envoyait, priant qu'on ne les lui remît que deux à la fois, « crainte, écrivait-elle, qu'il ne vende les autres ».

Enfin, il sortit de prison le 30 mars 1787. Me Dubois-Descharmes, procureur à Soissons, voulut bien le prendre dans son étude en qualité de second clerc : il se chargeait de le nourir et de le loger moyennant une pension annuelle de 500 francs.

Saint-Just revint au pays, non pas dompté, mais ulcéré et le cœur gros de haine. Si nous ne nous trompons, il ne dut séjourner que pendant quelques heures à Blérancourt et partit tout de suite pour Soissons où, d'ailleurs, il ne resta que peu de temps; la Révolution commençait, et l'écolier turbulent se jeta dans le mouvement avec l'audace d'un homme qui n'a jamais mis en doute sa propre supériorité.

Ah! que Blérancourt connut alors des jours mouvementés!

Saint-Just est plus que jamais le coq du village; il a pour lui tous les envieux. « Trois femmes qui crient, disait la vieille marquise de Créquy, font plus de bruit que cent mille hommes qui se taisent. » Voilà le secret de bien des révolutions.

Pendant toute la durée de la Constituante, on vit Saint-Just pérorer sur les places; il court à Chauny, à Coucy, à Soissons; il hante les clubs, aborde la tribune, parle de sa conscience, de son âme « qui s'est trempée à la liberté », de « la rigueur de sa mission », des « nobles illusions de la vertu ». Il assure qu'il « épie les exemples héroïques pour en profiter »; il veut « venger l'humanité et le pauvre ». Il savait à point citer des phrases de Mably et de Machiavel récoltées dans les journaux qu'il recevait. Les bonnes gens de Blérancourt et de Chauny l'écoutaient bouche bée; le jeune tribun eut bien vite acquis une réputation de clocher; on s'extasiait sur

ce jeune homme qui en savait si long! Et puis il soignait sa mise en scène : un jour que, sur la place du bourg, les habitants de Blérancourt s'étaient réunis pour brûler solennellement un écrit contre-révolutionnaire, ne voilà-t-il pas Saint-Just qui, se souvenant de son *De viris*, relève sa manche et place son bras nu au-dessus du papier enflammé[1]. Les gens sérieux haussèrent les épaules; les autres furent abasourdis ; et, quand on leur eut expliqué que cette action étrange était imitée d'un fameux Romain nommé Mucius Scævola, l'enthousiasme ne connut plus de bornes : ces traits antiques étaient à la mode.

Il est maintenant lieutenant-colonel de la garde nationale de Blérancourt, électeur départemental : il parle, va, court, s'agite, harangue et se voit déjà député à la prochaine législature.

Les élections étant fixées du 25 août au 5 septembre 1791, les citoyens actifs du canton s'étaient réunis le 23 août pour la discussion des candidatures. A l'appel de son nom, Saint-Just allait

1. Le fait a été contesté par M. E. Fleury, l'historien de Saint-Just : il est cependant des plus authentiques.

Mention en a été faite en ces termes au registre de la municipalité de Blérancourt :

« Toute l'assemblée, justement révoltée des principes abominables que les ennemis de la Révolution cherchent à faire circuler dans l'esprit du peuple, a arrêté que la *déclaration* serait lacérée et brûlée sur le champ, ce qui a été fait à l'heure même, et M. de Saint-Just, la main sur la flamme du libelle, a prononcé le serment de mourir pour la patrie, l'assemblée nationale et de périr plutôt par le feu... que d'oublier ce serment. » (Voir *Bulletin de la Société historique de Soissons*, 1852).

répondre, quand une voix s'éleva criant : « Saint-Just n'a pas l'âge requis ! » Le candidat, interdit, tourna les yeux vers l'interrupteur et reconnut le notaire Gellé, père de Mme Thorin. Les partisans de Saint-Just, forts de leur nombre, accueillirent par des huées la motion du protestataire qui tint bon et rallia à son avis deux honorables électeurs : le sieur Labbé et le chirurgien Massy ; tous trois, malgré les huées et les menaces, s'opposèrent à ce que le nom de Saint-Just fût porté sur la liste des citoyens actifs. L'assemblée passa outre ; mais le notaire tenait à sa vengeance et fit appel devant le district de Chauny où il prouva, pièces en mains, que Saint-Just, étant né le 25 août 1767, n'avait le 23 août 1791 que vingt-quatre ans à peine ; le district blâma sévèrement les électeurs de Blérancourt ; défense fut faite à Saint-Just de paraître aux assemblées primaires et de prendre la qualité d'électeur jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge exigé par la loi.

Il tombait du haut de son rêve ; sa rage fut extrême ; toute une année d'abstention forcée, de retraite humiliante ne fit que l'aviver encore. Sa situation à Blérancourt est devenue intolérable ; il est sans ressources, sans crédit ; les notables de l'endroit redoutent cet énergumène qui n'a pour partisans que les exagérés et les brouillons.

Cependant la Législative prit fin et les électeurs furent de nouveau convoqués pour la nomination des

députés à la Convention. Le vote eut lieu le 2 septembre 1792 dans l'église de Saint-Gervais de Soissons; on devait élire onze députés; les prélimiaires du scrutin durèrent deux jours, deux jours d'angoisses pour Saint-Just qui jouait là sa dernière carte. Enfin, le 4 septembre, son nom sortit de l'urne, réunissant 349 suffrages; il était élu!

Lorsqu'il se montra dans l'enceinte les acclamations, les applaudissements éclatèrent; il s'avança froid et grave, exultant de joie contenue, rayonnant d'orgueil satisfait; dès cette heure, il prit son masque d'imperturbable impassibilité; il parla, exprima sa reconnaissance d'un ton de modestie jouée, prêta le serment, et aussitôt les cloches de la vieille église sonnèrent en volée en l'honneur de l'auteur d'*Organt*.

Il revint à Blérancourt dans tout l'enivrement du succès : c'était le soir, le village était en rumeur; une sorte de foule s'était massée devant sa maison; des torches brûlaient. On l'acclama, il parut, remercia, prononça quelques paroles, distribua des poignées de mains... Elle existe encore, cette maison; la porte et l'une des fenêtres de l'ancienne façade ont été murées; les orties ont envahi le seuil à jamais clos où, du haut des deux marches qu'on distingue encore sous les herbes folles, il parla, ce soir-là, à ses concitoyens; ce seuil qu'il avait franchi, jadis, pendant une autre nuit de septembre, fuyant la maison paternelle, emportant les bijoux de sa mère...

Les pierres ne s'assimilent-elles point quelque parcelle de la vie des êtres qu'elles ont abrités? Doit-on croire qu'une sorte de fluide émané d'eux flotte encore, longtemps après qu'ils ne sont plus, autour des murs où ils ont vécu? Sinon d'où vient l'attrait puissant de ces choses? Comment expliquer que là, plus qu'ailleurs, s'établit avec le passé une communication mystérieuse? A la tombée du soir, dans le silence de la rue déserte, cette maison où se forma Saint-Just, où il souffrit, où il se consuma de rage, où il connut les joies du triomphe, cette maison attire et inquiète. Les baies closes font aveugle sa façade décrépite, mais une brèche ouverte sur le pignon permet de pénétrer dans ce qui fut la *salle*, devenue aujourd'hui hangar. Là, derrière des charrettes remisées, apparaît encore, plaquée sur la muraille, au niveau de l'ancien plancher, la cheminée de bois, peinte en noir; on retrouve le cadre de boiserie qui contournait le trumeau de la glace; du reste de l'immeuble rien n'a changé; même la charmille au bout du jardin, le long du petit ruisseau, est toujours verdoyante et touffue; on l'appelle *l'allée de Monsieur Saint-Just*.

A l'exode des Blérancourtois qu'attira à Paris l'espoir de mettre à profit la gloire de leur compatriote, prit part la fille du notaire Gellé, Mme Thorin : son cœur était resté fidèle à sa première passion : elle aimait toujours Saint-Just, grandi

encore à ses yeux par le prestige de sa situation politique. Ayant foi dans les serments échangés jadis, — aux jours où sa dot était disponible, — elle se croyait aimée encore : saisie par le vertige qui tournait toutes les têtes, elle s'enfuit de chez son mari et accourut à Paris.

Saint-Just ne la reçut pas. Elle s'obstina, espérant fléchir son ancien amant, et s'installa près de la Convention, à l'hôtel des Tuileries, rue Saint-Honoré. Mais bien vite ses illusions disparurent : quand elle comprit qu'elle avait sacrifié son avenir, perdu son honneur, gâté sa vie pour cet homme qui la repoussait brutalement, elle reprit, lassée, le chemin de Blérancourt. Elle y revint à la fin de septembre 1793 après une absence de deux mois. Sans doute, lorsqu'elle revit, de loin, la confortable maison qu'elle avait fuie et où elle n'osa pas rentrer, un regret désespéré lui vint de la vie familiale qui lui avait paru si incolore et si pesante... Comme elle l'aurait reprise avec bonheur, maintenant que le mépris avait tué son amour, et quels regards d'envie dut-elle jeter à son paradis perdu! M. Thorin ne pardonna pas et exigea le divorce. Elle subit courageusement son châtiment, reconnaissant qu'elle avait commis une faute, et qu'elle devait l'expier; elle se fixa à Blérancourt, vécut dans la retraite, fière, ne parlant à personne, presque recluse, pauvre, et mourut le 16 janvier 1806.

Le souvenir de toutes ces choses est resté vivant dans la petite bourgade où jamais depuis, sans doute, n'est survenu pareil événement. Les aventures du beau proconsul et de la fille du notaire Gellé forment la chronique du lieu, toujours ressassée, toujours nouvelle, indulgente cependant pour l'une et pour l'autre.

Les sœurs de Saint-Just vécurent longtemps à Blérancourt[1], et la mémoire du conventionnel a bénéficié de la dignité de leur existence. D'ailleurs, sait-on bien là ce que fut Saint-Just? Il semble que, de parti pris, on ferme les yeux sur ses « erreurs »; il est le héros de l'endroit; il m'a paru qu'on l'aime et qu'on en est fier : les plus sévères estiment que « Paris et les mauvaises connaissances » ont perdu cet adolescent, trop ardent et trop crédule, — Robespierre, m'a-t-on dit, fut la cause de tout.

Dans la maison qu'habite aujourd'hui, honorée et aimée de tous, la petite nièce du conventionnel, j'ai vécu quelques heures précieuses. Au mur sont des souvenirs de lui : sur une étagère un livre qu'il eut en prix, à Soissons; une tête d'Antinoüs dessinée par lui; son portrait au pastel, cravaté de

1. Mme de Saint-Just, mère, a survécu à son fils : on trouve aux registres de la municipalité, à la date du 24 brumaire an III, mention de la remise par le Comité « de trois clefs provenant des scellés apposés chez la citoyenne veuve Saint-Just. » Quant aux sœurs du conventionnel, l'aînée avait épousé Adrien Bayard, juge de paix à Chaulnes et en secondes noces Emmanuel-François-André Decaisne; la plus jeune s'était mariée avec Jean-Michel-Nicaise de Lassières.

haut, les cheveux poudrés, l'air rêveur et attristé.

— Mon pauvre oncle Antoine! disait Mme X... en me montrant ces reliques de sa famille. Le *pauvre oncle Antoine*, c'est Saint-Just... et ces mots, tombés des lèvres de cette douce et vénérable femme, me faisaient l'effet d'une absolution.

M. LE COMTE DE FOLMON

M. LE COMTE DE FOLMON

Il y avait à Paris, dans les dernières années du règne de Louis XV, un personnage étrange : toujours vêtu d'un habit de velours noir, le chapeau rabattu sur le front, il se plaisait à suivre, aux Tuileries ou sur le boulevard, certains promeneurs, et il leur marmottait à l'oreille la révélation de leur avenir. C'est ainsi qu'il prédit à la future Mme du Barry son élévation et sa mort tragique ; il apparut également à la comtesse d'Adhémar et lui débita le détail complet des catastrophes qui allaient fondre sur la Cour de France. On pourrait même remarquer, à cette occasion, que, si tant de gentilshommes se laissèrent guillotiner, au cours de la Révolution, ce ne fut certes point par surprise, ni faute d'avoir été prévenus ; car la Terreur ne fut pas plutôt passée que bien des gens, La Harpe en tête, se hâtèrent d'imprimer qu'ils l'avaient depuis longtemps prédite et que rien n'était arrivé qu'ils ne l'eussent annoncé et décrit d'avance par le menu.

L'homme en velours noir figure très souvent

dans les mémoires apocryphes qui foisonnaient à l'époque de la Restauration : il ne figure même que là, ce qui donnerait à penser qu'il peut bien être éclos dans l'imagination d'un comte de Courchamps ou d'un marquis de la Motte-Langon. Il est très regrettable, en tout cas, qu'il ne se soit pas trouvé dans la cour des Messageries, en septembre 1792, le jour où débarqua de la diligence de Toulouse un brave homme de professeur de droit nommé Rouzet, élu par ses compatriotes député à la Convention.

Rouzet arrivait à Paris rempli d'illusions sur les hommes et les choses de la Révolution qu'il ne connaissait encore que sous son aspect aimable et sincère. Comme il appartenait à une famille ancienne et très estimée du Quercy, ses concitoyens l'avaient appelé aux fonctions de procureur-syndic de la commune de Toulouse qu'il avait exercées à la satisfaction générale. Il était le type accompli des « hauts bourgeois » de l'ancien régime, libéraux, légèrement frondeurs, diserts, grands liseurs, bourrés de latin à miracle et n'ayant bien véritablement qu'une passion : celle du régime parlementaire et des constitutions anglaises.

Voilà pourquoi c'eût été pour lui une rare bonne fortune de rencontrer à son premier pas dans Paris, un honnête sorcier pour l'avertir de ce qui l'y attendait : « Écoute-moi, Rouzet ! Tu vas siéger au Parlement de France, ton rêve ; récompense de cinquante années d'étude et de vertu, et tu n'y

seras pas installé depuis deux mois sans être convaincu que la fameuse galère où le fils de Géronte s'était si malencontreusement aventuré, était, au prix de celui-ci, un lieu de pures délices. Comme tu es un sage et que ta profession de foi ne réclame, pour les autres et pour toi, que *la liberté dans l'ordre et l'ordre dans la liberté*, tu seras honni, hué, vilipendé, flétri, chassé, emprisonné, maudit et la guillotine te mettra dans son garde-manger, avec soixante-douze autres fâcheux de ta sorte. Venu de ta province pour établir l'austère république, renouvelée des Grecs et des Romains, tu y retourneras caché sous les jupons d'une princesse à laquelle tu auras consacré ta vie. Et après ta mort, seul de tous les entants des hommes qui ne sont pas nés sur les marches du trône, tu reposeras dans le caveau des rois, restauré pour recevoir ta dépouille. »

On s'imagine l'air de profond dédain dont M. Rouzet, esprit méthodique et pondéré, eût accueilli un si extravagant discours. Ce grave jurisconsulte ne semblait pas destiné aux aventures romanesques ; mais la Révolution en était si féconde qu'il s'en trouva pour tout le monde, et l'on va voir comment Rouzet en eut sa bonne part.

La vie était rude, à la Convention, pour qui n'était pas du « parti dominant ». Il fallait se taire et voter, ou subir les invectives et les huées des

hommes purs de la Montagne. Un bavard effronté, pour peu qu'il eût les poumons solides, pouvait s'y donner le plaisir d'étonner les savants par son aplomb et les ignorants par son savoir; mais la tribune demeurait interdite aux modérés laborieux : réduits à l'oisiveté et au silence, il ne leur restait que la distraction, aussi fréquente que peu folâtre, de traverser le jardin des Tuileries et de gagner, à l'heure de la fournée, la place des exécutions pour « se familiariser avec le supplice ». Dulaure, collègue de Rouzet et son ami politique, nous conte comment il allait, au pied de l'échafaud, prendre des leçons de maintien devant la mort et « se pénétrer des sensations que devaient éprouver ceux dont la tête venait de tomber... ! » Ce fut, d'ailleurs, peine perdue : il avoue lui-même n'avoir pas réussi à se familiariser.

Rouzet n'avait pas, en janvier, voté la mort du roi ; en juin, il signa la protestation contre l'arrestation des Girondins : c'était faire acte d'une indépendance impénitente qui lui valut la mise hors la loi.

Au sortir de la cruelle séance du 3 octobre où Amar donna à la Convention lecture de la longue liste des députés livrés au tribunal révolutionnaire en raison de leurs attaches girondines, Rouzet, dont le nom figurait en bonne place dans ce répertoire funèbre, quitta l'Assemblée et rentra tranquillement chez lui : il habitait, rue Saint-Honoré,

l'hôtel de Virginie, tenu par un de ses compatriotes, nommé Foughasse. Sans précipitation, il réunit ses effets, les plia dans sa malle qu'il chargea sur le dos de son domestique et il remit la clef de sa chambre à la femme Nolin, portière de la maison, en la prévenant *qu'il s'absentait*. Deux jours plus tard un officier de police, se présentant pour l'arrêter, dut se contenter d'apposer les scellés sur les meubles vides[1].

Pendant près de six mois, Rouzet parvint à se soustraire à toutes les recherches ; mais Héron, le farouche factotum du Comité de sûreté générale, qui avait sans cesse présent à l'esprit le signalement de tous les suspects, le rencontra par hasard, le 18 mars 1794, dans une rue du Marais, et lui mit la main au collet; une heure après, Rouzet était écroué à la prison des Carmes, rue de Vaugirard. Les mauvais jours commençaient.

La prison — ou, comme on disait, *la caserne* des Carmes — était comble. Rouzet fut déposé d'abord dans une salle étroite, « gorgée de vingt-deux lits ».

Il obtint, au bout de quelques jours, une petite chambre sous les toits, où, du moins, il était seul et il pouvait écrire, assis sur son grabat, où il adressait de là à la Convention des lettres dont la bonhomie dénote une méconnaissance complète de

1. Archives nationales, F^7. Dossier *Rouzet*.

la situation. On était en pleine Terreur et le Comité de Salut public, auquel parvenaient ces missives, tenait le couteau suspendu sur la tête des « soixante-treize » à qui il ne restait qu'une chance de salut, de se faire oublier. Rouzet, lui, ne cesse d'entretenir ses *chers collègues* de ses petites infirmités : un jour il leur confie qu'il a une fluxion sur les yeux dont il souffre beaucoup. Quelques jours plus tard il décrit son rhumatisme et se plaint des vents coulis qui lui viennent de sa fenêtre. Il remarque « qu'il a servi sur mer et sur terre dans la guerre de 1756 » — il avait alors quatorze ans — « et que la frugalité républicaine fut son partage dès son enfance » ; mais vraiment la caserne des Carmes est bien peu confortable, et il témoigne le désir « d'aller prendre les bains de Dax ou de Bagnères ». Pourtant il ne veut pas qu'on s'inquiète outre mesure : « Heureusement, je n'ai jamais abusé de mon tempérament et m'étant toujours conduit de manière à n'avoir jamais eu besoin, de ma vie, pas même d'un verre de tisane, je puis espérer qu'un bon régime et la prospérité de mon pays ranimeront un peu mes forces[1]. »

Les *chers collègues*, c'étaient Robespierre, Billaud, Saint-Just, Collot, Couthon... et l'on n'imagine guère ce qu'ils pouvaient penser de cet homme

1. De la maison d'arrêt de la rue de Vaugirard. (Archives nationales, F[7]. Dossier *Rouzet*.

placide qui, à l'heure où la mort raflait, à grands coups de faux, les têtes des détenus entassés dans les maisons d'arrêt, émettait tranquillement l'idée « d'aller prendre les bains de Dax ou de Bagnères », à leur choix!

Le 9 Thermidor survint et Rouzet obtint, à défaut d'une villégiature plus lointaine, d'être transféré à Charonne dans la maison du Dr Belhomme[1]. C'était l'Eden dont rêvaient, comme d'un lieu d'asile, les dix mille détenus entassés dans les prisons de Paris.

Le propriétaire de cet établissement ne s'occupait pas plus de médecine que de politique : lié avec quelques-uns des puissants de l'époque, il avait employé son crédit à obtenir une sauvegarde tacite en faveur de sa maison; les prisonniers qu'on lui confiait, sous le prétexte de rétablir leur santé, étaient assurés — tant qu'ils payaient — de ne point tomber sous la griffe de Fouquier-Tinville. Ses pensionnaires étaient à peine surveillés et rien ne leur eût été plus facile que de s'évader; mais aucun, comme bien on pense, n'en avait l'idée.

Il y avait là des Talleyrand-Périgord, des Gramont, des Rochechouart, des Nicolaï... Cette noble compagnie était égayée par les plus jolies actrices du Théâtre-Français, Mlles Lange et Mézeray[2], qui

1. Archives de la Préfecture de Police.
2. *Livre d'écrou de la Maison Belhomme.* (Archives de la Préfecture de Police.)

conservaient en captivité des adorateurs opulents. Tous les soirs, des voitures nombreuses stationnaient devant la porte de la prison Belhomme; dans l'intérieur on jouait, on riait, on faisait de la musique. A la fin de chaque mois il fallait pourtant régler ses comptes et fixer la pension du mois suivant et les détenus venaient alors marchander leur vie dans le cabinet de Belhomme. C'était chose curieuse d'entendre le geôlier traiter d'affaires avec les grandes dames.

— En vérité, Monsieur de Belhomme, lui disait un jour la duchesse du Châtelet, vous n'êtes pas raisonnable et il m'est, à mon vif regret, impossible de vous satisfaire.

— Allons, ma grosse, répondit Belhomme, sois bonne fille; je te ferai remise d'un quart.

Même à ce taux, la duchesse du Châtelet ne put payer la pension : elle et son amie, la duchesse de Gramont durent quitter l'établissement, et, peu de jours après, elles mouraient sur l'échafaud. Cette catastrophe répandit la consternation chez Belhomme; lui-même s'y montra sensible, tout en faisant remarquer, pour l'exemple, « que ces dames périssaient victimes d'une économie mal entendue[1] ».

J'avais longtemps et minutieusement cherché dans les dossiers des archives et sur les plans

1. *Portraits de famille*, par A. DE SAINT-AULAIRE.

anciens de Paris un indice précis de l'emplacement qu'avait occupé dans le faubourg de Charonne cette étrange prison. Ni les pièces de police, ni les topographies les plus détaillées ne m'avaient fourni sur ce point spécial aucun renseignement et j'avais laissé là cette enquête, — à mon grand dépit, car rien n'est si amusant que de savoir *comment c'était*, — lorsqu'un jour, suivant par hasard la rue de Charonne, je levai les yeux sur un haut portail de style Louis XVI, garni d'une tablette de marbre sur laquelle sont très lisiblement gravés ces mots : « Maison de santé du Dr Belhomme », et je songeai, un peu penaud, aux heures maladroitement consacrées à ne pas trouver une indication qui, depuis cent vingt ans, sollicite si ostensiblement l'attention des passants. Mais le hasard ne prend-il pas grande part à toutes les découvertes? Celle-ci était d'autant plus précieuse que l'immeuble n'a pas changé depuis les jours heureux qu'on y vécut au temps de la Terreur. C'est la même cour; ce sont les mêmes pavillons, construits dans la manière discrète et riante des dépendances de Trianon : voici, tout à côté, l'ancien hôtel Chabanais que Belhomme annexa à son industrie quand « ses affaires » prirent de l'extension et le jardin, profond et calme comme un parc, entoure encore les deux immeubles. Seule des quarante prisons de la Révolution, celle-ci reste intacte, comme si, d'avoir été, aux heures sombres où tout était larmes et sang, l'unique asile des plai-

sirs et des tendres aventures, lui eût valu l'absolution de la postérité.

Le registre d'écrou de Belhomme a lui-même échappé à la destruction des archives de la Préfecture de police : on y trouve le nom du *Citoyen Rouzet, député, entré le 4 vendémiaire, venant de la caserne des Carmes*, et, à la page précédente, se lit celui de la *Citoyenne Marie-Louise Adélaïde Penthièvre, entrée le* 28 *fructidor.*

La citoyenne Penthièvre n'était autre que la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Égalité et mère des trois jeunes princes dont l'aîné devait être le roi Louis-Philippe. Bien qu'elle eût, à cette époque, quarante ans passés, elle était encore la plus séduisante et la plus aimable des femmes. Un trait peindra sa candeur quasi angélique : elle récitait tous les jours l'office du Saint-Esprit, « dans le cas, disait-elle naïvement, où mon pauvre mari, dont c'était l'obligation, en qualité de chevalier de l'ordre, eût oublié quelquefois de le faire ». Dieu sait s'il avait dû l'*oublier* souvent! La princesse se trouvait très heureuse en prison: elle avait eu si peu de joies, la pauvre femme! Elle apportait, d'ailleurs, à la pratique de la vie, cette sorte de gaieté résignée dont les bons cœurs ont le secret.

Rouzet, sortant de son enfer des Carmes, crut entrer dans le Paradis en franchissant le seuil de Belhomme; la maison resplendissait de propreté;

le jardin s'enveloppait déjà de sa mélancolie d'automne ; la table était servie « avec profusion et délicatesse » ; au crépuscule, on se réunissait dans un salon élégamment meublé, garni de tables de jeu, d'un clavecin, d'une petite bibliothèque d'où les journaux et les ouvrages politiques étaient soigneusement exclus, et, dans cette atmosphère reposante, le bon Rouzet se surprenait à aimer prodigieusement la vie, pour laquelle il s'était, au reste toujours senti du penchant. C'était, au lendemain de Thermidor, un sentiment général : on s'estimait si heureux de n'avoir point péri dans l'épouvantable tourmente que les gens les plus graves se laissaient aller à toutes les folies. Il régnait une épidémie de romanesque et Rouzet n'échappa point à la contagion. Soit que son ardeur égalitaire se fût quelque peu refroidie, soit que la pratique des sans-culottes lui eût, par comparaison, inspiré du goût pour l'aristocratie, il ne put vivre aux côtés de la douce et triste duchesse d'Orléans sans éprouver pour elle une sympathie enthousiaste. Il lui voua, dès les premiers jours, un culte respectueux et tendre où entrait autant de pitié pour les malheurs de la noble femme que d'admiration pour la philosophie charmante avec laquelle elle les supportait. Chacun avait alors un tel besoin d'affection qu'elle ne s'offensa point de cet hommage discret, ce qui fit dire aux mauvaises langues de chez Belhomme que « le conventionnel était devenu amoureux de la princesse ».

Est-il besoin d'affirmer qu'aucun document n'autorise à ramener au niveau d'une liaison banale une affection qui fut peut-être très pure et très désintéressée : chacun pourra, d'après ce qui va suivre, se former une opinion sur ce point délicat. Le beau de l'histoire n'est qu'en ceci : Rouzet et la duchesse d'Orléans s'aimèrent tendrement et ils s'aimèrent toute la vie. Ce fut une affection d'autant plus touchante que le grave législateur et l'auguste princesse faisaient tous leurs efforts pour garder leur sérieux et sauver les apparences, tandis qu'un « dieu malin » semblait se rire de leur décorum et leur soufflait des escapades à faire reculer des amants de seize ans.

D'abord ce fut le décret du 17 frimaire qui rouvrit aux « soixante-treize » les portes de la Convention : Rouzet dut reprendre sa place à ce Parlement maudit dont il avait gardé un si lamentable souvenir. Jamais homme ne versa tant de pleurs au sortir d'une prison: sa seule consolation, en abandonnant son amie, était l'espoir de la servir plus utilement auprès de ses collègues qu'il n'eût pu le faire en demeurant avec elle à la maison de Charonne, et, de fait, il se démena si bien, son cœur lui inspira de si chauds arguments, qu'il parvint à faire décréter la levée du séquestre et la restitution aux héritiers du mobilier des condamnés. Quelque aisance en revint à la duchesse d'Orléans, toujours emprisonnée; mais elle n'en put jouir longtemps : bien

que Rouzet réélu député au Conseil des Cinq-Cents eût proposé à ses collègues la mise en liberté de tous les détenus, la veuve d'Égalité restait chez Belhomme et n'en devait sortir que pour prendre la route de l'exil.

Au lendemain du 18 fructidor, le Directoire ne se sentait pas assez fort pour tolérer sur le territoire de la République la présence de cette femme inoffensive : un même décret ordonna la déportation de la *veuve Orléans* et de sa belle-sœur, la *citoyenne Bourbon.* Un agent du Directoire, nommé Jaunet, se chargea de porter à Charonne l'ordre du gouvernement. Rouzet se trouvait là pour amortir le coup. Il fallut faire vite : dans la nuit du 26 fructidor la proscrite montait en voiture, à deux heures du matin et sortait de Paris au milieu d'une escorte de gendarmes. Rouzet ne pouvait la suivre ; les adieux avaient été déchirants.

Ce fut un voyage épique : le convoi se composait de plusieurs voitures où l'on avait empilé à la hâte tant de paquets et de provisions qu'il restait à peine aux gens la place de se caser. Outre ses femmes de chambre, la duchesse emmenait Mmes de la Tour du Pin et de Chastellux, M. Gueydan, son médecin et quelques fidèles serviteurs. On roulait à petites journées dans de vieilles berlines de l'ancienne cour, longtemps utilisées par les conventionnels en mission ou les porteurs d'ordres du Comité de Sûreté générale. Les coussins étaient durs, les por-

tières mal closes : à chaque relai il fallait rajuster un trait ou consolider une roue à grand renfort de ficelle ; puis on repartait cahin-caha, dans la poussière que soulevait l'escorte. Et cette odyssée se perpétua pendant dix-huit jours !

On a enfin traversé Perpignan ; c'est par le col de Pertus qu'on va sortir de France ; mais avant de passer la frontière, une formalité reste à remplir : on fait descendre les voyageurs, on s'assure de leur identité et, tandis qu'on relève leur signalement, les douaniers visitent les berlines. Tout à coup des cris s'élèvent, une lutte s'engage : tout au fond de la voiture de la duchesse, on vient de découvrir, sous une pile de cartons et de manteaux, un homme qu'on tire de là, interdit, très embarrassé de son maintien : un voleur, peut-être ?...

On l'interroge, il balbutie ses noms et qualités : « Jacques-Marie Rouzet, membre du Conseil des Cinq Cents. » Il n'a pu supporter plus d'une semaine, sans son amie, le séjour de Paris : il s'est jeté dans un cabriolet de poste et, à toutes brides l'a rejointe aux environs de Cahors. D'ailleurs, il n'a ni mission l'autorisant à quitter la France, ni passeport, ni congé régulier. On l'entraîne au fort de Bellegrade, vieille demeure féodale juchée sur le rocher à cinq cents pieds au-dessus du chemin : les heures se passent, la duchesse se désole ; elle refuse de continuer sa route ; elle prend enfin le parti de gravir à pied la montagne. Arrivée à la

forteresse, elle apprend que l'autorité militaire a résolu de garder le fugitif à sa disposition : la malheureuse femme supplie, elle pleure, elle perd connaissance : on la reporte à demi-morte dans sa voiture, et, profitant de son évanouissement, on donne l'ordre au cortège de passer la frontière[1]...

La lettre que, dans son désespoir, le pauvre Rouzet écrivit de Bellegarde à ses collègues est vraiment touchante : il leur mande « que, si l'acte de loyauté et générosité qui l'a porté à ne pas abandonner l'illustre victime, dont la défense lui est si chère, n'est pas compatible avec sa qualité de député, ils peuvent prendre sa missive pour une démission. » Les Cinq-Cents comprenaient toutes les faiblesses : la plupart d'entre eux avaient besoin de tant d'indulgence ! Ils passèrent à l'ordre du jour en comité secret et Rouzet fut libre de rejoindre l'illustre proscrite.

Après quelques semaines de séjour à Figueras, où elle attendit son ami, la duchesse d'Orléans vint se fixer à Sarria, près de Barcelone ; elle n'avait pour toute ressource qu'une médiocre pension que lui servait le gouvernement français ; mais elle était en droit d'espérer que le roi d'Espagne, autant par esprit de famille que par solidarité antirévolutionnaire, ne la laisserait pas dans le besoin.

1. *La Mère du duc d'Enghien*, par le comte Ducos.

La villa de Sarria, à un quart de lieue de la ville, était une vieille maison pleine de rats et d'insectes, aux murs lézardés, aux solives émiettées, au carreaux disjoints. La distribution en était aussi incommode qu'exiguë : situé au premier étage, l'appartement de la duchesse se composait d'une chambre à coucher, grande, au plus, comme un cabinet, puis d'un salon meublé de quelques chaises de paille et d'une table qu'avait fabriquée le cocher avec les planches d'une caisse. Le roi Charles IV avait bien envoyé à sa cousine quelques objets de ses garde-meubles, tels qu'un vieux fauteuil de paille et un petit lit sans rideaux; mais la libéralité royale s'était tenue dans des bornes si discrètes, qu'à l'exception de cette couchette délabrée, il n'y avait, pour ainsi dire, aucun meuble dans la chambre de la duchesse : un fond de verre cassé lui servait de chandelier.

En véritable princesse, ignorante de la vie pratique, la noble femme trouvait encore, dans son dénuement, le moyen d'être exploitée. Elle avait compliqué sa vie de toute une suite de parasites et de serviteurs inutiles : vingt et une personnes vivaient à ses dépens dans la maisonnette de Sarria : les femmes habitaient les galetas du second étage; les hommes s'étaient arrangés du grenier, sauf trois d'entre eux qui, se trouvant trop à l'étroit, s'étaient fixés au village et y avaient monté ménage aux frais de leur maîtresse.

Et Rouzet? Où logeait Rouzet? L'ancien chapelain

du duc de Penthièvre, l'abbé Lambert, qui donne dans ses *Mémoires* le détail de cette installation rudimentaire, reste muet sur ce point intéressant. Il est certain que l'ancien conventionnel ne quittait pas la duchesse d'Orléans ; il s'était institué son chancelier. Rien, dans la villa, ne se faisait sans son contrôle et, comme si l'on eût encore été au temps des splendeurs passées, les visiteurs trouvaient sur le seuil de la misérable chambre où vivait la proscrite, ce personnage, vêtu d'un habit de satin brodé, portant sur la poitrine la croix de l'ordre de Malte et le grand-cordon de Saint-Charles de Naples. Il était devenu M. le comte de Folmon ; nom, ordres, titres, tout était dû à la munificence du roi d'Espagne qui avait mis, sur la prière de sa cousine, d'autant plus d'empressement à anoblir et à chamarrer cet excellent homme que la chose était peu coûteuse ; ce qui laisait supposer que Sa Majesté catholique « lésinait moins sur la délivrance d'un parchemin que sur l'achat d'une paire de rideaux[1] ».

Pourtant Rouzet et la duchesse d'Orléans s'estimaient les plus heureux des mortels : dès ce jour ils n'ont plus d'histoire : ils ne devaient plus se quitter ; ils prirent ensemble la fuite devant l'armée française envahissant l'Espagne ; ils passèrent ensemble à Mahon ; ensemble ils revirent la France. Débarquée en 1814 à Marseille, la duchesse se fixa

1. *La Mère du duc d'Enghien*, par le comte Ducos.

au château d'Ivry et c'est là que mourut en 1820 le comte de Folmon. La bonne princesse voulut que le corps de son vieil ami reposât auprès du cénotaphe qu'elle avait préparé pour elle-même.

Sa première pensée, à son retour de France, avait été de réunir dans un même tombeau les cendres de son père et des princes de sa famille dont les sépultures avaient été violées au cours de la Révolution. Des personnes pieuses avaient recueilli et caché ces ossements extraits, en l'an II, des caveaux de la vieille collégiale de Dreux. L'église elle-même était démolie, le terrain vendu. Dès 1817, la duchesse avait ordonné la construction d'une nouvelle chapelle, et c'est ainsi que prit naissance cette bizarre basilique royale où le gothique, le lombard et le gréco-romain concourent de si étrange façon à un ensemble qui ne manque ni de grandeur ni de pittoresque. En 1820, la crypte était terminée et la duchesse y avait fait construire, proche l'un de l'autre, deux tombeaux de marbre blanc exactement pareils. C'est dans un de ces tombeaux que fut déposé le corps de Rouzet : le second était destiné à recevoir la dépouille de la princesse.

Ils ne furent pas longtemps séparés. Après la mort de son ami, la duchesse d'Orléans s'était confinée à Ivry : triste, lasse, découragée, elle vivait presque seule, entourée seulement de son médecin, de son confesseur et d'un petit nain qu'elle avait

pris en affection, ne s'inquiétant que de vérifier et de compléter son testament. On peut dire que, dès que Rouzet l'eût quittée, cette femme excellente ne s'occupa plus que de mourir. Elle s'éteignit quelques mois plus tard et son corps, en grande pompe, fut porté à Dreux, dans le tombeau qu'elle s'était préparé, tout près du marbre sous lequel reposait son ami.

Ceci, pourtant, ne plaisait pas à tout le monde : cette ostentation posthume d'une affection si fidèle gênait bien des gens qui faisaient mine d'en être offusqués : sans doute certains courtisans estimaient-ils que, dans un pays où les plus solides monarchies ne duraient pas vingt ans, la fidélité tenace et le dévouement désintéressé de Rouzet de Folmon étaient exemples à ne pas imiter, et une guerre sourde fut déclarée par les vivants à ce mort qu'on aurait bien voulu expulser de la sépulture princière. Louis-Philippe, en véritable roi constitutionnel, trouva une solution *juste-milieu :* il fit élever autour de la petite chapelle, construite par sa mère, une vaste église où tous les tombeaux, remontés de la crypte, trouvèrent place — sauf un, qui resta en pénitence dans le sous-sol, celui du comte de Folmon. Même le marbre qui recouvrait ses restes fut descellé et, sur le mur, on posa une simple plaque portant ces lignes :

Jacques-Marie Rozay, comte de Folmon
décédé à Paris, le 21 *mars* 1820

Le public admis à visiter la chapelle haute, ne

descend jamais dans la crypte qui ne contient plus que ce seul corps et ce seul nom. Est-ce à dessein que celui-ci est mal orthographié? A-t-on cherché à créer ainsi une confusion et à amener l'oubli d'une situation qui ne laissa pas d'être assez fausse? Louis-Philippe, dit-on, avait lui-même présidé à tout cet arrangement : lorsqu'il s'agit de remonter dans la chapelle supérieure les restes de ses aïeux, on se trouva en présence d'un tas d'ossements provenant des tombes violées en 1793. Il fallut les réunir et les classer. Le roi n'accepta, pour cette pieuse besogne, le secours d'aucun de ses serviteurs :

— Ces pauvres morts, dit-il, ont été assez tourmentés déjà ; laissez-moi seul avec eux !

Enfermé pendant une bonne partie de la nuit dans le caveau funèbre, il disposait les ossements sur des draps étendus, mesurant, examinant, faisant le tri à la lueur d'une lampe...

Si j'étais peintre, je crois bien, que de toutes les scènes de nos révolutions, c'est celle-là qui m'inspirerait : ce vieillard, devenu roi à la suite de si grandioses catastrophes, remuant de ses mains la poussière de ses ancêtres... Voilà qui égale l'*Erudimini* de Bossuet.

FIN

TABLE DES CHAPITRES

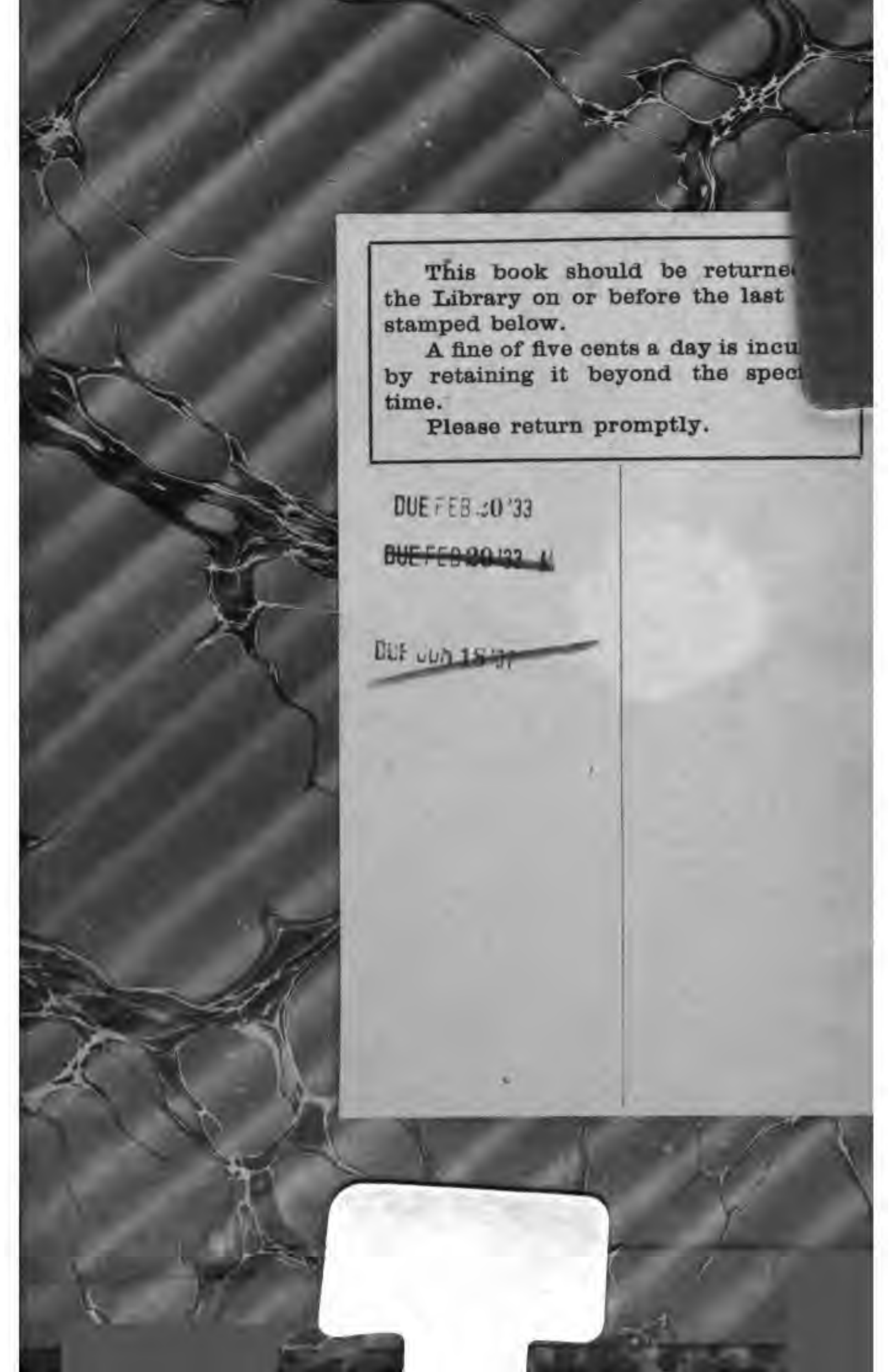
ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

OUVRAGES DE G. LENOTRE

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Prix Berger, 1902*

LA GUILLOTINE pendant la Révolution	I volume.
LE VRAI CHEVALIER DE MAISON-ROUGE. . . .	I volume.
LE BARON DE BATZ.	I volume.
PARIS RÉVOLUTIONNAIRE	I volume.
VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS, 2e série .	I volume.
LA CAPTIVITÉ ET LA MORT DE MARIE-ANTOINETTE	I volume.
LE MARQUIS DE LA ROUËRIE et la Conjuration bretonne.	I volume.
TOURNEBUT ; la Chouannerie normande au temps de l'Empire. 1804-1809	I volume.





This book should be returne
the Library on or before the last
stamped below.
A fine of five cents a day is incu
by retaining it beyond the spec
time.
Please return promptly.
DUE FEB 20 '33
DUE FEB 20 '33
DUE JUN 15 '37

